



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

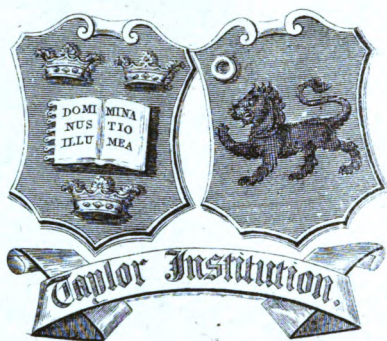
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



✓

31. d. 6



LES ORACLES

DE

MICHEL DE NOSTREDAME



« Droits de l'auteur réservés. »

LES ORACLES

DE MICHEL DE NOSTREDAME,

ASTROLOGUE, MÉDECIN ET CONSEILLER ORDINAIRE
DES ROIS HENRI II, FRANÇOIS II ET CHARLES IX.

ÉDITION NE VARIETUR,

COMPRENANT :

- 1^o *Le Texte-type de Pierre Rigaud* (Lyon, 1558 — 1566),
d'après l'édition-princeps conservée à la Bibliothèque de Paris,
Avec les Variantes de Benoist Rigaud (Lyon, 1568)
et les Suppléments de la réédition de M. DCV;
- 2^o *Un Glossaire de la langue de Nostredame, avec Clef des Noms énigmatiques;*
- 3^o *Une Scholie historique des principaux Quatrains.*

PAR ANATOLE LE PELLETIER,

Auteur du *Cycle Universel* (honoré, en 1854, d'un Bref de S. S. le S. P. Pie IX),
du *Dieu inconnu*, de l'*Astronomie Biblique*, etc.

TOME PREMIER.



31 a. 6.

PARIS.

LE PELLETIER, IMPRIMEUR LITHOGRAPHE,
RUE D'ABOUKIR, 40.

1867.



INTRODUCTION.

INTRODUCTION.

I.

La renommée de Michel de Nostredame a traversé trois siècles, en grandissant toujours, avant d'atteindre le nôtre, où elle va jeter tout son éclat. Les rois de France ne se montrèrent jamais indifférents aux oracles qui les concernaient si particulièrement dans ce livre : &, pourtant, qu'était le passé auprès du présent qui nous touche ; & le prestige des Centuries ne s'accroît-il pas chaque jour de leur popularité séculaire, par les commentaires savants qui les éclairent davantage, au fur & à mesure qu'on les comprend mieux ?

Car c'est principalement l'histoire de la Révolution française, depuis le supplice de Louis XVI jusqu'au règne de l'Antechrist, que, sous le nom du COMMUN ADVENEMENT (c'est-à-dire de l'*avènement au règne des gens du commun*¹, ou, par euphé-

1. *Gens du commun*, gens du populaire ou de basse naissance, par opposition à ce qu'on nommait autrefois les *gens de qualité* (noblesse, clergé, magistrature, armée).

misme, du *règne mis en commun*), Nostredame a en vue dans ses prédictions. C'est pour la peinture de cette sanglante épopée, à laquelle il consacre les trois quarts au moins de ses quatrains, que sa verve se montre intarissable. C'est le point auquel il revient sans cesse, dont il cisèle minutieusement les détails, où convergent toutes les forces vives de sa pensée, tout le rayonnement de son intelligence, toute la lucidité du génie mystérieux qui l'inspirait.

Nostredame fut le favori & le conseiller intime de trois rois : Henri II, François II & Charles IX. Les thèmes fatidiques qu'il avait donnés à sa constante protectrice, Catherine de Médicis, dans un voyage qu'elle fit à Salon-de-Craux, en 1564, avec son fils Charles IX, tout exprès pour le voir¹, ne furent certainement pas sans influence sur la politique ferme & profonde de cette grande reine, mère de trois jeunes rois, au milieu des troubles qui désolaient le royaume en proie à la furie des guerres de religion.

En 1605, Henri IV, au château de Chantilly, reçut avec distinction, des mains de Vincent Sève de Beaucaire, un recueil de fragments inédits jusque-là des œuvres de Nostredame, fragments dont

1. Nostredame avait été mandé une première fois à la cour de Henri II, en 1556 (un an après la première publication de quelques fragments des *Centuries*). A l'époque du voyage de Charles IX (en 1564), il souffrait déjà de la maladie dont il mourut deux ans après.

une partie touchait à sa personne & à l'avènement — vraiment incroyable au temps où l'oracle l'avait prédit — du rameau protestant des ducs de Vendosme¹ sur le trône des lis, par suite de l'extinction totale de la dynastie Valésienne qui comptait, du vivant de Nostredame, cinq princes mâles dans la fleur de l'âge², dont trois portèrent encore successivement la couronne de France après leur père, Henri II, & s'éteignirent, sans laisser de postérité, dans le court espace de trente ans (de 1559 à 1589). Déjà, en 1594, Henri IV avait gracieusement accueilli la dédicace qu'Aimé de Chavigny, contemporain & disciple de Nostredame, lui avait offerte de son commentaire intitulé : *Le Janus Gallicus*.

Louis XIV, non plus, n'a pas dédaigné l'hommage que les scholiastes de son temps lui ont fait de leurs recherches sur les Centuries, ainsi que le constatent des épîtres dédicatoires du chevalier de Jant, antiquaire & conservateur du cabinet des médailles de Monsieur, frère du roi, en 1673; de Guynaud, écuyer & gouverneur des pages de la chambre du roi, en 1709, & de Jean de Roux, curé de Louvicamp, en 1710³.

1. Henri IV, avant de monter sur le trône (ce qui arriva en 1589, trente-quatre ans après la première publication des Centuries, & vingt-trois ans après la mort de Nostredame), était *duc de Vendosme*, du chef de son père Antoine de Bourbon.

2. Henri II, né en 1518, & ses quatre fils, François II, Charles IX, Henri III & le duc d'Alençon.

3. L'Épître de Jean de Roux n'est pas précisément dédiée à

La Révolution française, survenant en 1789, a détourné pour un temps l'attention des études théurgiques, auxquelles se rattache la mystique des Centuries; mais le courant, momentanément interrompu, a repris plus que jamais, aussitôt que l'on a pu se reconnaître & constater, avec admiration, combien l'histoire de nos dernières années, & particulièrement celle de Louis XVI, de la Convention nationale, de Napoléon I^{er}, de la Restauration, de Louis-Philippe I^{er}, de l'Assemblée nationale, de Napoléon III (dans la partie écoulée de son règne), a été familière à Nostredame. Aussi les commentateurs modernes, sans en excepter un seul, n'hésitent-ils pas à croire que toutes les prédictions réalisées antérieurement à la mort de Louis XVI n'ont été, dans le plan de l'oracle, que les prodromes de son inspiration &, pour ainsi dire, un simple véhicule destiné à soutenir son œuvre & à l'empêcher de tomber dans l'oubli, tant qu'elle n'aurait pas atteint la grande période du COMMUN ADVENEMENT (c'est-à-dire de la Révolution française, depuis Louis XVI jusqu'à l'Antechrist), en vue de laquelle elle fut expressément écrite.

Louis XIV; il l'adresse : « *A la France*; » mais l'ouvrage fut publié avec approbation élogieuse & privilège du Roi.

II.

Les Centuries ne sont pas l'œuvre d'un esprit vulgaire, & le grand nombre de réimpressions qui en ont été faites (on en compte plus de quatre-vingts) dénote que ce livre mystérieux, malgré la sévérité à son égard de la critique (qui n'y comprit jamais rien), n'a pas manqué d'appréciateurs.

Michel de Nostredame était peut-être l'homme le plus docte de son temps. Il fut intimement lié avec le célèbre Jules-César Scaliger. Les langues mortes & toutes les branches de la littérature ancienne lui étaient familières. Il avait exercé la médecine avec distinction dès l'âge de vingt-deux ans, reçu le diplôme de docteur à vingt-six & occupé une chaire professorale à Montpellier, avant de s'adonner à l'astrologie judiciaire, dans laquelle il a excellé par-dessus tous. Henri II le manda & le reçut avec considération à sa cour; Charles IX & Catherine de Médicis allèrent à Salon-de-Craux exprès pour le voir; le duc régnant & la duchesse de Savoie y vinrent aussi; les plus hauts personnages s'empressaient autour de lui. Il eut le rang & les honneurs de médecin & de conseiller ordinaire de Henri II, de François II & de Charles IX. En dépit des envieux & des médicaments qui lui causèrent quelques soucis, il vécut

riche & considéré. Sa fin fut chrétienne; son corps est honorablement inhumé en l'église des Cordeliers, à Salon-de-Craux, où son tombeau se voyait encore en 1789.

Nostredame & ses œuvres sont une énigme. A n'en regarder que la superficie, on est surpris & intrigué; le miroitage des quatrains éblouit & choque; l'irrégularité artificieuse du plan attire & repousse; l'auteur semble se jouer de son sujet & du lecteur, qui, de son côté, lui rend la pareille & se promet de rire des Centuries & de Nostradamus¹. Le xix^e siècle, — le nôtre, — ne se repaît pas de chimères; il n'a garde de prendre au sérieux les élucubrations d'un astrologue. Le bon sens public n'a-t-il pas depuis longtemps renvoyé aux faiseurs d'almanachs campagnards les pronostics de Mathieu Lænsberg & de Nostradamus? On ouvre donc les Centuries, — si on daigne leur accorder quelque attention, — d'une main distraite, & on les feuillète au hasard; on y rencontre çà & là des traits d'un aloi douteux qui tiennent l'esprit en éveil sans le satisfaire; l'intérêt, mêlé d'une sourde impatience, s'accroît quelque peu. On prend le livre, on le jette; on le reprend, on le rejette.

1. Le poète Jodelle, contemporain & détracteur de Nostredame, a composé un distique plus ingénieux que vrai, qui a longtemps défrayé la satire à l'égard de ce grand homme & fermé la bouche à ses apologistes :

« Nostra-damus cùm falsa damus, nam fallere nostrum est;

« Et cùm falsa damus, nil nisi nostra-damus. »

vingt fois, sans pouvoir s'en détacher ¹. On voudrait y voir clair : on s'irrite des difficultés. Le plus souvent on s'en dégoûte : on ferme le volume avec dédain & on l'oublie. A-t-on, au contraire, réussi à soulever à demi le voile qui enveloppe l'arcane? commence-t-on à entrevoir le mystère? On s'aperçoit alors que le fond ne répond pas à la naïveté apparente de la forme; tout y devient suspect; on étouffe sous un ciel de plomb; on trébuche sur un sol raboteux; on voudrait sortir de ce labyrinthe inextricable; mille voix railleuses embusquées derrière chaque strophe, chaque vers, chaque mot, incitent à une course effrénée dans les steppes les plus fantasques de l'imagination; & si l'on s'arrête à temps, si l'on a gardé son sang-froid, on s'interroge, on se pose anxieusement ce problème : « Qu'est-ce que les Centuries? Qu'est-ce que Nostredame? »

Tout est ambigu dans Nostredame : l'homme, la pensée, le style.

L'homme : à la fois hardi & timide, simple & composé, enjoué & sinistre, clairvoyant & dissimulé, chrétien à la surface & païen peut-être au fond. Des trois rois qui le comblèrent de présents & d'honneurs², & dont il fut le conseiller intime,

1. C'est ce que Nostredame lui-même dit pittoresquement de son œuvre, dans son Épître à son fils César (§ 38) : « qu'elle fera retirer le front en arrière à plus d'un qui la lira, sans y rien comprendre. »

2. Charles IX, entrant à Salon, en 1564, le demanda aussitôt aux

aucun ne paraît avoir reçu de lui un avis salutaire sur les faits qui touchaient à sa gloire ou sur les périls prochains qui menaçaient sa maison¹. Henri II ne connut pas l'Épître dédicatoire écrite à son nom; & l'eût-il vue, il n'y eût rien découvert d'intéressant pour lui ou pour ses fils, car elle ne traite que d'événements postérieurs & par conséquent étrangers à la dynastie des Valois².

Consuls qui étaient venus aux portes de la ville pour le recevoir, lui présenta publiquement la main afin de le faire approcher plus près de sa personne, & voulut l'avoir à ses côtés jusqu'à ce qu'il fût arrivé en l'appartement du château qu'on lui avait préparé. (*La Vie de Michel Nostradamus*. Paris, 1789, p. 72.)

1. Peut-être reçurent-ils ces avertissements, & peut-être aussi n'en surent, n'en voulurent ou n'en purent-ils pas profiter. Henri II était instruit qu'il serait tué *en duel*; il en gardait la prédiction *écrite*: & son esprit un peu étroit, s'obstinant à tourner dans le cercle d'un duel presque impossible à une personne royale, il n'y pouvait croire. « Il n'y a, disait-il, guère d'apparence que je sois tué en duel. Nous « venons de faire la paix, le roi d'Espagne & moi; & quand nous « ne l'aurions pas faite, je doute que nous nous battions & que je le « fasse appeler comme le roi mon père fit appeler Charles-Quint » (*la Princesse de Clèves*, par Madame de La Fayette, citée p. 88-90 de la *Concordance* de Guynaud). L'oracle s'accomplit pourtant tel qu'il avait été prédit: « *par singulier duelle* (Cent. I, 35). » Brantôme, aux *Vies des Hommes illustres de son temps* (art. Henry II), rapporte toutes les circonstances, tant du tournoi dans lequel Henri II fut blessé mortellement par le comte de Montgomery, que de la prédiction qui avait averti le roi de ce malheur prochain.

2. Il est positif que l'Épître dédiée: « *A l'invictissime, tres-puissant et tres-chrestien Henry Roy de France second* » (texte de l'édition-princeps de Pierre Rigaud, conservée à la Bibliothèque de Paris), s'adresse, non pas à Henri II qui n'existait plus quand elle vit le jour; ni à Louis XIV, comme l'a supposé à tort Jean de Roux, curé

La pensée n'est pas moins ambiguë que l'homme. Partout elle affecte la forme amphibologique, si familière aux oracles païens, si précieuse pour se dérober soi-même, & dont le propre est d'ouvrir la porte toute grande à l'erreur, tandis qu'une autre s'entre-bâille à peine pour la vérité¹.

de Louvicamp; ni à Henri-le-Grand (Henri IV), chef de la dynastie bourbonnienne; mais à un autre « *Henry, roy de France second* » (du latin : *secundus*), c'est-à-dire : « *secourable*, » non moins illustre que Henri-le-Grand, & dont le règne appartient à l'avenir.

M. F. Buget formule nettement la même pensée, dans sa savante *Étude sur Nostradamus* : « Suivant les bonnes éditions, « dit-il, Nostradamus ne s'adresse pas à Henri II, dont on a même « cru qu'il avoit prédit la fin prématurée, mais à *Henri, roi de France, « second*, c'est-à-dire *favorable*. Enfin ce n'est pas un homme du « caractère & de la portée de Henri II qui pouvoit mériter qu'on lui « confiât la plénitude de l'autorité spirituelle. Ce n'est évidemment « qu'à un prince d'une haute sagesse, à un grand homme, à un saint, « qu'en un péril extrême de l'Eglise, une autorité si extraordinaire « pourroit être conférée. Leroux (le curé de Louvicamp) a donc eu « raison de penser que l'*Invictissime*, dont la faveur doit tirer le prophète de sa longue obscurité, n'est pas le vaincu de Saint-Quentin, « mais un roi qu'il a choisi entre tous ceux de l'avenir pour lui « demander sa protection, parce que ses admirables qualités & son « règne incomparable l'ont depuis longtemps rempli d'amour & de « vénération pour sa personne. Seulement il a cru mal à propos que ce « prince étoit Louis XIV, puisque la fin de son règne ne fut pas « heureuse, & qu'il ne fut jamais revêtu d'aucune autorité spirituelle. » (*Bulletin du Bibliophile*, libr. Techener, Paris, janvier 1862, VI^e art.)

1. Il est à remarquer que, contrairement aux oracles païens en général, les prophéties canoniques de l'Ancien & du Nouveau Testament sont *énigmatiques*, mais non pas *amphibologiques*. On peut ne pas les comprendre ou les appliquer hors de propos; mais elles n'ont jamais, — même quand elles coïncident à différents faits du même ordre distants de plusieurs siècles l'un de l'autre, — elles n'ont jamais qu'une seule & invariable acception, à laquelle on ne saurait moralement se méprendre en aucun temps.

Contrairement à l'exemple du divin Maître qui appelait à lui les simples & les enfants ¹, Nostredame les repousse avec dédain, les charge d'imprécations & les voue aux dieux infernaux ².

Le style enfin est artificieux comme la pensée. Sous les dehors factices d'une rime primesautière & d'un jargon polyglotte qui n'appartient en propre à aucune langue, l'auteur montre une poésie sauvage, une érudition profonde & la science de tous les idiomes usités par les savants. Le texte est hérissé de mots hébreux, grecs, latins, italiens, espagnols, celtiques, romans. C'est un feu d'artifice perpétuel sous un ciel toujours sombre. Les clartés & les ombres s'y succèdent, s'y entre-choquent & sont autant de surprises ménagées à l'inexpérience du spectateur. Nostredame livre pièce à pièce son secret qui semble lui brûler les lèvres, &, par une étrange contradiction, il serait désolé qu'on le surprît complètement. L'épithaphe de sa tombe à Salon & plusieurs quatrains des Centuries fulminent des menaces terribles contre le téméraire qui troublerait sa cendre, en divulguant l'arcane qu'il appelle son trésor ³.

1. « Sinite parvulos venire ad me, et ne prohibueritis eos : talium enim est regnum Dei. » (MARCUS, X, 14.)

2. « Qui legent hosce versus maturè censunto,
« Profanum vulgus & inscium ne attractato,
« Omnesque Astrologi, Blenni, Barbari procul sunt;
« Qui aliter facit, is ritè sacer esto! »
(Cent. VI, ad finem.)

3. « Quietem posterì ne invidete! »
(Épithaphe de Nostredame.)

Il n'existe dans les Centuries ni plan ni méthode visibles; tout y semble jeté pêle-mêle : c'est un fouillis universel. Mais dans ce désordre savant, qui est le comble de l'art, l'auteur triomphe : car, de cet amalgame habilement trituré jaillissent de toutes parts mille lueurs phosphorescentes, semblables à ces feux follets qui attirent pendant la nuit dans un précipice l'imprudent voyageur. Ces clartés vacillantes, ces scintillements douteux énervent, par leur miroitage moqueur, l'intelligence qui cherche à les saisir; ils la fascinent, ils l'enchaînent. Tel y sera entré en pleine possession de lui-même & par un simple attrait de curiosité, qui se verra bientôt, — s'il n'est prémuni contre les prestiges de cette atmosphère vertigineuse par un scepticisme robuste ou par une puissante armature de science chrétienne; — qui se verra bientôt enlacé malgré lui, & pour longtemps peut-être, dans le réseau insoluble d'un ingrat labeur « *qui luy*

« Qui ouvrira le monument trouvé
 « Et ne viendra le serrer promptement,
 « Mal luy viendra. »

(Cent. IX, 7.)

« Est caché le thresor
 „ Qui par longs siecles avoit esté grappé :
 « Trouvé mourra, l'œil crevé de ressort. »

(Cent. I, 27.)

Ces paroles ambiguës (voir encore le quatr. 66 de la Cent. VIII) ont porté quelques-uns à croire que Nostredame avait fait ensevelir avec lui, dans sa tombe, la clef manuscrite ou le complément de ses prédictions (notamment la fin de la Centurie VII, qui s'arrête au quatr. 42, dans les deux éditions originales).

*seichera le corps, mettra à perdition l'âme & donnera trouble au foible sens*¹, » sans lui rendre aucun fruit.

III.

Nostredame a écrit ses *Centuries* selon les règles de la syntaxe latine, avec toutes les inversions de mots & de phrases qu'elle permet². Ce ne sont qu'antithèses & amphibologies. Les datifs & ablatifs absolus, les changements de cas & de temps, les transpositions de sujet & de régime rendent la construction équivoque; son vocabulaire se complique d'une foule de mots celtiques, romans, espagnols, italiens, latins, grecs & hébreux. Il met tantôt le tout pour la partie, & tantôt la partie pour le tout. Ses quatrains sont remplis d'anagrammes, telles que : *Rapis* pour Paris, *Nersaf* pour France, *Eiouas* pour Savoie, *Argel* pour Alger, *Loin* pour Lion, *Norlaris* pour Lorrains, *Mendosus* pour Vendosme, *Chiren* pour Henri (qui s'écrivait autrefois Henric, du latin Henricus). Il s'y trouve des jeux de mots, tels que : *Cappe* pour Capet, *Claude* pour claudus (boiteux), *Basile* pour βασιλεύς (roi), *Bour...*

1. Ce sont les expressions de Nostredame même (Épître à son fils César, § 27).

2. Il y a tout lieu de croire qu'elles lui furent originairement dictées en latin, & qu'il traduisit ensuite ce latin en français, en conservant rigoureusement la construction latine de chaque phrase.

fort bon pour Bourbon fort bon, *Dort-léans* pour d'Orléans. Les métaphores historiques & mythologiques abondent¹. Nostredame peint avec des mots : ou plutôt les mots, bien loin de l'éclaircir, lui servent à voiler sa pensée². Il se dérobe & se laisse pénétrer tour à tour. Il méprise les simples & a horreur des esprits vulgaires : il ne veut être compris que des savants³. Sa verve est fruste, mais non dépourvue de noblesse ni de charme ; il excelle dans l'art de dire beaucoup de choses en peu de mots, & d'en sous-entendre encore plus. Il ne prédit guère que des malheurs, & le bien, sous sa plume, n'apparaît qu'accessoirement & par inter-

1. En voici quelques exemples :

NAUTIQUES RANES (*Cent.* V, 3), du latin *rana*, grenouille, pour désigner les Toscans modernes, issus des anciens Tyrrhéniens que Bacchus métamorphosa en monstres marins (*nautiques ranes*) ;

LE MACÉDON (*Cent.* IX, 35), allusion historique, pour désigner Philippe d'Orléans (Louis-Philippe I^{er}), semblable à son homonyme Philippe de Macédoine (*le Macédon*), qui usurpa la couronne sur la tête d'Amyntas, son neveu ;

LE MYRMIDON (*ibid.*), du grec Μύρμηξ δῶρον, pour désigner le petit *Dieudonné* ou l'Enfant du miracle, comparable dans son enfance à une de ces fourmis que Jupiter métamorphosa en hommes (*les Myrmidons*) pour en faire don à son fils Éaque.

2. « La plupart du temps cet auteur, obscur par système, peint « & ne parle pas ; il jette même un voile demi-transparent sur les « objets qu'il a peints, & il en avertit. Ses quatrains, écrits *comme on* « *écrivait autrefois sur le marbre*, c'est-à-dire sans points ni virgules, « sont, & il en prévient lui-même, des *images*, des *simulacres*, c'est-à-dire des tableaux ou portraits. Ils représentent chacun un objet « principal, unique, revêtu des circonstances accessoires relatives au « temps, au lieu, à la manière. » (MOTRET, *Essai d'explication de deux quatrains de Nostradamus*, p. 11.)

3. *Cent.* VI, ad finem, *Legis Cantio contra ineptos criticos* (loc. cit.).

valles. En résumé, ses quatrains, au nombre de près de mille¹, forment une sorte de jeu de tarots en vers ou de kaléidoscope cabalistique, dont le miroitage fatigue, mais dont la singularité fascine, & dans les combinaisons multiples duquel un regard scrutateur finit par découvrir des myriades de tableaux empreints d'une magique grandeur.

Nostredame fut-il ou ne fut-il pas inspiré d'en haut; & s'il le fut, dans quelle mesure & de qui reçut-il le don prophétique? Sa manière & son style le rapprochent bien plus des oracles païens de l'Égypte, de la Grèce & de l'Italie, que de l'inspiration sobre & large des prophéties canoniques. Juif d'origine, médecin empirique, astrologue de profession, &, à ce triple titre, savant suspect², il a prudemment voilé, dans ses écrits, toute prédiction susceptible de déplaire à ses protecteurs & de nuire à sa fortune : il l'avoue sans détour en son Épître dédicatoire à Henry second :

« J'ay, dit-il, consacré mes nocturnes & prophétiques supputations, composées plustot d'un

1. Les Centuries, au nombre de dix, comprennent chacune cent quatrains (sauf la VII^e, qui est incomplète).

2. Nostredame, issu d'une famille juive de la tribu d'Issachar, convertie au christianisme, & l'un des hommes les plus instruits de son époque, avait d'abord exercé la médecine avec succès; mais la jalousie de ses confrères, leurs diatribes contre son système de médication, & enfin son goût pour l'étude des sciences occultes, le déterminèrent à quitter cette carrière. Ce fut alors qu'il s'adonna à l'astrologie judiciaire, dont la pratique, au XVI^e siècle, n'était pas sans danger pour ceux qui s'y livraient ostensiblement.

« naturel instinct, accompagné d'une fureur poë-
 « tique, que par règle de poésie; & la pluspart
 « composé & accordé à la calculation astrono-
 « mique, correspondant aux ans, moys & sepmaines
 « des régions & contrées, & de la pluspart des
 « villes & cités de toute l'Europe, de l'Afrique &
 « d'une partie de l'Asie, pour le changement (*c'est-à-dire : les révolutions politiques & religieuses*) des
 « régions qui s'approchent la pluspart de tous ces
 « climats... Et pour ce, Sire, que par ce discours
 « je mets presque confusement ces prédictions,
 « & quand ce pourra estre, & l'advenement d'icelles;
 « pour le denombrement du temps qui s'ensuit,
 « qu'il n'est nullement ou que bien peu conforme
 « au superieur : lequel, tant par voye astrono-
 « mique que par autres, mesmes des sacrées
 « escritures qui ne peuvent faillir nullement, que
 « si je voulois à un chacun quatrain mettre le
 « denombrement du temps, ce pourrois faire;
 « mais à tous ne seroit agreable, ni moins les
 « interpreter, iusques à ce, Sire, que Vostre Ma-
 « jesté m'aye octroyé ample puissance pour ce
 « faire, pour ne donner cause aux calomnieurs
 « de me mordre (§ 8-9, 72-73). »

Nostredame, dissimulant en partie ce qu'il affirme savoir de science certaine, non pas par impuissance de l'exprimer mieux, mais par l'effet d'une crainte mesquine pour sa propre sûreté, se pose moins en prophète qu'en astrologue. Ce n'est pas un homme, comme Isaïe, Daniel ou Jean,

rempli de l'esprit de Dieu & dégagé de toute considération de choses ou de personnes¹ : c'est un artiste en pronostics. La substance &, pour ainsi dire, la moelle de ses prédictions ne vient pas de lui : il l'a exhumée de vieux livres cabalistiques, de mauvaise odeur, perdus ou ignorés depuis nombre de siècles, & que, de peur de se compromettre, il a brûlés ensuite :

« Et combien, dit-il², que cette occulte philosophie (*l'astrologie judiciaire*) ne fût reprouvée, « je n'ay oncque voulu presenter leurs effrenées « persuasions, combien que plusieurs volumes qui « ont esté cachés pendant longs siècles me soyent « esté manifestés. Mais doutant de ce qui en adviendroit, j'en ay faict après la lecture présent à « Vulcain (*au feu*) qui, cependant qu'il les venoit « à devorer, la flamme leschant l'air rendoit une « clarté insolite, plus claire que naturelle flamme, « comme lumière de feu de clystre fulgurant (*de la foudre*), illuminant subtilement la maison, « comme si elle fust esté en subite conflagration. »

Quelle qu'ait pu être au fond l'orthodoxie chrétienne de Nostredame (dont plus d'un érudit a pris chaleureusement la défense)³, il est difficile de

1. « Magister, scimus quia verax es, et viam Dei in veritate doces, « & non est tibi cura de aliquo; non enim respicis personam hominum. » (MATTHÆUS, XXII, 16.) — Voilà le caractère et le signe du Prophète !

2. *Préface*, en forme d'Épître à César de Nostredame, § 29-30.

3. Ronsard, le prince des poètes français au XVI^e siècle, a célébré

méconnaître en cet endroit les signes extérieurs de la magie. Les deux quatrains cabalistiques (sans parler de plusieurs autres, & notamment du quatr. 42 de la Cent. 1), qui ouvrent la première Centurie par une incantation en règle, renouvelée des rites les plus célèbres du paganisme¹, ne sont pas de nature à infirmer ce soupçon. Or la magie combinée, comme il se voit ici, avec l'observation des astres, conduit-elle *naturellement* à une science mathématique de l'avenir? & si elle y conduit, à quelle limite l'art purement divinatoire s'arrête-t-il, & en quoi diffère-t-il de l'ancienne inspiration

Nostredame en des vers assez médiocres, même pour l'époque de la Renaissance. Il reproche à la France son dédain pour « *le prophète* : »

« Tu te mocques aussi des prophètes. que Dieu
 « Choisit en tes enfants & les fait au milieu
 « De ton sein apparôître, afin de te prédire
 « Ton malheur à venir; mais tu n'en fais que rire.
 « Ou soit que du grand Dieu l'immense éternité
 « Ait de Nostradamus l'enthousiasme excité,
 « Ou soit que le démon bon ou mauvais l'agite...
 « Comme un oracle antique, il a de mainte année
 « Prédit la plus grand part de nostre destinée. »

Joubert, le chevalier de Jant, Guynaud, le curé de Louvicamp, le docteur Bellaud, Bouys, Motret & la plupart des anciens commentateurs attribuent à une sage réserve les ambiguïtés & les réticences des Centuries. M. l'abbé Torné-Chavigny, auteur de : *l'Histoire prédite et jugée par Nostradamus* (Bordeaux, 1860-1862), va plus loin, & il n'hésite pas à mettre Michel de Nostredame au même rang que les prophètes canoniques.

1. On trouvera aux Scholies (Thème 1, § 2 & 3) la comparaison de ces deux quatrains avec le livre de Jamblique intitulé : *de Mysteriis Ægyptiorum*, & avec le traité : *De Dæmonibus*, de Psellus.

pythique? Nostredame, en un mot, s'il ne fut pas un charlatan, — l'ampleur de son génie & la sûreté inimaginable de son coup d'œil ne permettent guère de le croire, — fut-il un prophète... ou un sorcier?

Je m'arrête : car c'est une question étrangère à mon sujet, & dont je n'ai point à me faire juge en cet écrit.

PROLÉGOMÈNES.

VIE

DE MICHEL DE NOSTREDAME.

BRIEF DISCOVRS svr la vie de M. Michel de Nostredame, iadis Conseillier & Medecin ordinaire des Rois tres Chrestiens Henry II, dv nom, François II, & Charles IX¹.

MICHEL DE NOSTREDAME, le plus renommé & fameux qui ait été de longs siècles en la prédiction qui se tire de la connoissance & jugement des astres, naquit en la ville de Saint-Remy, en Provence, l'an de grâce 1503, un jeudi 14 décembre, environ les douze heures de midi. Son père fut Jacques de Nostredame, notaire du lieu; sa mère, Renée de Saint-Remy, dont les aïeux paternels & maternels furent personnages bien versés aux sciences Mathématiques & Médecine : comme Médecins qu'ils étoient, l'un de René de Jérusalem &

1. Ce discours est extrait d'un ouvrage fort rare, intitulé : *La premiere face dv Janus François*, par JEAN AIMES DE CHAVIGNY BEAVNOIS. A Lyon, par les heritiers de Pierre Rovssin. M.D.XCIV. avec privilege. On le trouve à la Bibliothèque de Paris, format in-4°, lettre Y, n° 4626. — J'en ai copié le titre textuellement; quant au discours même, j'en ai rectifié l'orthographe & rajeuni quelques mots, afin de le rendre plus intelligible. Ces légères modifications ne sauraient tirer à conséquence, puisque ce texte, n'appartenant point à Nostredame, ne donne pas matière à discussion.

de Sicile, comte de Provence; & l'autre de Jean, duc de Calabre, fils dudit roi René. Ce qui est pour clorre la bouche à d'aucuns envieux, quelque grands dictateurs qu'ils soient ès sciences, qui ont médité de son origine, mal informés de la vérité. D'où vient que notre auteur, en ses Commentaires, dit avoir reçu comme de main en main la connoissance des Mathématiques, de ses antiques progéniteurs; & en la Préface sur ses Centuries : « Que la « parole héréditaire de l'occulte prédiction sera « dans son estomac intercluse. »

Après le trépas de son bisaïeul maternel, qui lui avoit donné, comme en jouant, un premier goût des célestes sciences (ainsi que nous l'avons écrit ailleurs amplement), il fut envoyé en Avignon pour apprendre les lettres humaines. De là, il vauqua fort heureusement à la Philosophie & Théorie de Médecine, dans l'Université de Montpellier, jusques à ce que, à l'occasion d'une pestilence qui survint au pays, il prit sa route vers Narbonne, Toulouse, Bordeaux, auxquelles villes & cités donnant ses premiers coups d'essai, il tira pour la première fois fruit de ses labeurs, & lors il menoit l'an vingt-deux de son âge. Ayant séjourné quatre ans en ces quartiers, pratiquant la Médecine, il lui sembla bon de retourner à Montpellier, pour se reposer & passer au Doctorat : ce qu'il fit en peu de temps, non sans épreuve, louange & admiration de tout le Collège. Passant à Toulouse, il vint à Agen, ville sur la rivière de Garonne, où l'arrêta Jules-César Scaliger, personnage de signalée & rare érudition, ainsi que chacun sait, avec lequel il eut grande familiarité, qui toutefois se changea quelque temps après en forte rivalité & pique, ainsi qu'il advient souvent entre les Doctes & se peut colliger par leurs écrits. Là il prit pour femme une fort honorable Demoiselle, de laquelle il eut deux enfants mâle & femelle, lesquels décédés, se voyant seul & sans

compagnie, il prit le parti de se retirer définitivement en Provence, son pays natal. Arrivé à Marseille, il vint à Aix (sur la demande du) Parlement de Provence, où il fut trois années aux gages de la cité, du temps que la peste s'y éleva, en l'an du Christ 1546, si furieuse & cruelle, telle que l'a décrite le seigneur de Launay en son *Théâtre du Monde*, selon les vrais rapports qui lui en furent faits par notre auteur. De là, venant à Salon de Craux, ville distante d'Aix d'une petite journée & à moitié chemin d'Avignon & Marseille, il se maria en secondes noces. Ce fut là que, prévoyant les insignes mutations & changements qui adviendroient dans toute l'Europe, & même les sanglantes guerres civiles & les troubles pernicieux de ce Royaume Gaulois qui s'approchoient fatalement, plein d'un enthousiasme & comme ravi d'une fureur toute nouvelle, il se mit à écrire ses *Centuries* & autres *Présages*, commençant ainsi :

- « D'esprit divin l'âme presage atteinte,
- « Trouble, famine, peste, guerre courir :
- « Eaux, siccités, terre & mer de sang teinte,
- « Paix, tresve à naistre, Prelats, Princes mourir ! »

Il les garda longtemps sans les vouloir publier, estimant que la nouveauté de la matière ne failliroit lui susciter d'infinies détractations, calomnies & morsures plus que venimeuses, ainsi qu'il advint. A la fin, vaincu par le desir qu'il avoit d'être utile au public, il les mit en lumière ; & tout aussitôt leur bruit & renommée coururent par la bouche de nos compatriotes & des étrangers avec une grandissime admiration. Le très-puissant Henry II, roi de France, ému de ce bruit & grande renommée, l'envoya quérir pour venir en sa Cour l'an de grâce 1556, & ayant conféré avec lui de choses importantes, il le renvoya avec des présents. Quel-

ques années après, Charles IX, son fils, visitant ses provinces (ce qui eut lieu en 1564) & rangeant sous la douceur de la paix ses villes mutinées, il vint en Provence, & ne voulant faillir de visiter ce prophète & homme vraiment illustre, usant envers lui de libéralité royale, il l'honora du titre de Conseiller & de son Médecin ordinaire. Ce seroit chose trop prolixie si je voulois ici déduire par écrit ce qu'il a prédit tant en spécial que général; & il seroit superflu de dire combien de gens doctes, grands seigneurs & autres, arrivoient à lui de toutes parts & régions, comme à un oracle; & ce que saint Jérôme disoit de Tite-Live, je le puis affirmer de celui-ci, que ceux qui venoient en France ne cherchoient en icelle autre chose à voir. A ce voyage du susdit Roi Charles IX, il passoit soixante ans & devenant fort caduc & débile, à cause des maladies qui souvent l'affligeoient, notamment d'une arthritisme & goutte, il attendoit avec constance son an climatérique, auquel il décéda, savoir le 2 de juillet 1566, un peu avant le soleil levant, cette arthritisme étant passée en hydropisie, qui au bout de huit jours le suffoqua. Que le temps de son trépas lui fût notoire, même le jour, voire l'heure, je le puis témoigner en vérité : me souvenant très-bien que sur la fin de juin de ladite année, il avoit écrit de sa main aux Ephémérides de Jean Stadius, ces mots latins : *Hic propè mors est*, c'est-à-dire : Ici proche est ma mort. Et le jour devant qu'il fit échange de cette vie à l'autre, l'ayant assisté bien longuement, & sur le tard prenant congé de lui jusques au lendemain matin, il me dit ces paroles : « Vous ne « me verrez pas en vie au soleil levant. »

Sur son sépulcre fut inscrite & gravée une épitaphe, faite à l'imitation de ce grand Tite-Live (que ci-dessus avons touché), historiographe romain, & qui se voit aujourd'hui en l'église des Cordeliers de Salon, où le corps d'icelui fut enseveli & porté.

Cette épitaphe, telle qu'elle va être transcrite ci-après, ayant été gravée en latin, je la traduirai ainsi¹ :

D. M.

Clarissimi Ossa

MICHAELIS NOSTRADAMI,
unius omnium mortalium judicio digni,
cujus penè divino calamo totius Orbis,
ex Astrorum influxu, futuri eventus,
conscriberentur.

Vixit annos LXII. menses VI. dies XVII.

Obiit Sallone an. M.D.LXVI.

Quietem Posterì ne invidete. Anna Pontia Gemella

Conjugi opt. v. felicit.

Traduction :

« Ici reposent les os de l'illustre Michel de Nostredame, dont
« la plume presque divine fut seule, au sentiment de tous, jugée
« digne d'écrire, selon le cours des astres, tous les événements
« qui arriveront sur la terre. Il a vécu soixante-deux ans, six
« mois, dix-sept jours; il est trépassé à Sallon, l'an 1566 (le
« 2 juillet). O Postérité, ne trouble pas son repos! Anne Ponce
« Gemelle souhaite à son excellent Époux la véritable félicité. »

Il étoit de stature un peu moindre que la médiocre, de corps robuste, allègre & vigoureux. Il avoit le front grand & ouvert, le nez droit & égal, les yeux gris, le regard doux, mais en colère, comme flamboyant, le visage sévère & riant, de sorte qu'avec la sévérité se voyoit en lui conjointe une grande humanité; les joues vermeilles, voire jusques à l'extrême âge, la barbe longue & épaisse, la santé bonne & gaillarde (si nous exceptons la vieillesse) & tous les sens aigus & très-entiers.

1. Je transcris ici, comme étant plus correct que celui du *Janus Gallicus*, le texte de l'épitaphe de Nostredame, tel qu'il se trouve dans le *Benoist Rigaud* de 1568.

Quant à l'esprit, il l'avoit vif & bon, comprenant légèrement tout ce qu'il vouloit; le jugement subtil, la mémoire heureuse & admirable, de nature taciturne, pensant beaucoup & parlant peu; discourant très-bien en temps & lieu; au reste vigilant, prompt & soudain, irascible, mais patient au travail. Son dormir n'étoit que de quatre à cinq heures; il louoit & aimoit la liberté de langue, se montrait joyeux, facétieux, mordant en riant. Il approuvoit les Cérémonies de l'Eglise Romaine & tenoit la foi & religion Catholique, hors de laquelle il assuroit n'être point de salut; & il reprenoit grièvement ceux qui, retirés du sein d'icelle, se laissoient appâter & abreuver des douceurs & libertés des doctrines étrangères & damnables : affirmant que la fin leur en seroit mauvaise & pernicieuse. Je ne veux oublier de dire qu'il s'exerçoit volontiers en jeûnes, oraisons, aumônes, à la patience; qu'il abhorroit le vice & le châtoit sévèrement; voire il me souvient que, donnant aux pauvres, envers lesquels il étoit fort libéral & charitable, il avoit ordinairement en bouche ce mot tiré de l'Ecriture sainte : « *Faites-vous des amis avec les richesses d'iniquité.* »

De sa seconde femme, il a laissé six enfants, trois fils & trois filles. Le premier des mâles, nommé César, personnage d'un fort gaillard & gentil esprit, est celui auquel il a dédié ses Centuries premières... Entre autres enfantements de son esprit fécond, que je passe ici sous silence, il a écrit douze Centuries, composées brièvement par quatrains, que du mot grec il a intitulées *Prophéties*, & dont trois se trouvent imparfaites, la VII^e, la XI^e & la XII^e... Nous avons de lui d'autres Présages en prose, faits depuis l'an 1550 jusques à 67 qui, colligés par moi pour la plupart & rédigés en douze livres, sont dignes d'être recommandés à la postérité. Ceux-ci comprennent notre histoire d'environ cent ans,

& tous nos troubles, guerres & menées, depuis un bout jusques à l'autre. Ceux-là, savoir les Centuries, s'étendent en de beaucoup plus longs siècles.

Il avoit un frère nommé Jean Nostradamus, qui étoit Procureur au Parlement d'Aix & qui a composé l'histoire de la Provence & la vie des Poètes du même pays.

DISSERTATION

BIBLIOGRAPHIQUE

SUR LES ÉDITIONS LES PLUS CONNUES DES CENTURIES
DE NOSTRADAMUS ¹.

La première édition des Centuries de Nostradamus, & par conséquent la plus ancienne, est de 1555. Nous² l'avons cherchée dans toutes les bibliothèques publiques de Paris, & nous ne l'avons point trouvée. Il est même très-probable que nous l'aurions passée sous silence, si M. James, qui la possède, ne l'eût mise à notre disposition.

Ce volume, excessivement rare, est de format in-18; sur la première page, on lit le titre suivant : *Les Prophéties de M^e Michel Nostradamus. Lyon, chez Macé Bonhomme. MDLV.* Au verso du titre se trouve un curieux privilège, dont voici le texte :

Extraict des registres de la Seneschaucée de Lion.

« Sur ce que Macé Bonhomme, Imprimeur demeurant à Lyon, ha dict auoir recouuert certain liure, intitulé LES PROPHETIES DE MICHEL NOSTRADAMVS, qu'il feroit volentiers imprimer s'il nous plaisoit luy permettre ce requerant : & outre ce defenses estre faictes à tous imprimeurs & autres de ne l'imprimer,

1. Cette dissertation est extraite textuellement de l'ouvrage intitulé : *Nostradamus*, par EUGÈNE BARESTE, Paris, 1840.

2. M. Eugène Bareste.

« ou faire imprimer de deux ans. Et apres que le dict
 « liure ha esté par nous veu en aucuns poincts d'iceluy
 « & que le dict Macé Bonhomme ha affermé en tout ice-
 « lui liure n'auoir aucune chose concernant la foy pro-
 « hibée. Auons, ouy sur ce le Procureur du Roy, permis,
 « & permettons au dict Macé Bonhomme de pouuoir im-
 « primer & faire imprimer le dict liure. Et si auons
 « faict defences de par le Roy à tous imprimeurs d'i-
 « cellui n'imprimer dens deux ans à conter du iour &
 « date de la presente à peine de confiscation des dicts
 « liures : & d'amende arbitraire.

» Faict à Lyon par nous Hugues du Puis, seigneur
 « de la Mothe, Conseillier du Roy, & Lieutenant parti-
 « culier en la Senechaucée de Lyon : le dernier iour
 « d'April, l'an mil cinq cents cinquante cinq. »

Ce volume contient : 1^o la Préface de Michel Nostradamus à ses prophéties; 2^o l'Épître à César, datée du 1^{er} mars 1555; & 3^o les trois premières Centuries complètes & cinquante-trois quatrains de la quatrième. Sur la dernière page du volume, on lit : « Ce present livre a été achevé d'imprimer le
 « III^e jour de may MDLV... »

La Bibliothèque Royale possède une très-ancienne édition des Centuries de Nostradamus. On prétend qu'elle est de 1558; mais nous ne le pensons pas, car elle a été probablement faite l'année même de la mort de l'auteur, c'est-à-dire en 1566. Quoi qu'il en soit, ce petit livre très-bien conservé est un bijou bibliographique. Il porte le titre suivant : *Propheties de M. Michel Nostradamus, dont il y en a trois cens qui n'ont encores iamais esté imprimées. A Lyon, chez PIERRE RIGAUD, rue Mercière, au coin de rue Ferrandière. Avec permission.* — Il nous a été impossible de découvrir la permission mentionnée dans le titre.

Ce volume, de format in-16, est divisé en deux parties. La première contient l'Épître à César & sept Centuries. La seconde renferme la lettre à

Henri II & les Centuries VIII, IX & X. Cette ancienne édition est portée sur le catalogue de la Bibliothèque royale à l'Y, n° 4621. — Avant la Révolution française, elle appartenait aux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur.

Les bibliographes parlent d'une autre édition de 1568, faite par Benoist Rigaud; mais nous ne pouvons rien dire de positif à cet égard, car nous ne la connaissons point : elle ne se trouve dans aucune bibliothèque (publique) de Paris¹.

En 1589, Pierre Menier publia, sous ce titre, une nouvelle édition des Centuries : *Les Prophéties de M. Michel Nostradamus : dont il y en a trois cens qui n'ont encore été imprimées, lesquelles sont en ceste présente édition. Revues & additionnées par l'auteur pour l'an mil cinq cens soixante & un, de trente-neuf articles à la dernière Centurie.* — Paris, par PIERRE MENIER, demeurant à la rue d'Arras, près la porte Saint-Victor. 1589. Ce titre, imité de celui de l'édition prétendue de 1558, est loin d'être exact. Toutes les nouvelles Centuries annoncées par l'éditeur sont autant de mensonges; car ce volume est encore moins complet que les autres. Il contient l'Épître à César, les Centuries I, II, III, IV & V complètes, la VI^e jusqu'au 71^e quatrain, la VII^e, des quatrains numérotés depuis le chiffre 72 jusqu'au 83, & la VIII^e, six quatrains. La vignette du titre, représentant un astrologue consultant une sphère, se trouve reproduite à la fin du volume.

En 1603, un nommé Sylvestre Moreau publia une brochure portant le titre suivant : *Nouvelles Propheties de M. Michel Nostradamus, qui n'ont jamais été veuës, ny imprimées qu'en cette présente année. Dédié au Roy.* Paris, SYLVESTRE MOREAU,

1. L'auteur en connaît, à Paris, deux exemplaires, dont un lui appartient & sera décrit dans la notice ci-après.

avec permission. Cette brochure, de cinquante-neuf pages, ne renferme que l'Épître à Henri II & les Centuries VIII, IX & X qui ne sont pas *ndouvelles*, puisqu'elles parurent dans l'édition de 1558. — Ce M. Sylvestre Moreau ne s'en est pas tenu là : en 1650, il fit une autre édition de cette brochure, que nous avons trouvée à la Bibliothèque royale, à l'Y, n° 4625. Dans cette dernière édition, on a fait disparaître l'Épître à Henri II.

En 1605 parut, sans nom de lieu ni d'imprimeur, une excellente édition des Centuries de Nostradamus. Elle contient un supplément intitulé : *Prédications admirables pour les ans courans en ce siècle. Recueillies des Mémoires de feu M. Michel Nostradamus, vivant médecin du roy Charles IX, & l'un des plus excellens astronomes qui furent jamais. Présentées au très-grand invincible & très-clément prince Henri III, vivant roy de France & de Navarre. Par VINCENT SEUE DE BEUCAIRE en Languedoc, dès le 19 mars 1605, au chasteau de Chantilly, maison de monseigneur le connestable de Montmorency.* Ces prédictions sont précédées d'une épître au roi Henri IV, signée SEVE. Cette édition de 1605, & celle de Troyes; Pierre Chevillot, sont les plus complètes & les plus authentiques (Bibliothèque royale, lettre Y, 4622; bibliothèque Sainte-Geneviève, lettre V, 695-3).

L'édition faite à Troyes par Pierre Chevillot, en 1629, nous est inconnue, suivant un auteur. Peut-être s'est-il trompé & a-t-il fixé arbitrairement cette date. Nous avons eu plusieurs exemplaires de l'édition de Pierre Chevillot, *l'imprimeur ordinaire du roi*. Ils sont à la suite d'un autre livre intitulé : *RECUEIL DES PROPHÉTIES tant anciennes que modernes, contenant... &c.* Il nous semble que l'imprimeur s'est servi, pour les deux ouvrages, du même caractère & du même papier. Le premier ouvrage porte la date de 1611; nous pensons que le second est de

la même année. Cette édition contient le supplément donné par Vincent Seve de Beaucaire (Bibliothèque royale, Y, 4623, exemplaire portant, écrite à la main, la date de 1629)...

En 1649, on publia une contrefaçon des prophéties de Nostradamus, sous la date de Lyon, 1568. Bellaud, en parlant de l'édition faite à Lyon par Benoist Rigaud en 1568, dit : « Elle doit être distinguée d'une contrefaçon qui, quoique datée de Lyon, 1568, a été imprimée à Paris, en 1649, & dans laquelle il a été inséré deux faux quatrains, qui sont les 43^e & 44^e de la VII^e Centurie, laquelle, au moyen de cette addition, se trouve avoir quarante-quatre quatrains au lieu de quarante-deux ¹. Cette édition fut tellement répandue par les ennemis du cardinal Mazarin, qui composèrent ces deux quatrains, qu'elle est encore assez commune. » — Elle est à la Bibliothèque royale sous le n^o 4621, lettre Y; & à celle de Sainte-Geneviève, lettre V, n^o 695-2. — A ce sujet, M. James a écrit la note suivante, que nous avons trouvée dans l'exemplaire qu'il possède : « Les faussaires se sont servis de l'édition de 1605, & même d'un exemplaire où la lettre *s* du mot *vulgus*, dans le quatrain *Contra ineptos criticos* (Cent. VI, *ad fin.*),

1. Voici les deux quatrains faussement attribués à Nostredame :

« Quant Innocent^a tiendra le lieu de Pierre,
 « Le Nizaram^b cicilien^c se verra
 « En grands honneurs, mais après il cherra
 « Dans le bourbier d'une civile guerre.

« Latin en mars, Sénateurs en crédit,
 « Par une nuit Gaule sera troublée.
 « Du grand Croesus l'horoscope prédit,
 « Par Saturnus, sa puissance exillée. »

a. Sous le pontificat d'Innocent X.

b. Anagramme de Mazarin.

c. Natif de Piscina, dans l'Abruzze (royaume des Deux-Siciles).

n'était pas venue à l'impression. Ils ont lu & imprimé *prophanum vulgu*, au lieu de *prophanum vulgus*. Ils ont aussi laissé subsister une erreur dans le même quatrain, en ne substituant pas un *m* à un *n* dans le mot *maturè* : il fallait *maturè* (& non *naturè*), comme dans les autres éditions. — Les contrefacteurs, copiant servilement l'édition de 1605, oublièrent qu'ils donnaient à la leur la date de 1568 : car ils y ont mis aussi les *Prédictions* recueillies par Vincent Seve, *présentées à Henri IV dès le 19 mars 1605* & publiées pour la première fois en cette année. — Bellaud n'est pas le premier qui ait signalé comme fausse cette édition. Le curé ou l'anonyme de Louvicamp avait parlé assez plaisamment de l'introduction frauduleuse des deux *quatrains adultérins* contre Mazarin, dans la VII^e Centurie de cette édition de *fausse date*. Et avant Jean Le Roux, l'auteur ¹ de l'*Eclaircissement des véritables quatrains de Nostradamus* avait dénoncé au public la fraude de *ces esprits de loisirs & de malice, qui vouloient dire qu'Innocent X estant pape, le Nizaram sicilien, qui est Mazarin, au rebours des lettres, pertroit dans une guerre civile, & présager la ruine du même cardinal, lorsque Paris seroit en guerre, &c. Ce que nous voyons être faux par la bonté de Dieu*. C'est l'auteur de l'*Eclaircissement* qui ajoute que cette contrefaçon fut faite en 1649. »

Pierre Leffen, de Leyde, donna, en 1650, une édition des Centuries que nous croyons être la plus belle; mais il faut regretter qu'on n'y ait pas mis les *Épîtres* à César & à Henri II (Bibliothèque royale, Y, 4624; bibliothèque Sainte-Geneviève, V, 695).

Les amateurs recherchent particulièrement l'é-

1. Etienne Joubert, médecin d'Amiens (en 1656).

dition qui porte le titre suivant : *Les vraies Centuries & Prophéties de M. Michel Nostradamus. Où se voit représenté tout ce qui s'est passé, tant en France, Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre, qu'autres parties du monde. Reveües & corrigées suivant les premières éditions imprimées à Avignon en l'an 1556, & à Lyon en l'an 1558, & autres. Avec la vie de l'auteur. A Amsterdam. Chez Jean Jansson à Waesberge & la veuve de feu Elisée Weyerstraet l'an 1668.* — Cette édition est ornée d'un titre gravé, sur lequel on remarque la décapitation de Charles I^{er}, roi d'Angleterre, en 1649 & l'incendie de Londres, en 1668, & d'un portrait du prophète assis dans un fauteuil. Elle fait partie de la collection des Elzévir & c'est pour cela qu'elle est recherchée des amateurs. Elle est plus complète que celle de Pierre Leffen; mais l'exécution typographique en est moins belle; on a eu le tort grave de ne pas y mettre l'Épître à César. Elle est fort rare & se vend très-cher. Elle ne se trouve pas dans nos bibliothèques publiques; mais, grâce à la collection de M. James, nous l'avons eue à notre disposition.

Nous avons vu, dans cette même collection, un exemplaire d'une édition des *Prophéties* (Lyon, Pierre Rigaud, 1566). *Dont il y en a trois cents qui n'ont jamais été imprimées. Ajoutées de nouveau par l'auteur. Imprimées par les soins du frère Jean Vallier du couvent de Salon des Mineurs Conventuels de Saint-François.* Cette édition paraît n'avoir été faite que dans le siècle suivant; alors elle porterait faussement la date de 1566. — Il est probable que, Pierre Rigaud ayant donné plusieurs éditions des *Prophéties*, l'exemplaire que nous avons sous les yeux appartient à une contrefaçon faite dans le xvii^e siècle, sur une édition préparée par le frère Jean Vallier & publiée par Pierre Rigaud, en 1566, peu de temps après la mort de Nostradamus. L'édition vraiment donnée par Pierre Rigaud, & que nous avons men-

tionnée ci-dessus, est in-32; celle dont nous parlons maintenant, & qui paraît être la contrefaçon d'une édition authentique, est in-18. Nous connaissons une autre édition donnée par le frère Pierre Vallier & Rigaud, de format in-18, mais sans date.

Voici l'indication de plusieurs autres éditions des *Prophéties de Nostradamus*, que nous connaissons :

Année 1643, Marseille, Claude Garcin.

Année 1650, Paris, Sylvestre Moreau.

Année 1667, Amsterdam, Daniel Winkeermans (Bibliothèque royale, Y, 4626, A. B. Exemplaire tiré de la maison des Jésuites de Paris).

Année 1668, Paris, Jean Ribou (Bibliothèque royale, Y, 4625. Exemplaire provenant du couvent des Augustins de Paris).

Année 1669, Paris, Pierre Promée.

Année 1689¹, Rouen, J.-B. Besongne.

Année 1697, Lyon, Jean Viret.

Année 1698, Lyon, sans nom d'éditeur (l'abbé Dartigny a possédé un exemplaire de cette édition).

Année 1792, Riom & Clermont, Landriot, Beauvert & Rousset (édition faite d'après un exemplaire trouvé dans la bibliothèque du célèbre Pascal).

Année 1792, Anvers.

Année 1816, Paris, Lesné.

Année 1839, Avignon.

Nous citerons encore d'autres éditions sans date, telles que celle faite à Lyon par Jean Poyet, celle de Lyon sans nom d'imprimeur & celle de la même ville par Hugueton, celle de Troyes par

1. L'auteur en a un exemplaire d'une édition imprimée en 1689, à Cologne, par Jean Volcker, & qui n'est pas mentionnée ici.

Pierre du Ruau, celle de Rouen par Valentin, & celle de Lyon par Antoine Besson¹.

1. M. Torné-Chavigny, dans son *Histoire prédite et jugée par Nostradamus* (tome II, p. 34, col. 1), signale une édition apocryphe, sans date & sans nom d'éditeur, imprimée à Salon, chez l'imprimeur de *Nostradamus* (sic). Cette édition contient douze quatrains qui ne se trouvent nulle autre part. M. Torné-Chavigny constate que ces quatrains ont dû être intercalés dans un tirage supplémentaire, qui aurait été fait, vers 1802, sur l'édition que Jacques Garrigan, imprimeur-libraire à Avignon, avait publiée en 1791, sous le titre de : *Les Prophéties de M. Michel Nostradamus*.

Voici ces douze quatrains, tels que M. Torné-Chavigny les donne à la page 13, col. 1, du même volume :

- « Les habitants des deux bords de la Seine,
- « Dans la saison que meurit le raisin,
- « Seront occis jugulez par centaine,
- « Et le voisin craindra pour son voisin. VIII. 79.

- « Quel advenir! quel fascheux temps approche!
- « Les morts seront troublez dans les tombeaux:
- « Frère, german, l'ami, le proche au proche,
- « Pour rouge & blanc causera bien des maux. X. 96.

- « Dans siècle ou deux se verra chose estrange, •
- « Rixe intestine & trosne mis à bas,
- « Roy trucidé plus digne de louange,
- « Que d'expirer soubz large coustelas. IX. 13.

- « Dans maint citez maint échaffauds dressez,
- « Seront rougis du sang de noble & prestre,
- « Nones & clercz à mourir empressez,
- « Tous trucidéz à l'envi voudront estre. VI. 93.

- « Grand pugne & clade entre le coq & l'aigle,
- « En terre belge & non loin de Flurus;
- « Le cent pour cent rendra l'orge & le seigle,
- « Par sang versé des vainqueurs & vaincus. VIII. 75.

- « D'Arcole & de Lodi en pays Italique,
- « Au temps futur les coqs l'aigle repouleront,
- « Tedesq, Hongrois, Lombards, armée germanique,
- « Devant Gaulois vainqueurs bagages plieront. IX. 16.

- « Francque exercite à travers le Teyrol,
- « Doit surmonter vaillamment mille obstacles,
- « Le coq de l'aigle imitera le vol,
- « Mais plus vaillant fera plus grands miracles. X. 49.

- « Le more blanc d'Autrich, de Germanie,
 « Fera trembler les renommés souldards,
 « Valeur gauloise & martial génie,
 « Ebranlera le trosne des Césars. x. 8.
- « Pugne sanglant à l'entour de Plaisance,
 « Entre Gaulois & venus d'Arkangel,
 « L'ours de Russie au gentil coq de France,
 « Donra la chasse & prendra le drapel. viii. 68.
- « Pugne meurtrier aux champs de Ligurie,
 « Gaule perdra le chef de ses guerriers,
 « Rester victoire à l'ours de Sibérie,
 « Mais sang des siens rougira ses lauriers. ix. 35.
- « Guerrier fameux de loingtaine contrade,
 « Subit retourne au grand heur des Gallois;
 « Les gouvernants tost decheoir de haut grade,
 « Et partisans réduicts estre aux abbois. viii. 82.
- « Le noir qu'aura de tous les saints le nom,
 « Conquëtera l'isle Saint Dominique;
 « Le blanc qu'accourt au bruit de son renom,
 « Le sousmettra à la grand République. » v. 77.

NOTICE

SUR LES TEXTES-TYPES.

I.

ÉDITION PRINCEPS DE PIERRE RIGAUD,
LYON, 1558-1666.

La Bibliothèque de Paris possède (*lettre Y*, n° 4621) un exemplaire de l'édition princeps complète des Centuries, imprimée à Lyon, par Pierre Rigaud¹. Le format est in-16. Le volume se divise en deux sections, ayant chacune un titre distinct. Le millésime de l'impression ne s'y trouve pas. On lit seulement, sur le premier feuillet, cette mention manuscrite :

« *Ex lib. mand. B. M. Albo Mant. ord.*
« *S. Benedicti cong. S. Maur.* 1555
Et 1558

Malgré cette note, la critique moderne doit assigner à l'édition de Pierre Rigaud une date un peu plus rapprochée. Il est vraisemblable que la première section de l'exemplaire conservé à la Bibliothèque de Paris, avec titre & dédicace à

1. Macé-Bonhomme, imprimeur à Lyon, avait publié, dès 1555, les trois premières Centuries & cinquante-trois quatrains de la quatrième, avec l'Épître de Michel de Nostredame à son fils César. M. E. Baresté a eu en main cette édition originale. (Voir plus haut : *Dissertation bibliographique.*)

César de Nostredame, remonte à 1558; & que la deuxième section, avec titre séparé & dédicace à Henry second, a été imprimée en 1566, aussitôt après la mort de Michel de Nostredame. Le volume de la Bibliothèque de Paris semble en effet formé de deux fascicules distincts, imprimés séparément chez Pierre Rigaud à deux époques différentes, & qui auraient été réunis plus tard sous une même reliure. Dans toute hypothèse, Pierre Rigaud est le premier qui ait publié, vers 1566, les Centuries VIII, IX & X, avec l'Épître dédicatoire à Henry second; & son édition est visiblement antérieure à celle de Benoist Rigaud, qui porte le millésime authentique de 1568.

La première section a pour titre : *Les Propheties de M. Michel Nostradamvs. * * Dont il y en a trois cens qui n'ont encores iamais esté imprimees. Adious-tees de nouueau par ledict autheur.* Suit une vignette grossièrement gravée, formant un parallélogramme long & représentant, à droite, une main sortant d'un nuage & tenant une sphère; à gauche, une autre main sortant d'un autre nuage & tenant un compas avec lequel elle mesure la sphère. Au-dessus de la main qui tient le compas, on voit le soleil & deux étoiles; & au-dessus de la main qui tient la sphère, trois étoiles & le croissant. Au-dessous de la vignette, on lit : *A Lyon, chez Pierre Rigaud, ruë Merciere, au coing de ruë Ferrandiere. avec permission.* — La permission mentionnée au titre ne se trouve pas dans le livre. Cette première section contient : 1° la *Preface de M. Michel Nostradamvs à ses Propheties. Ad Cæsarem Nostradamum filium*; 2° les sept premières Centuries, dont la VII^e, incomplète, s'arrête au quatrain 42 inclusivement.

La deuxième section a pour titre : *Les Prophe-ties de M. Michel Nostradamus. * * Centuries VIII, IX, X, qui n'ont encores iamais esté imprimees.* Suit une vignette grossièrement gravée (comme la pre-

mière), formant un parallélogramme un peu allongé & représentant, au centre, la boule du monde, sur laquelle se tient debout un astrologue (Nostredame, sans doute), ayant dans sa main droite une sphère, & dans sa main gauche un livre ouvert. Au fond, sur le deuxième plan, on découvre la mer, quelques navires & des montagnes, au-dessus desquelles le soleil se lève à droite, tandis que la lune dans son plein & plusieurs étoiles se montrent à gauche. Au-dessous de la vignette, on lit : *A Lyon, chez Pierre Rigaud, rue Merciere, au coing de rue Ferrandiere.* — Cette deuxième section contient : 1° l'Épître *A l'Invictissime, Tres-puissant & Tres-Chrestien Henry Roy de France second*; 2° les Centuries VIII, IX & X complètes.

Le texte-type de cette précieuse édition formera le corps de mon ouvrage. Je le reproduirai intégralement, avec ses incorrections typographiques, sans en modifier la ponctuation ni l'orthographe, sans y ajouter ni en retrancher un seul mot.

II.

ÉDITION ORIGINALE DE BENOIST RIGAUD,
LYON, 1568.

Je possède un exemplaire de l'édition originale imprimée à Lyon, en 1568, par Benoist Rigaud. Le format est in-16. Elle a pour titre : *Les Propheties de M. Michel Nostradamus, Dont il y en a trois cens qui n'ont encore jamais été imprimées. Ajoûtées de nouveau par ledit Auteur.* Suit une vignette allégorique, finement gravée, de forme ovale, représen-

tant, dans un médaillon incrusté de deux têtes d'anges, le HAUT JUSTICIER, avec la couronne en tête, l'épée dans le fourreau au côté, un arbre desséché (le sien) à la main droite, un martinet à la main gauche; la jambe droite paraît déjetée; la planète Jupiter (emblème, soit de la domination à lui réservée, soit de sa nativité) est en haut à sa gauche; les signes des Poissons & du Sagittaire (emblèmes de la mer & de la terre) sont à ses pieds; le médaillon est entouré de cet exergue : JVPITER ÆTEREA SVMMA DOMINATOR IN ARCE¹. Au-dessous de la vignette, on lit : *A Lyon, par Benoist Rigaud. Avec permission. 1568.* — La permission ne se trouve pas dans le livre. Il contient : 1° la *Preface de M. Michel Nostradamus a ses Propheties. Ad Cæsarem Nostradamum Filium*; 2° l'építaphe latine du tombeau de Nostredame, avec la traduction française au-dessous; 3° les sept premières Centuries, dont la VII^e, incomplète, s'arrête (comme dans l'édition princeps de Pierre Rigaud) au quatrain 42 inclusivement; 4° l'Építre *A l'Invictissime Tres-puissant & Tres-Chrétien Henry Roy de France II*²; 5° les Centuries VIII, IX & X complètes.

Le texte-type de Benoist Rigaud, quoique copié presque littéralement sur celui de Pierre Rigaud, offre, en beaucoup d'endroits, des variantes considérables, que je signalerai en leur lieu, & qui dénotent un essai de rectification, — très-imparfait lui-même, — entrepris, sans doute, après la mort de Nostredame, sur les manuscrits laissés par l'auteur.

1. Traduction : Jupiter dominant dans la haute citadelle du ciel.

2. L'édition princeps de Pierre Rigaud (antérieure de deux ans à celle de Benoist Rigaud, pour la deuxième section imprimée en 1566) porte : « *Henry Roy de France second* (du latin *secundus*, secourable), » au lieu de : *Henry Roy de France II*; ce qui est une variante très-importante, comme il se verra en son lieu.

III.

PRINCIPAUX COMMENTATEURS,

DE 1594 A 1864.

Les éditions postérieures à Pierre & à Benoist Rigaud (sans en excepter celle parue en M.DCV, sans nom de lieu ni d'imprimeur, & contenant, imprimé pour la première fois, le supplément recueilli par Vincent Sève de Beaucaire)¹, ne s'étant pas inspirées de la pensée du maître, manquent d'autorité; & il serait oiseux d'en comparer entre elles les variantes innombrables, qui n'ont & ne sauraient avoir d'autre origine que l'ignorance, l'inattention ou la duplicité des rééditeurs. Je m'en tiendrai donc sur ce sujet à la *Notice Bibliographique* imprimée en tête de ce volume & composée en 1840 par M. Eugène Barreste. Il serait d'ailleurs impossible de dresser un catalogue complet de toutes les éditions qui ont été faites des Centuries. M. F. Buget, bibliographe distingué, déclare, dans un savant article inséré au *Bulletin du Bibliophile* de la librairie Techener², qu'il en connaît plus de cinquante.

1. Cette édition, assez commune, est cataloguée à la Bibliothèque de Paris, lettre Y, n° 4622, A. Le format est in-12. Elle a pour titre : *Les Propheties de M. Michel Nostradamvs. Reueuës et corrigées sur la coppie imprimée à Lyon par Benoist Rigaud, 1568.* Suit une vignette grossièrement gravée, formant un parallélogramme long & représentant un personnage (Nostredame, peut-être) debout & appuyant la main gauche sur un livre fermé. Au-dessous de la vignette, on lit seulement le millésime *M. DCV.* — Le supplément, précédé d'une Epître dédicatoire au roi Henri IV, signée SEVE, comprend cinquante-huit sixains, dont le fond peut appartenir à Nostredame, mais dont le style & la forme sont loin de rappeler la manière concise & nerveuse de cet auteur.

2. Janvier 1860, *Etude sur Nostradamus*, 1^{er} art.

Il me reste à mentionner les principaux commentateurs anciens ou modernes, auteurs de traités dans lesquels j'ai reconnu, soit une méthode ingénieuse d'interprétation générale, soit des explications plausibles sur des points particuliers.

Je mets au premier rang un excellent traité de Jean de Roux¹, curé de Louvicamp, intitulé : *La Clef de Nostradamus* (un vol. in-12, Paris, 1710). L'auteur avait étudié à fond la manière & le style de Nostredame, & il est le premier qui ait posé (antérieurement à la Révolution française, &, par conséquent, à une époque où il était encore bien difficile d'entrevoir le plan de l'oracle) les bases d'une méthode savante d'interprétation, dont tous les commentateurs s'inspireront avec fruit.

Il a paru en 1806 un opuscule de soixante-cinq pages, intitulé : *Essai d'explication de deux quatrains de Nostradamus*, par Motret (un vol. in-8°, Nevers, 1806). L'auteur, ancien promoteur de l'archevêché de Paris, n'interprète que deux quatrains (le quat. 18 de la Cent. IX & le quat. 44 de la Cent. III); mais il les interprète *ex professo* & d'une manière tellement magistrale, que jamais il ne sera surpassé.

Le docteur Bellaud, de la faculté de médecine de Montpellier, a publié aussi en 1806 un petit ouvrage intitulé : *Napoléon, premier Empereur des Français, prédit par Nostradamus* (un vol. in-12, dédié au prince Cambacérès, archichancelier de l'Empire, Paris, 1806). Les recherches historiques de l'auteur sur la concordance de plusieurs quatrains avec le supplice de Louis XVI, le règne de la Terreur & l'avènement du premier Empire, rendent son travail précieux; & il le serait davantage si le docteur Bellaud, soit par défaut de vue, soit par excès de

1. Je possède un exemplaire paraphé aux initiales de l'auteur, & probablement de sa main, duquel il appert qu'il se nommait *Roux*, ou de *Roux*, mais non pas *Leroux*.

zèle, n'y eût intempestivement introduit une apothéose de Napoléon I^{er} & de Joséphine, contre laquelle une observation plus attentive des textes devait le mettre en garde & que les faits subséquents n'ont pas justifiée. Malgré ce défaut regrettable, l'ouvrage de Bellaud est bon à connaître, notamment pour l'étude de la période révolutionnaire comprise de 1789 à 1804.

Les années 1860 à 1862 ont vu se succéder coup sur coup une série de forts volumes dus à la plume infatigable de M. Torné-Chavigny, curé de La Clotte (Charente-Inférieure). Ils sont intitulés : *L'histoire prédite & jugée par Nostradamus* (3 vol. grand in-4°, Bordeaux, 1860, 61, 62). L'auteur y déploie une érudition profonde & applique, souvent avec justesse, parfois avec une témérité inouïe, à l'histoire des temps modernes, la méthode savante tracée dès 1710 par le curé de Louvicamp dans sa *Clef de Nostradamus*. Je m'abstiens de me prononcer sur le mérite de ces publications, auxquelles j'ai trop emprunté moi-même pour avoir le droit de me montrer sévère; mais qui, à côté de beautés de premier ordre, me paraissent entachées de grandes disparates & d'inqualifiables énormités. Peut-être les défauts de M. Torné-Chavigny tiennent-ils au point de vue auquel il se place : point de vue tout à fait excentrique & qui ne lui laisse pas, — selon moi, — une liberté d'esprit suffisante pour régler son inspiration & pour saisir, dans un jour parfait, les diverses parties de l'œuvre colossale qu'il n'a pas craint d'assumer ¹.

Je citerai encore sommairement, en suivant l'ordre des dates :

Jean Aimé de Chavigny, contemporain & dis-

1. M. Torné-Chavigny se croit prophète & surnaturellement inspiré du Saint-Esprit pour comprendre *entièrement*, & pour expliquer *dans un sens absolu* les Centuries de Nostredame.

ciple de Nostredame, docteur en droit & en théologie, maire, en 1548, de la ville de Beaune, auteur de : *La première face du Janus François*, dédiée à Henri IV (1 vol. in-4°, Lyon, 1594).

Etienne Joubert, médecin d'Amiens, auteur d'un : *Éclaircissement des veritables Quatrains de Maistre Michel Nostradamus, Docteur & Professeur en Médecine, &c...* (petit in-12 avec portrait, publié en 1656, sans nom de lieu ni d'auteur).

Le chevalier de Jant, antiquaire & conservateur du cabinet des médailles de Monsieur, frère de Louis XIV, auteur de : *Prédictions tirées des Centuries de Nostradamus*, dédiées à Louis XIV & imprimées en 1673¹.

Guynaud, écuyer & gouverneur des pages de la chambre du roi, auteur de : *La Concordance des Prophéties de Nostradamus avec l'histoire*, dédiée à Louis XIV (1 vol. in-12, Paris, 1709).

L'auteur anonyme de : *La Vie & le Testament de Michel Nostradamus* (1 vol. in-12, Paris, 1789).

Théodore Bouys, ancien professeur de mathématiques, auteur de : *Nouvelles considérations sur les Oracles, les Sibylles, &c... & principalement sur Nostradamus* (1 vol. in-8°, Paris, 1806).

Eugène Bareste, homme de lettres, auteur d'une réédition de : *Nostradamus* (1 vol. in-8°, Paris, 1840).

F. Buget, bibliographe, auteur d'une : *Etude sur Nostradamus*, publiée dans le *Bulletin du Bibliophile* de la librairie Techener (Paris, 1860-1863).

1. Cet opuscule, devenu très-rare, est catalogué à la Bibliothèque de Paris, Lb³⁷ 3638. Le format est in-18. Le titre porte le millésime M.DC.LXXIII, sans nom de lieu ni d'imprimeur.

PREMIÈRE PARTIE.

SCHOLIE

DES PRINCIPAUX QUATRAINS.

EXORDE DES CENTURIES.

THÈME I.

M A G I E.

I.

IMPRECATIONS

CONTRE LES CRITIQUES INEPTES.

Centurie VI, § 100.

LEGIS CANTIO CONTRA INEPTOS CRITICOS :

« Qui legent hosce versus maturè censunto,
« Profanum vulgus & inscium ne attrectato,
« Omnesque Astrologi, Blenni, Barbari procul sunt :
« Qui aliter facit, is ritè sacer esto. »

Traduction.

INCANTATION DE L'ARRÊT FULMINÉ PAR NOSTREDAME
CONTRE LES CRITIQUES INEPTES :

Que ceux qui liront ces vers y réfléchissent mûrement !
Que le vulgaire profane & ignorant n'en approche pas !
Arrière tous les astrologues, les sots, les barbares¹ !
Que celui qui agit autrement soit maudit selon les rites² !

1. C'est-à-dire : arrière les charlatans & les sots qui se flatteraient d'obtenir, par l'astrologie judiciaire, un ordre de phénomènes transcendants qui n'appartiennent qu'à la magie !

2. C'est-à-dire : selon les rites magiques.

II.

FORMULAIRE MAGIQUE

RENOUVELÉ DE JAMBLIQUE ¹.

Centurie I, § 1 :

« Estant assis de nuit secret estude,
 « Seul, reposé sur la sele ² d'airain,
 « Flambe exigue sortant de solitude
 « Fait prospérer ³ qui ⁴ n'est à croire vain. »

Scholie :

Étant retiré de nuit, afin de me livrer à l'étude des sciences occultes (*secret estude*), seul dans mon cabinet, assis sur le trépied d'airain ⁵, une flamme mystérieuse qui jaillit dans ma solitude m'illumine & fait réussir (*fait prospérer*) l'évocation magique, au succès de laquelle je n'ai pas cru en vain.

1. IAMBLICHUS, de *Mysteriis Ægyptiorum*.

2. Roman : *sele* (avec un seul *l*), espèce de siège à trois pieds.

3. Latin : *prosperare* : réussir, réaliser une expérience.

4. Ellipse : *qui*, pour : ce qui.

5. Allusion au trépied sacré, du haut duquel la pythie rendait ses oracles.

III.

ÉVOCATION MAGIQUE PAR L'EAU

SELON LE RITE PAÏEN DE BRANCHUS¹.*Centurie I, § 2²:*

« La verge³ en main mise au milieu de BRANCHES,
 « De l'Onde il mouille & le limbe⁴ & le pied :
 « Un peur & voix fremissent par⁵ les manches :
 « Splendeur divine. Le Divin près s'assied. »

Construction :

Au moment où je mets le rameau (*la verge*)⁶ que je tiens à la main entre les branches du trépied de BRANCHUS, mon génie familier (IL)⁷ mouille dans l'eau (*de l'onde*) le bas de sa robe (*le limbe*) & ses pieds. A sa voix; un frisson convulsif remue mon bras (*une peur fremit par les manches*). La lumière fatidique luit (*splendeur divine*). L'envoyé divin (*le Divin*) s'assied auprès de moi.

1. Branchus, selon la tradition grecque, était un jeune homme de Milet qui plut à Apollon & en obtint, de son vivant & après sa mort, le don de prophétie. Il avait, aux portes de Milet, un temple & des prêtres nombreux, consacrés à Apollon Didyméen.

2. Les anciens commentateurs ont interprété ce quatrain d'une manière trop prosaïque. *La verge en main mise au milieu de branches* est, disent-ils, la plume que Nostredame trempe dans son écritoire; & *le limbe et le pied qu'il mouille de l'onde* signifient la feuille de papier qu'il va couvrir d'écriture du haut en bas. — Il n'est pas question de cela. Il s'agit d'une incantation magique, renouvelée du paganisme & familière à Nostredame, qui la décrit ici sommairement & à mots couverts.

3. Latin : *virga*, rameau, baguette.

4. Latin : *limbus*, bordure au bas d'une robe.

5. Latin : *per*, dans.

6. Le rameau ou la branche de laurier, consacrée à Apollon.

7. Énigme : IL, Branchus, peut-être.

Scholie :

Tenant en main le rameau sacré (*la verge*), j'en touche les branches du trépied pythique, à l'instar des anciens prêtres de Branchus, & j'évoque mon génie familier qui m'apparaît alors dans la vapeur flottant au-dessus du bassin plein d'une eau (*l'onde*) que j'ai consacrée d'avance selon les rites magiques, & dans laquelle baignent le bas de sa robe (*le limbe*) & ses pieds. Un frisson involontaire (*une peur*) agite ma main qui va écrire sous sa dictée (*voix*)¹. La lumière fatidique luit; l'ange (*le Divin*) s'assied à mon côté.

Note explicative :

Voici les passages de Jamblique (*de Mysteriis Ægyptiorum*, traduction de Marsilius Ficinus, 1 vol. in-18, apud Joannem Tornaesium, 1607), auxquels Nostredame a visiblement emprunté l'exposition sommaire qu'il donne ici des pratiques à l'aide desquelles il se préparait à recevoir l'inspiration :

« Sibylla in Delphis duobus « modis suscipiebat deum, vel « per spiritum quemdam tenuem « igneumque, qui erumpebat ali- « cui ex ore antri cujusdam : vel « sedens in adyto super sedem « æneam, habentem tres aut qua- « tuor pedes, & deo dicatam, & « utrobique exponebat se spiritui « divino, unde radio divini ignis « illustrabatur. » (<i>De Mysteriis</i>, pag. 66.)	La Sibylle de Delphes rece- vait le dieu de deux manières : soit par un certain esprit subtil & igné qui s'élançait impétueuse- ment sur quelqu'un de l'ouverture d'un certain antre^a; soit en s'as- seyant au fond du sanctuaire sur un siège d'airain à trois ou quatre pieds & consacré au dieu^b, où elle se trouvait exposée des deux côtés à l'esprit divin, qui venait l'illu- miner d'un rayon du feu sacré^c.
--	--

1. Ce phénomène est familier de nos jours aux médiums spiri-
tes, qui écrivent, sans avoir conscience de ce qu'ils font, sous la dictée
des esprits à qui ils prêtent leur bras.

Concordances avec les quatrains 1 et 2 de la Centurie I :

- a. « Flambe exigue sortant de solitude. »
- b. « Seul, reposé sur la sele d'ærain. »
- c. « Splendeur divine. »

« *Fœmina quinetiam in Branchis fatidica, velsedet in axe, vel manu tenet virgam ab aliquo deo datam, vel pedes, aut limbum tingit in aquâ, vel ex aquâ quâdam vaporem haurit, & his modis impletur splendore divino, deumque nacta vaticinatur. Nam ex his omnibus fit accommodata deo, quem extrinsecus accipit.* » (Pag. 67.)

« *Porphyrus ait non esse contemnendam artem quæ, ex certis vaporibus ad ignem sub opportunitis stellarum influxibus, facit deorum idola in aëre protinus apparentia, similia quodam modo diis, & habentia similem aliquam efficaciam.* » (Pag. 91.)

« *Quare & in dæmonibus unus quidam dux eorum, qui circa generationem obtinet principatum, dæmonem solum ad unumquemque demittit. Postquam igitur adest unicuique suus, tunc & congruum sibi cultum pandit, nomenque suum modumque invocationis suæ proprium patefacit, atque hic conveniens est ordo dæmonum.* » (Pag. 171.)

Bien plus, une prêtresse de Branchus qui rend des oracles, ou s'assoit dans le lieu consacré, ou tient à la main une baguette qui lui a été donnée par quelque dieu^a, ou baigne ses pieds ou le bas de sa robe dans l'eau^b, ou aspire une vapeur qui sort d'une certaine eau : & remplie par ces incantations de l'esprit divin, le dieu qu'elle a trouvé prophétise en elle; car, par toutes ces pratiques, elle se met en état de recevoir le dieu qui entre en elle^c.

Porphyre dit qu'il ne faut pas dédaigner l'art (magique) qui consiste, au moyen de certaines vapeurs produites par le feu sous l'influence favorable des astres, à faire apparaître subitement dans l'air des simulacres de dieux, qui sont en quelque sorte semblables aux dieux, & qui ont comme eux un certain pouvoir.

Car, même parmi les démons, il y en a un qui est leur chef, qui exerce son empire (dans l'air) à l'entour de la génération (des humains) & qui envoie à chacun d'eux son démon (familier). Lors donc qu'un démon est entré en rapport direct avec le sien (humain), il lui enseigne le genre de culte qui lui plaît, il lui apprend son nom & la manière particulière de l'évoquer; & ce pacte est un pacte de démons (c'est-à-dire qu'il assimile l'homme aux démons)^d.

Suite des Concordances :

- a. « La verge en main mise au milieu de BRANCHES. »
- b. « De l'Onde il mouille & le limbe & le pied. »
- c. « Un peur & voix fremissent par les manches. »
- d. « ... Le Divin près s'assied. »

IV.

SCIENCE OCCULTE

TIRÉE DES ANCIENS LIVRES CABALISTIQUES.

Épître à César, § 26-30 :

« L'entendement créé intellectuellement ne peut voir occultement, sinon par la voix faite au limbe ^a moyennant la exigue flamme ^b, en laquelle partie des causes futures se viendront à incliner ^c. Et aussi, mon fils, je te supplie que jamais tu ne vueilles employer ton entendement à telles resveries & vanités qui seichent le corps & mettent à perdition l'âme, dōnant trouble au foible sens : mesmes la vanité de la plus qu'exécrable magie reprouvée iadis par les sacrées escritures, & par les divins canons, au chef desquels est excepté le jugement de l'Astrologie judiciaire : par laquelle, & moyennant inspiration & revelation divine, par continues supputations, nous avons redigé nos propheties par escrit. Et combien que cette occulte Philosophie ne fust reprouvée, je n'ay oncque voulu presenter leurs effrenées persuasions, combien que plusieurs volumes qui ont esté cachés par longs siecles, me sont esté manifestés. Mais doutant ce qui adviendrait, j'en ay fait après la lecture present à Vulcan ¹ : que cependant qu'il les venoit à devorer, la flamme leschant l'air rendoit une clarté insolite, plus claire que naturelle flamme, comme lumiere de feu de clystre fulgurant, illuminant subtil la maison, comme si elle fust esté en subite conflagration. »

Concordances avec les quatrains 1 et 2 de la Centurie I :

- a. « De l'Onde il mouille & le limbe & le pied. »
- b. « Flambe exigue sortant de solitude. »
- c. « Fait prosperer qui n'est à croire vain. »
- 1. Latin : *vulcanus*, le feu.

Scholie :

L'entendement humain, créé spirituellement, ne peut rien pénétrer des causes occultes, sans la voix mystérieuse d'un génie qui apparaisse dans une vapeur flottant au-dessus d'un bassin rempli d'eau¹, & sans l'illumination d'une flamme magique en laquelle les événements futurs viennent en partie se peindre comme dans un miroir². Or, mon fils, je te supplie que jamais tu ne formes le dessein d'appliquer ton esprit à de telles rêveries & vanités³, qui dessèchent le corps, perdent l'âme & troublent la faible raison humaine; & surtout que tu ne t'adonnes pas à la séduction de la plus qu'exécrationnable magie, réprouvée jadis par les saintes Écritures & par les canons de l'Église, dont il faut excepter cependant les pronostics tirés de l'astrologie judiciaire⁴, à l'aide de laquelle, & grâce à une inspiration & révélation divine, jointe à de profonds calculs, j'ai moi-même composé & rédigé mes prédictions par écrit. Et nonobstant que cette branche de la science occulte ne soit pas réprouvée par l'Église, je n'en ai pas voulu divulguer les effrénées

1. Comparer ci-dessus, § III, ce qui concerne : *le limbe mouillé de l'Onde* (Cent. I, 2).

2. Comparer ci-dessus, § II, ce qui concerne : *la flamme exigüe sortant de solitude* (Cent. I, 1).

3. Nostredame, qui en raisonne si doctement & qui en a produit des fruits si merveilleux, ne faisait-il pas lui-même ce qu'il supplie son fils de ne pas faire?

4. L'astrologie judiciaire, ou une certaine pronostication tirée de l'observation des astres, n'est, en effet, pas formellement prohibée par l'Église, dont la sagesse aurait craint de porter atteinte aux saines études astronomiques, qui sont l'un des plus nobles ornements de l'esprit humain. Mais la distinction à établir entre ce qui est licite & ce qui ne l'est pas, est bien subtile; & Nostredame a largement usé de la latitude que les sacrés canons laissent sur ce point.

persuasions; quoique plusieurs volumes traitant de cette matière & qui étaient restés cachés pendant de longs siècles m'aient été communiqués¹. Mais appréhendant ce qui pourrait en advenir, je les ai jetés au feu, après les avoir lus : & tandis qu'il les dévorait, la flamme serpentant dans l'air jetait une clarté extraordinaire, plus brillante que le feu naturel, semblable à l'éclat subtil de la foudre, comme si le tonnerre eût soudainement illuminé & embrasé toute la maison.

1. *Communiqués par qui?* — C'est une énigme.

V.

LES DÉMONS CORPORELS,

SELON PSELLUS ¹.*Centurie I, § 42 :*

- « Le dix Calendes d'Avril de faict gotique
 « Resuscité encor par gens malins :
 « Le feu estainct, assemblée diabolique
 « Cherchant les os du Damant & Pselin ². »

Scholie :

Les évocations magiques, qui réussissaient autrefois quand elles étaient opérées pendant la nuit du vendredi saint³, ont été remises en pratique par d'habiles sorciers (*par gens malins*), un dix des calendes de l'ancien comput⁴. Les lumières ont été

1. Ex Michaelē PSELLO, de *Dæmonibus*.

2. Le texte-type est très-corrompu en cet endroit dans les deux éditions originales, peut-être par une réserve astucieuse de Nostredame, qui ne voulait pas laisser pénétrer facilement sa pensée sur ce point. Il faut lire : « *Cherchant les os du Démon de Psellus (et, pour : e, préposition latine qui gouverne l'ablatif).* »

3. « Euchtæ & gnosci, ut dæmonia toto concipiant pectore^a, nefanda sacrificia perpetrant. Conveniunt die quo passus est Salvator^b, vespere, statutum in locum, unà cum puellis sibi notis, & post quædam sacra extinctis luminibus^c, mistim coeunt, sive cum sorore, sive cum filiâ, sive cum quolibet. » (*De Dæmonibus*, p. 356.)

4. Le dix des calendes d'avril de l'ancien comput correspond au dernier jour de mars du calendrier grégorien. Il est donc vraisemblable que Nostredame désigne implicitement ici une année où la nuit du vendredi saint tomba le 31 mars.

Concordances avec le quatrain 42 de la Centurie I :

- a. « Cherchant les os du Dæmon de Pselin. »
 b. « Le dix Calendes d'Avril de faict gotique. »
 c. « Le feu estainct, assemblée diabolique. »

éteintes¹, & l'assemblée des suppôts du diable (*assemblée diabolique*) a cherché, — en chair & en os, — les démons corporels, selon le mode enseigné par Psellus.

Note explicative :

Voici le fragment de Psellus (*de Dæmonibus*, traduction de Marsilius Ficinus, publiée avec le *de Mysteriis* de Jamblique) qui a fourni à Nostredame, concurremment avec le traité de Jamblique déjà cité, les éléments — quelque peu suspects — de son inspiration :

« Est & quædam in pelvi
« vaticinatio, per quam rustici
« sæpe vaticinantur. Profectò
« quemadmodum prædictio quæ-
« dam fit, id est per aërem, at-
« que per folia, sic prædictio
« quædam fit in pelvi apud As-
« syrios frequentata, atque no-
« minata, quæ profectò congrui-
« tatem quamdam habet cum
« dæmonibus materiæ valde con-
« junctis.

Il existe un certain genre d'oracle dans un bassin, à l'aide duquel les paysans prédisent souvent l'avenir. Il est avéré que, de même que certains oracles se font entendre dans l'air & par les feuilles agitées par le vent, de même il se produit, dans un bassin, un certain genre d'oracle, connu & pratiqué par les Assyriens, & qui a manifestement une certaine affinité avec des démons fort attachés à la matière.

« Accipiunt ergo pelvim
« aquâ plenam vaticinantes, dæ-
« monibus congruentem in pro-
« funda repentibus. Apparet
« autem pelvis illa aquâ plena
« quodam modo & spirare, pro-
« pter sonitum; ipsaque aqua in
« pelvim infusa secundum sub-
« stantiam quidem ab externis
« aquis minimè differt, sed vir-
« tute infusâ carminibus valde
« præcellit, atque ita facta est

Les devins prennent donc un bassin plein d'eau & approprié à l'usage des démons cachés au fond des eaux. Or ce bassin plein d'eau semble d'abord frémir, comme s'il allait émettre des sons : cependant l'eau qui est dans le bassin ne diffère pas du tout, quant à l'apparence, de l'eau naturelle ; mais elle excelle, par une vertu qui lui est infuse, dans l'art de composer des vers :

1. « Extinctis luminibus. » (*De Dæmonibus*, loc. cit.)

« aptior ad suscipiendum spiri-
 « tum deinde fatidicum. Id verò
 « dæmonium particulare est, at-
 « que terrenum, compositioni-
 « busque attractem : & quum
 « primùm illabitur aquæ sonum,
 « mox quemdam exiguum &
 « significationis expertem edit,
 « remissionem ejus præsentibus
 « significantem; deinde verò in
 « aquâ jam inundante exiles qui-
 « dam soni susurrant quâdam
 « prædictione futuri. Est autem
 « ejusmodi spiritus passim perer-
 « rans, quoniam solarem ordi-
 « nem est sortitus, idque genus
 « dæmonum deditâ operâ tenuem
 « vocem edit, ut propter indi-
 « stinctam vocis obscuritatem,
 « ejus mendacia minùs depre-
 « hendi possint. » (*De Dæmo-*
nibus, p. 359.)

ce qui la rend éminemment apte à recevoir ensuite l'esprit prophétique. Car cette espèce de démon est capricieux, terrestre & sensible aux enchantements : & aussitôt que l'eau commence à rendre des sons, il témoigne bientôt sa satisfaction aux assistants par quelques mots encore indistincts & dépourvus de signification; mais ensuite, quand l'eau bouillonne & déborde du vase, une faible voix murmure des paroles qui contiennent la révélation de certaines choses futures. Car il y a un esprit de cette nature qui erre çà & là, parce qu'il lui a été permis de pénétrer dans la région solaire¹; & cette espèce de démon est attentif à ne parler qu'à voix basse, afin que les mensonges qu'il profère soient moins faciles à saisir, à cause de l'obscurité & de l'inautelligibilité de sa voix.

Ammien Marcellin, historien latin du iv^e siècle, donne aussi des détails très-curieux sur le trépied fatidique à l'aide duquel on consultait l'oracle chez les Romains de son temps. Il s'agit d'une conspiration contre la vie de l'empereur Valens. Les conjurés ont été pris & mis à la torture. Parmi les pièces de conviction apportées devant le tribunal figure une petite table, au sujet de laquelle les juges ont questionné les accusés. L'un d'eux, nommé Hilarius, vaincu par la douleur, en révèle le mystère en ces termes :

1. C'est-à-dire dans l'atmosphère terrestre.

« Construximus, magnifici
 « judices, ad cortinæ similitudi-
 « nem Delphicæ diris auspiciis
 « de laureis virgulis infaustam
 « hanc mensulam quam videtis :
 « & imprecationibus carminum
 « secretorum, choragiisque mul-
 « tis ac diuturnis ritualiter conse-
 « cratam movimus tandem : mo-
 « vendi autem, quoties super
 « rebus arcanis consulebatur,
 « erat institutio talis.

Honorables juges, nous avons construit cette funeste petite table, que vous voyez, à l'imitation du trépied de Delphes¹, avec des branches de laurier, sous de noirs auspices; nous l'avons consacrée, selon les rites de la magie, par les imprécations des hymnes mystérieux, par des charmes longs & multiples; puis nous l'avons mise en mouvement². Or, quand nous voulions la mouvoir, & chaque fois qu'on la consultait sur des choses cachées, voici ce qu'il fallait faire.

« Collocabatur in medio do-
 « mûs emaculatæ odoribus ara-
 « bicis undique, lance rotundâ
 « purè superpositâ, ex diversis
 « metallicis materiis fabrefactâ :
 « cujus in ambitu rotunditatis
 « extremo elementorum viginti
 « quatuor scriptiles formæ incisæ
 « perité, dijungebantur spatiis
 « examinatè dimensis. Hac lin-
 « teis quidam indumentis amictus,
 « calciatusque itidem linteis soc-
 « cis, torulo capiti circumflexo,
 « verbenas felicitis arboris gestans,
 « litato conceptis carminibus nu-
 « mine præscitionum auctore,
 « cærimonali scientiâ supersistit :
 « cortinulis pensilem anulum li-
 « brans... sartum ex carpathio
 « filo perquàm levi, mysticis dis-
 « ciplinis initiatum : qui per in-
 « tervalla distincta retinentibus
 « singulis litteris incidens saltua-
 « tim, heroos efficit versus in-
 « terrogationibus consonos, ad
 « numeros & modos penè con-

On la plaçait au milieu de la maison purifiée partout par des parfums de l'Arabie, & on mettait simplement dessus un bassin rond composé de divers métaux, à la partie inférieure duquel étaient gravées avec délicatesse & à des espaces exactement mesurés les vingt-quatre lettres de l'alphabet. Là s'arrêta, suivant la science des rites, après s'être rendu favorable par les enchantements prescrits la divinité qui préside à la connaissance de l'avenir, un homme vêtu d'une robe de lin, chaussé aussi de brodequins de lin, la tête entourée d'un turban de lin, & tenant à la main une branche de verveine, plante d'un favorable augure : il en toucha, pour le mettre en mouvement, un anneau suspendu en l'air, au-dessus du bassin & du trépied, par un fil de Carpathie extrêmement fin & consacré par des conjurations

1. Comparer ci-dessus, § II, ce qui concerne : *la sele* (le trépied) d'*arain* de Nostredame (Cent. I, 1).

2. On remarquera ici une grande analogie avec la rotation magique des tables, telle qu'elle se pratique de nos jours.

« clusos : quales leguntur Py-
 « thici, vel ex oraculis editi
 « Branchidarum.

magiques : & cet anneau, en se balançant en l'air, retombait par de petits sauts d'espace en espace sur chacune des lettres qui y étaient gravées, & formait ainsi des vers héroïques qui répondaient aux questions des assistants, non moins qu'au rythme & à la mesure : tels que sont les vers Pythiques ou ceux des oracles des Branchides.

« Ibi tum quærentibus nobis,
 « qui præsentî succedet imperio,
 « quoniam omni parte expolitus
 « fore memorabatur, & adsiliens
 « anulus duas perstrinxerat syl-
 « labas THEO cum adjectione
 « litteræ postremâ (scilicet D),
 « exclamavit præsentium qui-
 « dam, THEODORUM præsen-
 « cribente fatali necessitate por-
 « tendi. Nec ultrâ super negotio
 « est exploratum : satis enim
 « apud nos constabat, hunc esse
 « qui poscebatur. » (*Rerum ges-
 tarum*, lib. xxix, cap. 1.)

Alors, nous étant enquis de celui qui succéderait à l'empire, parce qu'on disait que ce serait un personnage accompli à tous égards, l'anneau en sautant toucha les deux syllabes THEO, avec addition de la lettre D qui vint ensuite; & aussitôt quelqu'un des assistants s'écria que le destin désignait irrévocablement THEODORE. L'expérience ne fut pas poussée plus loin¹ : attendu qu'il était suffisamment entendu entre nous que c'était celui-là même que nous voulions.

1. Cette précipitation des conjurés les perdit : car s'ils eussent poursuivi l'expérience jusqu'au bout, ils eussent vu que l'oracle, qui disait vrai, leur annonçait l'avènement au trône, non pas de THÉODORE, leur chef, qui périt avec eux; mais de THÉODOSE le Grand, successeur de Valens.

SECTION I.

FRAGMENTS HISTORIQUES

DE 1559 A 1792.

SOMMAIRE

DES FRAGMENTS HISTORIQUES

DE 1559 A 1792.

MAISON DE VALOIS.

	Cent.	Quat.	Pag.
Thème II. HENRI II (1559). <i>Le vieux Lion</i> :	»	»	71
I. Paix de Cateau-Cambresis (3 avril 1559). . .	IX	52	71
II. Mort de Henri II (10 juillet 1559).	I	35	72
III. Arrestation de Montgomery (27 mai 1574) . .	III	30	73
IV. Deuil & régence de Catherine de Médicis (1559-1574).	VI	63	74

Thème III. LES DERNIERS VALOIS (1559-1589). <i>Les septains Enfants</i> :	»	»	76
Notice historique sur les sept Enfants survivants de Henri II.	»	»	76
I. Extinction des Valois (1559-1589).	Prés.	40	77
II. Guerre civile des Malcontents (1575-1576) . .	VI	11	78
III. Meurtres de Henri II & de Henri III (1559-1589).	V	67	79
IV. Meurtre des Guise (23 & 24 décembre 1588). .	IV	60	80
V. Sépulture du dernier des Valois à Saint-Denis (1589-1610).	I	10	82

Thème IV. FRANÇOIS II (1559-1560). <i>Le premier Fils</i> :	»	»	84
I. Mariage de François II & de Marie Stuart (24 avril 1558).	X	39	84

	Cent.	Quat.	Pag.
Thème V. CHARLES IX (1560-1574). <i>Le Roy farouche</i> :	»	»	86
I. Arrestation de Jérôme Grosloot (9 novembre 1561).	III	66	86
II. Défection de l'amiral Coligny (1559-1567). . .	VI	75	87
III. Meurtre du prince Louis de Condé (13 mars 1569). . .	III	41	88
IV. Massacre de la Saint-Barthélemy (24 août 1572). . .	IV	47	89
V. Même sujet (24 août 1572).	Six.	52	90
VI. Mort de Michel de Nostredame (2 juillet 1566). . .	Prés.	141	91

Thème VI. HENRI III (1574-1589). <i>Le Roy-Roy</i> :	»	»	93
I. Guerres civiles & religieuses (1559-1589). . .	III	55	93
II. Régence de Catherine de Médicis (1559-1574). . .	VI	29	94
III. Renonciation de Henri III au trône de Pologne (26 juin 1574).	VII	35	96
IV. Edit de Poitiers (8 octobre 1577).	V	72	97
V. Journée des Barricades (12 mai 1588).	III	50	98
VI. Meurtre du duc de Guise (23 décembre 1588). . .	III	51	99
VII. Lieutenance générale du duc de Mayenne (1589-1593).	I	85	100
VIII. Attentat de Jacques Clément (1 ^{er} août 1589). . .	IX	36	102
IX. Mort de Henri III (2 août 1589).	Prés.	58	103

MAISON DE BOURBON-VENDOSME.

Thème VII. HENRI IV (1589-1610). <i>Vendosme — le Grand Chiren</i> :	»	»	105
I. Avènement de Henri IV (2 août 1589).	IX	50	105
II. Abaissement des Guise (1589-1593).	X	18	107
III. Abjuration de Henri IV (25 juillet 1593). . .	Prés.	76	108
IV. Surprise de Marseille par les Espagnols (17 février 1596).	III	88	109
V. Trahison et supplice de Biron (2 décembre 1602). . .	Six.	6	110
VI. Popularité de Henri IV (après sa mort).	VI	70	112

Thème VIII. LOUIS XIII (1610-1643). <i>Le Lys Dauphin</i> :	»	»	113
I. Supplice du Grand-Montmorency (30 octobre 1632).	IX	18	113
II. Conspiration de Cinq-Mars (13 mars 1642). . .	VIII	68	115
III. Perfectionnement des armes à feu (1630-1671) . .	III	44	116

FRAGMENTS HISTORIQUES.

69

	Cent.	Quat.	Pag.
Thème IX. LOUIS XIV (1643-1715). <i>L'Æmathien</i> :			
I. Commencement du règne personnel de Louis XIV (10 mars 1661)			118
II. Traité de Westphalie & absolutisme de Louis XIV (1648-1661)	X	7	119
III. Perte de l'escadre du chevalier de La Ferrière (1655)	III	87	121
IV. Fortifications de Vauban & canal du Langue-doc (1659-1666)	IX	93	122
V. Paix des Pyrénées (7 novembre 1659)	X	58	123
VI. Expédition d'Irlande en faveur de Jacques II (1689-1691)	II	68	125
VII. Guerre des Camisards (1702-1704)	IX	38	126
VIII. Guerre de la succession d'Espagne (1701-1713)	IV	2	127
IX. Revers de Philippe V, petit-fils de Louis XIV (1706)	IX	64	129

Thème X. LOUIS XV (1715-1774). <i>L'Enfant</i> :	»	»	131
I. Minorité de Louis XV (1 ^{er} septembre 1715)	III	15	131
II. Décadence de la monarchie (1715-1774)	V	38	132

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

Thème XI. L'ANGLETERRE (depuis Élisabeth). <i>Le Panpotent des mers</i> :	»	»	135
I. Révolutions de l'Angleterre (1501-1731)	III	57	135
Notice historique sur les sept Révolutions de l'Angleterre	»	»	137
II. Règne des Stuart (1603-1649)	X	40	138
III. Déchéance de Charles 1 ^{er} (31 mars 1646)	III	80	139
IV. Supplice de Charles 1 ^{er} (30 janvier 1649)	IX	49	141
V. Protectorat de Cromwell (1652-1658)	VIII	76	142
VI. Durée de la prépondérance maritime de l'Angleterre (plus de trois siècles)	X	100	143

MAISON DE VALOIS.

THÈME II.

HENRI II (LE VIEUX LION).

(1559).

I.

PAIX DE CATEAU-CAMBRESIS.

(3 AVRIL 1559.)

Centurie IX, § 52 :

« La paix s'approche d'un costé, & la guerre,
« Oncques¹ ne fut la poursuite si grande :
« Plaindre hômes, femmes, sang innocent par terre,
« Et ce sera de France a² toute bande. »

Scholie :

La paix de la France avec l'Espagne s'approche d'un côté, & la guerre civile des catholiques avec les calvinistes s'approche de l'autre : jamais on n'aura vu une lutte aussi acharnée (*poursuite si grande*). Plaignez les hommes, les femmes, les enfants innocents dont le sang ruissellera à flots (*sang par terre*) : car, catholiques ou réformés, ce sera du sang français qui sera versé de part & d'autre (*a toute bande*).

1. Vieux mot : jamais.

2. Latin : *a*, par.

II.

MORT DE HENRI II.

(10 JUILLET 1559.)

Centurie I, § 35¹ :

- « Le lion jeune le vieux surmontera
 « En champ bellique par singulier duelle :
 « Dans cage d'or les yeux luy crevera,
 « Deux classes² une³, puis mourir, mort cruelle. »

Construction :

Le jeune lion surmontera le vieux lion en champ bellique par duel singulier, il lui crèvera les yeux dans une cage d'or. Voici le premier des deux ébranchements; & il mourra de mort violente.

Scholie :

Montgomery (*le jeune lion*) terrassera Henri II (*le vieux lion*) en champ clos, dans un tournoi où ils jouteront l'un contre l'autre, seul à seul (*par singulier duel*); il lui crèvera l'œil d'un coup de

1. Ce quatrain célèbre existe dans la première édition partielle des Centuries, imprimée à Lyon en 1555. Il éleva à son comble la renommée de Nostredame, qui l'avait appliqué à Henri II plusieurs années avant l'événement, quand il tira l'horoscope de ce prince & de ses enfants en 1556. Brantôme, aux *Vies des Hommes illustres de son temps* (art. Henri II), & Guynaud, dans sa *Concordance des Prophéties de Nostradamus* (p. 88-90), rapportent toutes les circonstances, tant du tournoi dans lequel Henri II fut blessé mortellement par le comte de Montgomery, que de la prédiction qui avait averti le roi de ce malheur prochain.

2. Grec : κλάσις, brisure, ébranchement.

3. Latin : una, la première.

lance porté au travers de la visièrre d'or de son casque (*dans cage d'or*). Voici le premier des deux meurtres qui abattront l'arbre dynastique des Valois¹; ainsi Henri II², blessé mortellement, périra de mort violente.

III.

ARRESTATION DE MONTGOMERY.

(27 MAI 1574.)

Centurie III, § 30 :

« Celuy qu'en³ luitte⁴ & fer au faict bellique
 « Aura porté⁵ plus grand que luy le prix,
 « De nuict au lict six luy feront la pique,
 « Nud, sans harnois, subit⁶ sera surprins⁷. »

Construction :

Six hommes feront la pique de nuit, dans son lit, à celui qui, en lutte & fer, au champ bellique, aura remporté le prix sur un plus grand que lui; il sera surpris subitement & sans harnais.

1. *Premier meurtre* : Henri II, blessé mortellement par Montgomery, le 1^{er} juillet 1559;

Deuxième meurtre : Henri III, assassiné par Jacques Clément, le 1^{er} août 1589.

2. On remarquera, dans le texte, l'amphibologie qui permet l'appliquer le trait final de ce quatrain, soit à Henri II, soit à Montgomery, qui périt aussi de mort violente quinze ans plus tard (en 1574).

3. Syncope : *qu'en*, pour : qui en.

4. Roman : *luitte*, lutte.

5. Aphérèse : *porté*, pour : remporté.

6. Latin : *subito*, subitement.

7. Roman : *surprins*, surpris.

Scholie :

Montgomery, celui qui, dans un tournoi (*au faict bellique*), la lance en main (*en luitte & fer*), aura remporté le prix de la joute sur Henri II (*plus grand que luy*), sera surpris à l'improviste, nud, désarmé (*sans harnois*), de nuit, dans son lit, par six hommes d'armes qui le livreront à la vengeance de Catherine de Médicis ¹.

IV.

DEUIL

ET REGENCE DE CATHERINE DE MÉDICIS.

(1559-1574.)

Centurie VI, § 63 :

- « La Dame seule au regne demeurée
- « D'unic esteint premier au lict d'honneur,
- « Sept ans sera de douleur explorée,
- « Puis longue vie au regne par grand heur. »

1. Après la mort de Henri II, qui lui avait fait grâce, Montgomery passa en Angleterre, où il embrassa le protestantisme. Plus tard, étant rentré en France, & s'étant mis à la tête des huguenots révoltés en Normandie, le maréchal de Matignon l'assiégea dans Domfront avec des forces supérieures & le força de rendre la place. Malgré la capitulation qui lui garantissait la vie sauve, & sur un ordre exprès de Catherine de Médicis, il fut arrêté dans son château de Domfront, pendant la nuit du 27 mai 1574, par six gentilshommes de l'armée royale, au nombre desquels se trouvaient les chevaliers de Matignon, de Fervaques & de Vassé (voir GUYNAUD, *la Concordance*, règne de Henri III, p. 122). De Domfront, il fut conduit au château de Caen, puis à la conciergerie du palais de justice, à Paris, où on l'enferma dans la grosse tour qui porte encore son nom.

Construction :

La Dame¹ demeurée au règne veuve (*seule*) de son unique époux mort le premier au champ d'honneur, sera éperdue de douleur pendant sept ans; puis elle vivra longtemps sur le trône (*au regne*) par grand bonheur.

Scholie :

Catherine de Médicis (*la Dame*), demeurée sur le trône veuve de Henri II, son unique époux, mort le premier au champ d'honneur, en portera le deuil pendant sept ans²; puis elle vivra & régnera longtemps encore pour le bonheur de la France³.

1. Antonomase : la dame par excellence, *la reine*.

2. Catherine de Médicis ne quitta le deuil que le 1^{er} août 1566 (1559 + 7 = 1566), au retour d'un voyage qu'elle avait fait, avec son fils Charles IX, dans toutes les villes mutinées du royaume, pour les pacifier.

3. Elle vécut jusqu'en 1589, & conserva toute sa puissance sous les règnes de ses deux fils aînés, François II & Charles IX; mais elle la perdit presque totalement sous Henri III.

THÈME III.

LES DERNIERS VALOIS,

LES SEPTAINS ENFANS.

(1559-1589.)

NOTICE HISTORIQUE

SUR LES SEPT ENFANTS SURVIVANTS DE HENRI II.

De dix enfants que Henri II avait eus de Catherine de Médicis, il en laissa, à sa mort, sept survivants, savoir :

I. François II, son successeur immédiat, né en 1543, marié en 1558 avec Marie Stuart, reine d'Écosse, roi en 1559, mort en 1560.

II. Elisabeth, née en 1545, mariée en 1559 avec Philippe II, roi d'Espagne, morte en 1568.

III. Claude, née en 1547, mariée en 1558 avec Charles II, duc de Lorraine, morte en 1575.

IV. Charles IX, successeur de François II, né en 1550, roi en 1560, accordé avant l'âge de dix-huit ans avec Elisabeth d'Autriche (le mariage ne fut célébré qu'en 1570), mort en 1574.

V. Henri III, successeur de Charles IX, né en 1551, roi de Pologne en 1573, roi de France en 1574, assassiné par Jacques Clément le 1^{er} août 1589.

VI. Marguerite, née en 1552, mariée en 1572 avec Henri IV, répudiée en 1600, morte en 1615.

VII. François, duc d'Alençon, né en 1554, chef du parti dit des *Malcontents*, se ligua avec les huguenots, fit avec succès la guerre à son frère Henri III & le força de donner l'édit de pacification du 14 mai 1576; il souleva ensuite contre le roi d'Espagne les Pays-Bas, qui lui décernèrent, en 1582, la couronne, avec les titres de duc de Brabant & de comte de Flandre; il mourut en 1584, sans avoir été marié.

I.

EXTINCTION DES VALOIS.

(1559-1589.)

Présage 40 :

- « De maison sept par mort mortelle suite;
- « Gresle, tempeste, pestilent mal, fureurs :
- « Roy d'Orient, d'Occident tous en fuite,
- « Subjuguera ses jadis conquereurs. »

Construction :

La fin (*mort*) de la maison des sept viendra par une suite de morts. Il y aura peste, grêle, tempête & fureurs. Un roi d'Orient mettra en fuite tous les Occidentaux & subjuguera ses anciens conquérants.

Scholie :

La maison de Valois (*maison des sept enfants, survivants à Henri II*) s'éteindra par une succession non interrompue de morts prématurées. Le règne des derniers princes de cette maison sera désolé

par le fléau de l'hérésie (*pestilent mal*) & par les fureurs de la guerre civile (*gresle, tempeste, fureurs*). Le sultan des Turcs (*roy d'Orient*)¹ fera trembler la chrétienté (*tous ceux d'Occident*) & remettra sous le joug le reste des provinces jadis conquises en Orient par les Croisés.

II.

GUERRE CIVILE DES MALCONTENTS.

(1575-1576.)

Centurie VI, § 11 :

- « Des sept rameaux à trois seront réduits,
- « Les plus aînés seront surprins² par mort,
- « Fratricider les deux seront séduits,
- « Les conjurés en dormans seront morts. »

Construction :

Quand le nombre des sept rameaux sera réduit à trois, après que les quatre premiers-nés (des sept) auront été surpris par la mort : alors les deux mâles survivants seront induits à former l'un contre l'autre des desseins fraticides (*seront séduits à fratricider*). Les conjurés trouveront la mort en dormant.

Scholie :

Lorsque les sept enfants survivants de Henri II (*les sept rameaux*) seront réduits aux trois plus

1. Soliman II, dit *le Magnifique*, empereur des Turcs, de 1520 à 1566.

2. Roman : *surprins*, surpris.

jeunes, par la mort de leurs aînés¹, Henri III & le duc d'Alençon (*les deux masles survivants*) se feront une guerre fratricide². Les Guise (*les conjurés*), conjurés avec les ligueurs contre Henri III, trouveront la mort³, pour s'être endormis dans une fausse sécurité (*en dormant*).

III.

MEURTRES DE HENRI II ET DE HENRI III.

(1559-1589.)

Centurie V, § 67 :

« Quand chef Perouse n'osera sa tunique
 « Sens au couvert tout nud s'expolier⁴,
 « Seront prins⁵ sept, faict aristocratique!
 « Le pere & fils morts par poincte au colier. »

Construction :

Quand un souverain de Pérouse n'osera se dépouiller de sa tunique, de crainte de se trouver

1. Les trois derniers survivants des enfants de Henri II, en 1575, — Henri III, Marguerite (mariée à Henri IV) & François duc d'Alençon, — étaient effectivement les trois plus jeunes des sept (voir la *Notice historique*, en tête du présent thème).

2. En 1575, le duc d'Alençon s'échappa de la cour, où il était gardé à vue, se mit à la tête du parti dit des *Malcontents*, allié aux huguenots, & fit avec succès la guerre à Henri III, qu'il força d'octroyer l'édit de pacification du 14 mai 1576. La haine entre les deux frères alla si loin, qu'ils formèrent à plusieurs reprises, l'un contre l'autre, des tentatives de meurtre, soit par le fer, soit par le poison (voir le P. Daniel, *Histoire de France*, Henri III).

3. Au château de Blois, les 23 & 24 décembre 1588.

4. Latin : *exspoliare*, dépouiller entièrement.

5. Roman : *prins*, pris.

tout nud au lieu de rester couvert (*au sens couvert*), le dernier des sept — quel événement considérable (*faict aristocratique*)! — sera pris comme ses aînés (*seront prins sept*); le père & le fils mourront par un coup de pointe au col (*au colier*).

Scholie :

Quand Sixte V (*chef de Perouse*) n'osera excommunier Henri III, de crainte que l'Église romaine (déjà dépouillée, en 1534, par le schisme d'Angleterre) ne soit entièrement mise à nu par un schisme gallican, c'en sera fini de la postérité de Henri II (*seront prins sept*) par un événement mémorable: Henri III (*le fils*)¹ périra, comme son père Henri II (*le père*)², d'un coup de pointe dirigé à la gorge

IV.

MEURTRE DES GUISE.

(23 ET 24 DÉCEMBRE 1588.)

Centurie IV, § 60 :

« Les sept enfans en hostaine³ laissés;
 « Le tiers⁴ viendra son enfant trucidar⁵;
 « Deux par son fils seront d'estoc percés;
 « Gennes, Florence les viendra enconder⁶. »

-
1. Assassiné par Jacques Clément, le 1^{er} août 1589.
 2. Blessé mortellement par Montgomery, le 1^{er} juillet 1559.
 3. Roman : *hostaige*, maison, logis.
 4. Roman : *tiers*, troisième.
 5. Latin : *trucidare*, égorger.
 6. Latin : *inconditus*, mis en désordre, dispersé.

Construction :

Sept enfants seront laissés en sa maison. Le tiers état (*le tiers*)¹ enverra un émissaire qui assassinera son dernier fils (*son enfant*), parce que deux hommes auront été percés à coups d'épée (*d'estoc*) par ce même fils. Le Génois & le Florentin (*Gennes, Florence*) viendront ensuite les mettre en déroute.

Scholie :

Henri II laissera après lui sept enfants survivants de sa maison. Le conseil des Seize (*le tiers*) suscitera Jacques Clément qui ira à Saint-Cloud assassiner Henri III, le dernier fils de Henri II, parce que Henri de Guise & le cardinal, son frère (*deux d'estoc percés*), auront été tués à coups d'épée par l'ordre de ce même fils de Henri II. Puis Charles-Emmanuel I^{er}, duc régnant de Savoie (*le Génois*), & Alexandre Farnèse, duc de Parme (*le Florentin*)², général de Philippe II, viendront faire la guerre à Henri IV, qui sera forcé, par le duc de Parme, de lever précipitamment le siège de Paris, en 1590, & celui de Rouen, en 1592.

1. Ellipse : *le tiers*, pour : le troisième ordre de l'état, ou le peuple français se gouvernant lui-même révolutionnairement.

2. Parme a été fondée originairement par les Étrusques ou anciens Toscans (voir Bouillet, *Dictionnaire d'Histoire*, Parme), &, à ce titre, elle relève de Florence, capitale des Toscans modernes. Il n'y a donc point de contradiction dans l'épithète de *Florentin* donnée ici au duc de Parme par Nostredame. — Quant à celle de *Génois*, elle s'applique parfaitement au duc de Savoie, Gênes étant une ville importante de ses États, & Nostredame prenant ici, comme en beaucoup d'autres endroits, la partie pour le tout.

V

SÉPULTURE DU DERNIER DES VALOIS
A SAINT-DENIS.(1589-1610¹.)

Centurie I, § 10 :

« Serpens² transmis en la cage de fer
 « Où les enfans septains du Roy sont pris,
 « Les vieux & peres sortiront bas³ de l'enfer⁴
 « Ains mourir voir de fruit mort & cris. »

Construction :

A la descente derrière la grille de fer⁵ du cercueil (σάρκος) où sera enfermé le dernier mâle des sept enfans du Roi, les ancêtres & aïeux (*les vieux & pères*) sortiront du fond de leurs tombeaux (*du bas de l'enfer*) & crieront de voir leur dernier rejeton mort desséché (*fruit mort*).

Scholie :

Au moment où l'on transportera dans les caveaux de Saint-Denis le cercueil de Henri III, le

1. Le cercueil de Henri III ne fut transféré dans les caveaux de Saint-Denis qu'en 1610, en même temps que ceux de Henri IV & de Catherine de Médicis. Il avait été déposé provisoirement, en 1589, dans l'abbaye de Saint-Corneille, à Compiègne.

2. Grec : σάρκος, caisse de bois, cercueil.

3. Ellipse : *sortiront bas*, pour : sortiront d'en bas.

4. Latin : *infernus*, souterrain.

5. Ou sur les barreaux de fer destinés à servir de support aux cercueils des rois, dans les caveaux de Saint-Denis.

dernier mâle des sept enfants survivants de Henri II, les anciens Valois, ses aïeux (*les vieux & pères*), sortiront du fond de leur tombe & pousseront des cris de douleur à la vue de l'extinction lamentable de leur dernier rejeton, mort sans postérité (*fruit mort*).

THÈME IV.

FRANÇOIS II (LE PREMIER FILS¹).

(1559-1560.)

I.

MARIAGE
DE FRANÇOIS II ET DE MARIE STUART.

(24 AVRIL 1558.)

Centurie X, § 39 :

- « Premier fils vefve² malheureux mariage
- « Sans nuls enfans, deux Isles en discord,
- « Avant dix-huict incompetant âge.
- « De l'autre près³ plus bas sera l'accord. »

Construction :

Le fils aîné (*premier fils*) mourra jeune (*incompetant âge*), avant dix-huit ans, après un mariage malheureux qui laissera sa veuve sans enfans (*vefve sans nuls enfans*); sa mort mettra deux îles en discorde. Son frère puîné (*l'autre après*) sera fiancé plus jeune encore (*plus bas sera l'accord*).

1. C'est-à-dire : le fils aîné de Henri II.

2. Roman : *vefve*, veuve.

3. Aphérèse : *près*, pour : après.

Scholie :

François II, fils aîné de Henri II (*premier fils*), mourra à la fleur de l'âge (*incompetant âge*), âgé de moins de dix-huit ans (*avant dix-huict*)¹; il laissera Marie Stuart (*veuve*) sans enfants, après un malheureux mariage qui aura duré moins de deux années. Sa mort fera éclater une grande discorde entre Élisabeth & Marie Stuart, reines d'Angleterre & d'Écosse (*deux Isles en discord*). Charles IX, son frère puîné (*l'autre après*), sera fiancé plus jeune encore avec Élisabeth d'Autriche².

1. François II, né le 19 janvier 1543, mort le 15 décembre 1560, a vécu dix-sept ans dix mois & quinze jours.

2. Charles IX a été fiancé dès l'âge de onze ans à Élisabeth d'Autriche; mais le mariage ne fut célébré qu'en 1570, lorsqu'il eut atteint l'âge de vingt ans. — On peut noter aussi qu'Élisabeth de France, qui suit immédiatement François II dans la nomenclature des sept enfants survivants de Henri II, a été mariée en 1559 avec Philippe II, roi d'Espagne, à quatorze ans (& par conséquent plus jeune que François II, qui l'avait été à quinze ans).

THÈME V.

CHARLES IX (LE ROI FAROUCHE).

(1560 - 1574.)

I.

ARRESTATION DE JÉRÔME GROSLOT.

(NOVEMBRE 1561.)

Centurie III, § 66 :

« Le grand Baillif d'Orleans mis à mort
« Sera par un de sang vindicatif :
« De mort mérité ne mourra ni par sort ;
« Des pieds & mains mal le faisoit captif. »

Construction :

Le grand Baillif d'Orléans sera mis à mort par un juge cruel & vindicatif (*de sang vindicatif*) ; il ne mourra pourtant pas de la mort qu'il avait méritée, ni par un effet de ce coup du sort : car on l'aura mal fait captif des pieds & des mains.

Scholie :

Jérôme Groslot, baillif d'Orléans, sera arrêté le 9 novembre 1561 & condamné, par le tribunal de l'Inquisition, à avoir la tête tranchée, pour avoir voulu livrer cette ville aux calvinistes. Il ne mourra pourtant pas de la mort qu'il avait méritée & il ne

subira pas son sort : mais, ayant été mal gardé¹ (*mal fait captif*), il prendra la fuite.

II.

DÉFECTION DE L'AMIRAL COLIGNY

(1559-1567.)

Centurie VI, § 75 :

- « Le grand pillot² par Roy sera mandé³,
- « Laisser la classe⁴ pour plus haut lieu atteindre :
- « Sept ans après sera contrebandé⁵,
- « Barbare armée viendra Venise craindre⁶. »

Construction :

Celui qui aura obtenu du Roi une commission d'amiral (*mandé grand pilote*), laissera la flotte (*la classe*) pour atteindre à un plus haut rang (*plus haut lieu*). Sept ans après, il marchera en bande contre son souverain (*il sera contrebandé*). Venise craindra une armée de barbares qui viendra contre elle.

Scholie :

Gaspard de Coligny, élevé au grade d'amiral (*grand pilote*) par Henri II, en 1552, résignera sa

1. Ou ayant corrompu ses gardiens.
2. Italien : *piloto*, pilote ; *pillottare*, piloter.
3. Latin : *mandatus*, commissionné, pourvu d'une charge.
4. Latin : *classis*, flotte, armée navale.
5. Roman : *contrebandé*, marchant en bande contre.
6. Hyperbare ; construisez : Venise craindra une armée de barbares qui viendra.

charge (*laissera la flotte*) en 1559, à la mort du roi, pour se mettre à la tête du parti calviniste. Nommé en 1562 premier lieutenant général des calvinistes, il sera en 1567 (*sept ans après sa démission*) au plus fort de sa rébellion & le principal instigateur de la guerre civile (*il sera contrebandé*)¹. Ces événements coïncideront avec le temps où Venise craindra les armes victorieuses du sultan Sélim II (*armée barbare*), qui lui enlèvera de vive force l'île de Chypre, en 1570².

III.

MEURTRE DU PRINCE LOUIS DE CONDE.

(13 MARS 1569.)

Centurie III, § 42 :

- « Bossu sera esleu par le conseil :
 « Plus hideux monstre en terre n'apperceue.
 « Le coup voulant crevera l'œil
 « Le³ traistre au Roy pour fidelle receu. »

Construction :

Un bossu sera élu pour chef par l'assemblée : on ne vit jamais sur la terre un plus hideux monstre. Le coup, porté à dessein (*voulant*), crè-

1. C'est de 1567 à 1569 que furent livrées par les protestants les trois grandes batailles de Saint-Denis, de Jarnac & de Moncontour, à la dernière desquelles Coligny commandait en chef.

2. La paix entre les catholiques & les protestants fut signée à Saint-Germain, en cette même année 1570.

3. Lisez : *du*.

vera l'œil de ce traître, qui avait juré d'être fidèle au Roi.

Scholie :

Le prince Louis de Condé, petit & bossu, sera élu général en chef par le conciliabule des notables calvinistes : jamais on ne vit sur la terre un plus insigne scélérat. Montesquiou, en lui tirant de sang-froid (*voulant*) un coup de pistolet dans la tête, à la bataille de Jarnac, en 1569, mettra fin aux rébellions incessantes de ce traître qui, deux fois déjà (en 1560 & en 1562), avait obtenu grâce de la vie, en jurant fidélité à Charles IX.

IV.

MASSACRE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY.

(24 AOÛT 1572.)

Centurie IV, § 47 :

- « Le Noir¹ farouche, quand aura essayé
- « Sa main sanguine par feu, fer, arcs tendus,
- « Trestous le peuple sera tant² effrayé
- « Voir les plus grans par col & pieds pendus. »

Construction :

Quand le roi farouche aura exercé sa main sanguinaire avec le feu, le fer & l'arquebuse (*arc tendu*),

1 *Noir*, anagramme de *roi*, par aphérèse, en retranchant l'*n*.

2. Latin : *tantum*, beaucoup.

tout le peuple sera très-effrayé de voir de grands personnages pendus par le col & par les pieds.

Scholie :

Quand Charles IX (*le roi farouche*) aura exercé sa main sanguinaire avec le feu, le fer¹ & l'arquebuse², le peuple sera très-effrayé de voir les principaux seigneurs calvinistes pendus par le col & par les pieds³.

V.

MÊME SUJET.

(24 AOUT 1572.)

Sixain 52⁴ :

« La grand'Cité qui n'a pain à demy
 « Encor un coup la saint Barthelemy
 « Engravera au profond de son ame :
 « Nismes, Rochelle, Geneve & Montpellier,
 « Castres, Lyon, Mars entrant au Belier,
 « S'entrebatront : le tout pour une Dame. »

1. Un divertissement de Charles IX, à la chasse, était d'abattre d'un seul coup la tête des ânes & des porcs qu'il rencontrait sur son passage (voir *Feller*).

2. Pendant le massacre de la Saint-Barthélemy, Charles IX tira, par une croisée du Louvre, plusieurs coups d'une longue arquebuse sur les Huguenots qui fuyaient, de l'autre côté de la Seine, dans le faubourg Saint-Germain.

3. Le corps de l'amiral Coligny fut traîné par la populace, au bout d'une corde, dans la fange des ruisseaux, puis pendu *par un pied* au gibet de Montfaucon.

4. Il faut observer que la publication des sixains est postérieure de trente-trois ans au massacre de la Saint-Barthélemy : ce qui ôte tout caractère d'authenticité à cette prédiction. Il est néanmoins singulier, si ce sixain a été, comme on peut le croire, composé ou retouché après coup, que l'auteur ne l'ait pas rendu plus explicite.

Construction :

Mars entrant au Bélier, la grande cité¹ qui n'a pas le pain à demi gravera encore une fois la Saint-Barthélemy au fond de sa mémoire. Nîmes, la Rochelle, Genève, Montpellier, Castres, Lyon, seront le théâtre de combats sanglants à cause d'une dame².

Scholie :

Quand la planète Mars entrera dans le signe du Bélier, Paris, la grande & opulente cité, gravera, pour cette fois, profondément dans sa mémoire, le souvenir de la Saint-Barthélemy. Nîmes, la Rochelle, Genève, Montpellier, Castres, Lyon, seront le théâtre de combats sanglants & de scènes de meurtre : le tout par l'ordre de la reine mère (*une dame*), Catherine de Médicis.

VI.

MORT DE MICHEL DE NOSTREDAME.

(2 JUILLET 1566.)

Présage 141 :

« De retour d'Ambassade, don de Roi mis au lieu ;
 « Plus n'en fera : sera allé à DIEU ;
 « Parans plus proches, amis, freres du sang,
 « Trouvé tout mort près du lict & du banc. »

1. Antonomase : *Paris*.

2. Antonomase : la dame par excellence, *la reine*.

Construction :

De retour de sa mission & le don du Roi mis en lieu sûr, il n'en fera plus d'autre & il rendra son âme à Dieu. Ses parents les plus proches, ses frères du même sang, ses amis le trouveront mort près de son lit & du banc.

Scholie :

De retour d'Arles, où Charles IX l'aura mandé, en 1564, pour le revoir encore une fois, Nostre-dame mettra en lieu sûr les trois cents écus d'or (*don de Roi*) qu'il tiendra de la libéralité du Roi & de la Reine mère. Ce sera son dernier voyage : bientôt après, il rendra son âme à Dieu. Le 2 juillet 1566, au matin, ses proches parents, ses frères, ses amis le trouveront mort près de son lit, au pied du banc où il avait coutume de s'asseoir, pendant les crises de sa maladie, afin de respirer moins péniblement.

THÈME VI.

HENRI III (LE ROY-ROY¹).

(1574-1589.)

I.

GUERRES CIVILES ET RELIGIEUSES.

(1559-1589.)

Centurie III, § 55 :

« En l'an qu'un œil en France regnera
« La Cour sera en un bien fascheux trouble :
« Le Grand de Blois son amy tuera ;
« Le regne mis en mal & doute double. »

Construction :

En l'an qu'un éborgné (*un œil*)² régnera en France, la Cour sera dans un trouble bien fâcheux. Le Grand tuera son ami à Blois, & le royaume (*le regne*) désolé & incertain (*en mal & doute*) se partagera en deux (*sera double*).

1. C'est-à-dire : *l'Homme deux fois roi*, Henri III ayant été roi de Pologne, avant d'être appelé au trône de France par la mort prématurée de son frère Charles IX.

2. Synecdoque : *un œil*, c'est-à-dire : l'homme qui n'aura qu'un œil (ayant perdu l'autre).

Scholie :

A partir de l'année (1559) où Henri II (*un œil*) aura perdu un œil (par le coup de lance de Montgomery), la cour de France sera dans un grand embarras. Henri III (*le Grand de Blois*)¹ convoquera les États généraux à Blois, & il y fera assassiner le duc de Guise, après avoir partagé avec lui la sainte hostie, en signe de réconciliation & d'amitié (*il tuera son amy*). Alors le royaume, désolé & incertain, se divisera en deux partis adverses (*sera double*) : les royalistes d'un côté, & les ligueurs ou les catholiques de l'autre.

II.

RÉGENCE DE CATHERINE DE MÉDICIS.

(1559-1574.)

Centurie VI, § 29 :

« La vefve² sainte entendant les nouvelles
 « De ses rameaux mis en perplex & trouble :
 « Qui³ sera duict⁴ appaiser⁵ les querelles
 « Par son pourchas des razes fera comble. »

1. Antonomase : le Grand de Blois par excellence, c'est-à-dire : le roi de France tenant son lit de justice à Blois.

2. Roman : *vefve*, veuve.

3. Latin : *qui*, celui qui.

4. Latin : *ductus*, conduit, amené.

5. Ellipse : *appaiser*, pour : pour apaiser.

Construction :

La sainte veuve¹ entendra le récit (*les nouvelles*) de la perplexité & du trouble dans lesquels ses enfants (*ses rameaux*) auront été jetés. Celui qu'elle aura fait revenir (*qui sera duict*), afin d'apaiser la discorde (*les querelles*), mettra le mal à son comble par sa poursuite (*son pourchas*) contre les hommes à la tête rasée (*razes*)².

Scholie :

Catherine de Médicis (*la vefve sainte*) entendra les plaintes douloureuses de ses fils jetés dans la perplexité & dans le trouble. Henri III, qu'elle aura fait revenir de Pologne (par l'avis secret qu'elle lui aura envoyé de la mort de Charles IX), afin d'apaiser les discordes civiles, mettra le mal à son comble (*fera comble*) par son alliance avec Henri IV & les huguenots contre la ligue catholique, & surtout par le meurtre du cardinal, frère du duc de Guise (*son pourchas des razes*), tué par son ordre le 24 décembre 1588.

1. Antonomase : la veuve par excellence, *la reine veuve*.

2. Synecdoque : les *razes*, c'est-à-dire les tonsurés, prêtres & moines (à la tête rasée).



III.

RENONCIATION
DE HENRI III AU TRONE DE POLOGNE.

(26 JUIN 1574.)

Centurie VII, § 35 :

« La grande Pesche ¹ viendra plaindre ², plorer
« D'avoir esleu : trompés seront en l'âge :
« Guiere avec eux ne voudra demourer :
« Deceu ³ sera par ceux de son langage. »

Construction :

La grande joueuse viendra se plaindre & déplorer d'avoir élu un homme sur l'âge relatif duquel elle aura fait un faux calcul (*seront trompés en l'âge*); il ne voudra pas rester longtemps avec eux. Il sera tué (*deceu*) par ceux de sa nation (*de son langage*).

Scholie :

La Pologne (*la grande joueuse*⁴) se plaindra & déplorera d'avoir élu, en la personne du duc d'Anjou⁵, un roi dont l'avénement inattendu au trône

1. Grec : *παισιμός* ou *παισσευτικός*, qui a la passion du jeu.

2. Ellipse : *plaindre*, pour : se plaindre.

3. Latin : *decisus*, coupé, retranché.

4. Métaphore : Nostredame donne ce surnom à la Pologne, par allusion à sa royauté élective & vénale, qui se jouait en quelque sorte aux dés.

5. Henri III avait le titre de duc d'Anjou, quand il fut élu roi de Pologne, en 1573. Il ne resta qu'un an avec ses nouveaux sujets, les ayant quittés secrètement, pendant la nuit du 26 juin 1574, pour revenir en France, où Catherine de Médicis, sa mère, l'avait rappelé, afin de lui donner la succession de son frère Charles IX.

de France, par suite de la mort prématurée de Charles IX, détruira le calcul qu'elle avait basé sur l'âge respectif des deux frères; il ne restera pas longtemps avec les Polonais. Ce prince périra de mort violente (*sera deceu*) & par la main de ses compatriotes (*par ceux de son langage*).

IV.

EDIT DE POITIERS.

(8 OCTOBRE 1577.)

Centurie V, § 72 :

« Pour le plaisir d'édit voluptueux,
 « On meslera le poison dans la foy :
 « Venus sera en cours si vertueux¹,
 « Qu'obfusquera du Soleil tout aloy². »

Construction :

On mêlera le poison dans la foi, pour le plaisir de rendre un édit agréable à ses ennemis : la passion de la volupté (*Venus*) sera si effrénée, qu'elle obscurcira tout l'éclat du christianisme (*tout aloy du soleil*)³.

Scholie :

Par l'édit de Poitiers, rendu en faveur des protestants le 8 octobre 1577, & autorisant l'exercice

1. Latin : *virtuosus*, qui a force & vigueur.

2. *Aloy*, titre, qualité d'une substance ou d'un métal.

3. Métaphore : *le soleil*, c'est-à-dire : le christianisme, qui a pour emblème le soleil, par opposition, soit à Vénus, emblème de la volupté sensuelle; soit à la lune (le Croissant), emblème du schisme & de l'apostasie.

public du culte réformé, permettant le mariage des ministres calvinistes, supprimant la confession auriculaire, Henri III mêlera le poison de l'impiété dans la foi catholique. La licence des mœurs (*Vénus*) deviendra si effrénée, qu'elle ternira tout le lustre du christianisme (*du soleil*).

V.

JOURNÉE DES BARRICADES.

(12 MAI 1588.)

Centurie III, § 50 :

« La republique de la grande cité
 « A grand rigueur ne voudra consentir :
 « Roy sortir hors par trompette cité,
 « L'eschelle au mur la cité repentir. »

Construction :

La grande cité¹ insurgée (*en république*) ne voudra pas se soumettre au traitement rigoureux. Le roi sera sommé (*cité*) d'en sortir au son de la trompette ; mais l'échelle appliquée contre ses murs² la fera repentir.

Scholie :

La Ligue, maîtresse de Paris, ne voudra pas se soumettre aux mesures coercitives préparées contre

1. Antonomase : *Paris*.

2. Métaphore : *l'échelle au mur*, c'est-à-dire : l'assaut donné à la ville.

elle par Henri III. Elle prendra les armes au son du clairon, le 12 mai 1588, & forcera le roi à sortir de la ville¹. Plus tard, quand Paris se verra assiégé par Henri III (*l'échelle au mur*), il se repentira de sa rébellion.

VI.

MEURTRE DU DUC DE GUISE.

(23 DÉCEMBRE 1588.)

Centurie III, § 51 :

- « Paris conjure un grand meurtre commettre,
- « Blois le fera sortir en plain effect :
- « Ceux d'Orleans voudront leur chef remettre;
- « Angers, Troye, Langres leur feront un meffait. »

Construction :

Il se tramera à Paris, pour commettre un meurtre considérable, un complot qui aura son plein effet à Blois. Les Orléanais voudront se donner un gouverneur dévoué comme eux à la Ligue (*leur chef*); Angers, Troyes & Langres tiendront pour le parti contraire (*leur feront un méfait*).

1. Cette insurrection mémorable des Parisiens contre Henri III est appelée *la journée des Barricades*.



Scholie :

Henri III formera à Paris le dessein de faire assassiner le duc de Guise, & ce meurtre s'accomplira le 23 décembre 1588, au château de Blois. A cette nouvelle, les Orléanais se soulèveront contre Balzac d'Entragues, gouverneur de la ville pour le roi, & mettront à leur tête Charles de Lorraine, chevalier d'Aumale, l'un des chefs de la Ligue (*leur chef*). Angers, Troyes & Langres prendront au contraire parti pour Henri III¹.

VII.

LIEUTENANCE GÉNÉRALE DU DUC
DE MAYENNE.

(1589-1593.)

Centurie I, § 85

« Par la response de dame Roy troublé,
 « Ambassadeurs mespriseront leur vie :
 « Le Grand ses freres contrefera doublé,
 « Par deux mourront ire², haine & envie³. »

1. L'histoire de cette époque est un peu confuse : & il serait difficile de préciser nettement ce dernier point, au milieu des conflits qui partageaient alors le royaume en deux. Nostredame, prenant habituellement la partie pour le tout, a sans doute voulu dire qu'un certain nombre de villes (*Paris, Orléans*) se déclareraient pour la Ligue; tandis que d'autres (*Angers, Troyes, Langres*) tiendraient pour Henri III.

2. Latin : *ira*, colère.

3. Construisez : deux mourront par ire, haine & envie.

Construction :

Le roi sera troublé par la réponse de la dame ¹ qui désapprouvera son dessein; les députés (*ambassadeurs*) lui feront des remontrances au péril de leur vie; le Grand ² voudra égaler ses deux frères (*contrefera doublé*) ³ qui auront péri par colère, haine & envie.

Scholie :

Henri III (*le roy*) sera troublé par la réponse de Catherine de Médicis (*la dame*) qui n'approuvera pas le meurtre des Guise; les envoyés de la ville de Paris & les députés aux États de Blois (*ambassadeurs*) lui feront de vives remontrances au péril de leur vie; le duc de Mayenne (*le Grand*), proclamé chef de la Ligue, prendra le titre de lieutenant général du royaume & semblera se doubler lui-même (*contrefera doublé*), afin d'égaler ses frères, Henri de Guise & le cardinal, assassinés tous deux par suite de la colère, de la haine & de la jalousie de Henri III & de sa cour.

1. Antonomase : la dame par excellence, *la reine mère*.

2. Antonomase : le Grand, c'est-à-dire : *le duc de Mayenne*, devenu le chef (*le Grand*) de la maison de Guise, par la mort de ses deux frères aînés.

3. Mot à mot : il se doublera, afin de contrefaire les deux, à lui seul.

VIII.

ATTENTAT DE JACQUES CLÉMENT.

(1^{er} AOUT 1589.)*Centurie IX, § 36 :*

« Un grand Roy prins ¹ entre les mains d'un Joyne ²
 « Non loin de Pasque, confusion, coup cultre ³ :
 « Perpet ⁴. captifs temps que foudre en la husne ⁵,
 « Lors que trois freres se blesseront & murtre ⁶. »

Construction :

Un grand roi sera pris entre les mains d'un jeune homme, non loin de la Pâque : quelle confusion & quel coup de couteau ! L'attentat sera commis (*perpetratio*) au temps où la foudre sera suspendue sur le toit (*en la husne*) des captifs, & alors le dernier des trois frères, frappé par un assassin (*meurtre*), mourra de sa blessure.

Scholie :

Le roi de France (*un grand roy*) Henri III, à Saint-Cloud, dans son camp, sera pris entre les mains d'un jeune religieux jacobin (Jacques Clément, âgé de vingt-cinq ans) qui, sortant de rece-

-
1. Roman : *prins*, pris.
 2. Roman : *joyne*, jeune homme.
 3. Roman : *cultre*, couteau.
 4. Apocope : *perpet.* pour *perpetratio* (mot latin), accomplissement, exécution.
 5. *Husne*, guérite au haut d'un mât, d'un édifice.
 6. Roman : *murtre*, meurtre.

voir la sainte hostie (*non loin de Pasque*) & considérant à tort son crime comme un acte agréable à Dieu (*confusion*), le frappera au bas-ventre d'un coup de couteau (*coup cultre*). Cet attentat sera commis (*perpet.*) au temps où les Parisiens, cernés par Henri III (*captifs*), verront la vengeance de ce prince prête à fondre sur leurs remparts (*foudre en la husne*); & ce meurtre fera perdre la vie au dernier des trois frères, fils de Henri II & de Catherine de Médicis, qui auront successivement porté la couronne de France.

IX.

MORT DE HENRI III.

(2 AOUT 1589.)

Présage 38 :

« Le Roy-Roy n'estre, du Doux la pernicie ¹,
 « L'an pestilent, les esmeus ² nubileux.
 « Tien' ³ qui tiendra, des grands non letitie ⁴ :
 « Et passera terme de cavilleux ⁵. »

Construction :

L'homme deux fois roi (*le roy-roy*) meurt (*n'est plus*) par l'homicide (*la pernicie*) du Doux ⁶, en l'an

1. Latin : *perniciēs*, tuerie, destruction.

2. Roman : *esmeus*, émus, turbulents, séditions.

3. Apocope : *tien'*, pour : tienne.

4. Latin : *lætitia*, allégresse.

5. Roman : *cavilleux*, railleur (du latin : *cavillator*).

6. Jeu de mots fondé sur une antonymie : un assassin n'est pas un homme doux; mais *doux* est synonyme de *clément*, nom de l'assassin de Henri III.

- qui sera désolé par la guerre civile & religieuse (*l'an pestilent*) & où les fauteurs de troubles (*les esmeus*) seront soucieux (*nubileux*). Que celui qui tiendra tienne bien¹! Les grands qui lui seront contraires ne seront pas joyeux; & il passera le terme qui lui avait été assigné par les railleurs (*terme de cavilleux*).

Scholie .

Henri III, roi de Pologne & roi de France (*deux fois roy*), mourra par l'attentat d'un nommé Clément (*le Doux*), le 1^{er} août 1589, en une année qui sera désolée par la guerre civile & religieuse & où les ligueurs (*les esmeus*) craindront les suites de leur rébellion (*seront soucieux*). Que Henri IV tienne d'une main ferme le sceptre des lis! Philippe II, Mayenne, d'Aumale & les seigneurs catholiques (*les grands*), ses adversaires, n'auront pas sujet de se réjouir, & il dépassera le terme que les railleurs du parti des Guise (*les cavilleux*) assignaient à la durée & à l'étendue de son pouvoir.

1. Latinisme : *teneat qui tenebit!* que celui qui tiendra ne lâche pas!

MAISON DE BOURBON-VENDOSME.

THEME VII.

HENRI IV, VENDOSME¹—LE GRAND CHIREN². (1589-1610.)

I.

AVÈNEMENT DE HENRI IV. (2 AOÛT 1589.)

Centurie IX, § 50 :

« Mandosus³ tost viendra à son haut regne,
« Mettant arriere un peu les Norlaris⁴ :
« Le rouge blesme, le masle à l'interregne,
« Le jeune crainte, & frayeur Barbaris. »

1. Henri IV, avant de monter sur le trône, portait le titre de *duc de Vendosme*, du chef de son père Antoine de Bourbon, duc de Vendôme & roi de Navarre.

2. C'est-à-dire : *Henri-le-Grand*, Chiren étant l'anagramme parfaite de Henri, qui s'écrivait autrefois Henric (du latin : *Henricus*).

3. En français : *Mendosus*, anagramme de *Vendosme* (l'*u* se prenant pour *v* dans l'ancienne orthographe) ;
En latin : *mendosus*, vicieux, défectueux.

4. *Norlaris*, anagramme de *Lorrains*, nom patronymique des princes de la maison de Guise, opposés à Henri IV.

Construction :

L'hérétique-Vendosme (*Mendosus-Vendosmus*)¹ parviendra rapidement à son trône (*à son haut règne*), en mettant de côté les Lorrains (*les Norlaris*), le vieux cardinal (*le Rouge² blesme³*), le Mâle qui aura gouverné pendant l'inter règne, le Jeune homme craintif, & Barbaris⁴ effrayé.

Scholie :

Henri IV, ce Vendosme-hérétique (*Mendosus*) qui aura changé trois fois de religion, parviendra rapidement au trône auquel la loi Salique lui donnera droit, en écartant les princes Lorrains (*Norlaris*) qui y prétendront, le vieux cardinal de Bourbon (*le Rouge blesme*)⁵, le duc de Mayenne, lieutenant général du royaume pendant l'inter règne (*le Masle à l'inter règne*), le jeune duc de Guise, fils du Balafre (*le Jeune*), & le farouche Philippe II (*Barbaris*), roi d'Espagne⁶.

1. Henri IV a changé publiquement de religion par trois fois. Elevé par Jeanne d'Albret, sa mère, dans le protestantisme, il se fit catholique en 1572, pour échapper au massacre de la Saint-Barthélemy; puis protestant en 1576, quand il se remit à la tête du parti calviniste; puis catholique en 1593, pour monter sur le trône de France.

2. Les cardinaux de l'Église romaine sont vêtus de pourpre (*rouges*).

3. *Blesme*, pâli, blanchi par la vieillesse.

4. *Barbaris*, nom énigmatique : le farouche Philippe II, roi d'Espagne, protecteur de la Ligue & allié des Guise.

5. Le vieux cardinal de Bourbon fut proclamé roi en 1589, par les ligueurs, sous le nom de Charles X, & mourut l'année suivante.

6. Philippe II prétendait aussi à la couronne de France, pour sa fille Isabelle, nièce de Henri III par sa mère Elisabeth, fille aînée de Henri II.

II.

ABAISSEMENT DES GUISE.

(1589-1593.)

Centurie X, § 18 :

- « Le rang Lorrain fera place à Vendosme,
 « Le haut mis bas, & le bas mis en haut,
 « Le fils de Mammon sera esleu¹ dans Rome,
 « Et les deux Grands seront mis en défaut. »

Construction :

La maison de Lorraine fera place au duc de Vendosme : celui qui était au faite de la puissance sera jeté en bas, & celui qui était en bas sera élevé en haut; le fils du Mammon d'iniquité sera choisi (*élu*) à Rome, & les deux Prétendants (*les deux Grands*) seront en défaut.

Scholie :

La maison de Lorraine sera éclipsée par Henri IV, duc de Vendosme; Mayenne, chef de cette maison & lieutenant général du royaume, sera abaissé; & Henri IV, que l'on appelait par dérision *le petit Béarnais*, s'élèvera de bas en haut. Ce prince hérétique (*fils de Mammon*) sera (grâce à son abjuration) accepté à Rome pour roi de France

1. Roman : *esleu*, élu, choisi.

préféremment à ses compétiteurs, & les deux Prétendants ¹ ne monteront pas sur le trône.

III.

ABJURATION DE HENRI IV.

(25 JUILLET 1593.)

Présage 76 :

« Par le légat du terrestre & marin
 « La Grande Cape² à tout s'accommoder :
 « Estre à l'escoute tacite³ Norlarin⁴,
 « Qu'à⁵ son advis ne voudra accorder. »

Construction :

Le Grand Capet (*la grande Cape*) s'accommodera à tout ce qu'exigera de lui le Légat de Celui qui est maître de tout lier & de tout délier sur terre & sur mer (*terrestre & marin*) : le Lorrain (*Norlarin*) écouterait silencieusement (*tacite*) ce qu'on dira & ne voudra pas faire l'accord.

1. Le cardinal de Bourbon, proclamé roi par les Ligueurs (sous le nom de Charles X), étant mort en 1590; & Isabelle, fille de Philippe II, roi d'Espagne, étant naturellement exclue du trône de France par la loi salique, les deux Grands mis en défaut à Rome, par l'abjuration de Henri IV, furent le duc de Mayenne & le jeune duc de Guise, l'un frère, & l'autre fils du Balafre.

2. Apocope : *Cape*, pour : Capet.

3. Latin : *tacite*, silencieusement.

4. *Norlarin*, anagramme de *Lorrain*, nom patronymique du duc de Mayenne (comparer le § I du présent thème, p. 105).

5. Syncope : *qu'à*, pour : qui à.

Scholie :

Henri-le-Grand (*le Grand Capet*) souscrira à tout pour être relevé de l'excommunication fulminée contre lui par Sixte V, & il abjurera le protestantisme à Saint-Denis, le 25 juillet 1593, entre les mains de l'archevêque de Bourges, remplissant *ad hoc* les fonctions de légat du Saint-Siège. Le duc de Mayenne (*le Lorrain*), lieutenant général du royaume & maître de Paris pour la Ligue, épiera silencieusement ce qui se passera, & il tentera d'empêcher la soumission des Parisiens à Henri IV¹.

IV.

SURPRISE
DE MARSEILLE PAR LES ESPAGNOLS.

(17 FÉVRIER 1596.)

Centurie III, § 88 :

- « De Barselonne par mer si² grand'armée,
« Toute Marseille de frayeur tremblera :
« Isles saisies, de mer ayde fermée,
« Ton traditeur³ en terre nagera.⁴ »

Construction :

Une très-grande flotte partie de Barcelone fera trembler Marseille; elle se saisira des îles qui

1. Paris n'ouvrit ses portes à Henri IV que le 22 mars 1594 (huit mois après son abjuration).

2. Roman : *si*, synonyme de : *très*.

3. Latin : *traditor*, traître.

4. C'est-à-dire que le traître nagera dans son sang, ou plutôt : que son corps sera traîné, à travers les rues, dans la fange des ruisseaux (*nagera en terre*).

avoisinent le port & fermera à la ville tout secours par mer; puis le corps du traître (*du traditeur*) sera traîné dans les ruisseaux (*nagera en terre*).

Scholie :

Une flotte espagnole de douze galères, commandée par Charles Doria & envoyée par Philippe II au secours des Ligueurs, se saisira des îles du Château d'If & de Ratonneau & fermera tout secours à Marseille par mer. Charles de Casau (*le traditeur*), consul, qui voulait livrer la ville aux Espagnols, sera tué d'un coup d'épée par Pierre Libertat, & le cadavre de ce traître sera traîné par la populace dans les ruisseaux.

V.

TRAHISON ET SUPPLICE DE BIRON.

(2 DÉCEMBRE 1602.)

Sixain 6¹ :

« Quand de Robin² la traistreuse entreprise
 « Mettra Seigneurs & en peine un grand Prince,
 « Sceu³ par la Fin⁴, chef on lui tranchera.
 « La plume au vent amye dans Espagne,
 « Poste⁵ attrappé estant dans la campagne,
 « Et l'escrivain dans l'eäue se jettera. »

1. Il faut ici rappeler que les sixains n'ont été imprimés pour la première fois & présentés à Henri IV qu'en 1605.

2. *Robin*, anagramme de *Biron*, célèbre par sa trahison envers Henri IV.

3. Roman : *sceu*, su, connu.

4. *Lafin*, nom du secrétaire & complice de Biron.

5. Roman : *poste*, messenger, postillon.

Construction :

Quand la traîtresse entreprise de Biron (*Robin*) mettra en peine un grand prince¹ & des seigneurs, le complot sera révélé par *Lafin*, & on lui tranchera la tête (*le chef*). Le traité aura été écrit (*la plume au vent*)² en l'Espagne en paix (*amye*) avec Henri IV³, & il sera expédié en France par un affidé (*poste*) qui, se voyant serré de près (*attrapé*) dans la campagne, se jettera à l'eau, lui (*l'escrivain*) & la dépêche dont il sera porteur.

Scholie :

Quand la trahison du maréchal de Biron mettra en péril Henri IV & les seigneurs attachés à sa personne, le complot sera dénoncé par *Lafin*, secrétaire de Biron, & Biron aura la tête (*le chef*) tranchée. Le complot aura été ourdi en Espagne, malgré la paix signée à Vervins entre Philippe II & Henri IV. Biron ne pourra être condamné que sur le témoignage de *Lafin*; car l'affidé du roi d'Espagne, se voyant sur le point d'être arrêté (*le poste attrapé*), jettera à l'eau le traité dont il sera porteur⁴.

1. Antonomase : le grand Prince, *Henri IV*.

2. Métaphore : *la plume au vent* (currente calamo); — on dit de quelqu'un qui écrit ou signe avec rapidité, que sa plume court sur son papier comme le vent.

3. Philippe II avait signé avec Henri IV, le 2 mai 1598, le paix dite de Vervins.

4. Suivant les historiens du temps, cet affidé était un nommé Picoté, natif d'Orléans & vendu au roi d'Espagne (voir la *Concordance* de Guynaud, p. 140). L'auteur anonyme de la *Vie de Nostradamus* rapporte (p. 157) que le roi d'Espagne avait envoyé à Biron un courrier qui, se voyant poursuivi & serré de près, jeta à l'eau la dépêche dont il était porteur & qui contenait le traité contresigné par Philippe II. Mais les preuves de la trahison du Maréchal furent fournies par *Lafin*, son secrétaire & son complice.

VI.

POPULARITÉ DE HENRI IV.

(APRÈS SA MORT.)

Centurie VI, § 70 :

« Au chef du monde le grand Chyren¹ sera,
 « Plus outre après aymé, craint, redouté;
 « Son bruit & los² les cieux surpassera,
 « Et du seul titre victeur³ fort contenté. »

Scholie :

Henri-le-Grand (*le grand Chyren*), sur le trône de France (*au chef du monde*)⁴, sera aimé, craint & redouté de son vivant, & il le sera encore plus après sa mort (*plus outre après*). Son renom & sa gloire (*son bruit et los*) monteront jusqu'aux cieux, & l'on sera fort content de le saluer du titre de vainqueur (*victeur*) de ses sujets⁵.

1. *Le Grand Chyren*, anagramme de *Henry le Grand*.

2. Vieux mot : *los*, gloire, renommée.

3. Latin : *victor*, vainqueur.

4. Antonomase : *au chef du monde*, c'est-à-dire : sur le trône de France, le premier & comme le chef de tous les trônes de l'univers.

5. Voltaire a dit de Henri IV :

« Il fut de ses sujets le vainqueur & le père. » (*Henriade*.)

THEME VIII.

LOUIS XIII (LE LYS DAUPHIN).

(1610-1643.)

I.

SUPPLICE DU GRAND MONTMORENCY.

(30 OCTOBRE 1632.)

Centurie IX, § 18 :

- « Le lys Dauffois¹ portera² dans Nanci
« Jusques en Flandres electeur de l'Empire;
« Neufve obturée³ au grand Montmorency,
« Hors lieux prouvés⁴ delivré⁵ à clere peyne⁶. »

Construction :

Celui qui tiendra le sceptre des Lis, après avoir été Dauphin de France (*le Lys-Dauphoi*s)⁷, se rendra maître de Nancy⁸ & soutiendra jusqu'en

1. Syncope : *Dauffois*, pour : Dauphinois, synonyme de : Dauphin.

2. Aphérèse : *portera*, pour : supportera, synonyme de : soutiendra.

3. Latin : *obturare*, enfermer.

4. Aphérèse : *prouvés*, pour : approuvés.

5. Prosthèse : *délivré*, pour : livré.

6. Jeu de mots : en français, *Clerepeyne* est le nom du soldat qui trancha la tête au grand Montmorency ; — & en latin, les mots : *clara pœna* (clere peyne) signifient : peine ou châtiment célèbre.

7. Louis XIII est le premier qui ait porté le titre de Dauphin de France depuis la publication de la Centurie IX (en 1566).

8. Les troupes royales entrèrent dans Nancy le 24 septembre 1633, & Louis XIII lui-même y fit son entrée le lendemain.

Flandre un électeur de l'Empire ¹. Prison neuve (*neufve obturée*) au grand Montmorency, qui sera livré à Clerepeyne (ou à une peine célèbre) hors du lieu approuvé pour l'exécution.

Scholie :

Louis XIII (*le Lys-Dauphin*) entrera dans Nancy, en 1633, & pénétrera jusqu'en Flandre, en 1635, pour soutenir la cause de l'électeur de Trèves, prisonnier des Espagnols. Vers le même temps (en 1632), le grand Montmorency, coupable de rébellion contre son souverain, sera enfermé dans la prison de l'hôtel de ville nouvellement bâti (*neufve obturée*) à Toulouse; puis il sera livré à un soldat nommé Clerepeyne ², qui lui tranchera la tête dans la cour même de sa prison, hors du lieu fixé par l'arrêt pour l'exécution (*hors lieu approuvé*).

1. La ville de Trèves s'était rendue le 20 août 1632 au maréchal d'Estrées, qui y avait rétabli l'autorité de l'Electeur. Mais l'Electeur ayant été enlevé le 26 mars 1635 par les Espagnols & conduit prisonnier à Bruxelles, Louis XIII déclara la guerre à l'Espagne & vint mettre le siège devant Louvain (*en Flandre*).

2. Nostredame a joué avec le double sens des mots *clere peyne* (clara pœna), peine célèbre; & *Clerepeyne*, nom du soldat qui trancha la tête à Montmorency. Ce dernier point est attesté par Etienne Joubert & par le chevalier de Jant, tous deux contemporains du fait. M. Motret a résumé, dans une intéressante notice de quelques pages, la substance des recherches historiques qu'il a faites pour éclaircir ce point curieux. Il y expose que la famille de Montmorency, ayant vainement sollicité Louis XIII en sa faveur, ne put obtenir du roi que deux grâces de pure forme : l'une, que le condamné ne passerait pas par la main infamante du bourreau; & l'autre, que l'exécution se ferait à huis clos dans la cour de la prison, & non pas sur la place publique de Toulouse, ainsi que l'ordonnait l'arrêt de mort. — Or, quand même, rejetant le témoignage de Joubert ^a, de de Jant ^b, du curé de Louvicamp ^c, de Motret ^d, du traducteur anglais de Nostredame ^e

a. *Éclaircissement des véritables quatrains de maistre Michel Nostradamus* (sans nom de lieu ni d'auteur), 1656, p. 18.

b. *Prédications tirées des Centuries*, 1673, p. 12.

c. *La Clef de Nostradamus*, Paris, 1710, p. 79.

d. *Essai d'explication de deux quatrains de Nostradamus*, Nevers, 1806,

p. 30-39.

e. *Ibid.*, p. 31.

II.

CONSPIRATION DE CINQ-MARS.

(13 MARS 1642.)

Centurie VIII, § 68 :

« Vieux Cardinal par le jeusne deceu,¹
 « Hors de sa charge se verra desarmé,
 « Arles ne monstres double² soit apperceu;
 « Et Liqueduct³ & le Prince embausmé. »

Construction :

Le vieux cardinal⁴, supplanté (*deceu*) par le jeune homme⁵, se verra désarmé & exclu de sa charge, si tu ne montres, Arles, de manière à ce qu'il soit visible (*apperceu*), un double du traité. Puis l'homme qui se faisait conduire par eau (*Liqueduct*) sera embaumé, & le prince⁶ aussi.

Scholie :

Le vieux cardinal de Richelieu sera supplanté par le jeune Cinq-Mars, son ancien protégé, qui

& des plus anciens commentateurs, on voudrait s'en tenir au sens littéral & ne rien voir ici de plus que : *clere peyne* (clara pœna), peine célèbre, le contexte de ce quatrain, ainsi mutilé, n'en resterait pas moins un oracle vraiment prodigieux.

1. Latin : *decisus*, supprimé, retranché.
2. *Double*, le duplicata d'un acte, d'un traité.
3. Latin : *ille aquâ ductus*, celui-là qui se fait conduire par eau.
4. Antonomase : *le cardinal de Richelieu*, âgé alors de 57 ans.
5. Cinq-Mars, qui l'emporta un moment sur Richelieu, dans la faveur de Louis XIII, n'avait que vingt-deux ans.
6. Antonomase : *le roi*.

lui fera perdre la faveur de Louis XIII & résigner sa charge; mais il recevra quelque temps après, de la ville d'Arles¹, un double du traité négocié par Cinq-Mars, le 13 mars 1642, avec l'Espagne, au nom de Monsieur, frère de Louis XIII; & il fera passer ce traité au roi, qui rappellera aussitôt le cardinal auprès de lui. Richelieu (*Liqueduct*) remontera alors le Rhône, de Tarascon à Lyon, malade & couché dans son lit, sur un bateau, en traînant à la remorque Cinq-Mars & de Thou prisonniers; puis il descendra la Seine, de la même manière, de Fontainebleau à Paris, où il mourra deux mois après, le 4 décembre 1642; Louis XIII (*le Prince*) mourra aussi le 14 mai suivant; & tous deux seront embaumés, suivant l'antique usage.

III.

PERFECTIONNEMENT DES ARMES A FEU.

(1630-1671.)

Centurie III, § 44 :

- « Quand l'animal à l'homme domestique²
 « Après grands peines & sauts viendra parler,
 « Le foudre a vierge³ sera si⁴ malefique
 « De terre prinse⁵ & suspendue en l'air. »

1. Arles n'est qu'à quinze kilomètres de Tarascon, où Richelieu s'était retiré pendant sa disgrâce, non loin des côtes d'Espagne.

2. Paraphrase : *l'animal domestique à l'homme*, c'est-à-dire : le chien.

3. Latinisme : *fulmen a virgâ*, salpêtre, semblable à la foudre, chargé avec une baguette de fer dans le canon du fusil.

4. Roman : *si*, synonyme de : très.

5. Roman : *prinse*, prise, tirée.

Construction :

Quand le chien, après beaucoup d'essais (*après grands peines*), sautera & parlera, la foudre chargée avec la baguette (*fulmen à virgâ*) qui se tire des entrailles de la terre (*prinse de terre*)¹ & qu'on meut rapidement de haut en bas (*suspendue en l'air*)², sera très-nuisible (*très malefique*).

Scholie :

Quand le chien du fusil aura été inventé après beaucoup d'essais³, et qu'il produira l'explosion (*viendra parler*) par la détente (*le saut*) d'un ressort, le salpêtre, chargé à la baguette de fer & lancé comme la foudre par le tube du fusil, deviendra très-meurtrier.

1. C'est-à-dire : fabriquée avec le minerai de fer qu'on extrait de la terre.

2. C'est ce qui s'appelle militairement, de nos jours : *la charge en douze temps*.

3. L'invention du fusil date de 1630, & son introduction dans l'armée, de 1671. Il est extrêmement remarquable que Nostredame ait prédit, sous une paraphrase aussi transparente (*l'animal domestique à l'homme*), le nom d'une pièce mécanique qui ne devait exister qu'un siècle plus tard, & qu'on pouvait appeler tout autrement.

THÈME IX.

LOUIS XIV (L'ÆMATHIEN¹).

(1643-1715.)

I.

COMMENCEMENT
DU RÈGNE PERSONNEL DE LOUIS XIV.

(10 MARS 1661.)

Quatrain adjousté à la Centurie X² :

« Quand le fourchu sera soustenu de deux paux³,
« Avec six demy-corps⁴, & six sizeaux ouvers,
« Le très puissant Seigneur, heritier des crapaux,
« Alors subjuguera sous soy tout l'univers. »

Interprétation :

Un fourchu soutenu de deux paux est la lettre V appuyée de chaque côté sur un I, & formant un M, dont la valeur numérique est de mille, en chiffres romains. *Un demi-cor*, ou la section d'un cor de chasse coupé en deux, forme un C, dont la valeur

1. *Æmathion* était fils de Céphale & de l'Aurore, qui ouvrait au Soleil les portes du matin. Nostredame donne ce nom à Louis XIV, qui devait prendre pour emblème le soleil avec cette devise : *Nec pluribus impar*.

2. Texte de la réédition de M.DCV.

3. *Paux*, pluriel de *pal*, pieu (terme de blason).

4. Lisez : *cors*.

numérique est de cent. *Une paire de ciseaux ouverts* forme un X, dont la valeur numérique est de dix. — Un M, six C & six X, en chiffres romains, correspondent donc au millésime de 1660.

Scholie :

Le 10 mars 1661 (lendemain de la mort du cardinal Mazarin), le grand roi (Louis XIV), héritier des lis¹, qui régnera alors en France, saisira d'une main ferme les rênes de l'Etat & assujettira tout à son pouvoir.

II.

TRAITÉ DE WESTPHALIE ET ABSOLUTISME
DE LOUIS XIV.

(1648-1661.)

Centurie X, § 7 :

- « Le grand conflit qu'on appreste à Nancy ;
« L'Æmathien dira : tout je soubmets ;
« L'Isle Britanne par² vin sel en soucy ;
« Hem-mi³ deux Phi⁴. long temps ne tiendra Metz. »

1. Les crapauds étaient les anciens insignes des Francs, sous les premiers Mérovingiens ; & les fleurs de lis ne leur ont été substituées qu'à partir du règne de Clovis, fils de Childéric 1^{er} & fondateur de la monarchie chrétienne des rois francs.

2. Latin : *per*, à cause de.

3. Roman : *emmy*, entre.

4. Apocope : *Phi.*, pour : Philippe.

Construction :

Metz perdra (*ne tiendra pas long temps*) son rang de ville impériale, entre les règnes de deux Philippe (*emmy deux Phi.*)¹; l'Angleterre agitée (*en soucy*) sera sans force & sans sagesse (*par vin & sel*)²; un grand conflit aura lieu à Nancy qui changera de maître; l'homme qui aura le soleil pour emblème (*l'Æmathien*) dira : « Que tout m'obéisse (*je soubmets tout*)! »

Scholie :

Le traité de Westphalie, — conclu avec l'empereur en 1648, sous le règne de Philippe IV, roi d'Espagne, & antérieurement à la guerre dite de la Succession d'Espagne, entreprise dans l'intérêt de Philippe V, petit-fils de Louis XIV, — cédera Metz à la France, & lui fera perdre définitivement son ancien titre de ville impériale;

L'Angleterre, en proie aux horreurs d'une révolution, décapitera, en 1649, son roi légitime, Charles I^{er}, qui aura manqué de force & de sagesse dans le gouvernement de ses États;

Nancy sera pris en 1660 par les Français, qui en chasseront son duc Charles III, raseront ses fortifications & l'incorporeront à la France;

Ce sera alors (en 1661) que Louis XIV, affranchi de la tutelle de Mazarin, commencera à régner par lui-même & à mettre en pratique sa fameuse maxime : « L'État, c'est Moi (*je soubmets tout*)! »

1. Le traité de Westphalie, qui a cédé Metz à la France, date du 8 septembre 1648, sous le règne de Philippe IV, descendant de Charles-Quint & dernier Philippe d'Espagne; & avant celui de Philippe V, petit-fils de Louis XIV & premier Philippe de France sur le trône d'Espagne (*emmy deux Philippe*).

2. Métaphore : dans le langage figuré, *le vin*, à cause de sa chaleur, est le symbole de la force; & *le sel*, à cause de son incorruptibilité, celui de la sagesse.

III.

PERTE DE L'ESCADRE DU CHEVALIER
DE LA FERRIÈRE.

(1655.)

Centurie III, § 87 :

« Classe¹ Gauloise n'approche de Corsegue²
 « Moins de Sardaigne, tu t'en repentiras :
 « Trestous mourrez frustrés de l'aide grogne,
 « Sang nagera, captif ne me croiras. »

Construction :

Flotte française, n'approche pas de la Corse & encore moins de la Sardaigne, ou tu t'en repentiras ; vous mourrez tous sans pouvoir atteindre le cap du Pourceau (*Grogne*)³, vous serez noyés, parce que tu ne m'auras pas cru, toi, le *Captif*.

Scholie :

Une escadre française, commandée par le chevalier de La Ferrière, en 1655, sombrera dans le golfe de Lyon, en côtoyant la Corse & la Sardaigne. Ils périront tous ; ils n'atteindront pas le cap du Pourceau ; ils seront engloutis dans la mer, parce que cet oracle n'aura pas servi d'avertissement au maître pilote, Jean de Rian, dit le *Captif*⁴.

1. Latin : *classis*, flotte, armée navale.

2. Roman : l'île de Corse.

3. *Grogne*, synonyme de : *Pourceau*, nom d'un cap avec petit port dans la Méditerranée.

4. Jean de Rian avait été esclave.

IV.

FORTIFICATIONS
DE VAUBAN ET CANAL DU LANGUEDOC
(1659-1666.)

Centurie IX, § 93 :

- « Les ennemis du fort bien esloignés,
« Par chariots conduit le bastion,
« Par sur les murs de Bourges esgrongnés ¹,
« Quand Hercules bastira l'Hæmathion. ² »

Construction :

Quand les ennemis auront été éloignés du sol français; que le bastion en terres rapportées (*conduit par chariots*) aura été inventé; que le château, dit de la Grosse-Tour, qui dominait par-dessus les murs de Bourges, sera tombé en ruine (*esgrongné*) : alors l'homme qui aura le soleil pour emblème (*l'Æmathion*), entreprendra son travail d'Hercule (*bastira Hercule*).

Scholie :

Quand la paix des Pyrénées conclue avec l'Espagne, en 1659, aura reculé les frontières de la France; que Vauban aura inventé le bastion en terres rapportées; que le château dit de la Grosse-

1. Roman : *esgrongné* ou *esgruné*, réduit en poudre, pulvérisé.
2. Hyperbate; construisez : quand l'Æmathion bastira Hercule.

Tour, à Bourges, qui dominait par-dessus les murs de la ville, tombera en ruine¹ & ne sera pas réparé : alors (en 1666) Louis XIV entreprendra un travail d'Hercule, en creusant le canal du Languedoc, destiné à joindre la Méditerranée à l'Océan².

V.

PAIX DES PYRÉNÉES.

(7 NOVEMBRE 1659.)

Centurie X, § 58 :

« Au temps du dueil que le felin³ monarque
 « Guerroyera le jeune Æmathien :
 « Gaule bransler, perecliter la barque⁴,
 « Tenter⁵ Phossen⁶, au Ponant⁷ entretien. »

Construction :

Au temps où la cour de France sera en deuil, le roi, rusé comme un chat (*felin monarque*), fera la guerre au jeune enfant qui aura le soleil pour

1. Ce château, qui ne fut pas réparé sous le règne de Louis XIV, était déjà en partie ruiné, dès 1651 (voir le *Dictionnaire* de Moréri, Bourges).

2. Le canal du Languedoc, commencé par Riquet, en 1666, terminé en 1681, a coûté 34,000,000 de francs, somme énorme pour le temps où il fut construit.

3. Latin : *felinus*, qui a le caractère astucieux du chat.

4. Métaphore : la barque de saint Pierre, c'est-à-dire : le *saint-siège*.

5. Latin : *tentare*, assaillir, attaquer.

6. *Phocen*, Marseille, fondée vers l'an 600 avant J.-C., par une colonie de Phocéens.

7. Vieux mot : *Ponant*, Occident.

emblème (*au jeune Æmathien*); la France sera ébranlée; la barque de saint Pierre (*la barque*) péri-clitera; Marseille (*Phocen*) sera réduite de vive force; une entrevue (*entretien*) de deux grands personnages aura lieu à l'occident de la France (*au Ponant*).

Scholie :

Au temps où la cour de France portera le deuil de Louis XIII, décédé en 1643, l'astucieux Philippe IV, roi d'Espagne, fera la guerre au jeune roi mineur, afin de profiter des embarras d'une régence. La France sera ensuite ébranlée, de 1648 à 1653, par la guerre civile dite de la Fronde, & Rome (*la Barque*) sera mise en péril par le jansénisme naissant¹. Le 2 mars 1660, Louis XIV entrera par la brèche dans Marseille (*Phocen*) qu'il fera rentrer sous son obéissance, & il se rendra à l'extrémité occidentale de la France (*au Ponant*), dans l'île de la Conférence, sur la Bidassoa, pour y conclure avec Philippe IV la paix dite des Pyrénées & son mariage avec l'infante Marie-Thérèse d'Autriche, fille du roi d'Espagne.

1. Le traité intitulé : *Augustinus*, qui donna naissance au Jansénisme, date de 1640; il a été condamné par Innocent X en 1653, & par Alexandre VII en 1656.

VI.

EXPÉDITION D'IRLANDE EN FAVEUR
DE JACQUES II.

(1689-1691.)

Centurie II, § 68 :

« De l'Aquilon les efforts seront grands,
« Sur l'Océan sera la porte ouverte,
« Le regne en l'Isle sera reintegrand,
« Tremblera Londres par¹ voiles² découverte. »

Construction :

L'Irlande, située au nord de l'Angleterre (*l'Aquilon*), fera de grand efforts; l'Océan sera ouvert aux flottes victorieuses de la France; le roi (*le regne*) rentrera (*sera reintegrand*) en Irlande (*en l'Isle*), & Londres tremblera à la vue d'une escadre française (*par découverte de voiles*).

Scholie :

A la suite de la révolution de 1688, qui aura appelé Guillaume III, prince d'Orange, au trône d'Angleterre, & forcé Jacques II à se réfugier en France, l'Irlande (située au nord de l'Angleterre) fera de grands efforts en faveur de Jacques II; les flottes françaises, commandées par Château-

1. Latin : *per*, à cause de.

2. Synecdoque : *voiles*, pour : vaisseaux à voiles.

Renaud & par Tourville, conduiront ce prince en Irlande (*en l'Isle*), battront les escadres combinées d'Angleterre & de Hollande, en 1689 & en 1690, se rendront maîtresses de la mer ; & Londres tremblera un moment devant les escadres victorieuses de Louis XIV.

VII.

GUERRE DES CAMISARDS.

(1702-1704.)

Centurie IX, § 38 :

- « L'entrée de Blaye par¹ Rochelle & l'Anglois,
- « Passera outre le grand Æmathien :
- « Non loin d'Agen attendra le Gaulois
- « Secours Narbonne deceu par entretien. »

Construction :

Le grand roi qui aura le soleil pour emblème (*le grand Æmathien*) n'aura plus d'inquiétude (*passera outre*), à cause de la connivence des habitants de La Rochelle avec les Anglais (*par La Rochelle & l'Anglois*)², quand il aura fermé l'entrée de la Gironde devant Blaye (*l'entrée de Blave*). Les calvinistes français attendront du secours de leurs coreligionnaires (*le Gaulois attendra secours de l'Anglois*)

1. Latin : *per*, à cause de.

2. Les guerres civiles & les stipulations de l'édit de Nantes avaient fait, depuis près d'un siècle & demi, de La Rochelle, ville toute protestante, la place forte & le refuge des calvinistes de France, toujours soutenus ou excités par leurs coreligionnaires anglais.

du côté d'Agen & de Narbonne; mais leur espoir sera déçu par un entretien (*deceü par entretien*).

Scholie :

Louis-le-Grand (*le grand Æmathien*) aura l'esprit en repos quand il aura fait construire, en 1689, le *Pâté* de Blaye ¹, pour fermer l'entrée de la Gironde aux Anglais ligués avec les calvinistes français de La Rochelle contre la révocation de l'édit de Nantes. Quant aux Camisards révoltés dans les Cévennes (*les Gaulois*), ils attendront du côté d'Agen & de Narbonne un secours à eux promis par leurs coreligionnaires : secours que rendra impossible, en 1704, la soumission de Jean Cavalier, leur principal chef, à la suite d'une conférence dans Nîmes (*un entretien*) avec le maréchal de Villars ².

VIII.

GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE.

(1701-1713.)

Centurie IV, § 2 :

- « Par ³ mort la France prendra voyage à faire,
- « Classe ⁴ par mer, marcher monts Pyrenées,
- « Espagne en trouble, marcher gent militaire :
- « Des plus grands Dames en France emmenées. »

1. Tel est le nom d'un fort bâti en 1689 par Louis XIV, sur un flot, à 500 toises de la ville de Blaye, & qui commande en cet endroit le cours de la Gironde.

2. Comparer la note 4 du § IX ci-après.

3. Latin : *per*, à cause de.

4. Latin : *classis*, flotte, armée navale.

Construction :

Par suite d'une mort, la France entreprendra une expédition étrangère (*fera un voyage*), ses flottes (*classes*) viendront par mer, ses armées franchiront les Pyrénées, l'Espagne sera troublée & remplie de soldats (*gent militaire*) : & ce sera parce que deux des plus grandes dames de l'Espagne auront été emmenées en France.

Scholie :

En 1700, par suite du testament de Charles II, Philippe V, petit-fils de Louis XIV, montera sur le trône d'Espagne. Mais l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande, la Prusse, le Portugal & la Savoie se coaliseront pour soutenir les prétentions de l'archiduc Charles : les flottes de la France prendront la mer ; ses armées franchiront les Pyrénées ; l'Espagne, divisée en deux camps, sera foulée aux pieds des soldats (*marcher gent militaire*). Cette guerre terrible naîtra des droits conférés à la maison de Bourbon par le mariage des deux infantes d'Espagne, filles aînées de Philippe III & de Philippe IV, avec les rois de France, Louis XIII & Louis XIV¹.

1. La guerre de la succession d'Espagne dura douze ans & fut désastreuse pour la France. Philippe V se vit un moment chassé de l'Espagne par les Autrichiens ; & la paix d'Utrecht, conclue en 1713, démembra la monarchie espagnole & enleva à Louis XIV une partie de ses anciennes conquêtes.

IX.

REVERS DE PHILIPPE V (PETIT-FILS DE LOUIS XIV).

(1706.)

Centurie IX, § 64 :

« L'Æmathion passer monts Pyrennées,
 « En Mars Narbon¹ ne fera resistance,
 « Par mer terre fera si² grand menée,
 « Cap³. n'ayant terre seure pour demeureance. »

Construction :

L'homme qui aura le soleil pour emblème (l'Æmathien) franchira les monts Pyrénées, ne résistera pas dans Narbonne, & fera de grands efforts (*grande menée*) par terre & par mer, quand un Capétien (Cap.) n'aura plus de lieu (*terre seure*) où il puisse demeurer en sûreté.

Scholie :

Louis XIV fera franchir de nouveau les Pyrénées à ses troupes, traitera, au lieu de les exterminer, avec les Camisards révoltés dans Narbonne⁴, & fera des efforts désespérés par terre &

1. Latin : *Narbo Martius*, Narbonne, ville du département de l'Aude, ainsi nommée de *Martius*, son fondateur.

2. Roman : *si*, synonyme de : très.

3. Apocope : *Cap.*, pour : Capet.

4. Narbonne, pendant les guerres religieuses, a toujours été un

par mer, quand le Capétien (*Cap.*) Philippe V, son petit-fils, sera forcé par les Impériaux de sortir d'Espagne.

foyer de sédition. Le maréchal de Villars fut envoyé en Languedoc, en 1704, avec la mission de pacifier ces contrées que Louis XIV, pressé de toutes parts par ses ennemis, désespérait de réduire par la force des armes.

THÈME X.

LOUIS XV (L'ENFANT).

(1715-1774.)

I.

MINORITÉ DE LOUIS XV.

(1^{er} SEPTEMBRE 1715.)

Centurie III, § 15 :

« Cœur, vigueur, gloire, le regne changera,
« De tous points contre ayant son adversaire :
« Lors France enfance par¹ mort subjuguera;
« Un grand Regent sera lors plus contraire. »

Construction :

Au changement de règne, le cœur, la force & la gloire du royaume changeront, ayant en tous points leur contraire (*son adversaire*). Alors un enfant (*enfance*) gouvernera (*subjuguera*) la France par suite de la mort de ses ascendants, & un grand Régent sera encore plus contraire que lui au roi son prédécesseur.

1. Latin : *per*, à cause de.



Scholie :

Après la mort de Louis XIV, le cœur, la force & la gloire qui avaient illustré son règne changeront, ayant en tous points leur contraire dans son successeur. Par suite de l'extinction des héritiers directs du trône (*par mort*), un enfant de cinq ans, Louis XV (*enfance*), gouvernera la France, sous la tutelle de Philippe d'Orléans (*un grand Regent*) que ses vices & son immoralité rendront encore plus dissemblable (*plus contraire*) à Louis XIV que ne le sera Louis XV même.

II.

DÉCADENCE DE LA MONARCHIE.

(1715-1774.)

Centurie V, § 38 :

« Ce grand monarque qu'au mort succedera¹
 « Donnera vie illicite lubrique,
 « Par nonchalance à tous concedera,
 « Qu'à la parfin faudra² la loy Salique. »

Construction :

Celui qui succédera au grand monarque mort mènera une vie illicite & lubrique, &, par sa nonchalance, il rendra la couronne en butte aux passions

1. Hyperbate; construisez : celui-là qui succédera au grand monarque mort.

2 *Faudra*, futur du verbe *faillir*, disparaître, manquer.

révolutionnaires (*à tous concédera*) qui finiront par abolir la loi Salique.

Scholie :

Le successeur de Louis-le-Grand (*du grand monarque*) mènera une vie illicite & dissolue ; sa conduite soulèvera l'animadversion générale, au point qu'après lui (*à la parfin*), les Français aboliront la loi Salique qui réglait l'ordre de la succession au trône, & qu'ils proclameront la République.

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

THÈME XI.

L'ANGLETERRE, LE PANPOTENT ¹ DES MERS.

(DEPUIS ÉLISABETH.)

I.

REVOLUTIONS DE L'ANGLETERRE.

(1501-1791².)

Centurie III, § 57 :

« Sept fois changer verrez gent³ Britanique
« Teints en sang en deux cens nonante an;
« Franche⁴ non point, par⁵ appuy Germanique;
« Aries⁶ doubte son pole Bastarnan.⁷ »

1. Métonymie : mot composé du grec & du latin : Πᾶν-*potens*, tout-puissant.

2. 1501, date de la naissance du luthéranisme + 290 ans = 1791, date du commencement de la révolution française.

3. Latin : *gens*, nation.

4. Ellipse : *Franche*, pour : *gent Franche*, la nation française.

5. Latin : *per*, à cause de.

6. Latin : *Aries*, le signe du Bélier.

7. *Bastarnie*, partie de l'Europe, correspondant à l'ancienne Pologne.

Construction :

Vous verrez la nation britannique, inondée de sang (*teinte en sang*), changer sept fois en deux cent quatre-vingt-dix ans; mais non pas la France (*Franche non point*), grâce à la fermeté de ses rois germaniques (*par appuy germanique*). Le signe du Bélier (*Aries*) ne reconnaîtra plus (*doubtera*) la contrée septentrionale de l'Europe (*son pôle Bastarnan*), tant elle sera changée!

Scholie :

On verra l'Angleterre, inondée de sang, réformer sept fois sa constitution¹, pendant la période de deux cent quatre-vingt-dix ans qui commencera avec le siècle *dit* de la Renaissance (de 1501 à 1791). Il n'en sera pas ainsi en France, pendant cette période, grâce aux rois de race germanique qui y régneront, & dont la fermeté retardera l'explosion révolutionnaire jusqu'en 1792². Dans le même temps, la Pologne (*la Bastarnie*) sera démembrée³, & il y aura dans le nord de l'Europe, — par l'énorme développement de l'empire russe à partir de Pierre I^{er}⁴ & par le triomphe en Allemagne du luthéranisme⁵, — de tels changements, que la constellation du Bélier (*Aries*) ne reconnaîtra plus les régions avoisinantes du pôle septentrional auxquelles elle préside.

1. Voir la notice historique ci-après.

2. Hugues Capet & ses descendants sont de race germanique, & grâce à leur fermeté, la France est restée fidèle à Dieu & à ses rois de 1501 à 1791 (*pendant deux cent nonante ans*), dans le même temps où l'Angleterre & le nord de l'Europe étaient en proie aux révolutions les plus terribles : de sorte qu'elle ne s'est ébranlée à son tour, en 1792, que quand les autres nations étaient pacifiées.

3. Le démembrement & le premier partage de la Pologne datent de 1772.

4. Pierre I^{er} est monté sur le trône en 1682.

5. L'explosion du luthéranisme en Allemagne date de 1517.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LES SEPT RÉVOLUTIONS DE L'ANGLETERRE,

DE 1501 A 1791.

Il est visible que Nostredame a pris pour point de départ de cette période de *deux cent nonante ans*, la première année du xvi^e siècle, dit de la Renaissance. On trouve, en effet, de 1501 au 22 septembre 1792 (date de l'ère de la République française), sept grandes révolutions politiques ou religieuses de l'Angleterre :

I. En 1532, Henri VIII, monté sur le trône en 1509, rompt avec l'Église romaine & se fait proclamer par le Parlement *Protecteur & Chef suprême de l'Église d'Angleterre*.

II. En 1553, Marie, fille de Henri VIII, rétablit la religion catholique & fait tous ses efforts pour détruire l'hérésie.

III. En 1558, Élisabeth, sœur de Marie, proscriit le catholicisme & rétablit le schisme.

— L'accession légitime au trône de Jacques I^{er}, fils de Marie Stuart, après l'extinction des Tudor, en 1603, ne doit pas compter au nombre des révolutions de l'Angleterre; pas plus que l'accession au trône de Henri IV, de la maison de Bourbon, après l'extinction des Valois, en 1589, ne fut une révolution en France. Jacques I^{er} n'avait d'ailleurs pas de compétiteurs, & nulle effusion de sang ne marqua son avènement au règne.

IV. En 1649, Charles I^{er}, fils de Jacques I^{er}, a la tête tranchée par un arrêt du Parlement, & la république s'établit en Angleterre sous le protectorat de Cromwell.

V. En 1660, Charles II, fils de Charles I^{er}, est rétabli sur le trône par le dévouement du général Monk.

VI. En 1689, Jacques II, frère de Charles II, est détrôné par son gendre Guillaume III, stathouder de Hollande.

VII. En 1714, Georges I^{er}, de la maison de Hanovre, dont les descendants règnent encore aujourd'hui, est appelé au trône, comme étant le plus proche héritier dans la ligne protestante, & au mépris des droits de Jacques III, fils de Jacques II.

II.

RÈGNE DES STUART.

(1603-1649.)

Centurie X, § 40 :

« Le jeune nay¹ au regne Britannique,
 « Qu'aura le pere mourant recommandé,
 « Iceluy mort, LONOLE² donra³ topique⁴,
 « Et à son fils le regne demandé. »

1. Roman : *nay*, né.

2. *Lonole*, anagramme de : *Olleon*, en grec : Ὀλλύων, participe présent du verbe ὀλλύμι, détruire.

3. Syncope : *donra*, pour : donnera.

4. *Topique*, fleurs de rhétorique, lieux communs oratoires.

Construction :

Après la mort (*iceluy mort*) du jeune prince né dans une des îles Britanniques, & que son père, avant de mourir, aura recommandé aux grands de l'État, l'homme de destruction (*ὀλλύων*) déduira sa rhétorique captieuse (*donnera topique*), & il fera perdre le royaume au fils de ce jeune prince (*le règne sera demandé à son fils*).

Scholie :

Après la mort de Jacques VI, roi d'Écosse, fils de Marie Stuart (cet enfant que son père, Henri Darnley, avant de périr assassiné par Bothwell, aura recommandé à la fidélité des seigneurs écos-sais, & qui sera monté, en 1603, sur le trône d'Angleterre, sous le nom de Jacques I^{er}), l'usurpateur Cromwell (*Lonole*) séduira le peuple anglais par des discours artificieux, & il fera perdre la couronne & la vie à son fils, Charles I^{er}.

III.

DÉCHÉANCE DE CHARLES I^{er}.

(31 MARS 1646.)

Centurie III, § 80 :

- « Du regne Anglois le digne dechassé¹,
 « Le conseiller par² ire³ mis à feu,
 « Ses adherans iront si bas tracer⁴,
 « Que le bastard sera demy receu. »

1. Roman : *dechassé*, chassé.2. Latin, *per*, à cause de.3. Latin : *ira*, colère, furie.4. Roman : *tracer*, faire route, suivre un chemin.

Construction :

Celui qui avait le droit de régner sera chassé du royaume d'Angleterre, après avoir livré (*mis à feu*) son conseiller à la fureur du peuple, afin d'échapper lui-même au feu de la sédition. Ses compatriotes (*ses adhérens*) se comporteront avec tant de bassesse (*iront tracer si bas*), qu'un usurpateur (*le bastard*) sera à demi reçu par le peuple anglais.

Scholie :

Charles I^{er}, roi légitime, sera chassé de son royaume d'Angleterre, après avoir livré lâchement son conseiller Strafford à la haine du peuple, dans l'espoir d'échapper lui-même, par ce moyen, au feu de la sédition. Les Écossais, ses compatriotes (*ses adhérens*), se comporteront à son égard avec tant de bassesse, qu'ils le vendront pour une somme de deux millions aux Anglais qui le feront mourir ; & que l'usurpateur Cromwell (*le bastard*), profitant de la vacance du trône, se fera reconnaître pour chef de l'État, non pas sous le titre de roi, qu'il n'osera prendre, mais sous celui plus modeste de Protecteur (*à demy reçu*).

IV.

SUPPLICE DE CHARLES I^{er}.

(30 JANVIER 1649.)

Centurie IX, § 49 :

- « Gand et Bruceles marcheront contre¹ Anvers,
 « Senat de Londres mettront à mort leur Roy :
 « Le sèl & vin luy seront à l'envers,
 « Pour eux avoir le regne en desarroy. »

Construction :

Au temps où des troupes marcheront ensemble de Gand & de Bruxelles en passant par (*contre*) Anvers², le Long-Parlement d'Angleterre (*Sénat de Londres*) mettra à mort son roi. La force & la sagesse (*vin et sel*)³ manqueront à ce prince (*lui seront à l'envers*); & eux (*les révolutionnaires anglais*), ils se rendront maîtres du royaume en le bouleversant (*ils auront le regne en desarroy*).

Scholie :

Au temps de la guerre de Philippe IV, maître de la partie méridionale des Pays-Bas (*Gand*,

1. *Contre*, synonyme de : auprès, à côté de.

2. La Hollande s'est détachée en 1579 des Pays-Bas, dont elle formait auparavant la partie septentrionale. Or Anvers, située à la limite des possessions espagnoles, confine à la Hollande. Philippe IV fit de grands efforts pour soumettre la Hollande & conserva ses prétentions sur elle jusqu'au traité de Westphalie, qui consacra son indépendance en 1648 (un an avant le supplice de Charles I^{er}).

3. Ce quatrain se rattache au § II du thème IX (pag. 119), où il est également question de la force & de la sagesse (*vin et sel*) qui firent défaut au malheureux Charles I^{er}.

Bruxelles & Anvers), contre la Hollande révoltée, le Long-Parlement d'Angleterre condamnera à mort son roi Charles I^{er}; la sagesse & la force auront fait défaut à ce prince, & le royaume tombera dans l'anarchie (*en desarray*).

V.

PROTECTORAT DE CROMWELL.

(1652-1658.)

Centurie VIII, § 76 :

« Plus Macelin¹ que Roy en Angleterre,
 « Lieu obscur nay² par force aura l'empire,
 « Lasche sans foy sans loy saignera terre :
 « Son temps s'approche si près que je soupire. »

Construction :

Plus boucher (*macelin*) que roi, en Angleterre, un homme d'obscur naissance (*né en lieu obscur*) parviendra par force à l'empire. Lâche, sans foi ni loi, il fera couler le sang à flots (*il saignera la terre*). Son temps s'approche si près que j'en soupire!

Scholie :

D'une naissance obscure & plus boucher que roi, Cromwell parviendra par la force à l'empire de l'Angleterre. Ce lâche, sans foi ni loi, inondera la

1. Italien : *macellaio*, boucher

2. Roman : *nay*, né.

terre de sang. Son temps s'approche si près ¹, que j'en gémis!

VI.

DURÉE DE LA PRÉPONDÉRANCE MARITIME DE L'ANGLETERRE.

(PLUS DE TROIS SIÈCLES ².)

Centurie X, § 100 :

- « Le grand empire sera par Angleterre
- « Le pempotam³ des ans plus de trois cens :
- « Grandes copies⁴ passer par mer & terre,
- « Les Lusitains⁵ n'en seront pas contens. »

Construction :

Le grand empire d'Angleterre sera le roi (*le πᾶν-potens*) des mers pendant plus de trois cents

1. Il est à remarquer qu'il devait s'écouler près d'un siècle entre cette prédiction & l'événement dont Nostredame dit ici que : « *son approche le fait soupirer.* »

2. Elisabeth, montée sur le trône en 1558, régnait en 1588, quand *l'invincible armada* de Philippe II, roi d'Espagne, fut détruite dans le port de Cadix par Drake, vice-amiral anglais. C'est de cette époque que date la prépondérance maritime de l'Angleterre, qui doit durer plus de trois siècles (& par conséquent moins de quatre), selon Nostredame.

3. Métonymie : *Pempotam*, pour : Panpotent, mot composé du grec & du latin : Πᾶν-potens, tout-puissant.

4. Latin : *copia*, troupe, force militaire.

5. Latin : *Lusitani*, les Portugais.



ans : puis de grandes armées (*grandes copies*) viendront par mer & par terre, & les Portugais (*les Lusitains*) n'en seront pas contents.

Scholie :

L'Angleterre tiendra le sceptre des mers pendant plus de trois siècles, à partir du règne d'Élisabeth, qui lui a créé une marine : puis de grandes armées abattront sa puissance par mer & par terre ; les Portugais, alliés des Anglais, ne s'en réjouiront pas (à cause, sans doute, de grandes commotions ou batailles qui auront lieu alors en Portugal).

SECTION II.

LE COMMUN ADVENEMENT,

DE 1792 A 1866.

SOMMAIRE

DU COMMUN ADVENEMENT,

DE 1792 A 1866.

PRODROME.

Thème XII. CHRONOLOGIE FATIDIQUE DU COMMUN	Cent.	Quat.	Pag.
ADVENEMENT:	»	»	153
I. Obscurité systématique de l'Oracle.	Préf.	II	153
II. Epoque du Commun Advenement.	Epît.	IO	154
III. Commencement du Commun Advenement (22 septembre 1792).	Epît.	89	156
IV. Temps intermédiaire (22 juin 1815).	Epît.	109	157
V. Durée du Commun Advenement (73 ans & 7 mois).	Epît.	46	159
VI. Même sujet (même période).	VI	74	160

Thème XIII. RÉVOLUTION FRANÇAISE. <i>Le Commun</i>			
<i>Advenement</i> :	»	»	162
I. Première République (22 septembre 1792). . .	I.	3	162
II. Philosophie voltairienne (1715-1792). . . .	II	30	163
III. Renversement des principes sociaux (1789- 1793).	I	14	164
IV. Création des Assignats (19 décembre 1789). .	I	53	165
V. Institutions révolutionnaires (1789-1793). .	VII	14	166
VI. Systèmes matérialistes (1715-1866).	IV	25	167
VII. Nouvelle noblesse (18 mai 1804).	I	60	168
VIII. Guerres civiles et étrangères (1792-1815). .	VI	23	169
IX. Changements de Dynasties (1792-1866). . .	I	31	170

PREMIÈRE RÉPUBLIQUE.

	Cent.	Quat.	Pag.
Thème XIV. LOUIS XVI (1774-1793). <i>Capet Esleu</i> :			
I. Chute de la Monarchie (1789-1793).	I	57	173
II. Fuite de Louis XVI (20 juin 1791).	IX	20	174
III. Arrestation à Varennes et attaque des Tuileries (20 juin 1792).	IX	34	177
IV. Condamnation de Louis XVI (18 janvier 1793).	VIII	87	179
V. Caractère de Louis XVI (1774-1793).	X	43	180
VI. Supplice de Louis XVI (21 janvier 1793).	Quat. VII		181
VII. Calcination des restes de Louis XVI (21 janvier 1793).	VI	92	182
VIII. Madame, duchesse d'Angoulême (1787-1793).	X	17	184
IX. Supplice de Marie-Antoinette (17 octobre 1793).	IX	77	185
X. Supplice de Madame Elisabeth (10 mai 1794).	Six.	55	186
XI. Succession directe de Louis XVI (1793-1830).	I	58	187

Thème XV. LA CONVENTION NATIONALE (1792-1795)

<i>Le Tiers-premier</i> :	»	»	189
I. Abolition des privilèges (4 août 1789).	VIII	17	189
II. Gouvernement de la Convention nationale (1792-1795).	IX	17	191
III. Règne de la Terreur (1793-1794).	VIII	19	192
IV. Emigration du Clergé français (1792-1801).	VI	69	193
V. Abolition en France du culte catholique (7 novembre 1793).	I	44	194
VI. Fête de l'Etre suprême (8 juin 1794).	II	8	195
VII. Proconsulat de Carrier à Nantes (1793-1794).	V	33	196
VIII. Conquête des Etats Sardes (1796-1798).	VIII	88	197

Thème XVI. PIE VI (1797-1799). *Sext.-Mansol* :

I. Traité de Tolentino (19 février 1797).	V	57	199
II. Prise de Rome par le général Berthier (10 février 1798).	V	30	201
III. Mort de Pie VI (29 août 1799).	VIII	46	202
IV. Double renversement du Saint-Siège par les Français (1798-1809).	II	99	203

PREMIER EMPIRE NAPOLEONNIEN.

	Cent.	Quat.	Pag.
Thème XVII. LA DYNASTIE NAPOLEONNIENNE. <i>Hercule</i> :	»	»	205
I. Naissance de Napoléon Bonaparte (15 août 1769)	III	35	205
II. Etymologie du nom fatidique de Napoléon (15 août 1769).	I	76	206
III. Renommée des Empereurs Napoléoniens (depuis Napoléon I ^{er}).	IX	33	208
IV. Politique napoléonienne (depuis Napoléon I ^{er})	VIII	61	209

Thème XVIII. NAPOLEON I^{er} (1799-1814). *La Teste*

<i>raze</i> :	»	»	211
I. Coup d'état du 18 Brumaire (9 novembre 1799)	IV	26	211
II. Durée du premier Empire (1799-1814).	VII	13	213
III. Proclamation de l'Empire (18 mai 1804).	VIII	57	214
IV. Règne de Napoléon I ^{er} (1799-1814).	II	69	215
V. Divorce de Napoléon I ^{er} (15 décembre 1809).	I	88	216
VI. Captivité de Pie VII (1809-1814).	I	4	217
VII. Revers du premier Empire (1813-1815).	V	60	218
VIII. Incendie de Moscou (15 septembre 1812).	IV	82	219
IX. Invasions étrangères (1814-1815).	II	44	220
X. Première rentrée de Louis XVIII (3 mai 1814)	X	86	221
XI. Abdication de Napoléon I ^{er} (13 avril 1814).	VI	89	222
Notice historique sur l'abdication de Napoléon I ^{er}	»	»	223
XII. Retour de l'île d'Elbe (1 ^{er} mars 1815).	X	24	227
XIII. Les Cent jours (20 mars-22 juin 1815).	II	66	228
XIV. Bataille de Mont-Saint-Jean (18 juin 1815).	II	70	229
XV. Capitulation de Paris (3 juillet 1815).	IX	86	230
XVI. Deuxième rentrée de Louis XVIII (8 juillet 1815).	II	67	232
XVII. Captivité de Napoléon à Sainte-Hélène (15 juillet 1815)	X	90	233

RESTAURATION DES BOURBONS-VENDOSME.

Thème XIX. LOUIS XVIII (1814-1824). <i>Le Désiré</i> :	»	»	235
I. Double avènement de Louis XVIII (1814-1815).	Prés.	38	235
II. Règne de Louis XVIII (1814-1824).	X	16	237
III. Assassinat du duc de Berry (13 février 1820).	III	96	238

	Cent	Quat.	rag.
Thème XX. CHARLES X (1824-1830). <i>Le Cerf Chassé</i> :	»	»	240
I. Révolution de 1830 (27-29 juillet 1830) . .	V	4	240

Thème XXI. LE DUC DE BORDEAUX (1820-1830). <i>Le Myrmidon</i> :	»	»	242
I. Naissance du duc de Bordeaux (29 septembre 1820)	Six.	4	242
II. Reflorescence du Lis (29 septembre 1820) . .	III	91	244
III. Protestation de Louis-Philippe d'Orléans (29 septembre 1820)	IV	93	245
IV. Exil du duc de Bordeaux (16 août 1830) . . .	III	73	246
V. Mariage du duc de Bordeaux (16 novembre 1846)	V	3	247
VI. Même sujet (16 novembre 1846)	V	39	248

USURPATION DE LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS.

Thème XXII. LOUIS-PHILIPPE I ^{er} (1830-1848). <i>Philippe — le Macédon</i> :	»	»	249
I. Usurpation de Louis-Philippe (9 août 1830) .	VI	84	249
II. Les trois couleurs & conquête de l'Afrique (9 août 1830)	V	69	250
III. Mort du prince de Bourbon-Condé (26 août 1830)	I	39	251
IV. Troubles de 1832 (5 & 6 juin 1832)	VIII	42	253
V. Question d'Orient (15 juillet 1840)	IX	89	254
VI. Durée du règne de Louis-Philippe (1830-1848)	V	92	255

Thème XXIII. FERDINAND, PRINCE ROYAL (1830-1842). <i>Ferdinand-l'Aîné Royal</i> :	»	»	257
I. Défection de Ferdinand, duc de Chartres (3 août 1830)	IX	35	257
II. Campagne de Belgique (9 août 1831)	VI	83	258
III. Mort du Prince Royal (13 juillet 1842) . . .	VII	38	260

DEUXIÈME RÉPUBLIQUE.

	Cent.	Quat.	Pag.
Thème XXIV. L'ASSEMBLÉE NATIONALE (1848-1851)			
<i>Le Tiers-Doigt du pied</i>	"	"	261
I. Gouvernement de l'Assemblée nationale (1848-1851)	IX	5	261
II. Dictature du général Cavaignac (23 juin 1848)	I	59	263

DEUXIÈME EMPIRE NAPOLEONIEN.

Thème XXV. NAPOLEON III (2 décembre 1851). <i>Le Grand Neveu</i>	"	"	265
I. Avènement de Napoléon III (2 décembre 1851)	VIII	43	265
II. Politique impériale (10 décembre 1852). . .	VIII	44	267
III. Tentative de Boulogne (6 août 1840). . . .	VIII	53	269
IV. Attentat d'Orsini (14 janvier 1858). . . .	V	8	270
V. Même sujet (14 janvier 1858).	V	9	271
VI. Même sujet (14 janvier 1858)	V	10	272
VII. Armements de l'Angleterre (après l'attentat d'Orsini).	VI	41	273
VIII. Guerre d'Italie (1 ^{er} janvier 1859).	III	37	274
IX. Expéditions du général Garibaldi (1859-1862)	V	20	275
X. Traité de Zurich (17 octobre 1859).	Quat. VII		276
XI. Même sujet (époque indéterminée).	IV	73	277

Épilogue (1 ^{er} janvier 1867).	"	"	279
--	---	---	-----

PRODROME.

THÈME XII.

CHRONOLOGIE FATIDIQUE

DU COMMUN ADVENEMENT ¹.

22 SEPTEMBRE 1792.

I.

OBSCURITÉ SYSTÉMATIQUE DE L'ORACLE.

Epître à César, § II :

« Me suis voulu estendre, déclarant pour le Commun Advenement, par obstruses ² & perplexes ³ sentences, les causes futures, « mesmes les plus urgentes, & celles que j'ay apperceu, quelque « humaine mutation qu'advienne, ne scandaliser l'auriculaire fragilité, & le tout escrit sous figure nubileuse plus que du tout prophétique. »

1. LE COMMUN ADVENEMENT, c'est-à-dire : *le règne mis en commun*, ou l'avènement au règne du populaire, l'usurpation de la royauté par le tiers état, composé de ceux qu'on appelait autrefois *gens du commun*, par opposition aux *gens de qualité* (noblesse, clergé, magistrature, armée).

2. Latin : *obstrusus*, caché.

3. Latin : *perplexus*, équivoque.

Scholie :

Il m'a plu de m'étendre sur le Commun Advenement & de prédire, par des oracles mystérieux & énigmatiques, les événements futurs, même les plus importants, & les faits qui m'ont paru susceptibles, quelque changement que le temps apporte dans les choses humaines, de ne point choquer la fragilité des esprits vulgaires ; aussi ai-je voilé le tout sous des figures nuageuses & parfaitement appropriées au génie prophétique, tel qu'il s'est révélé dans les antiques oracles.

II.

EPOQUE DU COMMUN ADVENEMENT.

Épître à Henry second, § 10-12 :

« Et pour ce, la plupart des quatrains prophetiques sont tellement scabreux, que l'on n'y sçauroit donner voye, ny moins aucuns interpreter ; toutesfois esperant delaisser par escrit les ans, villes, cités & regions où la plupart adviendra, mesmes de l'année 1585 & de l'année 1606, accommençant depuis le temps present, qui est le 14 de Mars 1557, & passant outre bien loing iusques à l'Advenement qui sera après, au commencement du 7^e millenaire profondement supputé, tant que mon calcul astronomique et autre sçavoir s'est pû estendre, où les adversaires de Iesus-Christ & de son Eglise commenceront plus fort de pulluler. »

Scholie :

Or, la plupart des quatrains prophétiques sont tellement scabreux, qu'on ne saurait les publier

sans péril, ni moins encore les expliquer tous. Toutefois, j'espère laisser par écrit les temps & les lieux où s'accompliront la plupart des événements mémorables, non pas seulement en l'année 1585¹ ou en l'année 1606², mais à partir du présent jour qui est le 14 mars 1557³, en suivant la chaîne des temps beaucoup plus loin, jusqu'au Commun Advenement, qui se fera au commencement du septième millénaire bien compté (autant que mes calculs astronomiques joints à ma science occulte ont pu s'étendre)⁴, & pendant lequel les adversaires de Jésus-Christ et de l'Eglise romaine commenceront à pulluler & à prédominer plus que jamais.

1. L'année 1585 est remarquable par l'acte de Henri III, d'accord avec Sixte V & avec les chefs de la Ligue, qui déclarait Henri IV, roi de Navarre, déchu de ses droits à la couronne de France, pour cause d'hérésie.

2. En 1606, Henri IV était à l'apogée de sa gloire et de sa puissance, qui ne firent plus que décroître ensuite, jusqu'à sa mort (en 1610).

3. Nostredame ici précise nettement le point de départ de ses prédictions : 14 mars 1557.

4. Nostredame, dans son épître à Henry second (§ 20 à 24, & § 74 à 84), donne deux chronologies différentes l'une de l'autre, & toutes deux fort embrouillées. Il serait difficile de porter la lumière au fond de ce chaos, où Nostredame n'a peut-être pas vu bien clair lui-même; & ce qu'il y a de mieux à faire aujourd'hui est de s'en tenir au système dit d'Ussérius, tiré de la Vulgate de saint Jérôme & déclaré canonique par le saint Concile de Trente. Toutefois Nostredame conclut (§ 84) qu'il s'était écoulé quatre mille cent soixante-treize ans & huit mois, *plus ou moins*, depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ : ce qui porterait le commencement du septième millénaire (à trente-cinq ans près, *plus ou moins*, comme dit Nostredame) à l'an 1792 de l'ère chrétienne (4173 + 1792 + 35 = 6000).

III.

COMMENCEMENT DU COMMUN ADVENEMENT.

L'ÈRE RÉPUBLICAINE.

(22 SEPTEMBRE 1792.)

Epître à Henry second, § 89 :

« Et sera le commencement se comprenant de ce que durera,
 « et cōmençant icelle année sera faicte plus grande persecution à
 « l'Eglise Chrestienne que n'a esté faicte en Afrique, et durera
 « ceste-icy iusques à l'an mil sept cens nonante deux, que l'on cuy-
 « dera¹ estre une renovation de siecle. »

Scholie :

Alors sera le commencement, se comprenant de ce que durera le Commun Advenement (la Révolution française); &, dans la première année de cette période (en 1793), il sera fait en France, contre l'Eglise chrétienne, une persécution plus terrible que celle qu'elle a soufferte en Afrique sous la domination des Vandales (de 1439 à 1534); & cette persécution éclatera dans toute sa violence (*durera*) en l'an mil sept cent quatre-vingt-douze, que l'on voudra qui soit (*que l'on cuydera estre*) une rénovation de siècle².

1. Vieux mot : *cuidier*, croire, s'imaginer.

2. L'ère de la République française date du 22 septembre 1792. Le calendrier révolutionnaire, substitué à l'ancien calendrier grégorien, fut une véritable *renovation de siècle* : & cette rénovation eut effectivement lieu en l'an 1792, comme Nostredame l'avait prédit.

IV.

TEMPS INTERMÉDIAIRE.

LA RESTAURATION.

(22 JUIN 1815.)

Epître à Henry second, § 109-111 :

« Encores par¹ la dernière foy² trembleront tous les Royaumes de la Chrestienté, et aussi des infideles, par³ l'espace de vingt cinq ans; et seront plus grieves guerres et batailles; et seront villes, cités, chasteaux et tous autres edifices bruslés, desolés, destruits, avec grande effusion de sang vestal, mariées et vefves⁴ violées, enfans de laict⁵ contre les murs des villes allidés⁶ et brisés; et tant de maux se commettront par le moyen de Satan, prince infernal, que presque le monde universel se trouvera defaict et desolé : et avant iceux advenemens, aucuns⁷ oyseaux insolites crieront par l'air : *Huy huy*,⁸ et seront après quelques temps esvanouys. Et après que tel temps aura duré longuement, sera presque renouvelé un autre regne de Saturne et siecle d'or; Dieu le createur dira, entendant l'affliction de son peuple; Satan sera mis et lié dans l'abysme du barathre⁹ dans la profonde fosse : et adonc commencera entre Dieu et les hommes une paix universelle. »

-
1. Latin : *pro*, pour.
 2. Lisez : fois.
 3. Latin : *per*, pendant.
 4. Roman : *vefves*, veuves.
 5. C'est-à-dire : enfans à la mamelle.
 6. Latin : *allisus*, écrasé.
 7. Latin : *aliqui*, certains.
 8. Aphérèse : *huy*, pour : aujourd'huy.
 9. Latin : *barathrum*, l'enfer.

Scholie :

Alors, à cette dernière époque¹, tous les royaumes de la chrétienté, de même que ceux des infidèles, seront ébranlés pendant vingt-cinq ans ($1792 + 25 = 1816$); il y aura des guerres & des batailles plus sanglantes²; les villes, bourgs, forts & autres monuments seront brûlés et détruits; les vierges seront immolées; les femmes mariées ou veuves violées; les enfants à la mamelles écrasés & brisés contre les murs; & il arrivera tant de maux par l'instigation de Satan, le prince infernal, que presque tout le monde se trouvera désolé & détruit; et comme signe de ces événements, les aigles impériales (*oyseaux insolites*) s'ébattront par les airs en criant : *Aujourd'hui ! aujourd'hui !* &, après quelque temps, elles seront disparues³. Après que ces temps calamiteux auront duré jusqu'au terme préfix (*vingt-cinq ans*, de 1792 à 1816), le monde sera presque renouvelé; on croira voir revenir sur la terre le règne de Saturne et l'âge d'or. Dieu, le Créateur, entendra les supplications de son peuple repentant; Satan sera précipité & lié au fond de l'abîme infernal, & la terre verra le commencement entre Dieu et les hommes d'une paix universelle.

1. C'est-à-dire : en 1792, date de l'ère républicaine & commencement de la période dite du *Commun Advenement*.

2. Les perfectionnements introduits dans l'art militaire, depuis 1792, & notamment par l'empereur Napoléon I^{er}, ont rendu la guerre beaucoup plus meurtrière qu'elle ne l'était autrefois.

3. Les aigles impériales ont disparu à la deuxième abdication de Napoléon I^{er}, le 22 juin 1815.

V.

DURÉE DU COMMUN ADVENEMENT.

(73 ANS 7 MOIS.)

Epître à Henry second, § 46-47 :

« Ce sera au moys d'Octobre que quelque grande translation
 « sera faicte, & telle que l'on cuidera¹ la pesanteur de la terre
 « avoir perdu son naturel mouvement & estre abismée en perpe-
 « tuelles tenebres. Seront precedens² au temps vernal³, & s'en
 « ensuyvant après d'extremes changemens, permutations de regnes
 « par grands tremblemens de terre, avec pullulation de la neufve
 « Babylonne⁴, fille miserable augmentée par l'abomination du pre-
 « mier holocauste, & ne tiendra tant seulement que septante trois
 « ans sept moys. »

Scholie :

Ce sera au mois d'octobre qu'aura lieu une grande révolution, qui sera telle, que l'on croira la terre privée de son mouvement naturel & aby-mée dans des ténèbres éternelles. On en verra les signes précurseurs (*precedens*) au printemps, & bientôt après des événements considérables, des changemens de règnes, de grandes guerres (*tremblemens de terre*), avec pullulation des impiétés de la moderne Babylone, — Paris, — fille misérable de la Babylone antique, & plus criminelle encore (*augmentée*), à cause de l'abomination du sang de son roi, Louis XVI, qu'elle aura déjà versé (*pre-*

1. Vieux mot : *cuidier*, croire, s'imaginer.

2. *Précédens*, synonyme de : antécédents.

3. Latin : *vernalis*, printannier.

4. Métaphore : *Paris*, la nouvelle Babylone, dans le langage figuré des prophètes.

mier holocauste)¹ : aussi ne dépassera-t-elle pas le terme de soixante-treize ans & sept mois.

VI.

MÊME SUJET.

(MÊME PÉRIODE.)

Centurie VI, § 74 :

- « La dechassée² au regne tournera,
- « Ses ennemis trouvés des conjurés :
- « Plus que jamais son temps triomphera,
- « Trois et septante à mort trop assurés. »

Construction :

Celle qui avait été chassée reviendra au règne; ses ennemis seront considérés comme des conspirateurs; son empire s'affermira (*son temps triomphera*) plus que jamais; soixante-treize ans ne sont que trop assurés à sa domination mortelle.

Scholie :

La Révolution (*la dechassée*), réprimée pour un temps, en 1816³, se saisira encore du règne,

1. Mot-à-mot : ville misérable, dont l'abomination présente sera encore augmentée par l'abomination du premier holocauste qu'elle aura déjà offert en la personne de Louis XVI.

2. Roman : *dechassé*, chassé.

3. Voir le § IV ci-dessus, concernant un temps d'arrêt dans la durée totale du Commun Advenement, après un premier laps de vingt-cinq ans (de 1792 à 1816).

malgré les efforts des rois pour la dompter; la subversion des principes sociaux fera que les gens de bien, qui en seront les adversaires (*ses ennemis*), seront traités comme des séditeux (*seront trouvés des conjurés*). Elle parviendra à l'apogée de la puissance : soixante-treize ans¹ ne sont que trop assurés à son règne de mort².

1. Répétition, à sept mois près, du nombre fatidique déjà fixé au § V ci-dessus.

2. Autre interprétation :

Elle parviendra à l'apogée de la puissance : soixante-treize ans ne lui sont que trop assurés, à compter, soit de la mort de Louis XVI (21 janvier 1793), soit de la fin du règne de la Terreur (9 thermidor an II — 27 juillet 1794) : *a morte* (par antonomase). — La forme amphibologique & l'obscurité, familières aux oracles, laissent planer jusqu'à la fin l'incertitude sur toute période non encore révolue.

THÈME XIII.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

LE COMMUN ADVENEMENT.

I.

PREMIÈRE RÉPUBLIQUE.

(22 SEPTEMBRE 1792.)

Centurie I, § 3 :

« Quand la lictière du tourbillon versée¹,
« Et seront faces de leurs manteaux couvers,
« La republique par gens nouveaux vexée²,
« Lors blancs & rouges jugeront à l'envers. »

Scholie :

Quand le tourbillon révolutionnaire aura tout mis sens dessus dessous, que les conspirateurs couvriront leurs complots du manteau (ou du masque) du bien public, que la République prévaudra (*sera soulevée, gonflée*) par le concours du populaire (*par gens nouveaux*), alors les royalistes (*les blancs*) & les républicains (*les rouges*) jugeront à l'envers du bon sens.

1. Aphérèse : *versée*, pour : renversée.

2. Latin : *vexata*, soulevée, gonflée.

II.

PHILOSOPHIE VOLTAIRIENNE.

(1715-1792.)

Centurie II, § 30 :

- « Un qui les dieux d'Annibal infernaux
 « Fera renaître, effrayeur des humains.
 « Oncq'¹ plus d'horreur ne² plus pire journaux
 « Qu'avint viendra par Babel aux Romains³. »

Construction :

Il y en aura un qui fera renaître les dieux infernaux d'Annibal, la terreur des humains. Il n'advint jamais (*oncq'*) plus d'horreur ni plus pire au monde par la tour de Babel, qu'il n'advindra aux catholiques romains par les journaux.

Scholie :

• Voltaire renouvellera le serment impie d'Annibal, qui avait pris les dieux infernaux à témoin de sa haine implacable contre Rome. Jamais il n'advint au monde, par la confusion des langues qui causa la dispersion du genre humain à Babel, plus d'horreurs ni plus de maux qu'il n'en adviendra à l'Eglise romaine par le débordement des journalistes & des écrivains du XVIII^e siècle, qui prendront Voltaire pour leur coryphée.

1. Vieux mot : *oncques*, jamais.

2. Roman : *ne*, ni.

3. Construisez : Il n'advint oncques plus d'horreur ni plus pire à Babel qu'il n'advindra aux (catholiques) Romains par les journaux.

III.

RENVERSEMENT DES PRINCIPES SOCIAUX.

(1789 - 1793.)

Centurie I, § 14 :

« De gent esclave chansons, chants & requestes
« Captifs par¹ Princes & Seigneur aux prisons,
« A l'advenir par idiots sans testes
« Seront receus par² divines oraisons. »

Scholie :

Les chants soi-disant patriotiques & les requêtes de la populace servile (*gent esclave*), pendant que (*par*, pour : *per*) le roi & les principaux seigneurs seront captifs dans les prisons, seront reçus comme (*par*, pour : *pro*) des oracles divins (*divines oraisons*) par des idiots dépourvus de jugement (*sans testes*).

1. Latin : *per*, pendant.

2. Latin : *pro*, pour.

IV.

CRÉATION DES ASSIGNATS.

(19 DÉCEMBRE 1789.)

Centurie I, § 53 :

« Las! qu'on verra grand peuple tourmenté,
« Et la loy sainte en totale ruine,
« Par autres loix toute la Chrestienté,
« Quand d'or d'argent trouvé nouvelle mine. »

Scholie :

Hélas! que l'on verra le peuple français (*grand peuple*¹) agité, la religion catholique (*la loy sainte*) ruinée, la chrétienté entière régie par de nouvelles lois, quand l'Assemblée nationale (séance du 19 décembre 1789) décrétera la création de quatre cent millions d'assignats (*nouvelle mine d'or & d'argent*) pris sur les biens du clergé, dans un intérêt révolutionnaire & malgré sa résistance².

1. Antonomase : *le peuple français*.

2. D'anciens commentateurs ont appliqué ce quatrain au système du papier-monnaie, importé en France par Law, en 1716, sous la régence de Philippe d'Orléans.

V.

INSTITUTIONS RÉVOLUTIONNAIRES.

(1789-1793.)

Centurie VII, § 14 :

« Faux exposer viendra topographie,
 « Seront les crûches¹ des monumens ouvertes,
 « Pulluler secte, sainte philosophie,
 « Pour blanches noires, & pour antiques vertes. »

Scholie :

Un décret de l'Assemblée nationale, du 22 décembre 1789, changera arbitrairement (*viendra exposer à faux*), sous le nom de départements, les anciennes circonscriptions provinciales (*la topographie*) de la France; les sépultures (*les monumens*) des rois de France, à Saint-Denis, seront violées, & leur cendres (*les crûches*²) jetées au vent; les sectes antichrétiennes pulluleront, & une philosophie impie usurpera la place de la religion (*sainte philosophie*); ce qui est noir passera pour blanc, & les nouveautés (*vertes*) prévaudront sur les vieilles traditions nationales (*antiques*).

1. *Crûches*, synonyme de : urnes.

2. Métaphore : *les crûches*, c'est-à-dire : les urnes funéraires, qui sont supposées renfermer les cendres des morts.

VI.

SYSTÈMES MATÉRIALISTES.

(1715 - 1866.)

Centurie IV, § 25 :

- « Corps sublimes ¹ sans fin à l'œil visibles,
 « Obnubiler ² viendront ³ par ces raisons :
 « Corps, front compris ⁴, sens ⁵ chief ⁶ & invisibles,
 « Diminuant les sacrées oraisons. »

Construction :

On viendra obscurcir (*obnubiler*) la foi traditionnelle, par cette raison que l'œil voit sans fin des corps célestes (*corps sublimes*); l'intelligence (*le front* ⁷) sera comprise dans le corps (*sera compris dans le corps* ⁸), à l'exclusion de Dieu & des esprits (*sans Chief et Invisibles*), & on diminuera les saintes Oraisons de l'Église catholique (*les sacrées Oraisons*).

Scholie :

Quand le perfectionnement des instruments d'optique aura permis de distinguer à perte de

-
1. Latin : *sublimis*, haut, élevé.
 2. Latin : *obnubilare*, couvrir d'un nuage, obscurcir.
 3. Latinisme : *viendront*, pour : *vient*, on viendra.
 4. Roman : *compris*, compris, contenu, renfermé dans.
 5. Lisez : *sans*, prép. exclusive.
 6. Roman : *chief*, chef, commandant.
 7. Métaphore : le front est le siège de l'âme ou de l'intelligence.
 8. Pour l'école matérialiste moderne, la pensée ou l'intelligence humaine n'est qu'une sécrétion du cervelet, & il n'existe rien en dehors des choses sensibles.

vue des astres, que l'on supposera être dès mondes, gravitant sans fin dans les profondeurs du ciel, on tirera de cette découverte des raisonnements hostiles aux saintes croyances. Les matérialistes, subordonnant l'âme au corps (*front compris*), & ne reconnaissant ni Dieu, ni esprits supérieurs, porteront échec au culte traditionnel.

VII.

NOUVELLE NOBLESSE.

(18 MAI 1804.)

Centurie I, § 60 :

« Un Empereur naîtra près d'Italie,
 « Qui à l'Empire sera vendu bien cher :
 « Diront avec quels gens il se ralie,
 « Qu'on trouvera moins prince que boucher. »

Scholie :

Il naîtra en Corse (*près d'Italie*) un Empereur, Napoléon I^{er}, dont le règne coûtera (*sera vendu*) bien cher à la France (*à l'Empire*¹), à cause des guerres sanglantes qui en amèneront la fin. En voyant la cour du nouvel Empereur composée en majeure partie d'hommes du peuple qui devront leur illustration, non plus à leur naissance, — comme sous l'ancienne monarchie, — mais à leurs exploits militaires, on dira (*diront*) que ce sont moins des princes que des bouchers².

1. Antonomase : à *l'Empire français*.

2. Par allusion au carnage des combats auxquels ils auront pris part.

VIII.

GUERRES CIVILES ET ÉTRANGÈRES.

(1792-1815.)

Centurie VI, § 23 :

« D'esprit de regne munismes¹ descriés,
 « Et seront peuples esmeus contre leur Roy :
 « Paix, saint nouveau, saintes loix empirées,
 « Rapis² onc³ fut en si trêsdur arroy⁴. »

Construction :

Les anciennes traditions qui servaient de rempart à la monarchie (*munismes de regne*) seront décriées, & les peuples se soulèveront contre leur roi. Il y aura une trêve (*paix*); l'introduction d'un nouveau saint au calendrier (*saint nouveau*); puis la situation de l'Église (*saintes loix*) deviendra pire. Paris (*Rapis*) ne fut jamais (*onc*) dans une situation aussi critique.

Scholie :

Les anciennes traditions qui servaient de rempart à la monarchie française seront décriées, & le peuple se soulèvera contre Louis XVI (*leur Roy*), qui sera mis à mort. Il y aura une trêve à l'anar-

1. Latin : *munimen*, rempart.

2. *Rapis*, anagramme de : *Paris*.

3. Vieux mot : *oncques*, jamais.

4. Vieux mot : *arroi*, synonyme de : *désarroi*.

chie (*paix*), quand Napoléon I^{er} montera sur le trône; le pape Pie VII, pour se rendre agréable au nouvel Empereur, introduira au rituel romain, à la date du 15 août, la fête de saint Napoléon (*saint nouveau*), martyr sous Dioclétien. Puis la situation de l'Église empirera par l'ingérence de l'Empereur dans les affaires ecclésiastiques (*sainctes loix empirées*). Paris enfin, envahi deux fois par les étrangers, en 1814 et en 1815, à la suite des désastres de l'Empire, se trouvera dans une situation tellement critique, que jamais il n'aura été réduit à une si dure extrémité (*très-dur arroy*).

IX.

CHANGEMENTS DE DYNASTIES.

(1792-1866.)

Centurie I, § 31 :

- « Tant¹ d'ans en Gaule les guerres dureront,
- « Outre² la course du Castulon³ monarque;
- « Victoire incerte⁴ trois grands couronneront :
- « Aigle, Coq-lune, Lyon-soleil en marque. »

Construction :

Les guerres dureront beaucoup d'années en France, après (*outré*) le passage rapide (*la course*)

1. Latin : *tantum*, beaucoup.2. Roman : *outré*, après, ensuite de.3. Latin : *castula*, tunique; et par antonomase : la *déesse de la République* ou de la Liberté, que l'on représente vêtue d'une tunique semblable à la Castula des vierges romaines.4. Latin : *incerta*, incertaine, indécise.

de la déesse de la Liberté (*Castulon monarque*). La victoire incertaine couronnera trois grandes maisons : l'Aigle, le Coq révolutionnaire (*lune*¹), & le Lion monarchique (*soleil*²), tous battant monnaie (*en marque*³).

Scholie :

Les guerres civiles & étrangères dureront longtemps en France, après le règne éphémère de la République (*la course du monarque Castulon*). La victoire indécise couronnera alternativement les chefs de trois dynasties (*trois grands*), savoir :

I. La dynastie Napoléonienne, ayant pour emblème (*en marque*) l'*Aigle impérial* ;

II. La maison d'Orléans, d'institution révolutionnaire (*lune*), & ayant pour emblème le *Coq gaulois* ;

III. La dynastie Capétienne, d'institution catholique (*soleil*), & ayant pour emblème le *Lion monarchique*.

1. Le croissant de la *lune* (étendard de Mahomet) est le symbole de l'antichristianisme.

2. Le *soleil* est le symbole du christianisme, toujours resplendissant.

3. Métonymie : *en marque*, c'est-à-dire : battant monnaie à leur effigie (chacun à sa *marque* particulière).

PREMIÈRE RÉPUBLIQUE.

THÈME XIV.

LOUIS XVI (CAPET ESLEU¹).

(1774-1793.)

I.

CHUTE DE LA MONARCHIE.

(1789-1793.)

Centurie I, § 57 :

« Par² grand discord la terre³ tremblera,
« Accord rompu dressant la teste au ciel,
« Bouche sanglante dans le sang nagera,
« Au sol la face ointe de lait et miel. »

Scholie :

L'Europe occidentale sera ébranlée (*la terre tremblera*), en 1792, par un grand conflit (*grand*

1. CAPET ÉLU, c'est-à-dire : le Capétien transformé en monarque constitutionnel (*élu* du peuple), de roi absolu qu'il avait été d'abord.

2. Latin : *per*, à cause de.

3. A la place de *terre*, qui est dans Pierre Rigaud, Benoist Rigaud a *trombe*, mot dans lequel les commentateurs modernes voient une anagramme de *Rome* (en syncopant le *t* & le *b*).

discord) qui éclatera entre le peuple français & son souverain ; la révolution, rompant l'antique accord, dressera la tête contre le ciel. Le roi Louis XVI aura la tête tranchée, sa bouche nagera dans le sang, son front oint du lait & du miel de la sainte ampoule roulera sur le sol (*la face au sol*).

I.

FUIITE DE LOUIS XVI.

(20 JUIN 1791.)

Centurie IX, § 20 :

« De nuict viendra¹ par la forest² de Reines
 « Deux pars³, vaultorte⁴, Herne⁵ la pierre blanche,
 « Le moyne⁶ noir⁷ en gris dedans Varennes :
 « Esleu⁸ Cap.⁹ cause tempeste, feu, sang, tranche¹⁰. »

-
1. Ellipse : *viendra*, pour : il viendra, on verra venir.
 2. Latin : *fores*, porte.
 3. Vieux mot : *part*, conjoint, époux.
 4. Roman : *vaultorte*, mot composé de *vaulx*, vallée, & de *torte*, tortueuse, c'est-à-dire : route de traverse ou chemin détourné.
 5. 1^o Grec : *ἔπος*, tige, rejeton ;
 2^o *Herne*, anagramme de *Reine* (par métaplasme, en changeant l'*h* en *i*).
 6. Grec : *μόνος*, seul, délaissé.
 7. *Noir*, anagramme de : *Roi* (par aphérèse, en retranchant l'*n*).
 8. Roman : *esleu*, élu.
 9. Apocope : *Cap.*, pour : Capet. — Benoist Rigaud a, après *Cap.*, un point abrégatif qui manque dans Pierre Rigaud.
 10. Roman : *tranche*, sorte de serpe, couperet.

Construction :

Deux époux (*deux parts*), le Roi, délaissé & vêtu de gris (*le Noir moyne en gris*)¹, & la Reine (*Herne*), cette pierre précieuse vêtue de blanc (*la pierre blanche*), sortiront de nuit par la porte (*fores*) de la Reine², prendront un chemin détourné (*vaultorte*)³ & entreront dans Varennes. L'élection de Capet (*Capet esleu*)⁴ causera la tempête, le feu, le sang, le couperet tranchant (*tranche*).

1. Louis XVI, dans sa fuite à Varennes, portait un habit gris. — On lit dans Prudhomme (*Révolutions de Paris*, VIII^e trimestre, n^o 102, p. 544) : « Le roi était coiffé d'un chapeau rond qui lui cachait presque tout le visage. Son habit était gris de fer. »

2. Le roi & la famille royale, partant pour l'émigration, dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, sortirent furtivement du palais des Tuileries par une porte dérobée de l'appartement de la reine. — On lit dans l'*Histoire de la Révolution de 1789*, par deux amis de la liberté (Paris, 1792, t. VII, p. 57) : « Le 11 juin, la reine, accompagnée du roi seul, se rendit à cinq heures chez madame de Rochereuil, l'une des femmes attachées à son service, dont le logement communiquait à l'appartement de la princesse par un corridor, & à celui de M. de Villequier par un escalier. La reine, après avoir parcouru ce logement, & examiné ses diverses communications, dit à madame de Rochereuil qu'elle se proposait d'en disposer pour sa première femme de chambre. Le roi se fit ensuite conduire dans l'antichambre de l'appartement de M. de Villequier, dont la porte donne sur la cour des princes, & demanda la clef de cette porte. » — La *Gazette nationale* (Moniteur Universel) du 14 juillet 1791, au Bulletin de l'Assemblée Nationale de la veille (M. Muguet, rapporteur), contient à peu près les mêmes détails. — M. A. Thiers, dans son *Histoire de la Révolution française* (t. I, chap. VI, p. 309), dit que : « la reine s'était assurée une porte dérobée pour sortir du château (des Tuileries). »

3. On lit dans Prudhomme (*Révolutions de Paris*, VIII^e trimestre, n^o 102, p. 542) : « Le roi dit de prendre, au sortir de Sainte-Menehould, la route de Verdun ; mais à quelques pas de là de nouveaux ordres font prendre au postillon la route à gauche (celle de Varennes). »

4. *Capet esleu*, c'est-à-dire : la transformation de l'antique royauté absolue des Capétiens en une monarchie élective ou constitutionnelle. — Un décret de l'Assemblée nationale, du 21 juin 1791, avait suspendu Louis XVI de ses fonctions. Un autre décret, du 1^{er} septembre,

Scholie :

Deux royaux époux (*deux parts*), Louis XVI, abandonné des siens (*μόνος*), vêtu de gris, & Marie-Antoinette, cette souche précieuse de la lignée de Hugues Capet (*ἔρνος*), vêtue de blanc¹, entreront dans Varennes, pendant la nuit du 21 au 22 juin 1791, après avoir quitté furtivement les Tuileries, la nuit précédente, par une porte dérobée (*fores*) de l'appartement de la Reine, & après avoir changé de route (*vaultorte*), au sortir de Sainte-Menehould, afin de fait perdre leur trace. La transformation de ce Capétien, de ce Roi absolu, en Roi constitutionnel des Français (*Capet esleu*), causera une révolution horrible, le feu de la guerre civile & étrangère, une grande effusion de sang, la tête tranchée par le couperet de la guillotine (*tranche*)!

contenait la disposition suivante : « *Article III.* Si le roi se rend au « vœu des Français, en adoptant l'acte constitutionnel, il sera prié « d'indiquer le jour, & de régler les formes dans lesquelles il prononcera solennellement, en présence de l'Assemblée nationale, « l'acceptation de la royauté constitutionnelle, & l'engagement d'en « remplir les fonctions. » — L'acte constitutionnel, présenté à Louis XVI le 3 septembre 1791, fut solennellement accepté & signé par lui le 14 du même mois; & l'antique monarchie française devint ainsi constitutionnelle (*Capet fut esleu*), d'absolue qu'elle avait été jusque-là.

1. Ou : « *blanchie par le malheur*, » qui l'accabla en lui tombant comme une pierre sur la tête. — On lit dans les *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette*, par madame Campan (Paris, 1826, t. II, p. 150) : « La première fois que je revis Sa Majesté, après la « funeste catastrophe du voyage de Varennes, je la trouvai sortant « de son lit; ses traits n'étaient pas extrêmement altérés; mais, après « les premiers mots de bonté qu'elle m'adressa, elle ôta son bonnet, « & me dit de voir l'effet que la douleur avait produit sur ses cheveux. En une seule nuit, ils étaient devenus blancs comme ceux « d'une femme de soixante-dix ans... Sa Majesté me fit voir une « bague qu'elle venait de faire monter pour la princesse de Lamballe : « c'était une gerbe de ses cheveux blancs avec cette inscription : « *blanchis par le malheur!* »

III.

ARRESTATION A VARENNES ET ATTAQUE
DES TUILIERIES.

(20 JUIN 1792.)

Centurie IX, § 34 :

« Le part¹ solus² mary³ sera mitré
 « Retour : conflict passera sur le thuille
 « Par cinq cens : un trahyr sera tiltré
 « Narbon⁴ : & Saulce⁵ par⁶ coutaux⁷ avons⁸ d'huile. »

1. Vieux mot (le même que dans l'oracle précédent) : *part*, conjoint, époux.

2. Latin : *solus*, seul.

3. Vieux mot : *marri*, chagrin, affligé.

4. Le comte de *Narbonne*, ministre de la guerre de Louis XVI, du 6 décembre 1791 au 10 mars 1792.

5. *Sauce* était, de père en fils, marchand chandelier ; & c'est lui qui fit arrêter Louis XVI à Varennes, où il remplissait les fonctions de procureur-syndic de la commune. — On lit dans les *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette*, par madame Campan (Paris, 1826, t. II, p. 158) : « Leurs Majestés descendirent chez un épicier, maire de Varennes, nommé M. Sauce... Ce maire eût pu sauver le roi. La reine était assise dans la boutique entre deux ballots de chandelles, & parlait à madame Sauce. » — On lit aussi dans la *Gazette nationale* (Moniteur Universel) du 25 juin 1791, au Bulletin de l'Assemblée nationale de la veille : « M. Martinet, l'un des députés de l'administration du district de Clermont, prend la parole : Nous vous parlerons, dit-il, de la conduite sage & héroïque de M. Sausse, procureur de la commune de Varennes, qui répondit aux promesses, aux caresses même que lui firent le roi & la reine : J'aime mon roi ; mais je resterai fidèle à ma patrie ; » — & dans le Bulletin de l'Assemblée nationale du 18 août suivant : « L'Assemblée nationale, après avoir entendu son comité des rapports sur les récompenses à accorder à ceux qui ont empêché le plus efficacement à Varennes l'évasion du roi ; décrète : ... qu'il sera payé au sieur *Sauce* (sic), procureur de la commune de Varennes, 20,000 livres. »

6. Latin ; *per*, parmi, au milieu de.

7. Latin : *custos*, garde, gardien.

8. Latin : *avus*, aïeul, grand-père.

Construction :

L'époux seul (*le part solus*), affligé (*marri*), sera coiffé du bonnet phrygien (*sera mitré*)¹ à son retour; une attaque sera dirigée (*un conflict passera*) contre les Tuileries (*le Thuille*)² par cinq cents hommes³; il sera trahi par un noble nommé Narbonne (*un tiltré Narbon*); un fils & petit-fils de chandeliers-marchands d'huile, nommé Sauce (*Saulce avons d'huile*), le fera mettre au milieu de gardes (*per custodes*).

1. Le bonnet *dit* de la liberté rappelle l'antique coiffure des prêtres de Mithras, par sa forme phrygienne. — On lit dans l'*Histoire de la Révolution française*, par M. A. Thiers, au récit des événements de la journée du 20 juin 1792 (t. II, ch. III, p. 152) : « Le château (des « Tuileries) fut évacué (par la populace qui y avait pénétré de vive « force). La foule se retira paisiblement & avec ordre. Il était environ « sept heures du soir. Aussitôt le roi, la reine, sa sœur, ses enfants « se réunirent en versant un torrent de larmes. Le roi, étourdi de cette « scène, avait encore le bonnet rouge sur la tête : il s'en aperçut pour « la première fois depuis plusieurs heures, & il le rejeta avec indigna- « tion. »

2. *Le Thuille*, ou le palais des Tuileries, commencé en 1564 par Catherine de Médicis, sur l'emplacement d'anciens fours à tuiles, & achevé par Louis XIV. Ce palais n'existait pas du vivant de Nostredame; & il n'est devenu la résidence du souverain que depuis Louis XV.

3. Il s'agit ici des cinq cents fédérés marseillais, qui marchèrent à la tête des insurgés parisiens dans la nuit du 9 au 10 août 1792, où fut décidée la chute définitive de la royauté de Louis XVI. — On lit dans l'*Histoire de la Révolution française*, par M. A. Thiers (t. II, ch. IV, p. 209) : « Le comité insurrectionnel (qui siégeait aux Jacobins) s'entendit avec Barbaroux, qui promit la coopération de ses « Marseillais, dont l'arrivée était impatientement attendue... Le projet « définitivement arrêté fut de se rendre en armes au château, & de « déposer le roi. » — (*Ibid.*, chap. V, p. 235) : « Enfin le 30 juin « (1792) les Marseillais arrivèrent. Ils étaient *cinq cents*... Barbaroux « se rendit au-devant d'eux à Charenton. » — (*Ibid.*, p. 257) : « L'insurrection est proclamée. Il était alors onze heures & demie. Les « Marseillais se forment à la porte des Cordeliers, s'emparent des « canons, & se grossissent d'une foule nombreuse qui se range à leurs « côtés. » — (*Ibid.*, p. 266) : « Les Marseillais marchaient en tête des « colonnes, avec les fédérés bretons, & ils avaient pointé leurs pièces « sur le château. »

Scholie :

Louis XVI seul (& non pas Marie-Antoinette) aura la douleur de se voir coiffé du bonnet rouge (*mitré*) par la populace, le 20 juin 1792, après son retour de Varennes. Les fédérés marseillais, au nombre de cinq cents, dirigeront l'attaque du peuple, le 10 août de la même année, contre le palais des Tuileries (*le Thuille*). Parmi les traîtres qui contribueront puissamment à la perte de Louis XVI, il y aura lieu de distinguer, dans l'ordre de la noblesse (*un tiltré*), le comte de Narbonne, son ministre de la guerre ; & dans la plèbe, un fils & petit-fils de chandeliers-épiciers (*avons d'huile*), nommé *Sauce*, procureur-syndic de la commune de Varennes, qui le fera arrêter (*per custodes*) dans cette ville.

IV.

CONDAMNATION DE LOUIS XVI.

(18 JANVIER 1793.)

Centurie VIII, § 87 :

« Mort conspirée viendra en plain effect,
 « Charge donnée & voyage de mort :
 « Esleu¹, créé, receu par siens, deffait².
 « Sang d'innocent devant soy par remort. »

1. Roman : *esleu*, élu (ellipse de : *Capet esleu*, le Capétien élu roi constitutionnel des Français).

2. Roman : *deffait*, tué, mis à mort.

Scholie :

La conspiration ourdie contre Louis XVI, pour lui ôter la couronne & la vie, aura son plein effet; la charge de Roi constitutionnel qui lui aura été imposée (*charge donnée*) & sa tentative de fuite jusqu'à Varennes (*voyage de mort*) causeront sa perte. Il sera renversé du trône & mis à mort (*deffait*) par ses propres sujets (*par siens*), par ceux-là mêmes qui l'auront élu (*esleu*), reçu & acclamé Roi constitutionnel; son sang innocent devra être l'objet d'un remords éternel devant le peuple français qui l'aura versé (*devant soy*).

V.

CARACTÈRE DE LOUIS XVI.

(1774 - 1793.)

Centurie X, § 43 :

« Le trop bon temps,¹ trop de bonté royale,
 « Fais & deffais, prompt, subit, negligence,
 « Legier² croira faux d'espouse loyalle,
 « Luy mis à mort par³ sa benevolence. »

Scholie :

Louis XVI sera mis à mort à cause de son peu d'application (suite de son défaut d'aptitude) aux

1. Construisez : *Trop de bon temps*.

2. Roman : *legier*, légèrement.

3. Latin : *per*, à cause de.

affaires de l'État (*trop de bon temps*), de sa faiblesse (*trop de bonté royale*), de ses irrésolutions (*fais & deffais*), de l'irascibilité intempestive de son caractère (*prompt, subit*), de sa négligence, de la légèreté avec laquelle il aura ajouté foi à des rapports calomnieux contre l'honneur de la Reine (*espouse loyale*)¹, & surtout à cause de sa trop grande bonté (*sa benevolence*) qui le livrera sans défense à ses ennemis.

VI.

SUPPLICE DE LOUIS XVI.

(21 JANVIER 1793.)

Quatrain ajouté à la Centurie VII, § 44² :

« Alors qu'un bour. sera³ fort bon⁴,
 « Portant en soy les marques de justice,
 « De son sang lors portant long⁵ nom,
 « Par⁶ fuite injuste⁷ recevra son supplice. »

1. Louis XVI avait conçu des soupçons injustes contre Marie-Antoinette, à l'occasion du fameux collier de diamants soustrait au cardinal de Rohan par la comtesse de Lamotte.

2. Texte de l'édition imprimée à Leyde, chez Pierre Leffen, en 1650 (cent quarante-trois ans avant la mort de Louis XVI).

3. Pierre Leffen a : *fera*, au lieu de : *sera* (ce qui est visiblement une faute d'impression).

4. Jeu de mots, par le dédoublement du mot : *bon*; — Bour... fort bon, pour : *Bourbon fort bon*.

5. Pierre Leffen, au lieu de : *long*, a : *son* (mot dépourvu de signification).

6. Latin : *per*, à cause de.

7. Latin : *injustè*, injustement.

Scholie :

Quand il y aura sur le trône de France un Bourbon fort bon, portant la main de justice (*marque* de la royauté) & un nom plus long en nombre (*long nom*) qu'aucun autre roi de sa race (*de son sang*)¹, ce Prince, à cause de sa fuite jusqu'à Varennes (*par fuite*), sera injustement (*injustè*) condamné au dernier supplice.

VII.

CALCINATION DES RESTES DE LOUIS XVI.

(21 JANVIER 1793.)

Centurie VI, § 92 :

- « Prince de beauté tant² venuste³,
 « Au chef menée⁴, le second faict⁵, trahy.
 « La cité au glaive de poudre face⁶ aduste⁷,
 « Par⁸ trop grand meurtre le chef⁹ du Roy hay. »

1. Louis XVI était, ainsi que l'indique son nom (*long nom*), le seizième roi de France du nom de Louis. On ne compte avant lui que neuf Charles, six Philippe, quatre Henri, deux François, deux Jean, deux Robert, etc.

2. Latin : *tantum*, beaucoup.

3. Latin : *venustus*, gracieux, bien fait.

4. *Ménée*, synonyme de : intrigue, complot.

5. Latin : *factus*, devenu.

6. Latin : *fax*, torche, flambeau.

7. Latin : *adustus*, brûlé, consumé.

8. Latin : *per*, à cause de.

9. *Le chef*, la tête.

Construction :

Le Prince fort beau (*tant venuste*)¹ verra des intrigues (*menées*) dirigées contre sa personne royale (*au chef*); il sera abaissé au second rang (*faict le second*) & trahi. La cité au glaive tranchant (*la cité au glaive*)² le brûlera (*aduste*) dans la poudre ardente comme une torche (*poudre-fax*)³, afin que la tête (*le chef*) de ce Roi haï par elle ne rende pas témoignage d'un si grand meurtre.

Scholie :

Louis XVI, prince d'une beauté remarquable, sera victime des complots ourdis contre son pouvoir; il sera abaissé au second rang par la Convention nationale qui s'arrogera le droit de le juger; il se verra trahi & abandonné des siens. Paris, la cité au glaive homicide, carbonisera ses restes dans la chaux vive, afin que la tête de ce Roi, qu'il aura haï jusqu'à la mort, ne devienne pas plus tard la relique vénérée d'un si grand crime⁴.

1. Louis XVI, dans sa jeunesse, était d'une beauté remarquable.

2. L'érection de la guillotine à Paris (*la cité au glaive*) date du 25 septembre 1792 (ère républicaine); son perfectionnement est dû au docteur Guillotin, qui lui a donné son nom.

3. Tellé est la propriété bien connue de la chaux vive.

4. « Le corps & la tête de Louis XVI, placés dans un panier d'osier, sont à l'instant même portés au cimetière de la Madeleine, « jetés aussitôt dans une fosse profonde de douze pieds, ouverte de « six, garnie & recouverte de chaux vive, & dissous immédiatement. « On l'inhume auprès des personnes qui avaient péri le 30 mai 1770, « à l'occasion de son mariage, & auprès des Suisses morts dans la « journée du 10 août... On croit avoir retrouvé l'emplacement de « cette fosse; de très-faibles fragments d'ossements en calcination « presque achevée y ont été recueillis vingt-quatre ans après, &, dési- « gnés comme les restes de Louis XVI, ils seront déposés au même « lieu, sous un monument érigé dans la chapelle expiatoire, rue d'An- « jou-Saint-Honoré. » (DE MONTGAILLARD, *Histoire de France*, t. III janvier, 1793.)

VIII.

MADAME, DUCHESSE D'ANGOULEME.

(1787-1793.)

Centurie X, § 17.

« La Royne Ergaste¹ voyant sa fille blesme
 « Par² un regret dans l'estomach enclos :
 « Cris lamentables seront lors d'Angolesme³,
 « Et au germain mariage forclos⁴. »

*Scholie*⁵ :

Marie-Antoinette (*la Royne*), prisonnière & réduite à travailler de ses mains comme une esclave (*ergaste*), verra Madame Royale (*sa fille*) pâlie (*blesme*) par le chagrin que lui causeront les malheurs de sa famille. Il y aura alors, dans la prison du Temple, des cris lamentables de la jeune princesse qui sera duchesse d'Angoulême (*d'Angolesme*), par un mariage purement extérieur (*mariage forclos*) avec Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Angoulême, son cousin germain (*au germain*), à qui elle aura été fiancée dès 1787⁶.

1. Latin : *ergaster*, ouvrier ; *ergastulum*, prison où l'on enferme les esclaves. — Pierre Rigaud a : *estrange* ; au lieu de : *Ergaste*, qui est dans Benoist Rigaud. *Estrange* est un mot roman qui signifie : *étranger* ; or, Marie-Antoinette était Autrichienne (*estrange*).

2. Latin ; *per*, à cause de.

3. Contruisez : Alors les cris de d'Angolesme seront lamentables.

4. Terme de jurisprudence : *forclos*, déclaré non recevable ; d'où : *mariage forclos*, mariage qui n'a pas reçu sa pleine exécution.

5. La savante interprétation de ce quatrain très-remarquable est due à M. l'abbé Torné-Chavigny (*L'Histoire prédite et jugée par Nostradamus*, t. II, p. 28).

6. Madame Royale avait été fiancée, dès l'âge de neuf ans (en 1787), à Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Angoulême, son cousin germain ; le mariage fut célébré en 1799. Ces deux époux n'ont jamais eu d'enfants (*mariage forclos*).

IX.

SUPPLICE DE MARIE-ANTOINETTE.

(17 OCTOBRE 1793.)

Centurie IX, § 77 :

« Le regne prins¹ le Roy convicra,
 « La dame prinse² à mort jurés a sort³,
 « La vie à Royne fils on desniera,
 « Et la pelli⁴x au fort de la consort. »

Scholie :

La Convention nationale, usurpatrice des prérogatives de la royauté (*le regne*), prétendra convaincre de trahison le Roi prisonnier (*le Roy prins*); Marie-Antoinette prisonnière (*la Dame du Roy prinse*) sera condamnée à la mort par des jurés tirés au sort (*jurés a sort*)⁵; on fera perdre (*on desniera*) la vie au jeune Dauphin (*au fils de la Royne*), en le livrant au cordonnier Simon, chargé de le faire mourir lentement; puis la Convention nationale (*la pelli⁶x*), se décimant elle-même,

1 & 2. Roman : *prins, prinse*; pris, prise; captif, captive.

3. Latin : *a sorte*, par le sort.

4. Latin : *pellex*, prostituée.

5. Louis XVI avait été condamné par la Convention elle-même, s'élevant *ad hoc* en cour suprême de justice. Le jugement de Marie-Antoinette fut déféré au tribunal révolutionnaire, de nouvelle création & assisté de jurés désignés par le sort (*jurés a sort*). Or, il faut remarquer ici que le *jury* est une institution anglaise, qui date de la révolution d'Angleterre & qui, du vivant de Nostredame, n'existait pas, même de nom.

6. Nostredame qualifie ainsi la Convention nationale, parce qu'elle prostituait la justice, — qui est l'attribut capital de la royauté, — en condamnant un prince innocent, sur qui elle n'avait pas droit de juridiction.

enverra ses membres à la Conciergie (*au fort*), & de là à l'échafaud, où ils subiront le sort de leurs victimes (*consorts*)¹.

X.

SUPPLICE DE MADAME ÉLISABETH.

(10 MAI 1794.)

Sixain 35:

« Un peu devant ou après très-grand'Dame,
 « Son ame au ciel, & son corps soub la lame,
 « De plusieurs gens regrettée sera,
 « Tous ses parens seront en grand'tristesse,
 « Pleurs & soupirs d'une Dame en jeunesse,
 « Et à deux Grands le dueil delaissera. »

Scholie :

Un peu après² le supplice de Marie-Antoinette, l'âme de madame Elisabeth, sœur de Louis XVI (*très-grand'Dame*), montera au ciel, tandis que sa tête tombera sous le couperet de la guillotine (*soub la lame*). Bien des gens la regretteront; sa famille (*tous ses parens*) sera dans la douleur; il y aura des pleurs & des soupirs de la jeune duchesse d'Angoulême (*Dame en jeunesse*), sa compagne de captivité³; & les deux frères survivants de ma-

1. *Consort*, c'est-à-dire : qui a le même sort.

2. Sept mois environ.

3. Madame Royale ne recouvra la liberté qu'en 1795 : elle fut alors échangée contre les commissaires de la Convention livrés par Dumouriez aux Autrichiens.

dame Élisabeth, le comte de Provence ¹ & le comte d'Artois ² (*deux Grands*), prendront le deuil.

XI.

SUCCESSION DIRECTE DE LOUIS XVI.

(1793-1830.)

Ceuture I, § 38 :

« Tranché le ventre naistra avec deux testes,
 « Et quatre bras : quelques ans entiers vivra
 « Jour qui ³ Alquiloye ⁴ celebrera ses festes,
 « Fossen ⁵, Turin, chef Ferrare suivra. »

Scholie :

La branche aînée de Bourbon, tranchée en la personne de la reine Marie-Antoinette (*le ventre tranché*) ⁶, reprendra vigueur (*naistra*), — avant d'être abattue de nouveau en 1830, — par deux Princes couronnés (*deux testes*) ⁷ & quatre non couronnés (*quatre bras*) ⁸. Sa restauration sera précédée

1. Roi depuis, sous le nom de Louis XVIII.
2. Roi depuis, sous le nom de Charles X.
3. Latin : *cui*, auquel.
4. Latin : *Aquilæ lex*, la loi ou l'empire de l'Aigle impérial.
5. *Fossano*, ville des États Sardes.
6. Métaphore : *le ventre tranché*, c'est-à-dire : la souche dynastique de Louis XVI, tranchée en la personne de la reine, son épouse.
7. Antonomase : ces deux têtes couronnées furent : Louis XVIII & Charles X.
8. Le bras est moins que la tête. — Les quatre Bourbons de la branche aînée, non couronnés (de 1793 à 1830), sont : le jeune duc de Normandie, mort dans la prison du Temple le 8 juin 1795 ; le duc de Berry, assassiné le 13 janvier 1820 ; & le duc d'Angoulême & le duc de Bordeaux, exilés le 16 août 1830.

de l'avènement triomphal de l'empire Napoléonien, (*jour* cui Aquilæ lex celebrera ses festes), dont le fondateur, Napoléon I^{er}, gouvernera la France avec un pouvoir absolu (*vivra entier*)¹ pendant quatorze ans (de 1799 à 1814), & étendra aussi sa domination (*sui vra chef*) sur le Piémont (*Turin, Fossano*)² & sur les Etats Pontificaux (*Ferrare*)³.

1. Métaphore : *vivra entier*, c'est-à-dire : dans la plénitude du pouvoir.

2. Synecdoque : *Turin et Fossano* (la partie), pour : *le Piémont* (le tout).

3. Synecdoque : *Ferrare* (la partie), pour : *les États Pontificaux* (le tout).

THÈME XV.

LA CONVENTION NATIONALE.

LE TIERS¹ — PREMIER².

(1792-1795.)

I.

ABOLITION DES PRIVILÈGES.

(4 AOÛT 1789.)

Centurie VIII, § 17 :

- « Les bien aisés subit³ seront desmis ;
- « Par⁴ les trois freres le monde mis en trouble.
- « Cité marine saisiront ennemis ;
- « Faim, feu, sang, peste, & de tous maux le double. »

Construction :

Ceux qui étaient à leur aise (*les bien aisés*)
seront subitement destitués (*desmis*) de leurs privi-
lèges ; le monde sera troublé à cause des trois

1. Roman : *tiers*, troisième.

2. LE TIERS PREMIER (Cent. IX, § 17), c'est-à-dire : le troisième ordre de l'état ou le peuple (*le tiers*), usurpant le rang & les prérogatives du premier ou de la noblesse (se faisant *le premier*).

3. Apocope : *subito*, subitement.

4. Latin : *per*, à cause de.

Frères¹; les ennemis s'empareront de la *Cité marine*²; la famine, la guerre (*feu*), le sang versé, l'irrégion (*peste*) & tous les maux s'accroîtront du double.

Scholie :

Le Clergé & la Noblesse seront, en une seule nuit (*subito*)³, dépossédés de leurs titres & de leurs biens; le monde sera bouleversé à cause des attaques dirigées contre le principe monarchique, représenté alors par trois frères royaux : Louis XVI, Louis XVIII & Charles X; les Anglais (*les ennemis*)⁴ se saisiront de Toulon (*cité marine*); la famine, la révolte, les massacres, l'impiété, iront toujours croissant.

1. Antonomase : les trois frères par excellence, c'est-à-dire : *les trois Frères royaux*, Louis XVI, Louis XVIII & Charles X.

2. Enigme : *Cité marine*, — Toulon, désigné plus clairement par ce même nom au quatrain 13 de la Cent. VII (comparer thème XVIII, § II).

3. L'abolition de tous les privilèges féodaux fut décrétée d'un seul coup (*subito*) par l'Assemblée Nationale, en la nuit du 4 août 1789.

4. Antonomase : les ennemis de la France, *les Anglais*.

II.

GOUVERNEMENT
DE LA CONVENTION NATIONALE

(1792-1795.)

Centurie IX, § 17 :

- « Le tiers¹ premier pis que ne fit Neron,
« Vuidez² vaillant que³ sang humain respandre !
« Rédifier fera le forneron⁴,
« Siecle d'or mort, nouveau Roy, grand esclandre ! »

Construction :

Le troisième ordre (*le Tiers*)⁵, devenu le premier de l'Etat, fera pis que ne fit Néron. Voyez combien il versera de sang généreux (*sang vaillant*) ! Il fera réédifier les anciens fours à tuiles⁶. Fin (*mort*) du siècle d'or ! nouvelle dynastie ! grand scandale !

1. Roman : *tiers*, troisième.

2. Latin : *videte*, voyez.

3. Vieille locution : *que*, combien.

4. Latin : *fornax*, fournaise.

5. Ellipse : *le tiers*, pour le troisième ordre de l'Etat, ou le peuple français se gouvernant lui-même révolutionnairement.

6. Métonymie : *le tiers état fera réédifier le four* ; c'est-à-dire que, sur l'emplacement où furent jadis des fours destinés à cuire la tuile, le tiers état fera dresser l'échafaud destiné à dévorer le clergé & la noblesse française.

Scholie :

La Convention nationale (*le Tiers premier*) sera plus cruelle que ne le fut Néron : voyez combien de sang généreux elle fera répandre ! Elle dressera l'échafaud qui dévorera le Clergé & la Noblesse sur la place dite *de la Révolution*, en face le palais des Tuileries, là où furent jadis des fours à tuiles (*le forneron*). Siècle de fer ¹ ! Nouvelle dynastie ² ! Grand scandale !

III.

RÈGNE DE LA TERREUR.

(1793-1794.)

Centurie VIII, § 19 :

« A ³ soustenir la grand cappe⁴ rroublée,
 « Pour l'esclaircir les rouges marcheront :
 « De mort famille sera presque accablée,
 « Les rouges rouges⁵ le rouge assommeront. »

Construction :

On ne soutiendra pas (*a-soustenir*) la grande famille des Capet embarrassée ; les républicains

1. Le siècle d'or étant fini (*mort*), le siècle de fer commence avec la nouvelle ère républicaine (le 22 septembre 1792).

2. La dynastie napoléonienne.

3. Latin : *a*, particule qui marque la privation ; *a-sustinere*, priver de soutien, laisser tomber.

4. Métaplasme : *cappe*, pour : Capet.

5. *Les rouges rouges*, c'est-à-dire : les rouges renforcés, ou les doubles rouges.

(*les rouges*) marcheront pour diminuer le nombre de ses membres (*pour l'esclaircir*); cette famille sera presque totalement exterminée; puis les républicains exaltés (*les rouges-rouges*) abattront la tête aux républicains modérés (*assommeront les rouges*).

Scholie :

Le peuple français ne soutiendra pas la grande famille Capétienne (*la grand' Cape*) ébranlée par la révolution; les républicains de toutes nuances se coaliseront pour l'anéantir; elle sera presque totalement détruite; puis les montagnards (*rouges-rouges*) guillotineront les girondins (*rouges*).

IV.

ÉMIGRATION DU CLERGÉ FRANÇAIS.

(1792-1801.)

Centurie VI, § 69 :

- « La pitié grande sera sans loing tarder,
- « Ceux qui dônoyent seront contraints de prendre :
- « Nuds, affamés, de froid, soif, soy bander,
- « Les monts passer commettant grand esclandre. »

Scholie :

La condition du Clergé français ne tardera pas à devenir pitoyable. Ces hommes qui distribuaient des biens immenses aux pauvres (*qui dônoyent*), seront contraints de mendier (*de prendre*) leur pain.

Dépouillés, proscrits, errants, mourant de froid, de faim, de soif, ils passeront les Alpes (*les monts*) par bandes (*soy bander*) & se réfugieront en Italie, en causant partout un grand scandale (*grand esclandre*).

V.

ABOLITION
EN FRANCE DU CULTE CATHOLIQUE.

(7 NOVEMBRE 1793.)

Centurie I, § 44 :

- « En bref¹ seront de retour sacrifices,
- « Contrevenans seront mis à martyre :
- « Plus ne seront moines, abbés ne² novices,
- « Le miel sera beaucoup plus cher que cire. »

Scholie :

Le culte de la Raison à Notre-Dame de Paris³ rappellera pendant quelque temps (*en bref*) les fêtes du Paganisme (*sacrifices*); les prêtres non assermentés (*contrevenans*) seront mis à mort. Il n'y aura plus de Clergé (*abbés*), plus de couvents (*moines*), plus de séminaires (*novices*); la cire sera sans valeur comparativement au miel (parce qu'on ne brûlera plus de cierges dans les Églises).

-
1. Ellipse : *en bref*, pour un temps bref (court).
 2. Roman : *ne*, ni.
 3. Le 10 novembre 1793.

VI.

FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME.

(8 JUIN 1794.)

Centurie II, § 8 :

« Temples sacrés¹ prime² façon Romaine,
« Rejetteront les gofres³ fondements,
« Prenant⁴ leurs loix premières & humaines,
« Chassant non tout des saints les cultements⁵. »

Scholie :

Les temples consacrés au Jupiter païen, selon l'antique mode romain, rejetteront les profondes assises (*gofres fondements*) du Christianisme ; &, reprenant leurs premières lois d'invention humaine, au mépris des lois divines, ils proscrireont le culte des choses saintes (*les cultements des saints*), mais non pas totalement (*non tout*) : car ils institueront un simulacre de cérémonial en l'honneur de l'Être suprême⁶.

1. Aphérèse : *sacré*, pour : consacré.2. Latin : *prima*, première.3. Roman : *goffre*, profond.4. Aphérèse : *prenant*, pour : reprenant.5. Latin : *cultus*, culte.

6. Un décret rendu par la Convention nationale, le 7 mai 1794, sur la proposition de Robespierre, institua en France le culte de l'Être suprême, dont la fête fut célébrée avec une grande pompe le 8 juin suivant.

VII.

PROCONSULAT DE CARRIER A NANTES.

(1793-1794.)

Centurie V, § 33 :

« Des principaux de cité rebellée
 « Qui tiendront¹ fort pour liberté r'avoir,
 « Detrachés² masles, infelice³ meslée,
 « Cris, hurlemens à Nantes piteux voir! »

Construction :

Les principaux citoyens d'une ville rebelle ayant résisté fortement à l'oppression qui les privait de leur liberté, les hommes auront la tête tranchée (*détranchés masles*); les femmes, les prêtres seront attachés pêle-mêle par des liens abominables (*infelice meslée*); qu'ils seront pitoyables les cris & les hurlements qui retentiront à Nantes!

Scholie :

Nantes (*cité rebellée*) s'étant rendue le foyer de l'insurrection vendéenne, en 1793, contre la Convention nationale, sera livrée à la répression sanguinaire du proconsul Carrier. Les hommes auront la tête tranchée; il se fera, sous le nom de *mariages républicains*, d'odieux accouplements de victimes (*infelice meslée*) qu'on précipitera dans la Loire;

1. *Tiendront*, synonyme de : résisteront.

2. Roman : *detrachés*, tranchés, coupés.

3. Latin : *infelix*, malheureuse.

les cris et les hurlements qui retentiront alors à Nantes feront un tableau navrant à voir.

VIII.

CONQUÊTE DES ÉTATS SARDES.

(1796-1798.)

Centurie VIII, § 88 :

« Dans la Sardaigne un noble Roy viendra,
 « Qui ne tiendra que trois ans le royaume.
 « Plusieurs couleurs avec soy conjoindra¹,
 « Luy mesme après soin sommeil marrit² scome³. »

Construction :

Il viendra dans l'île de Sardaigne un noble Roi qui n'y régnera que pendant trois ans. Le drapeau aux trois couleurs (*plusieurs couleurs*) s'annexera ses états (*le conjoindra*) ; & lui-même, après bien des soucis (*après soin*)⁴, sera obscur (*sommeil*), affligé (*marri*) & tourné en dérision (*scomme*).

Scholie :

Charles Emmanuel IV, roi de vieille race (*un noble Roy*), dépouillé par la République française (*plusieurs couleurs*) de ses états continentaux, se retirera dans l'île de Sardaigne, où il régnera trois

1. Ellipse : *conjoindra*, pour : le conjoindra.

2. Vieux mot : *marri*; chagrin, affligé.

3. Latin : *scommā*, raillerie.

4. Soins (en latin : *cura*), synonyme de : souci, inquiétude.

ans (de 1798 à 1802); puis il abdiquera en faveur de son frère Victor Emmanuel I^{er}, &, après bien des soucis (*après soin*), il ira vivre obscur, triste & humilié à Rome, où il mourra en 1819, sous l'habit de jésuite.

THÈME XVI.

PIE VI (SEXT.-MANSOL^{1.})

(1797-1799.)

I.

TRAITÉ DE TOLENTINO.

(19 FÉVRIER 1797.)

Centurie V, § 57 :

« Istra² de mont Gaulfier³ & Aventin,
« Qui⁴ par le trou advertira l'armée.
« Entre⁵ deux rocs sera prins⁶ le butin,
« De SEXT.⁷ mansol⁸ faillir la renommée. »

Construction :

Dans le même temps où il y aura (*istra*) une
armée française (*l'armée*)⁹ qui sera avertie par un

1. Triple apocope : *Sext. man. sol.*, pour : *Sextus manens solus*, c'est-à-dire : le Célibataire par excellence ou Grand-Prêtre sixième du nom (*Pie VI*).

2. *Istra*, futur du verbe *issir*, il sortira.

3. Métaplasme : *Mont Gaulfier*, pour : Montgolfier, nom de l'inventeur des aérostats.

4. Latin : *qui*, celui-là qui, un homme qui.

5. Latin : *inter*, en, dans.

6. Roman : *prins*, pris.

7. Apocope : *sext.*, pour : *sextus*, sixième.

8. Syncope : *man. sol.*, pour : *manens solus*, homme qui vit seul, & par extension : prêtre, qui a fait vœu de célibat.

9. Antonomase : *l'armée française*.

homme placé au-dessous du trou (*par le trou*)¹ d'une certaine machine appelée Montgolfière (*Mont-Gaulfier*)², & où Rome (*le mont Aventin*)³ fera aussi la guerre (*istra*), le Saint-Siège se verra dépouillé à la fois sur les deux rocs qui lui servaient de support (*le butin sera pris dans les deux rocs*)⁴, & la gloire d'un Pontife sixième du nom (*SEXT. man. sol.*)⁵ sera en défaut (*sa renommée faillira*).

Scholie :

Au temps où l'invention récente des aérostats (*istra du Mont-Gaulfier*) aura fait naître l'idée d'un homme qui, du haut d'une nacelle attachée au-dessous de l'ouverture d'une montgolfière (*par le trou*), aura reconnu la position des Autrichiens à la bataille de Fleurus (le 16 juin 1794) & en aura instruit l'armée française (*advertira l'armée*); & où la République sera en guerre avec les Romains (*mont Aventin*), le traité de Tolentino (en date du 19 février 1797) enlèvera au pape Avignon & le comtat Venaissin en France, & le Bolonais, le Ferrarais & la Romagne en Italie (*deux rocs*). Bientôt après (le 10 février 1798), l'éclat extérieur du souverain pontife Pie VI (*SEXT. mansol*) sera éclipsé, quand ce saint vieillard, traîné captif hors de ses États, viendra mourir à Valence, sur un sol étranger.

1. Les montgolfières sont percées par en bas d'une ouverture destinée à recevoir l'air atmosphérique dilaté par la chaleur.

2. L'invention des aérostats date du 5 juin 1783; elle est due aux frères Montgolfier, fabricants de papier à Annonay (Ardèche), qui lui ont donné leur nom.

3. Synecdoque : *le mont Aventin*, pour : Rome (dans laquelle le mont Aventin est enclavé).

4. Métaphore : *les deux rocs*, c'est-à-dire : les deux domaines de saint Pierre (*Pierre* est synonyme à *Roc*), situés alors, l'un en France (Avignon & le comtat Venaissin), & l'autre en Italie.

5. Pie VI est le premier pape qui se soit trouvé le sixième du nombre de son nom, depuis la publication de la Centurie V (en 1566).

II.

PRISE DE ROME PAR LE GÉNÉRAL BERTHIER.

(10 FÉVRIER 1798.)

Centurie V, § 30 :

« Tout à l'entour de la grande cité
« Seront soldats logés par champs & villes :
« Donner l'assaut Paris Rome incité¹,
« Sur le pont.² lors sera faicte grand pille. »

Scholie :

Vers le temps (18 fructidor an V — 4 septembre 1797) où le Directoire exécutif, au mépris de la constitution qui le lui interdisait formellement, aura fait camper des troupes autour de Paris (*la grande cité*)³, afin de combattre la contre-révolution, — un Français (*Paris*), le général Berthier, prendra Rome d'assaut, sous le prétexte de venger la mort du général Duphot tué dans une émeute (*dans Rome incité*) : le souverain Pontificat (*Pont.*), en la personne de Pie VI dépossédé de ses États & arrêté dans son palais, subira alors un grand pillage.

1. Latin : *incitatus*, excité, agité.

2. Apocope : *Pont.*, pour : Pontificat.

3. Antonomase : *Paris*.

III.

MORT DE PIE VI.

(29 AOUT 1799.)

Centurie VIII, § 46 :

« Pol.¹ mensole² mourra trois lieües du Rosne;
 « Fuis³ les deux prochains⁴ tarasc⁵ destrois :⁶
 « Car Mars⁷ fera le plus horrible trosne
 « De Coq, & d'Aigle, de France Freres trois. »

Construction :

Le Grand Célibataire (Πολύς *manens solus*)⁸ mourra non loin des bords (à trois lieües) du Rhône. Les deux frères (les deux proches)⁹, abattus par le chagrin (destrois), échapperont par la fuite (fuis) à la sédition (tarasc) : car les fureurs de Mars feront le plus horrible trône de celui qui sera occupé alternativement par les trois Frères royaux de France, par l'Aigle & par le Coq.

Scholie :

Le grand prêtre Pie VI viendra mourir à Valence, non loin des bords du Rhône. Les deux

-
1. Grec : πολύς, grand, considérable.
 2. Syncope : *man. sol.*, pour : *manens solus*, prêtre qui vit seul, ayant fait vœu de célibat.
 3. Construisez : les deux prochains destrois fuiront le tarasc.
 4. Roman : *prochain*, proche parent, celui qui a part à l'héritage.
 5. Grec : ταραχή, tumulte, sédition.
 6. Roman : *destrois*, chagrin, abattu.
 7. *Mars*, dieu mythologique de la guerre.
 8. Antonomase : le grand célibataire par excellence, c'est-à-dire : le pape.
 9. Antonomase : les deux proches, pour : les deux frères.

frères de Louis XVI (*les deux proches*), le comte de Provence (Louis XVIII) & le comte d'Artois (*Charles X*), effrayés du soulèvement populaire, se soustrairont par la fuite à la révolution (*tarasc*) qui engloutira la monarchie : car les fureurs de la guerre civile & étrangère (*Mars*) feront un horrible trône de celui qu'occuperont alternativement Louis XVI, Louis XVIII & Charles X (*les trois Frères royaux de France*), la dynastie Napoléonienne (*l'Aigle impérial*), & la maison d'Orléans (*le Coq gaulois*).

IV.

DOUBLE RENVERSEMENT DU SAINT-SIÈGE PAR LES FRANÇAIS.

(1798-1809.)

Centurie II, § 99 .

« Terroir Romain qu'interpretoit Augure¹
 « Par gent² Gauloise par trop sera vexée :
 « Mais nation Celtique craindra l'heure,
 « Boreas³, classe⁴ trop loing l'avoir poussée⁵. »

1. Latin : *augur*, augure, prêtre romain.
2. Latin : *gens*, nation.
3. Latin : *Boreas*, le septentrion.
4. Latin : *classis*, armée.
5. Hyperbate; construisez : où elle aura poussé son armée (*classe*) trop loin vers le nord (*Boreas*).

Scholie :

Le territoire romain, que gouvernaient spirituellement les souverains Pontifes (*qu'interprétoit Augure*)¹, sera par trop foulé aux pieds du peuple français². Mais que cette nation (*Celtique*) craigne l'heure de la vengeance céleste, où un froid mortel lui fera regretter d'avoir lancé son armée (*classe*) trop loin, dans les steppes glacées de la Russie (*Boreas*)³.

1. Antonomase : le prêtre romain par excellence, *le pape*.

2. Notamment par le général Berthier, enlevant le pape Pie VI, en 1798 ; & par le général Miollis, enlevant le pape Pie VII, en 1809.

3. Campagne de 1813.

PREMIER EMPIRE NAPOLEONNIEN.

THÈME XVII.

LA DYNASTIE NAPOLEONNIENNE. HERCULE.

I.

NAISSANCE DE NAPOLEON BONAPARTE.

(15 AOUT 1769.)

Centurie III, § 35 :

« Du plus profond de l'Occident d'Europe,
« De pauvres gens un jeune enfant naîtra,
« Qui par sa langue séduira grande troupe,
« Son bruit au regne d'Orient plus croîtra. »

Construction :

A l'extrémité occidentale de l'Europe, il naîtra de pauvres gens un jeune enfant qui séduira par son éloquence (*par sa langue*) l'armée française (*grande troupe*)¹, & dont la renommée (*le bruit*) croîtra par une campagne faite en Orient.

1. Antonomase : *l'armée française.*

Scholie :

Dans l'île de Corse, située au bas de l'Europe occidentale, il naîtra d'une famille pauvre un jeune enfant, Napoléon-Bonaparte, qui électrisera par ses proclamations de grandes armées françaises. Une expédition qu'il aura faite en Égypte (*au règne d'Orient*), en 1798, par l'ordre du Directoire, accroîtra sa renommée.

II.

ÉTYMOLOGIE DU NOM FATIDIQUE
DE NAPOLEON.

(15 AOUT 1769.)

Centurie I, § 76 :

« D'un nom farouche tel proferé sera,
« Que les trois seurs¹ auront fato² le nom :
« Puis grand peuple par langue & faict dira³,
« Plus que nul autre aura bruit & renom. »

Construction :

Le vocable (*le proféré*) de son nom sera tellement farouche, que les trois Parques (*les trois Sœurs*) auront reçu du Destin (*fato*) le même nom.

1. Roman : *seur*, sœur.

2. Latin : *fatum*, le destin.

3. Lisez : *duira*, aphérèse de : conduira.

Il gouvernera (*duira*) le peuple français (*grand peuple*)¹ par son éloquence (*par langue*) & par ses hauts faits; sa gloire & sa renommée (*bruit & renom*) l'élèveront au-dessus de tous.

Scholie :

Bonaparte prendra pour nom, en montant sur le trône, son prénom *Napoléon*², d'une signification tellement farouche, qu'il rappellera au monde les trois Parques (*les trois Sœurs*) qui tranchent le fil du destin des mortels (*fato*). Il entraînera à sa suite la nation française (*grand peuple*) par son génie & par ses exploits, & il acquerra plus de gloire & de renommée que nul autre avant lui n'en eut jamais.

1. Antonomase : *le peuple français*.

2. Grec : Νή-ἀπολλύων, Certainement-Exterminateur. — L'intercalation de la lettre η dans le nom de Napoléon n'est pas arbitraire. On lit en effet, sculptée sur le socle de la colonne de la place Vendôme, à Paris, l'inscription ci-après, qui confirme cette étymologie :

NEAPOLIO. IMP. AUG.

MONUMENTUM . BELLI . GERMANICI.

ANNO MDCCCV.

III.

RENOMMÉE DES EMPEREURS NAPOLEONIENS.

(DEPUIS NAPOLEON I^{er}.)*Centurie IX, § 33 :*

« Hercules Roy de Rome & D'annemarc¹,
 « De Gaule trois Guion² surnommé,
 « Trembler l'Italie & l'onde³ de Saint Marc,
 « Premier sur tous monarque renommé. »

Scholie :

La dynastie Napoléonienne (*Hercule*), surnommée le triple Géant (*trois Guion*) de France, & originaire du Danemark (*D'annemarc*)⁴, régnera

1. Grec : Δαν-ἀρχή, principauté de Dan. — Les anciens rois de Danemark prétendaient tirer leur origine de Dan, septième fils de Jacob.

2. Grec : Γῆ-υιός, enfant de la Terre, géant.

3. Latin : *unda*, onde, mer.

4. L'établissement de la famille Bonaparte en Italie remonte au XIII^e siècle. A cette époque, on en trouve deux branches honorablement établies, l'une à Trévise, l'autre à Florence. Une troisième branche résidait à Sarzana, dans le territoire de Gênes ; Charles Bonaparte, de cette branche, vint se fixer à Ajaccio, en Corse, en 1612 ; & ses descendants y vécurent dans l'obscurité, jusqu'à la naissance de celui qui devait jeter un si grand éclat sur cette maison. Au delà du XIII^e siècle, l'origine des Bonaparte se perd dans la nuit des temps. — Or, voici ce qu'on lit dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, par Las Cases : « Napoléon, au temps de sa puissance, s'est constamment refusé à toute espèce de travail ou même de conversation sur l'origine de sa famille. Sous son consulat, il découragea trop bien la première tentative de ce genre, pour que personne essayât d'y revenir. Quelqu'un publia une généalogie dans laquelle on rattachait sa famille à d'anciens rois du nord ; Napoléon fit persifler cet essai

dans Rome (*Roy de Rome*) & fera trembler l'Italie & l'Autriche (*l'onde de Saint Marc*)¹. La gloire du premier Napoléon s'étendra à tous ses successeurs.

IV.

POLITIQUE NAPOLEONIENNE.

(DEPUIS NAPOLEON I^{er}.)*Centurie VIII, § 61 :*

« Jamais par le descouvrement du jour
 « Ne parviendra au signe² sceptrifere³
 « Que tous ses sieges⁴ ne soyent en sejour⁵,
 « Portant au coq⁶ don du TAG⁷ armifere⁸. »

Scholie :

Jamais un Empereur napoléonien ne parviendra au trône (*au signe sceptrifere*) à découvert & en ligne directe. Toujours il fera ses premiers pas à

« de la flatterie dans un papier public, où l'on finissait par conclure
 « que la noblesse du premier consul ne datait que de Montenotte, ou
 « du dix-huit brumaire. » (Edit. Delloye, Paris, 1840, tom. I, p. 79.)

1. Synecdoque : Venise, ou *l'onde de Saint-Marc* (possession autrichienne), pour : l'Autriche même, qui tremblera de la crainte de perdre Venise & ses autres possessions d'Italie.

2. Latin : *signum*, insigne, étendard.

3. Latin : *sceptrum ferre*, tenir le sceptre, régner.

4. Roman : *siège*, position, situation.

5. *En sejour*, c'est-à-dire : durable, affermi.

6. Antonomase : le coq par excellence, c'est-à-dire : *le coq gaulois*, symbole du peuple français.

7. Latin : *tago* (primitif de : *tango*), action de toucher, de prendre.

8. Latin : *arma ferre*, porter les armes, combattre.

l'ombre du drapeau républicain, & il ne démasquera point son but qu'il n'ait solidement affermi sa position (*que tous ses sieges ne soient en sejour*), en inspirant au peuple français (*au Coq*) l'ardeur des combats (*le don du tag armifere*).

THÈME XVIII.

NAPOLÉON I^{er} (LA TESTE RAZE¹).

(1799-1814.)

I.

COUP D'ÉTAT DU 18 BRUMAIRE.

(9 NOVEMBRE 1799.)

Centurie IV, § 26 :

« Lou grand eyssame se lèvera d'abelhos,
« Que non sauran don te siegen venguddos.
« De nuech l'embousq. lou gach dessous las treilhos,
« Ciudad trahido per cinq lengos non nudos. »

Traduction littérale :

Le grand essaim se lèvera d'abeilles,
Qu'on ne saura d'où elles seront venues.
De nuit l'embûche : le geai sous les Treilhes,
Cité livrée par cinq langues non nues.

Construction :

Le grand essaim des abeilles se lèvera, sans qu'on sache d'où elles seront venues. L'embûche sera dressée pendant la nuit; le Geai s'installera

1. Napoléon I^{er}, fondateur de la dynastie des empereurs napoléoniens, est appelé : *la Teste raze*, par opposition à la tête chevelue des anciens rois capétiens.

aux Thuileries (*les Treilhes*)¹; Paris (*la cité*)² lui sera livré par cinq personnages grands parleurs (*cinq langues*) & à longue robe (*non nus*)³.

Scholie :

Le grand essaim des abeilles impériales se lèvera tout à coup en France, sans qu'on en connaisse positivement l'origine⁴. Le coup d'État (*l'embûche*) sera préparé pendant la nuit qui précédera le 18 brumaire (9 novembre 1799), par le général Bonaparte qui, semblable au geai de la fable (paré des plumes du paon)⁵, établira son quartier général au palais des Tuileries⁶. Paris (*la cité*) lui sera livré par les cinq membres du Directoire (*cinq langues*), grands phraseurs & hommes de robe.

1. *Treilhes*, anagramme de : *Thelries*, pour : *Thuileries*. — Ce genre d'anagramme (par métaplasme) est familier à Nostredame, & on en trouve de nombreux exemples dans les Centuries.

2. Antonomase : *Paris*.

3. Métonymie : *cinq langues non nues*, c'est-à-dire : cinq magistrats ou hommes de robe (*non nudos*), brillants par la parole (*lengos*), mais nuls pour l'action, en face de l'audace d'un homme d'épée.

4. Les Bonaparte sont venus de l'Italie; mais, au delà du XIII^e siècle, l'origine de leur famille se perd dans la nuit des temps. — Voir ci-dessus thème XVII, § III.

5. C'est-à-dire : se parant de la dépouille des anciens rois capétiens.

6. Ce fait est historique, & il justifie, jusqu'à un certain point, l'allégorie ci-dessus.

II.

DURÉE DU PREMIER EMPIRE.

(1799-1814.)

Centurie VII, § 13 :

- « De la cité marine & tributaire
- « La teste raze prendra la satrapie :
- « Chasser sordide qui puis¹ sera contraire ;
- « Par² quatorze ans tiendra la tyrannie.»

Construction :

L'homme aux cheveux courts³ prendra l'autorité (*la satrapie*) dans la *Cité marine*⁴, tributaire des ennemis. Il chassera des gens sordides qui, depuis, lui seront contraires, & il exercera un pouvoir dictatorial (*la tyrannie*) pendant quatorze ans.

Scholie :

Bonaparte (*la Teste raze*) reprendra Toulon (*cité marine*) aux Anglais qui l'avaient rendu tributaire. Il renversera le Directoire (*sordide*)⁵ & mettra fin à la République, dont les partisans, dès lors, lui deviendront hostiles (*contraires*). Il jouira d'un pouvoir absolu pendant quatorze ans (du 18 brumaire an VIII — 9 novembre 1799, au 13 avril 1814).

-
1. Aphérèse : *puis*, pour : depuis.
 2. Latin : *per*, pendant.
 3. Par opposition à la tête chevelue des anciens rois capétiens.
 4. Enigme : *Cité marine*, Toulon, ainsi nommé déjà au quatrain
17 de la Cent. VIII (comparer thème XV, § 1).
 5. Une partie des commentateurs applique ce nom qualificatif aux
Anglais, chassés de Toulon par Bonaparte, le 19 décembre 1793.

III.

PROCLAMATION DE L'EMPIRE.

(18 MAI 1804.)

Centurie VIII, § 57 :

- « De soldat simple parviendra en empire,
 « De robbe courte parviendra à la longue :
 « Vaillant aux armes, en Eglise, où plus pyre,
 « Vexer¹ les prestres comme l'eau fait l'esponge. »

Scholie :

De simple lieutenant qu'il avait été d'abord (en 1785), Bonaparte parviendra à l'Empire; il changera la robe consulaire (*robbe courte*) contre le manteau impérial (*robbe longue*). Vaillant dans les combats; mais moins habile dans la direction des affaires ecclésiastiques, qu'il voudra régenter, il vexera le Clergé catholique, comme l'eau fait à l'éponge, en l'élevant & en l'abaissant tour à tour.

1. Latin : *vexare*, soulever, gonfler.

IV.

RÈGNE DE NAPOLÉON I^{er}.

(1799-1814.)

Centurie II, § 69 :

« Le Roy Gaulois par la Celtique dextre¹,
 « Voyant discorde de la grand Monarchie,
 « Sur les trois parts fera florir son sceptre
 « Contre la cappe² de la grand Hierarchie. »

Scholie :

Bonaparte, que l'armée française (*la dextre Celtique*)³ aura élevé sur le pavois (*Roy gaulois*), voyant la discorde désoler la grande monarchie française, réunira sous son sceptre les trois Ordres de l'État (*les trois parts*)⁴ si divisés à cette époque; & il ne tiendra pas compte de la protestation de Louis XVIII, chef hiérarchique de la grande dynastie Capétienne (*contre la Cape*).

1. Latin : *dextera*, la main droite.

2. Métaplasme : *cappe*, pour : Capet.

3. Synecdoque : *la dextre Celtique*, c'est-à-dire : la main qui tient l'épée de la France, ou l'armée française.

4. Le Clergé, la Noblesse & le Tiers-État.

V.

DIVORCE DE NAPOLEON I^{er}.

(15 DÉCEMBRE 1809.)

Centurie I, § 88 :

« Le divin mal surprendra le grand Prince,
 « Un peu devant aura femme espousée¹ :
 « Son appuy & credit à un coup² viendra mince,
 « Conseil mourra pour la teste rasée »

Scholie :

La colère divine (*le mal divin*) frappera Bonaparte parvenu à l'apogée de la puissance (*le grand Prince*)³, un peu après qu'il aura répudié Joséphine Beauharnais, sa femme légitime, pour épouser Marie-Louise d'Autriche (*femme espousée*). Sa prépondérance en Europe décroîtra aussitôt (*deviendra mince*) : & le profond génie (*le conseil*) qui avait élevé si haut la fortune de cet Empereur à courte chevelure (*à la teste rasée*), s'éteindra (*mourra*) pour toujours.

1. Hyperbate ; construisez : le grand prince aura espousé femme un peu devant que le mal divin le surprenne.

2. Tout d'un coup.

3. Antonomase : *Napoléon I^{er}*.

VI.

CAPTIVITÉ DE PIE VII.

(1809-1814.)

Centurie I, § 4 :

« Par¹ l'univers sera fait un monarque
 « Qu'en² paix & vie ne sera longuement :
 « Lors se perdra la piscature³ barque,
 « Sera régie en plus grand détriment. »

Construction :

Dans le temps où il y aura dans le monde (*sera fait par l'univers*) un monarque qui aura atteint l'apogée de la puissance, la barque de saint Pierre (*la piscature barque*)⁴, régie à son plus grand détriment, ira à sa perte (*se perdra*); & ce monarque ne sera plus longtemps en paix ni au pouvoir (*en paix & vie*).

Scholie :

Au temps où il y aura en France un Empereur (*un monarque*)⁵, Napoléon I^{er}, célèbre dans tout l'univers, le Saint-Siège (*la piscature barque*), régi de la manière la plus désastreuse sous le pontificat

1. Latin : *per*, dans, au milieu de.

2. Syncope : *qu'en*, pour : qui en.

3. Latin : *piscator*, pêcheur.

4. Métaphore : *la barque du pêcheur*, c'est-à-dire : le saint-siège apostolique.

5. Antonomase : un monarque par excellence, l'empereur Napoléon I^{er}.



du Pape alors régnant (Pie VII), ira à sa perte (*se perdra*); mais cet Empereur, qui l'aura renversé¹, ne vivra plus longtemps en paix ni sur le trône².

VII.

REVERS DU PREMIER EMPIRE.

(1813-1815.)

Centurie V, § 60 :

« Par teste rase viendra bien mal eslire,
 « Plus que sa charge ne porte³ passera.
 « Si grande fureur & rage fera dire
 « Qu'à feu & sang tout sexe trenchera⁴. »

Scholie :

La France aura fait en la personne de Bonaparte, l'homme aux cheveux courts (*à la teste rase*), un choix qui lui deviendra bien funeste (*viendra bien mal eslire*) : elle subira une charge plus lourde que ses forces ne le comportent. Napoléon sera animé d'une si grande fureur guerrière, que l'on craindra que le sexe mâle ne soit exterminé (*à feu & à sang*) tout entier (*tout le sexe*) sur les champs de bataille.

1. Le pape Pie VII, enlevé de Rome par le général Miollis, le 6 juillet 1809, fut enmené prisonnier à Savone, puis à Fontainebleau, & gardé à vue, par ordre de l'empereur, jusqu'au 10 mars 1814, où un nouvel ordre de Napoléon le remit en liberté.

2. La funeste campagne de Russie avait lieu dans le temps même où le souverain pontife Pie VII était prisonnier à Fontainebleau.

3. Aphérèse : *porte*, pour : comporte.

4. Ellipse : *trenchera*, pour : il tranchera.

VIII.

INCENDIE DE MOSCOU.

(15 SEPTEMBRE 1812.)

Centurie IV, § 82 :

« Amas s'approche venant d'Esclavonie¹,
 « L'Olestant² vieux cité ruynera,
 « Fort desolée verra sa Romanie,
 « Puis grande flamme esteindre ne sçaura. »

Construction :

De grandes troupes (*amas*) viendront par la Hongrie (*d'Esclavonie*), quand l'homme destructeur (*l'Olestant*) aura ruiné la vieille cité³. Il ne parviendra pas à éteindre l'incendie (*grande flamme*), & verra son royaume d'Italie (*sa Romanie*) abattu (*fort désolé*).

Scholie :

De grandes armées russes & autrichiennes (*amas*), en marche contre la France, ne tarderont pas à venir du fond de la Hongrie, quand Napoléon (*l'Olestant*) aura ruiné la vieille capitale des Moscovites (*vieux cité*). Ce prince verra crouler les projets qu'il avait conçus en faveur de son fils, le jeune Roi de Rome (*sa Romanie*), par suite de l'incendie (*grande flamme*) qu'il n'aura pas réussi à éteindre & qui aura causé la perte de son armée.

1. *Esclavonie*, la Hongrie moderne.

2. *Olestant*, en grec : ὀλέσθαι, inf. aor. du verbe ἄλλωμι, détruire.

3. Enigme : *Vieux cité*, Moscou, ancienne capitale des Moscovites, brûlée par Rostopchin, en 1812, pour empêcher l'armée française, victorieuse jusque-là, d'y prendre ses quartiers d'hiver.

IX.

INVASIONS ÉTRANGÈRES.

(1814-1815.)

Centurie II, § 44 :

« L'aigle poussée¹ entour² de pavillons,
 « Par autres oyseaux d'entour sera chassée,
 « Quand bruit des cymbres³ tube⁴ & sonnaillons⁵
 « Rendront le sens de la dame insensée. »

Scholie :

L'Aigle Napoléonienne, repoussée sur le territoire français (*entour de ses pavillons*), sera chassée par les autres aigles de Russie, d'Autriche & de Prusse (*autres oyseaux d'à l'entour*), quand le bruit des tambours, des cymbales, des clairons & des trompettes guerrières rendra la raison (*le sens*) à la France (*à la Dame*) insensée⁶.

-
1. Aphérèse : *poussée*, pour : repoussée.
 2. Roman : *entour*, à l'entour.
 3. Grec : κύμβη, cymbale, instrument creux & sonore.
 4. Latin : *tuba*, trompette.
 5. *Sonnaillon*, clairon.
 6. Énigme : *la Dame insensée*, c'est-à-dire : la France anarchique & antichrétienne de 1793.

X.

PREMIERE RENTRÉE DE LOUIS XVIII.

(3 MAI 1814.)

Centurie X, § 86 :

« Comme un gryphon viendra le Roy d'Europe,
 « Accompagné de ceux d'Aquilon,
 « De rouges & blancs conduira grand troupe,
 « Et iront contre le Roy de Babylon. »

Scholie :

Louis XVIII (*le Roy d'Europe*)¹ viendra comme un oiseau de proie (*comme un gryphon*), accompagné des Russes (*ceux d'Aquilon*) & conduisant une grande armée d'Anglais (aux uniformes *rouges*) & d'Autrichiens (aux uniformes *blancs*); tous ensemble marcheront contre Napoléon, le Roi de Paris (la moderne *Babylone*).

1. Antonomase : *Le Roy d'Europe*, c'est-à-dire : le roi de France, le premier des rois de l'Europe, en sa qualité d'héritier direct de Hugues Capet.

XI.

ABDICATION DE NAPOLEON I^{er}.

(13 AVRIL 1814.)

Centurie VI, § 89 :

« Entre deux cymbes¹ pieds & mains attachés
 « De miel face oingt & de lait substanté,
 « Guespes & mouches fitine² amour fâchés,
 « Pocillateur³ faucer⁴ Cyphe⁵ tenté. »

Construction :

L'homme au front (à la face) oint du miel mêlé au lait de la sainte ampoule, sera lié des pieds & des mains entre deux abîmes (entre deux cymbes); les abeilles impériales (guespes & mouches), désolées (fâchées) dans leur amour pour leur rejeton (fitine), tenteront de s'empoisonner en vidant une coupe (scyphe) dont le breuvage, mal préparé par le praticien (pocillateur), trompera (faucera) leur attente⁶.

1. Grec : κύμβος, cavité, précipice.

2. Grec : φυτόν, rejeton, enfant.

3. Latin : pocillator, échanton, homme qui verse à boire.

4. Roman : faucer, manquer, tromper.

5. Latin : scyphus, coupe, tasse, verre à boire.

6. Mot à mot : le préparateur ou l'échanton (pocillator) manquera (faucera) la potion versée dans la coupe (scyphe) avec laquelle le prince des abeilles (guespes & mouches), désolé (fâché) dans son affection (amour) pour son fils (φυτόν), tentera de s'empoisonner (tenté).

Scholie :

Napoléon I^{er}, après avoir été sacré Empereur des Français par le souverain Pontife Pie VII, sera doublement enchaîné, aux îles d'Elbe & de Sainte-Hélène (*entre deux cymbes*)¹. L'Empereur, désespéré du refus des souverains alliés de ratifier le traité par lequel il consentait à abdiquer en faveur de son fils (φυτόν), tentera vainement de se donner la mort, dans la nuit du 12 au 13 avril 1814, en prenant un poison mal préparé par son chirurgien Yvan (*pocillator*).

NOTICE HISTORIQUE

SUR L'ABDICATION DE NAPOLÉON I^{er}.

Napoléon avait donné sans trop de difficulté, à Fontainebleau, le 4 avril 1814, son abdication personnelle, en faisant des réserves pour la régence de l'impératrice Marie-Louise & pour son fils; mais quand il sut que les souverains alliés, maîtres de Paris, refusaient de ratifier cette condition, son désespoir n'eut plus de bornes. Il eût volontiers tenté une dernière fois la chance des combats, sans la défection ou le découragement visible de ses principaux officiers.

1. L'île d'Elbe & le rocher de Sainte-Hélène, situés l'un & l'autre au milieu des mers, sont les deux abîmes (κύματα) où vint échouer par deux fois la barque (κύμα) qui portait la fortune de Napoléon I^{er}.

Voici ce qu'on lit dans le : *Manuscrit de 1814*¹, par le baron Fain, secrétaire particulier de l'Empereur, sur ce qui se passa dans la nuit du 12 au 13 avril 1814, veille de son abdication totale :

« Fontainebleau est maintenant une prison, toutes les issues en sont gardées par les étrangers ; signer le traité qui consacre sa renonciation pour lui & ses enfants aux trônes de France & d'Italie semble être le seul moyen qui lui reste pour sauver sa liberté, peut-être même sa vie ! car les émissaires du gouvernement provisoire sont aussi dans les environs & l'attendent. Ce pendant la journée finit & Napoléon a persisté dans son refus ; comment espère-t-il échapper à la nécessité qui le menace ?

« Depuis quelques jours, il semble préoccupé d'un secret dessein. Son esprit ne s'anime qu'en parcourant les galeries funèbres de l'histoire. Le sujet de ses conversations les plus intimes est toujours la mort volontaire que les hommes de l'antiquité n'hésitaient pas à se donner dans une situation pareille à la sienne ; on l'entend avec inquiétude discuter de sang-froid les exemples & les opinions les plus opposés. Une circonstance vient encore ajouter aux craintes que de tels discours sont bien faits pour inspirer. L'impératrice avait quitté Blois ; elle voulait se réunir à Napoléon ; elle était déjà arrivée à Orléans ; on l'attendait à Fontainebleau ; mais on apprend de la bouche même de Napoléon que des ordres sont donnés autour d'elle pour qu'on ne la laisse pas suivre son dessein. Napoléon, qui craignait cette entrevue, a voulu rester maître de la résolution qu'il médite.

« Dans la nuit du 12 au 13, le silence des

1. 3^e partie, chap. v.

« longs corridors du palais est tout à coup troublé
« par des allées & des venues fréquentes. Les
« garçons du château montent & descendent; les
« bougies de l'appartement intérieur s'allument;
« les valets de chambre sont debout. On vient
« frapper à la porte du docteur Yvan, on appelle
« le duc de Vicence, on court chercher le duc de
« Bassano qui demeure à la chancellerie; tous ar-
« rivent & sont introduits successivement dans la
« chambre à coucher. En vain la curiosité prête
« une oreille inquiète, elle ne peut entendre que
« des gémissements & des sanglots qui s'échappent
« de l'antichambre & se prolongent sous la galerie
« voisine. Tout à coup le docteur Yvan sort; il
« descend précipitamment dans la cour, y trouve
« un cheval attaché aux grilles, monte dessus &
« s'éloigne au galop. L'obscurité la plus profonde
« a couvert de ses voiles le mystère de cette nuit.
« Voici ce qu'on en raconte :

« A l'époque de la retraite de Moscou, Napo-
« léon s'était procuré, en cas d'accident, le moyen
« de ne pas tomber vivant dans les mains de l'en-
« nemi. Il s'était fait remettre par son chirurgien
« Yvan un sachet d'opium, qu'il avait porté à son
« cou pendant tout le temps qu'avait duré le dan-
« ger. Depuis, il avait conservé avec grand soin ce
« sachet dans un secret de son nécessaire. Cette
« nuit, le moment lui avait paru arrivé de recourir
« à cette dernière ressource. Le valet de chambre
« qui couchait derrière sa porte entr'ouverte l'a-
« vait entendu se lever, l'avait vu délayer quel-
« que chose dans un verre d'eau, boire & se re-
« coucher. Bientôt les douleurs avaient arraché à
« Napoléon l'aveu de sa fin prochaine. C'était alors
« qu'il avait fait appeler ses serviteurs les plus in-
« times. Yvan avait été appelé aussi; mais, appre-
« nant ce qui venait de se passer, & entendant
« Napoléon se plaindre de ce que l'action du poi-

« son n'était pas assez prompte, il avait perdu la
« tête & s'était sauvé précipitamment de Fontaine-
« bleau. On ajoute qu'un long assoupissement était
« survenu, qu'après une sueur abondante les dou-
« leurs avaient cessé, & que les symptômes ef-
« frayants avaient fini par s'effacer, soit que la dose
« se fût trouvée insuffisante, soit que le temps en
« eût amorti le venin. On dit enfin que Napoléon,
« étonné de vivre, avait réfléchi quelques instants:
« « *Dieu ne le veut pas!* » s'était-il écrié; & s'aban-
« donnant à la Providence qui venait de conserver
« sa vie, il s'était résigné à de nouvelles destinées.

« Ce qui vient de se passer est le secret de
« l'intérieur¹. Quoi qu'il en soit, dans la matinée
« du 13, Napoléon se lève & s'habille comme à
« l'ordinaire. Son refus de ratifier le traité a cessé,
« il le revêt de sa signature. »

1. Le baron Fain, en sa qualité de secrétaire particulier de Napoléon, de 1813 à 1815, a été, mieux que personne, en état d'être parfaitement informé sur ce qui se passa dans cette mémorable nuit: & la véracité d'un homme aussi dévoué à l'Empereur ne peut être suspecte.

XII.

RETOUR DE L'ILE D'ELBE.

(1^{er} MARS 1815.)

Centurie X, § 24 :

- « Le captif prince aux Itales¹ vaincu
 « Passera Gennes par mer² iusqu'à Marseille,
 « Par grand effort des forains³ survaincu,
 « Sauf⁴ coup de feu⁵, barril liqueur d'abeille. »

Construction :

Le prince vaincu, qui était captif à l'île d'Elbe (à *Æthalia*), passera par le golfe de Gênes (*par mer de Gennes*) & ira jusqu'à Marseille; il sera vaincu de nouveau (*survaincu*) par un grand effort des étrangers (*des forains*); il sera sauf de coups de feu; mais le jus (la liqueur) des abeilles remplira des barrils⁶!

Scholie :

Napoléon (*le prince vaincu*), qui était gardé à vue (*captif*) à l'île d'Elbe, s'échappera par mer, le

-
1. Latin : *OEthalia*, l'île d'Elbe.
 2. Ellipse : *par mer Gennes*, pour : par mer de Gênes.
 3. Latin : *foris*, dehors; — *forain*, étranger, qui vient du dehors.
 4. Latin : *salvus*, sauvé, sauf.
 5. Ellipse : *sauf coup de feu*, pour : sauf de coup de feu; c'est-à-dire que les coups de feu ne l'atteindront pas.
 6. Métaphore : c'est-à-dire que les Bonapartistes, à Mont-Saint-Jean, verseront tout leur sang, à l'instar des abeilles dont la liqueur (le miel), quand elle est abondante, remplit des barrils.

1^{er} mars 1815, de la résidence qui lui avait été assignée & viendra débarquer à Cannes, près de Marseille, en passant par le golfe de Gênes (*par mer de Gennes*). Il sera vaincu de nouveau (*survaincu*) par un effort énergique des armées étrangères (*des forains*), à Mont-Saint-Jean, où il cherchera la mort sans pouvoir la trouver (*où il sera sauf de coups de feu*), & où les abeilles de l'empire verseront tout leur suc.

XIII.

LES CENT JOURS.

(20 MARS - 22 JUIN 1815.)

Centurie II, § 66 :

- « Par grands dangiers le captif échapé,
- « Peu de temps grand a fortune changée :
- « Dans le palais le peuple est attrapé,
- « Par bon augure la cité assiegée. »

Scholie :

Napoléon (*le captif*)¹, échappé de l'île d'Elbe, en passant au travers de la croisière anglaise qui l'y gardait à vue (*par grands dangiers*), rétablira sa fortune & ressaisira le pouvoir ; mais il n'en jouira pas longtemps (*peu de temps grand*)². L'acte dit additionnel aux constitutions de l'empire, donné au

1. Antonomase : le captif par excellence, *Napoléon I^{er}*.

2. La restauration de l'empire n'a duré que cent jours : du 20 mars 1815, date de la rentrée de Napoléon à Paris, au 22 juin suivant, date de son abdication.

palais des Tuileries (*dans le palais*)¹, le 23 avril 1815, trompera l'attente du peuple français séduit d'abord par la promesse d'un gouvernement libéral (*le peuple*² *est attrapé*); & Paris (*la cité*)³ sera de nouveau assiégé par les armées de la sainte alliance, qui lui promettent le retour de la paix (*bon augure*).

XIV.

BATAILLE DE MONT-SAINT-JEAN.

(18 JUIN 1815.)

Centurie II, § 70 :

« Le dard du ciel⁴ fera son estandue,
« Morts en parlant, grande execution,
« La pierre en l'arbre, la fiere gent⁵ rendue,
« Bruit humain monstre⁶ purge expiation. »

Construction :

La foudre (*le dard du ciel*) tombera sur eux (*fera son estendue*), ils périront en proférant des paroles superbes (*morts en parlant*), l'exécution sera terrible. Le silex⁷ sera mis en l'arbre; la fière nation (*gent*)⁸ cédera, & le héros fameux (*mon-*

-
1. Antonomase : *le palais des Tuileries*, résidence du souverain.
 2. Antonomase : *le peuple français*.
 3. Antonomase : *Paris*.
 4. Métaphore : *le dard du ciel*, c'est-à-dire : la foudre.
 5. Latin : *gens*, nation.
 6. Latin : *monstrum*, prodige.
 7. *Silex*, hache antique ou primitive, en pierre dure.
 8. Antonomase : la fière nation, *la nation française*.

strum), qui avait fait tant de bruit parmi les hommes (*bruit humain*), expiera ses fautes (*purge, expiation*).

Scholie :

La vengeance du ciel (*le dard du ciel*) éclatera sur la tête de Napoléon ; sa garde tombera à Mont-Saint-Jean, en proférant, par la bouche de Cambronne¹, un mot célèbre ; & c'en sera fini du premier empire (*grande exécution*). L'arbre dynastique des Bonaparte sera abattu, le peuple français (*la fière gent*) cessera sa résistance, & l'homme prodigieux qui avait fait tant de bruit dans le monde ira expier à Sainte-Hélène les fautes qui l'auront perdu.

XV.

CAPITULATION DE PARIS.

(3 JUILLET 1815.)

Centurie IX, § 86 :

« Du Bourg la reyne parviédront droit à Chartres,
« Et feront près du pont Anthoni pause :
« Sept pour la paix cauteleux comme martres,
« Feront entrée² d'armée à Paris clause³. »

Construction :

Sept chefs, armés pour rétablir la paix (*sept pour la paix*), mais astucieux comme des fouines

1. D'autres attribuent cette même parole au général Michel.

2. Hyberbate ; construisez : feront entrée à Paris clos (exclu) d'armée.

3. Latin : *clausus*, clos ; pour : *exclusus*, exclu, vidé.

(*cauteleux comme martres*), entreront dans Paris vide de son armée (*clos d'armée*) qui marchera sur Chartres, en passant par Bourg-la-Reine¹ & par le pont d'Antony², où elle campera (*feront pause*).

Scholie :

Les généraux des sept nations coalisées contre Napoléon³, sous le prétexte de rétablir la paix, mais secrètement jalouses d'amoindrir la France (*cauteleux comme martres*), entreront, en vertu de la capitulation du 3 juillet 1815, dans Paris dégarni de troupes (*clos d'armée*) & évacué par l'armée française, qui battra en retraite sur Chartres, pour se porter derrière la Loire, en passant par Bourg-la-Reine & par le pont d'Antony, au-dessous desquels elle était campée.

1. Bourg du département de la Seine, à 9 kil. S. de Paris.

2. Village bâti sur la Bièvre, à 13 kil. S. de Paris.

3. Les sept nations qui ont stipulé par leurs mandataires avec la France, aux traités de 1815, sont : l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse, la Russie, l'Espagne, la Suède & le Portugal.

XVI.

DEUXIÈME RENTRÉE DE LOUIS XVIII.

(8 JUILLET 1815.)

Centurie II, § 67 :

- « Le blonde au nez forche¹ viendra commettre²
 « Par³ la duelle⁴ & chassera dehors :
 « Les exilés dedans fera remettre,
 « Aux lieux marins commettant⁵ les plus fors⁶. »

Scholie :

Louis XVIII (*le Blond au nez fourchu*)⁷ viendra combattre Napoléon pour la deuxième fois (*par la duelle*) & il le renversera du trône (*il le chassera dehors*); il fera remettre en captivité (*il remettra dedans*)⁸ les exilés de l'île d'Elbe qui avaient rompu leur chaîne, & il retiendra (*il commettra*), avec le concours des Anglais, à Sainte-Hélène (*aux lieux marins*), Napoléon & ses principaux officiers (*les plus fors*).

1. Roman : *forche*, fourchu.

2. Ellipse : *commettre*, pour : *se commettre*, en venir aux mains, se battre.

3. Latin : *pro*, pour.

4. Latin : *duo*, deux; — *par la duelle*, pour la deuxième (fois).

5. *Commettant*, confiant, remettant.

6. Lisez : *forts*.

7. La chevelure & la barbe *blondes* & le nez aquilin (*fourchu*) sont des signes physiognomoniques de la race capétienne, familiers à Nostredame pour spécifier (par antonomase) l'héritier direct de cette maison. — Comparer thème XXII, § III; & thème XXIII, § I.

8. Locution populaire : on dit de quelqu'un qui est emprisonné, qu'on l'a mis dedans.

XVII.

CAPTIVITÉ DE NAPOLEON A SAINTE-HELENE.

(15 JUILLET 1815.)

Centurie X, § 90 :

« Cent fois mourra le tyran inhumain ;
 « Mis à son lieu sçavant & debonnaire :
 « Tout le Senat sera dessous sa main,
 « Fasché sera par malin¹ temeraire »

Scholie :

L'Empereur, dont le pouvoir dictatorial aura causé, par de longues guerres, une grande effusion de sang humain (*tyran inhumain*), mourra cent fois de douleur à Sainte-Hélène, où les Anglais l'abreuvèrent d'outrages. Sa place sera occupée par Louis XVIII, roi savant & débonnaire, qui trouvera, dans les deux chambres (*tout le sénat*) constituées en vertu de la charte de 1815, un dévouement absolu à sa personne (*sera dessous sa main*); mais l'attentat audacieux d'un scélérat (*malin*), nommé Louvel, sur le duc de Berry, le 13 février 1820, plongera ce prince dans la douleur.

1. Latin : *malignus*, méchant.

RESTAURATION DES BOURBONS-VENDOSME.

THÈME XIX.

LOUIS XVIII (LE DESIRÉ¹).

(1814-1824.)

I.

DOUBLE AVÈNEMENT DE LOUIS XVIII.

(1814-1815.)

Présage 38 :

« Roy salué Victeur², Impereateur³,
« La foy faussée. Le Royal fait⁴ congru⁵ :
« Sang⁶ Mathien⁷ Roy fait⁸ supereateur⁹,
« De gent¹⁰ superbe¹¹ humble¹² par¹³ pleurs venu¹⁴. »

1. *Le Desiré*, synonyme de : envié, espéré (comparer le § II ci-après).

2. Latin : *victor*, vainqueur.

3. Latin : *imperator*, souverain, empereur.

4. Latin : *factum*, action, acte.

5. Roman : *congru*, connu, reconnu.

6. *Sang*, fils, petit-fils.

7. Aphérèse : *Mathien*, pour : Æmathien.

8. Latinisme : *factus* (partic. de *fac*), fait, devenu.

9. Latin : *superator*, dominateur.

10. Latin : *gens*, nation.

11. *Superbe*, fier, orgueilleux.

12. *Humble*, synonyme de : humiliée.

13. Latin : *per*, à cause de.

14. Construisez : venu à cause des pleurs de la superbe nation humiliée.

Construction :

Le Roi est salué vainqueur & dominateur ; — la foi qui lui avait été jurée est faussée ; — le Roi se fait de nouveau reconnaître : le petit-fils de Louis XIV (*sang Æmathien*)¹, rappelé par les pleurs de la fière nation humiliée, l'emporte définitivement sur son compétiteur (*il est fait Roy superateur*).

Scholie :

Louis XVIII (*le Roy*)² est proclamé vainqueur & roi le 3 mai 1814 ; mais bientôt après, le peuple rompt, en faveur de Napoléon I^{er} débarqué à Cannes le 1^{er} mars 1815, le serment de fidélité qu'il lui avait prêté (*la foy est faussée*). Louis XVIII (*le Royal*) se fait reconnaître de nouveau le 8 juillet 1815 : le petit-fils de Louis XIV (*sang Æmathien*) s'assied définitivement sur le trône (*est fait Roy superateur*) où l'ont rappelé les pleurs de la fière nation française (*gent superbe*)³ vaincue & humiliée.

1. *Æmathien*, Louis XIV. — Comparer thème IX, § 1, note 1.

2. Antonomase : *Louis XVIII*, arrière-petit-fils de Louis XIV (*sang Æmathien*).

3. Antonomase : la nation superbe, *la nation française*.

II.

RÈGNE DE LOUIS XVIII.

(1814-1824.)

Centurie X, § 16 :

« Heureux au regne de France, heureux de vie,
 « Ignorant sang, mort, fureur & rapine,
 « Par nom flatteur¹ sera mis en envie :
 « Roy desrobé², trop de foye en cuisine. »

Scholie :

Heureusement rétabli sur le trône de France, heureux pendant sa vie, Louis XVIII ne périra pas de mort violente (*ignorera sang, mort*) & il ne sera pas, comme ses deux frères, victime d'attentats criminels (*fureur & rapine*). On lui décernera le surnom flatteur du : DÉSIRÉ (*en envie*)³. Ce prince aura le défaut de ne pas s'occuper assez activement des affaires publiques (*Roy desrobé*), & d'aimer trop la bonne chère (*trop de foye en cuisine*)⁴.

1. Le texte original, très-corrompu en cet endroit, porte : *par mon flatteurs*, dans l'édition de Pierre Rigaud ; & : *par non flatteurs*, dans l'édition de Benoist Rigaud.

2. Roman : *desrobé*, retiré, renfermé.

3. *En envie*, ou : *envié*, synonyme de : désiré, espéré.

4. La gastronomie de Louis XVIII était proverbiale ; & l'obésité excessive, qui en fut la conséquence, l'empêcha de se livrer avec autant d'application qu'il eût été nécessaire, pendant les dernières années de sa vie, aux affaires de l'État, qu'il laissa aller un peu à la dérive.

III.

ASSASSINAT DU DUC DE BERRY.

(13 FÉVRIER 1820.)

Centurie III, § 96 :

« Chef de Fossan¹ aura gorge coupée
 « Par le ducteur² du limier et levrier ;
 « Le fait patré³ par ceux du mont Tarpée⁴,
 « Saturne en Leo⁵ 13. de Fevrier. »

Construction :

Un prince de (ou tenant de) la Sardaigne (*du chef de Fossano*)⁶ aura la gorge coupée par un valet d'écurie (*par un conducteur de limiers & de levriers*)⁷ : l'attentat sera commis par des républicains (*par ceux du mont Tarpée*)⁸, Saturne⁹ étant en regard avec le signe du Lion, un 13 de février.

1. *Fossano*, ville des États Sardes, à 19 ktl. N.-E. de Coni.

2. Latin : *ductor*, conducteur.

3. Latin : *patratus*, commis, exécuté.

4. *La roche Tarpéienne*, à Rome.

5. Latin : *Leo*, le signe du Lion.

6. Synecdoque : *Fossano* (la partie), pour : *la Sardaigne et la Savoie* (le tout).

7. C'est-à-dire : par un valet attaché au service des équipages de chasse d'une maison princière.

8. Métaphore : *ceux du mont Tarpée* sont les démagogues en général, par allusion à la roche Tarpéienne de l'ancienne Rome républicaine, du haut de laquelle on précipitait les criminels.

9. *Saturne*, planète dont la révolution périodique est d'environ trente ans.

Scholie :

Le duc de Berry, fils de Marie-Thérèse de Savoie (*de Fossano*)¹, sera poignardé, au sortir de l'Opéra, par un palefrenier, nommé Louvel². Le parti démagogique aura été l'instigateur de cet attentat, qui sera commis le 13 février 1820, quand Saturne sera en regard du Lion³.

1. Marie-Thérèse de Savoie, mariée en 1773 au comte d'Artois & mère du duc de Berry, était fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne. Le duc de Berry se trouvait donc, par elle, issu en quelque sorte du *chef de Fossano*.

2. Louvel, au moment de l'attentat, était, depuis la fin de 1815, employé & logé aux écuries du roi, dont il portait la petite livrée.

3. Saturne était alors, — si mon calcul est exact, — en opposition (& non en conjonction) avec le signe du Lion; mais la forme systématiquement ambiguë de l'oracle ne contredit absolument ni à l'une ni à l'autre situation.

THEME XX.

CHARLES X (LE CERF CHASSÉ).

(1824-1830.)

I.

RÉVOLUTION DE 1830.

(27-29 JUILLET 1830.)

Centurie V, § 4 :

- « Le gros mastin de cité dechassé¹
« Sera fasché de l'estrangé² alliance :
« Après aux champs avoir le cerf chassé³,
« Le loup & l'ours se donront⁴ defiance. »

Scholie :

Le duc de Bordeaux (*le gros mastin*)⁵, exilé de Paris (*dechassé de la cité*)⁶, sera victime de l'alliance monstrueuse (*estrangé*) de son oncle Louis-Philippe avec les révolutionnaires. Après avoir chassé

-
1. Roman : *dechassé*, chassé.
2. Roman : *estrangé*, étranger, qui n'est pas de la famille.
3. Construisez : après avoir chassé le cerf aux champs.
4. Syncope : *donront*, pour : donneront.
5. Enigme : *le gros mastin*, pour : le duc de Bordeaux, détrôné par Louis-Philippe le 9 août 1830, pendant les jours caniculaires, où l'étoile du Grand-Chien (Sirius) ou du Grand-Chiren (synonyme du *Gros Mastin*) brille à l'horizon.
6. Antonomase : *Paris*.

Charles X (*le cerf chassé*)¹ hors de sa capitale (*aux champs*), Louis-Philippe (*le loup*)² & le parti républicain (*l'ours*)³ s'inspireront réciproquement de la défiance⁴.

1. Enigme : *le cerf*, animal timide & facile à mettre en fuite (*cerf chassé*), pour : Charles X, lui-même grand chasseur.

2. Enigme : *le loup*, pour : Louis-Philippe, usurpateur (*loup ravisseur*) de la couronne de son neveu.

3. Enigme : *l'ours*, pour : le parti républicain, dit de : *la Montagne*, dans les assemblées délibérantes, où il siège sur les bancs les plus élevés, à l'instar de *l'ours* qui gîte sur les hauteurs.

4. C'est-à-dire qu'après avoir chassé ensemble Charles X, ils ne marcheront pas longtemps d'accord l'un avec l'autre.

THÈME XXI.

LE DUC DE BORDEAUX (LE MYRMIDON¹).

(1820-1830.)

I.

NAISSANCE DU DUC DE BORDEAUX.

(29 SEPTEMBRE 1820.)

Sixain 4 :

« D'un rond², d'un lis, naîtra un si³ grand Prince,
« Bien tost & tard venu dans sa Province,
« Saturne⁴ en Libra⁵ en exaltation :
« Maison de Venus en décroissante force,
« Dame en après⁶ masculin sous l'escorse,
« Pour maintenir l'heureux sang de Bourbon. »

1. LE MYRMIDON (Cent. IX, § 35), grec : Μύρμιξ-δάρον, la fourmi-
don de Jupiter, c'est-à-dire : le petit *Dieudonné* ou l'Enfant du mi-
racle, comparable, dans son enfance, à une de ces fourmis que Jupiter
métamorphosa en hommes (*les Myrmidons*), pour en faire don à son
fils Éaque.

2. Italien : *rondone*, alérion, petit aiglon.

3. Roman : *si*, synonyme de : *très*.

4. Planète.

5. Latin : *libra*, le signe de la Balance.

6. Roman : *en après*, ensuite.

Scholie :

Quand Saturne sera en ascension droite (*en exaltation*) dans ou vers le signe de la Balance (*Libra*), il naîtra de la race de l'aiglon (*rondone*)¹ & de la tige du lis un très-grand Prince² qui viendra bien tôt³ & bien tard dans ses États (*dans sa province*). Sa maison sera alors près de s'éteindre (*en descroissante force de Venus*)⁴; mais une Dame⁵ au cœur viril (*masculin*) sous la frêle écorce d'une femme, maintiendra l'heureux sang de Bourbon, en donnant le jour à ce prince.

1. Antonomase : l'aiglon par excellence, *Hugues Capet*.

2. Antonomase : *le duc de Bordeaux*.

3. Le duc de Bordeaux, parvenu au trône le 2 août 1830, à l'âge de dix ans, par l'abdication de Charles X & la renonciation du duc d'Angoulême en sa faveur, dut quitter la France immédiatement, avec toute sa famille.

4. Métaphore : *maison en descroissante force de Venus*, c'est-à-dire : famille (*maison*) en qui la vertu prolifique (*Venus*) s'épuise (*décroît*).

5. Antonomase : *la duchesse de Berry*, mère du duc de Bordeaux.

II.

REFLORESCENCE DU LIS.

(29 SEPTEMBRE 1820.)

Centurie III, § 91 :

- « L'arbre qu'estoit¹ par² long temps mort seché,
 « Dans une nuit viendra à reverdir :
 « Cron³. Roy malade, Prince pied estaché⁴,
 « Criant d'ennemis fera voile bondir. »

Scholie :

La tige du lis (*l'arbre*)⁵, qui était depuis longtemps stérile (*mort seché*), reverdira pendant la nuit du 29 septembre 1820, fête de l'archange saint Michel (*dans une nuit*). Le roi qui naîtra alors sera pour un temps (*χρόνον*) sans force (*malade*); une chute de cheval le rendra boiteux (*pied estaché*)⁶; son cri fera bondir la voile⁷ des ennemis⁸.

1. Syncope : *qu'estoit*, pour : qui estoit.
2. Latin : *per*, pendant, depuis.
3. Grec : *χρόν.*, apocope de : *χρόνον*, pour un temps.
4. Roman : *estachié*, éclissé; — *pied estachié*, pied éclissé, à cause d'une fracture.
5. Antonomase : l'arbre par excellence, c'est-à-dire : *l'arbre dynastique* de Hugues Capet.
6. Le duc de Bordeaux boîte légèrement du pied gauche, par suite d'une chute de cheval faite à Kirchberg (Autriche), le 28 juillet 1841. — Aussi Nostredame saisissant, dans cette infirmité, un signe de reconnaissance particulier à ce Prince, lui en multiplie-t-il l'épithète (suivant sa méthode favorite) dans tous les idiômes de son vocabulaire : en français (*le Boiteux*), en roman (*Ranc*), en latin (*Claude*, pour : *claudus*), & en grec (*Ascans*, pour : *σκάζων*).
7. Synecdoque (figure qui dit le moins, pour signifier le plus) : *voile*, vaisseau, navire; drapeau, étendard, &c.
8. Quels ennemis? — C'est une énigme qui ne sera éclaircie, — elle l'est jamais, — que par des événements ultérieurs, humainement impossibles à prévoir.

III.

PROTESTATION
DE LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS.

(29 SEPTEMBRE 1820.)

Centurie IV, § 93 :

« Un serpent veu¹ proche du lict royal
« Sera par Dame, nuict, chiens n'abayeront² :
« Lors naistre en France un Prince tant royal,
« Du ciel venu tous les Princes verront. »

Construction :

Un serpent sera vu près du lit royal par la Dame, pendant la nuit; les chiens n'abayeront pas. Alors naîtra en France un Prince tant royal, que tous les autres princes verront qu'il est venu du ciel.

Scholie :

Louis-Philippe d'Orléans (*un serpent*)³ viendra protester contre la légitimité du duc de Bordeaux, la nuit même de sa naissance (*nuict*), dans le palais des Tuileries, où son rang lui donnera un libre accès (*chiens n'abayeront*)⁴, & jusqu'auprès du lit de la duchesse de Berry (*Dame*)⁵. Alors naîtra en

1. Roman : *veu*, vu.

2. Roman : *abayer*, aboyer.

3. Enigme : *un serpent*, c'est-à-dire : un homme artificieux, comme le serpent.

4. Métaphore : les chiens n'aboient pas, quand ils voyent entrer un familier de la maison; ils n'aboient que contre les étrangers, qu'ils ne connaissent pas.

5. Antonomase : *la duchesse de Berry*, mère du duc de Bordeaux.

France, en la personne du duc de Bordeaux, un prince tellement royal, que tous les autres princes verront qu'il est vraiment le petit Dieudonné, l'enfant du miracle (*venu du ciel*).

IV.

EXIL DU DUC DE BORDEAUX.

(16 AOÛT 1830.)

Centurie III, § 73 :

« Quand dans le regne parviendra le boiteux,
 « Compétiteur aura¹ proche bastard :
 « Luy & le regne viendront² si fort roigneux³,
 « Qu'ains⁴ qu'il guerisse, son faict⁵ sera bien tard. »

Scholie :

Quand le duc de Bordeaux (*le Boiteux*)⁶ parviendra au règne⁷, il aura pour compétiteur un prince illégitime, Louis-Philippe d'Orléans, son proche parent (*proche bastard*), qui lui ravira la couronne. Le duc de Bordeaux (*Luy*) & sa royauté (*le regne*) deviendront si minces (*si fort roigneux*), qu'avant qu'il s'en relève (*ains qu'il guerisse*), l'énergie (*son faict*) lui viendra bien tard.

1. Ellipse : *compétiteur aura*, pour : il aura pour compétiteur.

2. Aphérèse : *viendront*, pour : deviendront.

3. Locution populaire : *roigneux*, chétif, mesquin.

4. Roman : *ains*, avant.

5. Latinisme : *son faict*, pour : *ejus factum*, son action, ses actes.

6. Métonymie : *le Boiteux*, pour : le duc de Bordeaux, prince boiteux.

7. Il y est parvenu le 2 août 1830.

V.

MARIAGE DU DUC DE BORDEAUX.

(16 NOVEMBRE 1846.)

Centurie V, § 3 :

- « Le successeur de la Duché viendra
 « Beaucoup plus outre que la mer de Tosquane,
 « Gauloise branche la Florence tiendra
 « Dans son giron d'accord¹ nautique rane². »

Construction :

L'héritier du duché de France (*de la Duché*)³ ira au delà de la mer qui baigne les côtes de la Toscane; le rameau capétien (*la branche gauloise*) prendra dans son lit d'accordailles (*dans son giron d'accord*) le rameau florentin (*la Florence*)⁴, en y recevant un monstre marin (*nautique rane*)⁵.

Scholie :

Le duc de Bordeaux (*le successeur de la Duché*), exilé de sa patrie, séjournera à Venise (*plus outre*

1. Apocope : *d'accord*, pour : d'accordailles.

2. Latin : *rana*, grenouille.

3. Antonomase : la Duché par excellence, c'est-à-dire : *le duché de France*, réuni à la couronne par Hugues Capet, chef de la troisième dynastie des rois de France & ancêtre du duc de Bordeaux, qui en est l'héritier direct.

4. La maison de Modène & celle de Florence, issues toutes deux de la maison d'Autriche & confondues entre elles par de nombreuses alliances, ne font, pour ainsi dire, qu'une seule & même famille.

5. Métaphore mythologique : les Toscans modernes sont issus des anciens Tyrrhéniens que Bacchus, selon la fable, métamorphosa en grenouilles (*nautiques ranes*).

que la mer de Tosquane)¹; il unira en sa personne la maison royale de France (*Gauloise branche*) avec celle de Modène (*la Florence*), en recevant dans son lit matrimonial une princesse issue des anciens Tyrrhéniens (*nautiques ranes*).

VI.

MÊME SUJET.

(16 NOVEMBRE 1846.)

Centurie V, § 39.

« Du vrai rameau de fleur de lys issu
 « Mis & logé héritier d'Etrurie,
 « Son sang antique de longue main tissu
 « Fera Florence florir en l'armoirie. »

Scholie :

Le duc de Bordeaux, issu du vrai rameau de la fleur de lis, sera reçu & traité comme un fils (*logé héritier*) par la maison régnante de Modène (*d'Etrurie*)²; son sang antique, tissu de la main des siècles, fera refleurir les lis entés depuis longtemps déjà sur les armoiries de Florence³.

1. Le duc de Bordeaux possède un palais à Venise; & il y résidait en 1846, à l'époque de son mariage avec la princesse de Modène.

2. Voir ci-dessus § v, note 4.

3. Florence portait la fleur de lis sur son écu & sur ses monnaies.

USURPATION
DE
LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS.

THÈME XXII.

LOUIS-PHILIPPE I^{er} (PHILIPPE — LE MACEDON ¹).
(1830-1848.)

I.

USURPATION DE LOUIS-PHILIPPE.

(9 AOÛT 1830.)

Centurie VI, § 84 :

« Celuy qu'en² Sparte Claude³ ne peut regner,
« Il fera tant par voye seductive,
« Que du court, long le fera araigner⁴,
« Que⁵ contre Roy fera sa perspective. »

1. LE MACEDON (Cent. IX, § 35) : — Philippe de Macédoine, père d'Alexandre-le-Grand, usurpa la couronne, en 359 avant J.-C., sur Amyntas III, son neveu, dont il avait été nommé tuteur un an avant, à la mort de Perdiccas III, son frère. Le nom de : Macédonien (*Macedon*) convient donc parfaitement à Philippe d'Orléans qui, comme son homonyme Philippe de Macédoine, a usurpé la couronne sur la tête de son neveu (comparer le § 1 du thème XXIII ci-après).

2. Ellipse : *celuy qu'en*, pour : celui qui fera qu'en.

3. Latin : *claudus*, boiteux.

4. Roman : *araigner*, plaider, obtenir gain de cause contre quelqu'un ; — *araigner de court long*, c'est-à-dire : triompher dans un litige dont le gain élève quelqu'un d'une condition subalterne (*de court*) à un rang supérieur (*long*).

5. Roman : *que*, parce que.



Scholie :

Louis-Philippe d'Orléans, qui sera cause que le duc de Bordeaux (*le Boiteux*)¹ ne pourra pas régner dans Paris (*Sparte*)², — la cité moderne qui aura deux rois à la fois³, comme l'antique Sparte, — fera tant, par séduction, qu'il usurpera le trône au préjudice de son neveu (*le fera araigner*), en se mettant en opposition (*en faisant sa perspective*) contre son souverain légitime.

II.

LES

TROIS COULEURS ET CONQUÊTE DE L'AFRIQUE.

(9 AOÛT 1830.)

Centurie V, § 69 :

« Plus ne sera le Grand en faux sommeil,
 « L'inquiétude viendra prendre repos :
 « Dresser phalange⁴ d'or, azur & vermeil,
 « Subiuguer Afrique, la ronger iusques os. »

1. Métonymie : le duc de Bordeaux, prince boiteux.
2. Allusion à la double royauté établie à Sparte par les lois de Lycurgue, au IX^e siècle avant J.-C.
3. Premier roi : le duc de Bordeaux, roi *de droit* ;
Deuxième roi : Louis-Philippe d'Orléans, roi *de fait*.
4. *Phalange*, pavillon, étendard.

Scholie :

Louis-Philippe (*le Grand*) ¹ ne dissimulera plus ses desseins ambitieux : l'inquiétude que lui causait le péril de son entreprise fera place à la sécurité ; il arborera le drapeau (*phalange*) tricolore (*d'or, azur & vermill*), achèvera la conquête de l'Afrique & la rendra tributaire de la France (*il la rongera iusques os*) ².

III.

MORT DU PRINCE DE BOURBON-CONDE.

(26 AOUT 1830.)

Centurie I, § 39 :

« De nuict dans lict le supresme ³ estranglé,
 « Pour avoir trop sejourné blond esleu ⁴,
 « Par trois ⁵ l'Empire subrogé ⁶ exanclé ⁷ :
 « A mort mettra carte ⁸ & pacquet ne leu ⁹. »

1. Antonomase : *Louis-Philippe*, devenu roi des Français.

2. Métaphore : *ronger jusqu'aux os*, c'est-à-dire : dépouiller entièrement.

3. Latin : *supremus*, le dernier.

4. Roman : *esleu*, élu.

5. Construisez : *Quand l'Empire sera exanclé par trois subrogés*.

6. Latin : *subrogatus*, substitué, mis à la place ; — lisez : *subrogés*.

7. Latin : *exancillatus*, asservi, mis sous le joug.

8. Latin : *charta*, papier.

9. Roman : *ne leu*, non lu.

Construction :

Quand la France (*l'Empire*)¹ sera alternative-ment dominée (*exanclé*) par trois partis (*par trois*)² qui se substitueront l'un à l'autre (*subrogés*), le dernier de la famille (*supremus*) sera étranglé de nuit, dans son lit, pour s'être trop attaché (*pour avoir trop séjourné*) à la jeune tête blonde (*blond*)³, héritière du Capétien élu (*esleu*) roi constitutionnel des Français⁴. Un papier (*charta*) scellé & cacheté (*pacqueté*), détourné de sa destination (*non lu*)⁵, aura causé sa mort.

Scholie :

Au temps où la France (*l'Empire*) passera sous la domination alternative de trois partis rivaux (les orléanistes, les républicains & les bonapartistes), qui se substitueront au pouvoir l'un à l'autre, le dernier (*supremus*) des Bourbons-Condé sera étranglé de nuit, dans son lit, pour avoir voulu émigrer à la suite du duc de Bordeaux (*Blond esleu*), son jeune Roi. Un nouveau testament scellé & cacheté (*carte & paquet*), fait en faveur de ce dernier & annulant celui qui assurait l'héritage du prince au duc d'Aumale, détourné par la baronne de Feuchères (*non*

1. Antonomase : *la France*.

2. Les orléanistes en 1830, les républicains en 1848, & les bonapartistes en 1852.

3. La chevelure blonde est, ainsi qu'il a été dit plus haut, un signe physiognomonique de la race capétienne, familier à Nostredame pour spécifier (par antonomase) l'héritier direct de cette maison. — Comparer thème XVIII, § xvi; & thème XXIII, § 1.

4. A partir de Louis XVI (*Capet esleu*), les princes de la maison de Bourbon, & le duc de Bordeaux lui-même, — s'il eût régné, — sont tous des rois constitutionnels (*élus*). — Comparer thème XIV, § II (page 175, note 4).

5. C'est-à-dire : non lu du duc de Bordeaux, qui en était le destinataire.

lu), aura causé la mort du dernier des Bourbons-Condé¹.

IV.

TROUBLES DE 1832.

(5 ET 6 JUIN 1832.)

Centurie VIII, § 42 :

- « Par avarice, par force & violence
- « Viendra vexer les siens chef d'Orléans;
- « Près Saint Memire² assaut & resistance,
- « Mort dans sa tante, diront qu'il dort leans³. »

Scholie :

Par sa cupidité (*avarice*) & par l'abus qu'il fera de son pouvoir (*force & violence*), Louis-Philippe (*Chef d'Orléans*) s'aliénera ceux qui l'avaient porté au trône (*il vexera les siens*). Il y aura assaut & combat, contre les républicains, près & dans l'église Saint-Merri (*Saint-Memire*)⁴. D'Orléans

1. Louis-Philippe trempa-t-il dans ce meurtre? — Le fait est invraisemblable, & rien n'autorise un tel soupçon. Mais la baronne de Feuchères, — une intrigante qui gouvernait la maison du prince & dont les intérêts se trouvaient liés incidemment à ceux de Louis-Philippe, — profitant du trouble que la révolution de 1830 jetait alors dans tous les esprits, prit sans doute sur elle l'initiative du crime, afin de faire disparaître le nouveau testament qui la lésait elle-même, en même temps qu'il substituait le duc de Bordeaux au duc d'Aumale, en qualité de légataire universel du prince de Bourbon-Condé.

2. *Saint Memire*, anagramme de *Saint Meri* (par métaplasme, en retranchant un *e* & un *m*).

3. Vieux mot : *léans*, là dedans.

4. Journées des 5 & 6 juin 1832.

(*dort leans*)¹, après sa victoire, ne montrera plus aucune énergie & semblera désormais endormi & comme mort dans son palais (*dans sa tente*).

V.

QUESTION D'ORIENT.

(15 JUILLET 1840.)

Centurie IX, § 89 :

- « Sept ans sera Philipp. fortune prospère :
 « Rabaissera des Arabes l'effort ;
 « Puis son midy perplex², rebors³ affaire,
 « Jeune Ognion⁴ abismera son fort. »

Scholie :

La fortune sera favorable à Louis-Philippe (*Philipp.*) pendant les sept premières années de

1. Jeu de mots par métathèse : *diront qu'il dort leans*, c'est-à-dire : on dira de d'Orléans qu'il dort là dedans.

2. Latin : *perplexus*, embarrassé.

3. Roman : *rebors*, qui marche à rebours, qui va de mal en pire.

4. *Ogmion*, *Ogmios* ou *Ogmios*, est le Mercure celtique ou Hercule gaulois, symbole du peuple français. L'*Ogmion* a figuré, en 1792 & en 1848, sur les pièces de cinq francs frappées à l'effigie de la République, en la personne de l'Hercule, couvert d'une peau de lion, symbole de la Force, & debout entre la Justice & l'Égalité qui se donnent la main, avec cet exergue : *Liberté, Égalité, Fraternité*. — On remarquera en outre que le mot *Ogmion*, vocable de l'Hercule celtique ou du peuple français, est paronyme du mot *Oignon*, vocable de la racine du lis, & qu'il existe entre l'*Ogmion* & l'*Oignon*, compris dans ce double sens, une affinité naturelle, qui prête à un jeu de mots que Nostredame n'a eu garde de négliger. Nostredame lui-même lève les doutes (s'il en subsistait à cet égard), au quatrain 79 de la Centurie X, où il appelle nominativement : « *le grand Mercure d'Hercule fleur de lys*, » un prince de race celtique qui doit, selon la légende chrétienne, régner aux derniers temps de la monarchie française.

son règne (de 1830 à 1838); il domptera les Arabes & affermira la domination française en Algérie. Puis le milieu de son règne (*son midy*) sera troublé (de 1839 à 1840), à cause de la question d'Orient, dont l'issue le couvrira de honte (15 juillet 1840); ses affaires iront dès lors au rebours pendant sept autres années (de 1840 à 1848); & finalement (le 24 février 1848) le peuple français, proclamant de nouveau la République (*jeune Ogmion*), le renversera du trône dans Paris, sa capitale (*son fort*), embastillé & entouré par lui d'une fortification.

VI.

DURÉE DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE.

(1830-1848.)

Centurie V, § 92 :

- « Après le siege tenu dix-sept ans,
- « Cinq changeront en tel revolu terme :
- « Puis sera l'un esleu¹ de mesme temps,
- « Qui des Romains ne sera trop conforme. »

Scholie :

Après que le règne de Louis-Philippe aura duré dix-sept ans (du 9 août 1830, au 24 février 1848),

1. Roman : *eslen*, élu.



cinq princes mâles de la branche d'Orléans, issus de Louis-Philippe & héritiers éventuels du trône, seront renversés (*changeront*) avec leur père tous à la fois¹. Dans le même temps, le peuple français élira un nouveau souverain, Louis-Bonaparte (*un esleu*), dont la politique mixte ne sera pas très-conforme aux vues, soit des révolutionnaires, soit des catholiques romains².

1. Il est remarquable que Louis-Philippe I^{er}, désigné au quatrain 89 de la Centurie IX par son propre nom : *Philipp.*; & dans celui-ci par la durée de son règne : *dix-sept ans*, est précisément le seul roi de France du nom de Philippe qui soit monté sur le trône, & le seul dont le règne ait duré dix-sept ans, depuis la publication des Centuries (en 1566). Les cinq princes d'Orléans, dépossédés du trône avec Louis-Philippe, furent : 1 le comte de Paris, héritier des droits du duc de Chartres, prince royal, mort en 1842; 2 le duc de Nemours; 3 le prince de Joinville; 4 le duc de Montpensier; 5 le duc d'Aumale.

2. Je ne me permets point ici, — ni autre part, — de juger la politique de S. M. l'Empereur; je constate simplement, d'après Nostredame, un fait palpable : c'est que les révolutionnaires romains trouvent que le gouvernement français a usé jusqu'ici (en 1866) de trop de ménagements à l'égard du Saint-Siège; tandis que les catholiques pensent, au contraire, qu'il ne l'a pas soutenu avec toute l'énergie dont il est capable.

THEME XXIII.

FERDINAND, PRINCE ROYAL D'ORLÉANS.

FERDINAND-L'AINÉ ROYAL.

(1830-1842.)

I.

DÉFECTION DE FERDINAND, DUC DE CHARTRES¹.

(3 AOÛT 1830.)

Centurie IX, § 35 :

« Et Ferdinand blonde sera descorte²,
« Quitter la fleur, suivre le Macedon³,
« Au grand besoin defaillira sa route,
« Et marchera contre le Myrmidon. »

Scholie :

Ferdinand, duc de Chartres & fils aîné de Louis-Philippe, sera, lui aussi, félon (*discourtois*)

1. Ferdinand, duc de Chartres par sa naissance, puis duc d'Orléans en 1830 (par l'avènement au trône de son père), né en 1810 à Palerme, était colonel du 1^{er} régiment de hussards, dès 1825. Il était à Joigny, avec son corps, en 1830, quand éclata la révolution de juillet; il vint aussitôt rejoindre son père à Paris, où il entra le 3 août, à la tête de son régiment, auquel il avait fait prendre la cocarde tricolore.

2. Roman : *descorte*, querelleur, discourtois.

3. Espagnol : *macedon*, macédonien.

au jeune duc de Bordeaux (*Blonde*)¹, son roi légitime; il délaissera la fleur de lis (*la fleur*)²; il suivra le parti de son père (*le Macedon*)³ qui, comme son homonyme Philippe de Macédoine, aura usurpé la couronne sur la tête de son neveu; il manquera aussi à son devoir (*il defaillira sa route*) au moment critique (*au grand besoin*), & il marchera contre le petit Dieudonné, l'enfant du miracle (*le Myrmidon*)⁴.

II.

CAMPAGNE DE BELGIQUE.

(9 AOÛT 1831.)

Centurie VI, § 83 :

« Celuy qu'aura⁵ tant⁶ d'honneur & caresses
 « A son entrée de la Gaule Belgique,
 « Un temps après fera tant⁷ de rudesses,
 « Et sera contre à la fleur⁸ tant⁹ bellique. »

1. La tête blonde est, ainsi qu'il a été dit plus haut, un signe physiognomonique de la race capétienne, familier à Nostredame pour spécifier (par antonomase) l'héritier direct de cette maison. — Comparer thème XVIII, § XVI (p. 232); & thème XXII, § III (p. 252).

2. Antonomase : la fleur par excellence, *le lis royal*.

3. Voir l'explication historique de ce nom au titre du thème XXII, § I, note 1.

4. Grec : Μύρμιξ-δῶρον, la *fourmi-don* de Jupiter, c'est-à-dire : le petit *Dieudonné* ou l'enfant du miracle. — Voir l'explication mythologique de ce nom au titre du thème XXI, § I, note 1.

5. Syncope : *qu'aura*, pour : qui aura.

6, 7 & 9. Latin : *tantum*, beaucoup.

8. Epenthèse : *contre à la fleur*, pour : contre la fleur.

Construction ¹ :

Celui qui aura fait une si rude opposition (*tant de rudesses*) & qui se sera montré si belliqueux (*tant bellique*) contre la fleur de lis (*contre la fleur*)², recevra un an (*un temps*) après beaucoup d'honneurs & de caresses, à son entrée dans la Belgique française (*Gaule Belgique*).

Scholie :

Ferdinand, celui qui aura fait une opposition si violente & qui aura pris les armes, en 1830, contre l'héritier des lis (*contre la fleur*), sera reçu, un an après (en 1831), avec beaucoup d'honneurs & d'acclamations en Belgique, lorsque cette province, insurgée contre la Hollande, voudra se donner à la France, dont elle est une annexe naturelle (*Gaule Belgique*).

1. Il y a dans cette strophe une hyperbate ou un renversement total du commencement à la fin, *et vice versa*. Il faut donc la construire ainsi : *celuy qui fera tant de rudesses et sera tant bellique contre la fleur, aura, un temps après, beaucoup d'honneurs et caresses à son entrée en Belgique-Gauloise*.

2. Antonomase : la fleur par excellence, *le lis royal*.

III.

MORT DU PRINCE ROYAL.

(13 JUILLET 1842.)

Centurie VII, § 38:

« L'aisné Royal sur coursier voltigeant,
 « Picquer viendra si ¹ rudement courir,
 « Gueulle lipée ², pied dans l'estrein ³ pleignant ⁴,
 « Trainé, tiré, horriblement mourir. »

Scholie :

Le fils aîné de Louis-Philippe (*l'aisné Royal*), complice de l'usurpation de son père & héritier présomptif de sa couronne, emporté par ses chevaux dans une course effrénée (*si rudement courir*), viendra, le 13 juillet 1842, sur le chemin appelé : *la Route de la Révolte* ⁵, se briser la tête (*picquer*) ⁶ sur le pavé. Cette catastrophe arrivera parce que le mors aura pressé trop fortement la mâchoire du cheval (*gueulle lipée*) : le pied du Prince Royal s'étreindra malheureusement (*pied dans l'estrein pleignant*) dans le mouvement qu'il fera pour sauter en bas de sa voiture; il sera entraîné, il tombera & périra d'une horrible mort.

1. Roman : *si*, synonyme de : très.

2. *Lippe*, grosse lèvre, mâchoire du cheval.

3. Roman : *estrein*, étreinte, compression.

4. Prosopopée : *le pied*, pour le prince même, *se plaignant* de l'obstacle qui le comprime.

5. O Providence! — La *Route de la Révolte*, située à la porte de l'ancien Paris, était alors une très-belle voie, parfaitement carrossable, & qui conduisait, à travers la plaine dite de Monceau, à la résidence royale de Neuilly.

6. Locution populaire : on dit de quelqu'un qui se jette de haut en bas, qu'il *pique une tête*.

DEUXIÈME RÉPUBLIQUE.

THÈME XXIV.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

LE TIERS¹ — DOIGT DU PIED.

(1848-1851.)

I.

GOVERNEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

(1848-1851.)

Centurie IX, § 5 :

« Tiers² doigt du pied au premier semblera
« A³ un nouveau monarque de bas haut⁴ :
« Qui⁵ Pyse & Luques tyran occupera,
« Du precedent corriger le deffaut. »

1. Ellipse : *le tiers*, pour : le troisième ordre de l'État, ou le peuple français se gouvernant lui-même révolutionnairement.

2. Roman : *tiers*, troisième.

3. Latin : *a*, par.

4. Ellipse : *de bas haut*, pour : élevé de bas en haut.

5. Latin : *qui*, celui-là qui.

Construction :

Le tiers état (*le Tiers*), parvenu pour la deuxième fois au pouvoir, sera aplati comme un doigt de pied (*semblera un doigt du pied*), — comparativement au premier¹, — par un nouvel Empereur qui sera encore promu de bas en haut. Celui qui aura occupé militairement (comme un *tyran*)² Pise & Lucques, suppléera au manquement (*corrigerà le deffaut*) de son prédécesseur (*du prece-dent*).

Scholie :

L'Assemblée nationale de 1848 (*second Tiers-État*), — diminutif de la Convention nationale de 1792 (*premier Tiers-État*), — sera foulée aux pieds (*semblera un doigt du pied*) d'un nouvel Empereur, Louis-Napoléon Bonaparte (*nouveau monarque*), promu, comme le premier, de bas en haut, par le suffrage populaire. Ce Prince, le même que celui qui aura dirigé dans sa jeunesse (en 1831)³ le mouvement révolutionnaire de la Toscane (*Pise & Lucques*)⁴, prendra en montant sur le trône le nom

1. C'est-à-dire : comparativement à son devancier de 1792.

2. L'épithète de : *tyran*, chez les anciens Romains & Grecs, n'impliquait rien de plus que le fait du pouvoir despotique exercé temporairement par un individu quelconque, dictateur ou général d'armée. — On trouve le même mot, employé dans la même acception, au quatrain 13 de la Centurie VII (p. 213).

3. Louis Bonaparte, élu empereur des Français le 10 décembre 1852, sous le nom de Napoléon III, était à Florence avec Charles Bonaparte, son frère aîné, en 1831, quand éclatèrent les troubles de la Romagne. Il arma précipitamment un corps de partisans italiens, & muni d'un canon qu'il avait ajusté lui-même, il courut s'emparer de Civita-Castellana, dans les Etats-Pontificaux (GALLIX ET GUY. *Histoire complète de Napoléon III*, Paris, 1853, p. 26).

4. Synecdoque : *Pise et Lucques*, villes de Toscane (la partie), pour : la Toscane (le tout).

de Napoléon III, afin de suppléer au défaut du fils de Napoléon I^{er} (Napoléon II, duc de Reichstadt), décédé à Vienne (Autriche), le 22 juillet 1832.

II.

DICTATURE DU GÉNÉRAL CAVAIGNAC.

(23 JUIN 1848.)

Centurie I, § 39 :

« Les exilés deportés dans les isles,
 « Au changement d'un plus cruel monarque,
 « Seront meurtris, & mis deux ¹ les scintiles ²
 « Qui de parler ne seront estés parques ³. »

Construction :

Au changement d'un chef contre un autre chef plus cruel (*un plus cruel monarque*), les insurgés seront mis à mort (*meurtris*), bannis (*exilés*) & deportés aux îles ; puis les deux orateurs (*les deux*) ⁴, qui n'auront pas été sobres (*parces*) de paroles, seront enchainés (*mis aux scintiles*) ⁵.

1. Construisez : & les scintiles mises à deux.
2. Latin : *scintilla*, étincelle, l'éclat du fer.
3. Latin : *parcus*, économe.
4. Antonomase : les deux, c'est-à-dire : *Lamartine et Cavaignac*, investis l'un après l'autre du pouvoir exécutif, par l'Assemblée nationale de 1848.
5. Métaphore : *mis aux scintiles*, c'est-à-dire : mis aux fers.

Scholie :

Les démagogues, insurgés contre l'Assemblée nationale pendant les journées des 23, 24 & 25 juin 1848, seront mis à mort, bannis, déportés aux îles Marquises (dans l'Océanie), quand l'Assemblée nationale aura changé le gouvernement civil du poète Lamartine contre la dictature militaire du général Cavaignac (*un plus cruel monarque*). Puis ces deux Chefs du pouvoir exécutif, après beaucoup de discours éloquents à l'Assemblée nationale, seront mis en état d'arrestation (avec leurs principaux collègues) le 2 décembre 1851, jour du coup d'État du prince Louis-Bonaparte.

DEUXIÈME EMPIRE NAPOLÉONIEN.

THÈME XXV.

NAPOLÉON III (LE GRAND NEVEU¹).

(2 DÉCEMBRE 1851.)

I.

AVENEMENT DE NAPOLEON III.

(2 DÉCEMBRE 1851.)

Centurie VIII, § 43 :

« Par le decide² de deux choses bastards,
« Nepveu du sang³ occupera le regne⁴ :
« Dedans Lectoyre⁵ seront les coups de dards,
« Nepveu par peur pliera l'enseigne⁶. »

Scholie :

A la suite du renversement (*par le decide*) des
deux gouvernements illégitimes (*bastards*) de Louis-

1. Antonomase : LE GRAND NEVEU, c'est-à-dire : le Neveu par excellence du fondateur de la dynastie des Empereurs Napoléoniens.

2. Latin : *decisio*, coupure, retranchement ; ou : *decidere*, tomber.

3. Roman : *sang*, famille, lignée.

4. Latin : *regnum*, royauté, empire.

5. *Lectoure*, ville du département du Gers (France).

6. Enseigne, synonyme de : étendard.

Philippe d'Orléans & de l'Assemblée nationale de 1848, Napoléon III, le grand neveu du fondateur de la dynastie napoléonienne (*neveu du sang*) montera sur le trône de France (*occupera le règne*)¹. — A une autre époque², il y aura, dans Lectoyre³, un combat (*des coups de dards*), où le Neveu impérial (*le Neveu*) fera plier par peur l'étendard (*pliera l'enseigne*)⁴.

1. Antonomase : le règne ou le *royaume de France*.

2. Enigme. — Cette époque est indéterminée; & rien, présentement (en 1866), ne la fait pressentir.

3. Enigme. — Le nom de *Lectoure*, ville du département du Gers (France), s'offre naturellement à la pensée. Il se pourrait néanmoins que le mot *Lectoyre* eût, dans l'un des idiomes familiers à Nostredame (hébreu, grec, latin, celtique, roman, espagnol, italien), une acception inaperçue jusque-là, & qui se révélerait après coup & par le fait même, comme il advient dans nombre de prédictions.

4. Quel étendard? — C'est une énigme, qui ne sera éclaircie, — si elle l'est jamais, — que par un fait ultérieur, humainement impossible à prévoir. Les inversions de sujet & de régime, familières aux oracles, permettent de transposer au passif ce qui paraît être à l'actif (comme il advint à Crésus, roi de Lydie, à qui l'oracle de Delphes avait répondu qu'en passant l'Halys, il renverserait un grand empire : d'où Crésus avait cru pouvoir conclure qu'il renverserait l'empire des Perses, tandis qu'au contraire il renversa le sien); & *vice versâ*, elles permettent de transposer à l'actif ce qui paraît être au passif. Il y a donc lieu de croire que ce sera le neveu impérial qui fera plier l'enseigne de ses ennemis par la terreur de ses armes. Il se pourrait néanmoins que le contraire eût lieu, & que l'ambiguïté calculée du texte eût pour objet de voiler, jusqu'à sa réalisation, un échec à la fortune des armes impériales. (Voir la note finale du § II ci-après.)

II.

POLITIQUE IMPÉRIALE.

(10 DÉCEMBRE 1852.)

Centurie VIII, § 44 :

- « Le procréé naturel d'Ogmion¹
- « De sept à neuf du chemin destorner :
- « A Roy de longue amy &² au my hom³.
- « Doit à⁴ Navarre fort de PAU prosterner⁵. »

Scholie :

Napoléon III, l'élu (*le procréé naturel*)⁶ du peuple français (*d'Ogmion*), changera sa ligne politique (*se destornera du chemin*) pendant les neuf années qui suivront la septième de son règne (*de sept à neuf*)⁷ : il s'alliera (*il sera amy*), en Italie, avec

1. *Ogmion*, le Mercure-Celtique ou Hercule-Gaulois, symbole du peuple français. — Comparer thème XXII, § v (p. 254).

2. Le texte-type porte : *et amy au*, au lieu de : *amy et au* ; mais c'est vraisemblablement une transposition typographique.

3. Aphérèse : *my-hom.*, pour : *demy-homme* (la moitié d'un homme) ; c'est-à-dire : homme de rien, homme de basse naissance, comparativement à un *Roy de longue* (vieille race).

4. Latin : *a*, de ; ou : *par*.

5. Latin : *prosternere*, faire tomber quelqu'un ; ou : tomber soi-même ; car ce même mot peut s'employer dans les deux acceptions.

6. Le second empire est, comme le premier, un fils naturel (*le procréé naturel*) du suffrage ou des œuvres du peuple français, symbolisé par l'Hercule-Celtique (*Ogmion*).

7. Mot-à-mot : *de septimo anno ad novem annos* (*de sept à neuf*), c'est-à-dire : pendant neuf ans, à partir des sept primitivement révolus. — Le changement de la politique impériale dans la question italienne, & notamment à l'égard du Gouvernement Pontifical, date en effet de la guerre d'Italie, en 1859 ; & cette année était la septième de l'empire (1852 + 7 = 1859).

Victor-Emmanuel, roi de vieille race (*Roy de longue*), &, par contre-coup, avec Garibaldi, homme de basse naissance (*demy-homme*). — A une autre époque¹, il y aura un renversement (*doit prosterner*), au fort de Pau², de — ou par — celui ou ceux qui seront ou qui viendront de la Navarre³.

1. Énigme. — Cette époque est indéterminée; & rien, présentement (en 1866), ne la fait pressentir.

2. Pau doit son origine à un château-fort qu'y construisirent au x^e siècle les princes de Béarn.

3. Cet oracle n'est pas moins enveloppé que celui qui clôt le quatrain précédent, & l'amphibologie y est frappante au même degré. Car le mot latin : *prosternere*, présente le double sens actif & passif d'un homme qui renverse à terre son antagoniste, ou qui est renversé lui-même. De plus, il y a doute si le Navarrois ou l'antagoniste venant de la Navarre sera renversé près ou par le fort de Pau, ou si le fort de Pau sera renversé par le Navarrois.

De pareilles énigmes ne peuvent être éclaircies, — si elles le sont jamais, — que par des événements ultérieurs, humainement impossibles à prévoir. Aussi n'eussé-je point introduit les deux strophes précédentes dans le thème fatidique de S. M. l'Empereur Napoléon III, sans l'extrême justesse de leurs prémisses, & sans l'intérêt bien légitime qui s'attache aux destins futurs d'un si grand prince. Et malgré leur ambiguïté, je crois, — & ce serait sans doute aussi sa conviction, si cet écrit passait par hasard sous ses yeux, — je crois qu'il ne peut que lui être avantageux de les connaître tels qu'ils sont, afin d'y trouver un avertissement utile à sa fortune & à sa gloire, dans le cas où des faits de cette nature, tout à fait invraisemblables aujourd'hui, viendraient à se réaliser plus tard.

III.

TENTATIVE DE BOULOGNE ¹.

(6 AOÛT 1840.)

Centurie VIII, § 53 :

« Dedans Bolongne² voudra laver ses fautes³,
 « Il ne pourra : au temple du Soleil
 « Il volera faisant choses si⁴ hautes,
 « En hierarchie n'en fut oncq⁵ un pareil. »

Scholie :

Le prince Louis Bonaparte voudra réparer (*laver*) à Boulogne, le 6 août 1840, l'insuccès (*la faute*) de la tentative antérieurement faite par lui à Strasbourg, le 28 octobre 1836 : cette entreprise échouera aussi (*il ne pourra*). Elu plus tard Empereur des Français, il prendra son essor très-haut au ciel de l'Italie (*au temple du Soleil*)⁶. Jamais il n'aura eu d'égal sur le trône (*en hiérarchie*).

1. Une partie des interprètes modernes applique ce quatrain à l'expédition projetée à Boulogne, en 1804, contre l'Angleterre, par Napoléon I^{er}. Il me paraît plus à propos de l'attribuer à Napoléon III, quoique je pense qu'il convient très-bien à l'un comme à l'autre.

2. Roman : *Bolongne*, Boulogne.

3. *Faute*, synonyme de : manquement, défaut.

4. Roman : *si*, très.

5. Vieux mot : *oncques*, jamais.

6. Métaphore. — Dans le langage mystique, le mot *temple* indique la partie du ciel contemplée par l'oracle ; & *le soleil*, ou l'astre du jour, est l'emblème de l'Italie, & plus particulièrement de Rome, soleil de la chrétienté & métropole universelle.

IV.

ATTENTAT D'ORSINI ¹.

(14 JANVIER 1858.)

Centurie V, § 8 :

« Sera laissé feu vif, mort caché,
 « Dedans les globes, horrible espouvantable.
 « De nuit a classe ² cité en poudre lasché,
 « La cité à feu, l'ennemy favorable. »

Scholie :

Du fulminate de mercure (*feu vif*), dont l'explosion soudaine recèle la mort (*mort caché*), sera enfermé (*sera laissé*) dans des globes de fer : chose horrible & épouvantable ! Ces globes remplis de poudre (*en poudre*) seront lancés (*laschés*) de nuit, dans Paris (*cité*) ³, par une bande d'assassins (*a classe*). Le lieu où se commettra cet attentat paraîtra tout en feu (*la cité à feu*) ; mais il n'aura servi qu'à rendre plus éclatante la protection miraculeuse qui préservera les jours de l'Empereur (*l'ennemy favorable*) ⁴.

1. M. l'abbé Torné-Chavigny donne un savant commentaire des trois quatrains qui vont suivre, dans son *Histoire prédite et jugée par Nostradamus* (t. III, p. 44-50). C'est là que j'ai puisé moi-même les éléments de mon interprétation.

Il faut remarquer ici que l'attentat d'Orsini, — quoiqu'il n'ait malheureusement pas été le seul de cette espèce, — eut des conséquences exceptionnelles, par l'influence qu'il paraît avoir exercée sur la politique de S. M. l'Empereur Napoléon III à l'égard de la question italienne, ainsi que les graves événements de 1859 ne tardèrent pas à le prouver.

2. Latin : *classis*, troupe, bande ; *a classe*, par une bande.

3. Antonomase : *Paris*.

4. Paraphrase : *l'ennemy sera* (malgré lui) *favorable* (à l'Empereur, dont il voulait la destruction).

V.

MÊME SUJET.

(14 JANVIER 1858.)

Centurie V, § 9 :

- « Jusques au fond la grand arq¹ demolue²,
- « Par chef captif l'amy anticipé³,
- « Naistra de dame front, face chevelue,
- « Lors par astuce duc⁴ à mort atrapé. »

Scholie :

Le péristyle (*la grand'arq'*) de l'Opéra sera de part en part criblé de projectiles (*demolue*) : Pieri, l'ami & le principal complice d'Orsini, sera arrêté (*captif anticipé*), un peu avant l'exécution du crime, par Hébert, chef du service de sûreté, qui l'aura reconnu dans la foule. Ce projet aura été conçu (*naistra*) dans les conciliabules de la Démagogie (*Dame*), dont les partisans se distinguent par la longueur de leur barbe & de leurs cheveux (*front, face chevelue*). Orsini, le chef du complot (*dux*), découvert par les aveux astucieusement surpris à Gomez, dans le restaurant Broggi, où il s'était réfugié après l'attentat, sera pris & puni de mort (*atrapé à mort*).

-
- 1. Latin : *arca*, auvent, batardeau.
 - 2. Latin : *demolitus*, démoli.
 - 3. Latin : *antecaptus*, saisi auparavant.
 - 4. Latin : *dux*, chef.

VI.

MÊME SUJET.

(14 JANVIER 1858.)

Centurie V, § 10 :

« Un¹ chef Celtique dans le conflit blessé,
 « Auprès de cave² voyant siens mort abbatre,
 « De sang & playes & d'ennemis pressé,
 « Et secours par incogneus³ de quatre. »

Construction :

Le principal (*unus*) chef Celtique⁴, blessé dans le conflit, verra la mort abatre les siens auprès du théâtre (*cavea*)⁵; entouré de sang, de plaies, & serré de près par ses ennemis (*d'ennemis pressé*), il sera sauvé d'une manière incompréhensible (*secours par incogneus*)⁶ des mains de quatre assassins (*de quatre*)⁷.

Scholie :

L'Empereur (*un chef Celtique*), atteint (légèrement) à l'œil par un éclat de verre (*blessé*), verra la mort moissonner les siens & le sang ruisseler

1. Latin : *unus*, le premier.

2. Latin : *cavea*, théâtre.

3. Roman : *incogneus*, inconnus.

4. Antonomase : *l'Empereur des Français* (anciens Celtes).

5. Antonomase : le théâtre du *Grand-Opéra*, à Paris.

6. Paraphrase : il sera préservé miraculeusement de la mort (*il aura secours*) par des inconnus (*incogneus*), — anges ou purs esprits, — que l'homme ne peut voir.

7. Orsini, Pieri, de Rudio & Gomez (*les quatre*).

autour de lui, à la porte de l'Opéra (*cavea*) : serré de près par les conspirateurs (*pressé d'ennemis*), il n'échappera aux coups d'Orsini, de Pieri, de de Rudio & de Gomez (*les quatre*), que par une intervention surnaturelle des puissances du ciel en sa faveur (*secours par incogneus*).

VII.

ARMEMENTS DE L'ANGLETERRE,

APRÈS L'ATTENTAT D'ORSINI.

Centurie VI, § 41 :

- « Le second chef du regne D'annemarc ¹
- « Par ceux de Frize ² & l'Isle Britannique
- « Fera despendre ³ plus de cent mille marc,
- « Vain exploicter voyage en Italique. »

Scholie :

Le deuxième Empereur de race napoléonienne (*Δαν-ἀρχή*) fera dépenser à la couronne d'Angleterre & de Hanovre (*Isle Britannique & Frize*) une somme énorme (*plus de cent mille marcs*) ⁴ en fortifications & en matériel de guerre, à cause de la crainte

1. Grec : Δαν-ἀρχή, prince issu des anciens rois de Danemark.
— Comparer thème XVII, § III, notes 1 & 4 (p. 208).

2. *Frise*, le Hanovre, ancienne annexe de la couronne d'Angleterre.

3. Latin : *dependere*, dépenser.

4. Le marc équivalant à 250 grammes : plus de cent mille marcs d'or représentent plus de dix millions de francs, somme considérable au temps où vivait Nostredame.

qu'il lui inspirera d'une invasion française, après l'attentat d'Orsini contre sa personne. Ce Prince fera ensuite une campagne en Italie (*voyage en Italique*), & il s'y illustrera par des exploits, dont il ne retirera pas finalement les fruits qu'il s'en était promis d'abord (*vain exploicter*).

VIII.

GUERRE D'ITALIE.

(1^{er} JANVIER 1859.)*Centurie III, § 37 :*

- « Avant l'assaut l'oraison ¹ prononcée,
 « Milan prins ² d'Aigle par embusches deceus ³,
 « Muraille antique par canons enfoncée,
 « Par feu & sang à mercy peu receus. »

Scholie :

Avant la guerre (*avant l'assaut*), l'Empereur prononcera (le 1^{er} janvier 1859), en présence du corps diplomatique, un discours (*oratio*) menaçant contre l'Empereur d'Autriche; la Lombardie (*Milan*) ⁴ sera enlevée aux Autrichiens par les stipulations du traité de Zurich (17 octobre 1859); l'Autriche (*muraille antique*) sera vaincue (*enfoncée par canons*); la guerre (*feu & sang*) fera un grand nombre de victimes ⁵.

1. Latin : *oratio*, harangue, discours.
2. Roman : *prins*, pris.
3. Latin : *decisus*, coupé, retranché.
4. Synecdoque : *Milan* (la partie), pour : *la Lombardie* (le tout).
5. Mot-à-mot : il y en aura peu d'épargnés (*receus à mercy*) par le feu meurtrier des combats (*par feu et sang*).

IX.

EXPÉDITIONS DU GÉNÉRAL GARIBALDI.

(1859-1862.)

Centurie V, § 20 :

« De là ¹ les Alpes grande armée passera,
 « Un peu devant naistra monstre ² vapin ³,
 « Prodigeux & subit ⁴ tournera ⁵
 « Le grand Tosquan à son lieu plus propin ⁶. »

Scholie :

En 1859, sous le règne de Napoléon III, une grande armée française (*grande armée*) ⁷ passera les Alpes. Un peu avant, il aura surgi en Italie un prodigieux drôle (*monstre vapin*) ⁸, qui fera, d'une manière étonnante & soudaine (*prodigieux & subit*), sortir le grand duc de Toscane de ses États, pour chercher un refuge en Autriche (*son lieu le plus propin*).

1. Aphérèse : *de là*, pour : au delà.

2. Latin : *monstrum*, prodige.

3. Italien : *vappa*, vaurien, mauvais drôle.

4. Latin : *subitò*, tout à coup.

5. *Il tournera*, pour : il fera tourner.

6. Latin : *propè*, près, proche.

7. Antonomase : *une grande armée française*.

8. Nostredame, quand il sort de son impassibilité magistrale, affecte de se montrer profondément hostile au génie révolutionnaire : & il est positif que, par cette épithète injurieuse, il désigne ici le célèbre général italien Garibaldi, dont il s'occupe d'ailleurs tout particulièrement en nombre d'endroits (comparer ci-dessus, même thème XXV, § II).

X.

TRAITÉ DE ZURICH.

(17 OCTOBRE 1859.)

Quatrain ajouté à la Centurie VII, § 43¹ :

« Lors qu'on verra les deux licornes,
 « L'une baissant, l'autre abaissant,
 « Monde au milieu, pilier aux bornes,
 « S'en fuira le neveu riant. »

Scholie :

Lorsqu'on verra aux prises les deux royaumes italiens du Piémont & de Naples (*les deux licornes*), celui-ci abaissé par celui-là; Rome (*le monde*)² entre les deux belligérants; & le Quadrilatère (*le pilier*)³ en face de l'armée française arrivée au point que le génie de l'Empereur lui assignera pour bornes : Napoléon III (*le Neveu*)⁴ signera le traité de Zurich avec l'Autriche, retirera précipitamment ses troupes (*s'enfuira*) de l'Italie septentrionale & les concentrera dans les Etats-Pontificaux, en se félicitant (*en riant*) du succès présent de sa politique.

1. Texte de l'édition imprimée à Leyde, chez Pierre Leffen, en 1650.

2. Antonomase : le monde, pour : Rome, la métropole du monde catholique

3. On donne le nom de *Quadrilatère*, dans l'Italie septentrionale, à la région comprise entre les quatre places fortes de Brescia, Crémone, Vérone & Mantoue, laissées aux Autrichiens par le traité de Zurich.

4. Antonomase : le Neveu impérial, *Napoléon III*.

XI.

MÊME SUJET.

(ÉPOQUE INDÉTERMINÉE.)

Centurie IV, § 73 :

- « Le nepveu grand par force prouvera ¹
 « Le pache ² fait du cœur pusillanime :
 « Ferrare & Ast. ³ Le Duc ⁴ esprouvera
 « Par lors qu'au soir sera le pantomime ⁵ »

Scholie :

Napoléon III (*le grand Nepveu*) ⁶ fera observer par la force (*prouvera par force*) le traité (*le pache*) qu'il aura antérieurement souscrit par prudence ⁷. Le Roi de Piémont (*le Dux d'Asti*) ⁸, maître d'une

1. Latin : *probare*, faire observer.

2. Roman : *pache*, traité, convention.

3. Apocope : *Ast.*, pour : Asti, ville des États-Sardes, à 40 kil. S. E. de Turin.

4. Latin : *dux*, chef, prince.

5. Grec : *παντομιμος*, comédie, pièce de théâtre.

6. Antonomase : le Neveu impérial, *Napoléon III*.

7. L'oracle ne dit pas clairement quel est ce traité. — On est induit à supposer qu'il pourrait s'agir ici du traité de Zurich (17 octobre 1859) ; mais il n'y a aucune certitude sur ce point ; & les événements ultérieurs, — soit en Allemagne, soit ailleurs, — ont pu ou pourront amener, dans la politique de S. M. l'Empereur, des combinaisons moins connues & toutes différentes, qui se révéleraient en temps & lieu.

8. Synecdoque : *Asti* (la partie), pour : *le Piémont* (le tout).

partie des États-Pontificaux (*Ferrare*)¹, le reconnaîtra (*l'esprouvera*), lorsque le drame (*le pantomime*) touchera à sa fin (*sera au soir*)².

1. Synecdoque : *Ferrare* (la partie), pour : *la Romagne* (le tout).
2. Le soir est le déclin ou la fin du jour.

ÉPILOGUE.

(1^{er} JANVIER 1867.)

En traduisant la première partie du règne de S. M. l'Empereur Napoléon III, avant de parfaire notre œuvre & de déduire jusqu'au bout le plan de l'Oracle qui embrasse, — comme il est notoire, — la généralité des temps historiques, depuis la mort de Henri II jusqu'à l'Antechrist, nous nous sommes étudié à ne pas perdre de vue un seul instant le sentiment de nos devoirs envers un Prince si illustre; & nous avons mis une respectueuse réserve dans notre explication des quatrains fatidiques qui nous ont paru toucher, de près ou de loin, aux destins de ce grand empire.

Tant que nous opérions sur le passé, notre tâche était facile; les faits parlaient d'eux-mêmes; nous pouvions nous maintenir en équilibre à une certaine hauteur. Mais dès qu'il s'est agi de l'avenir, & en présence de l'ambiguïté systématique du texte, on comprend qu'il n'appartenait plus à une autorité aussi mince que la nôtre de prostituer le grand nom de Michel de Nostredame & de l'enrôler au service d'une passion politique quelconque, en interprétant les Centuries à tort & à travers.

Ici la moindre imprudence de notre part n'eût pas eu seulement pour résultat d'entraîner, au préjudice du scholiaste, des conséquences fâcheuses : elle aurait eu l'inconvénient bien plus grave de déver-

ser l'odieux ou le ridicule sur une œuvre consciencieuse, mûrement réfléchie¹, destinée à ouvrir à la pensée des perspectives inouïes, & dont le but essentiel, étranger à toute spéculation politique, consiste uniquement, en prenant les faits historiques *tels qu'ils sont*, & en les comparant aux vers pythiques *qui les ont prédits*, à appeler l'attention des savants sur le plus surprenant & le plus contesté des phénomènes de l'ordre surnaturel : sur la divination, *per fas aut nefas*², telle que la pratiquait Michel de Nostredame, & sur la démonstration faite dans ce livre, *pièces en main*, afin de la rendre palpable, de la réalité, en cet homme prodigieux, du don ou de la vision prophétique.

La question à résoudre est donc celle de savoir : non pas si telle forme gouvernementale succédera à telle autre dans un temps préfix (quoique les événements futurs portent en eux, dans le plan divin qui permet à quelques hommes privilégiés de les prévoir, des avertissements utiles); elle est de savoir si les modernes possèdent, OUI ou NON, dans les Centuries authentiques de Michel de Nostredame³, un oracle français, composé en vers pythiques : oracle qu'on nommerait à juste titre : L'ORACLE DE LA RENAISSANCE⁴, & qui rappelle, ou plutôt qui éclipse, tant il les laisse loin au-dessous de lui! les oracles si accrédités autrefois de

1. Le présent ouvrage n'est qu'un anneau de la grande chaîne métaphysique & philosophique déroulée par l'auteur dans ses autres écrits : LE CYCLE UNIVERSEL, contenant une exégèse chrétienne du principe, du médiateur & de la fin (un vol. in-8°, 3^e édition, en préparation); LE DIEU INCONNU, traitant des perfections & des dons ignorés du Saint-Esprit (un vol. in-8°, Paris, 1867); & L'ASTRONOMIE BIBLIQUE (un vol. in-8°, Paris, 1867).

2. Licite ou illicite.

3. Nos bibliothèques publiques & particulières en ont des éditions imprimées en 1555, 1558, 1566 & 1568.

4. Nostredame florissait au milieu du XVI^e siècle, sous le règne de Henri II, fils & successeur immédiat de François I^{er}.

l'Asie Mineure, de la Grèce & de l'Italie? Que ce fait, vraiment énorme, — puisqu'il renverserait de fond en comble la critique rationaliste, — nous soit scientifiquement acquis : la cause que nous plaçons implicitement triomphe ; les champions du matérialisme à outrance succombent ; & nous, soumis, comme c'est notre devoir, aux lois qui régissent notre patrie, nous ne cherchons rien de plus.

Qu'importent après cela les fautes de détail, les lacunes inexplicables ou inexplicables, les erreurs même les plus graves de nos interprétations? C'est le revers inévitable d'un canevas laborieusement tissu, & au sujet duquel nous confessons pleinement notre fragilité. Nous nous sommes sans doute trompé bien des fois, & dans des points bien importants ; mais jamais nous n'avons voulu tromper. Nous ne nous sommes fait le courtisan ni le détracteur de personne ; la recherche du vrai a été notre unique étude. Pour ce qui regarde le côté politique de l'Oracle, & surtout pour ce qui a trait aux temps futurs, notre mérite, — si c'en est un, — sera d'avoir exposé avec une exactitude scrupuleuse le texte original dans sa nudité primitive, sans y rien mêler du nôtre, & en nous abstenant religieusement de dénaturer ou de forcer dans un sens ou dans l'autre les amphibologies, les énigmes & les artifices de langage dont Nostredame, — à l'instar des grands oracles de l'antiquité profane, qui ne se laissèrent jamais pénétrer qu'à demi, — a pris soin d'envelopper l'arcane, tout exprès pour l'obscurcir.

En gardant du reste, comme nous l'avons fait, par un sentiment de haute convenance & de respectueuse déférence pour qui de droit, un silence absolu sur les temps les plus proches ; & en passant, sans transition, de la présente année 1866, aux grandes lignes qui composent le fond de

l'Oracle & qui annoncent, d'accord avec la tradition universelle & les prophéties, pour une époque indéterminée & sans attache visible avec la nôtre, des événements considérables (tels que : l'avènement du *Grand Celtique* couronné par le *Grand Pasteur*, la dernière apostasie prédite par saint Paul¹, & la domination finale de l'*Antechrist*) : nous déclarons formellement, — afin de couper court à toute question oiseuse, — que nous nous sommes fait *a priori* une loi de n'approfondir aucun Thème pour la parfaite orientation duquel nous n'aurions pas en main le fil conducteur de *faits précis*; que nous ne sommes pas prophète ayant, comme l'eut Jonas contre Ninive², charge de notifier le décret du Dieu vivant contre l'iniquité d'Israël; & que, par conséquent, nous ne savons & n'avons à dire sur ce sujet rien au-delà de ce que nous en avons écrit.

1. *II^e ad Thessal.*, II, 3-4.

2. JONAS, III, 1-4.

SECTION III.

FRAGMENTS FATIDIQUES,

DE 1866 A L'ANTECHRIST.

MARS, JUPITER ET SATURNE.

Cette distribution générale des dernières figures fatidiques de l'Oracle est formellement prescrite par Nostredame lui-même, en ces termes : « *Toutes les figures* (finales) *sont justement adaptées* « *par les divines lettres* ¹ *aux choses celestes visibles, c'est à sçavoir,* « *par SATURNE, JUPITER, & MARS, et les autres conjoincts* ², *comme* « *plus à plain par aucuns* ³ *quadrins l'on pourra voir.* » (Epître à Henry second, § 113.)

1.

Les commentateurs modernes reconnaissent tous que Nostredame, obscur par système & peu jaloux de se mettre au niveau des intelligences communes, a construit, sur un plan abrupte, un panorama très-complexe, dont les matériaux multi-formes sont susceptibles de se coordonner, comme les différentes pièces d'une mosaïque, grâce à certains artifices ingénieux. Indépendamment de la construction latine des phrases qu'il faut rhabiller à la française, indépendamment du jargon polyglotte dont il faut faire le siège à coups de dictionnaires de toutes les langues parlées par Nostredame ⁴,

1. *Par les divines lettres*, c'est-à-dire : par les vers pythiques des Centuries.

2. C'est-à-dire : & autres signes secondaires ou accessoires.

3. Latin : *aliqui*, quelques, quelques-uns; — *aucuns quadrins*, quelques quatrains.

4. J'ai pourvu à cette difficulté, en donnant, à la suite du texte-type des Centuries (t. II, 3^e part.), une Clef des principaux Noms énigmatiques, & un Glossaire de la langue de Nostredame, suffisamment étendu pour initier le lecteur, même le moins érudit, au style & à la manière de l'oracle.

il existe une clef des Centuries : & cette clef, — alors même qu'on la connaît, difficile à saisir à travers les sinuosités sans nombre de l'Oracle, — cette clef consiste en la répétition de certains vocables qualificatifs, qu'il faut distinguer, partout où ils sont épars, non pas seulement dans cinq ou six idiomes différents, mais encore dans leur étymologie & leur métonymie, dans leur paraphrase & leur antiphrase, dans leurs anagrammes, leurs synonymes, leurs homonymes, & jusque dans les allusions plus ou moins transparentes sous lesquelles il a pris fantaisie à Nostredame de les travestir.

Prenez, par exemple, un de ces noms marquants :

LE GRAND-CHIREN, — Henri IV : — *Chiren* est l'anagramme de Henri, qui s'écrivait autrefois *Henric*, du latin *Henricus*;

ÆMATHIEN, — Louis XIV : — *Æmathion* était fils de Céphale & de l'Aurore, qui ouvrait au Soleil les portes du matin; & ce nom métaphorique convient à Louis XIV, qui avait pris pour emblème le Soleil avec cette devise : *nec pluribus impar*;

CAPET-ESLEU¹, — Louis XVI : — le *Capétien* transformé en Roi constitutionnel (*élu* du peuple), de Roi absolu qu'il avait été d'abord;

LA TÊTE RASE, — Napoléon I^{er} : — fondateur de la nouvelle dynastie des Empereurs napoléoniens aux cheveux courts (*têtes rases*), par opposition aux têtes chevelues des anciens Rois capétiens;

LE BOITEUX (métonymie), — le duc de Bordeaux : — *boîteux* par suite d'une chute de cheval faite à Kirchberg (Autriche), le 28 juillet 1841;

PHILIPPE, — Louis-Philippe I^{er} : — proclamé Roi des Français, le 9 août 1830;

1. *Esleu*, mot roman, synonyme de : élu.

LE GRAND-NEVEU (antonomase), — Napoléon III : — le *neveu* par excellence du fondateur de la dynastie napoléonienne;

LA ROSE, — le S. P. Pie IX : — la *Rose* du monde;

POIL CRESPE (métonymie), — Victor Emmanuel II : — le Roi à la barbe crêpue (*au poil crespé*);

L'ASPRE (ellipse de Aspro-monte), — Garibaldi : — ainsi surnommé, du lieu où ce général fut vaincu & blessé par ses compatriotes (l'homme de l'*Aspre-mont*);

MARS, — *Le Léopard*;

JUPITER, — *Ænobarbe*;

SATURNE, — *Lè Posthume*;
personnages fatidiques futurs;

Reconstruisez conformément aux règles de la syntaxe française tous les sixains, quatrains & paragraphes dans lesquels se trouve ce nom ou son équivalent;

Traduisez du celtique, du roman, de l'espagnol, de l'italien, du latin, du grec, de l'hébreu, les mots étrangers ou barbares;

Raboutez enfin l'un à l'autre ces quatrains, ces sixains, ces paragraphes, en vous aidant de l'histoire, de la mythologie, de la tradition, des prophéties, des oracles :

Et vous aurez construit, sur le plan de Notre-dame, un thème fatidique, imparfait peut-être dans ses détails, mais dont l'ensemble & les traits concomitants approcheront fort de la vérité, s'ils n'y coïncident étroitement.

Pour apprécier l'efficacité de cette méthode, il suffit de jeter un regard sur la période historique que nous venons de parcourir, & qui comprend les règnes des derniers Valois, depuis la mort de Henri II, blessé par Montgomery dans un tournoi en 1559; l'avènement au trône du rameau protestant des ducs de Bourbon-Vendosme, en la personne

de Henri IV, en 1589; les règnes de Louis XIII & de Louis XIV; & la Révolution française, depuis l'ère républicaine (22 septembre 1792) & le supplice de Louis XVI (21 janvier 1793), jusqu'à nos jours. Si sceptique que soit le lecteur à l'endroit de la divination magique ou astrologique, il est impossible qu'il n'ait pas été frappé de certains noms, de certaines dates, de certains faits, rayonnant çà & là du fond des Centuries, comme des météores dans un ciel obscur; & quand même il me reprocherait de m'être montré trop facile & d'avoir mis en relief, parmi nombre d'autres vraiment sérieux, quelques quatrains peu consistants devant la critique, il ne saurait méconnaître les concordances merveilleuses qui surgissent, presque à chaque ligne, entre le vieux texte de Nostredame & les événements mémorables de notre histoire.

La clef qui a ouvert le passé ouvre non moins certainement l'avenir. Mais il ne faut pas se dissimuler que, là où manque le fil conducteur des faits accomplis, le scholiaste, séduit par ses propres raisonnements & impatient de remplir à tout prix les lacunes qui le désespèrent, court grand risque de se tromper. Je me défendrai donc, autant qu'il sera en mon pouvoir, de toute vaine imagination, de toute interprétation téméraire. Je suivrai l'oracle pas à pas, m'effaçant derrière lui, ne parlant qu'après lui; ou plutôt : il parlera seul &, face à face avec le lecteur, à travers trois siècles qui l'en séparent, sa voix fatidique répondra d'elle-même à ses interrogations.

Conformément à la méthode tracée par les plus clairvoyants de mes prédécesseurs & suivie par moi jusqu'ici, je répartirai mes matériaux, selon leurs affinités plausibles, en cinq thèmes intitulés : I. *La Libitine*; II. *Mars*; III. *Jupiter* — *le Grand Celtique*; IV. *Le Grand Pasteur*; V. *Saturne*. Ces thèmes, qui seront les derniers, comprendront

la généralité des principaux événements historiques futurs, jusqu'à l'Antechrist.

Malgré la réserve que je me suis prescrite, il me faudra, pour suivre le fil des temps & l'enchaînement des faits, user de quelque latitude & rapprocher, arbitrairement peut-être, des quatrains, des sixains, des paragraphes dans lesquels, à défaut d'une identité complète d'expressions, j'aurai cru reconnaître une certaine similitude de vues ou de pensées. C'est là un écueil où je risquerai fort d'être emporté malgré moi & de payer, comme tant d'autres, tribut à l'humaine faiblesse. J'espère néanmoins, grâce à mon détachement de toute passion politique & de toute prétention à jouer un rôle d'*illuminé* qui ne saurait me convenir; j'espère me contenir dans de justes bornes & garder le sang-froid nécessaire pour serrer à temps, — si je sentais qu'elle m'échappe, — la bride aux écarts par trop excentriques de mon imagination. J'ai dit, au surplus, & je répète que ma tâche, dans le champ de la mystique chrétienne, ne dépasse pas celle d'UN SIMPLE SCHOLIASTE. Rien donc n'est absolu, ni dans les formules d'interprétation qui ont précédé, ni encore moins dans celles qui vont suivre : & j'entends laisser pleine liberté à chacun, — en cherchant la méthode qu'il croira la meilleure & en usant à son gré des matériaux que je mets sous sa main ¹, — j'entends lui laisser la liberté de disposer sur un autre plan & de comprendre autrement que moi les oracles de Nostredame.

1. Notamment ma *Clef des principaux Noms énigmatiques*, & mon *Glossaire de la Langue de Nostredame* (t. II, 3^e part.), qui contient déjà plus de deux mille mots, & que les érudits pourront corriger & augmenter, au fur & à mesure qu'ils s'y appliqueront.

II.

Trois personnages principaux occupent le premier plan de la partie non encore expliquée des Centuries : I. Mars, II. Jupiter-le Grand Celtique, III. Le Grand Pasteur. Les autres (à l'exception de Saturne-l'Antechrist, réservé pour la fin) ne sont que des comparses plus ou moins secondaires du drame qui se déroule au-dessus d'eux. — Combien se passera-t-il de jours avant l'heure marquée pour son accomplissement ? Je l'ignore : peut-être plusieurs siècles ; ... quelques années peut-être. Or, les péripéties de ce drame ont toutes trait à une légende mentionnée dans les auteurs ecclésiastiques du IV^e siècle¹, très-

1. On trouve dans les œuvres de saint Méthode, évêque & martyr sous Dioclétien, la prédiction très-détaillée, mais un peu confuse, d'un futur roi des Romains, d'origine Celtique, qui subjuguera les Turcs & fera régner la loi de Jésus-Christ sur toute la terre, aux derniers temps. Saint Augustin a résumé comme il suit les traits caractéristiques de cette légende, dans son traité de l'Antechrist (*De Antichristo*, édition des Bénédictins ; Paris, 1685, t. VI de la collection, in appendice, p. 244)^a :

« Tempus quidem quando Antichristus veniat, vel quando dies judicii apparere incipiat, »
 « Paulus in epistolâ ad Thessalonicenses dicens : *Rogamus vos per adventum Domini Jesu-Christi, manifestat eo loco ubi ait : quoniam nisi venerit discessio prima, et revelatus fuerit homo peccati, filius perditionis, etc.* »

Quant au temps auquel viendra l'Antechrist, ou auquel commencera le jour du jugement universel, Paul, dans son épître aux Thessaloniens (II^e ad Thessal., II, 1), à ce passage : « *Nous vous conjurons par l'avènement de N.-S. Jésus-Christ,* » l'indique à l'endroit où il dit : « *Ce jour ne viendra pas que la grande apostasie ne soit arrivée auparavant, et qu'on n'ait vu paraître l'homme de péché, cet enfant de perdition, etc.* »

« Scimus enim quoniam post regnum Græcorum, sive etiam

Or nous savons qu'après l'empire des Grecs, de même qu'après

a. Elle a été reproduite, depuis saint Augustin, & exactement dans les mêmes termes, par le savant abbé Alcuin, qui vivait au temps de Charlemagne (*Alcuini Opera*, 1 vol. in-folio, Paris, 1617, p. 1209, *Vita Antichristi*).

répandue au moyen âge, & selon laquelle la consommation des siècles & la domination finale de

« post regnum Persarum, ex quibus unumquodque suo tempore magnâ gloriâ viguit, & maximâ potentiâ floruit, ad ultimum quoque post cætera regna regnum Romanorum cœpit, quod fortissimum omnium regnorum superiorum fuit, & omnia regna terrarum sub dominatione suâ habuit; omnesque populorum nationes Romanis subjacerunt, & eis sub tributo servierunt.

« Indè ergò dicit Apostolus Paulus, Antichristum non antea in mundum esse venturum, nisi venerit primùm discessio, hoc est: nisi discesserint omnia regna a Romano Imperio, cui priùs subdita erant.

« Hoc autem tempus nondum advenit; quia licet videamus Romanum Imperium ex maximâ parte jam destructum, tamen quandiù reges Francorum duraverint, qui Romanum Imperium tenere debent, Romani dignitas ex toto non peribit, quia in Regibus suis stabit.

« Quidam verò doctores nostri dicunt, quòd unus ex Regibus Francorum Romanum Imperium ex integro tenebit, qui in novis-

celui des Perses, qui fleurirent chacun en son temps avec une grande splendeur & une très-grande puissance, l'empire Romain commença enfin à s'élever à son tour, devint le plus puissant de tous ceux qui l'avaient précédé, & tint sous sa domination tous les royaumes de la terre: de sorte que toutes les nations furent soumises aux Romains & leur payèrent tribut.

C'est pourquoi l'apôtre Paul dit que l'Antechrist ne viendra point dans le monde, *que l'apostasie ne soit arrivée auparavant*, c'est-à-dire: que tous les royaumes qui étaient assujettis d'abord à l'empire Romain n'en aient secoué le joug.

Or ce temps n'est pas encore arrivé^a; car quoique nous voyions l'empire Romain en très-grande partie déjà détruit^b, cependant tant que dureront les Rois des Francs qui doivent soutenir cet empire, la suprématie du nom Romain ne périra pas tout entière, parce qu'elle se maintiendra dans ses Rois^c.

Quelques-uns de nos doctores disent même qu'un Roi des Francs possédera l'empire Romain tout entier^d: lequel Roi viendra au

a. L'empire Romain, renversé en Occident par Odoacre en 476, s'est maintenu en Orient jusqu'en 1453; & avant d'y être détruit par Mahomet II, il avait été relevé en 800 par Charlemagne en Occident, où il a continué de subsister dans l'empire d'Allemagne, jusqu'à son abolition définitive (mille ans après) en 1806 par Napoléon I^{er}.

b. Saint Augustin, écrivant son traité: *De l'Antechrist*, au commencement du v^e siècle, avait ici en vue les invasions continuelles des Barbares en Italie.

c. C'est-à-dire que la suprématie du nom Romain se maintiendra dans la succession des Papes, Rois des Romains, protégés par l'épée des Francs.

d. C'est-à-dire l'empire temporel de toute la chrétienté, dont le Pape, alors régnant, l'aura investi de son plein gré, comme un nouveau Charlemagne.

l'Antechrist seront précédées du règne d'un dernier empereur ou roi des Francs, qui fera refleurir la religion catholique dans tout l'univers, écrasera l'hérésie, pacifiera la terre, & fera goûter aux nations, régénérées sous son sceptre, le bonheur & l'abondance des biens spirituels & temporels qu'elles avaient laissé naufrager dans leurs dissensions intestines.

A ce dernier empereur ou roi chrétien des Francs, — dont l'époque reste problématique, — Nostredame applique divers noms qualificatifs ou symboliques, tirés, soit de sa personne : *Ænobarbe*¹; soit de sa naissance : *le Grand Celtique*²; soit de sa mission providentielle : *Chiren*³ *second*⁴; soit de particularités astronomiques ou d'événements mémorables de son règne : *Jupiter*⁵, *le Roy de Blois*⁶, *Chiren-Selyn*⁷, etc.

« simo tempore erit, & ipse erit
« maximus, & omnium Regum
« ultimus :

« Qui postquàm regnum suum
« feliciter gubernaverit, ad ulti-
« mùm Ierosolymam veniet, & in
« monte Oliveti sceptrum & coro-
« nam suam deponet (hic erit
« finis & consummatio Romano-
« rum Christianorumque Impe-
« rii) :

« Statimque, secundùm sen-
« tentiam prædictam Apostoli
« Pauli, Antichristum dicunt ad-
« futurum. »

dernier temps, & sera lui-même
le plus grand & le dernier de tous
les Rois.

Et après avoir heureusement
gouverné son royaume, il viendra
à la fin à Jérusalem, & il déposera
son sceptre & sa couronne sur le
mont des Oliviers⁸ (ce qui sera la
fin & la consommation de l'em-
pire Romano-Chrétien) :

Et les mêmes docteurs ajoutent
qu'aussitôt après, selon la prédic-
tion ci-dessus rapportée de l'apô-
tre Paul, paraîtra l'Antechrist.

1. Latin : *ænea barba*, barbe blonde (de la couleur de l'airain).
2. Les Français descendent des anciens Celtes.
3. *Chiren*, anagramme de : Henric (du latin : Henricus).
4. Latin : *secundus*, secourable.
5. *Jupiter*, planète présidant, soit à sa nativité, soit à son destin.
6. C'est-à-dire : le Roi qui transférera le siège de la monarchie française à Blois.
7. Grec : *σελῆν*, le croissant de la lune (l'étendard des Turcs); — *Chiren-Selyn*, Henric-Dompteur des Turcs.

- a. En oblation à N.-S. Jésus-Christ.

Le Grand Pasteur, ou le *Pasteur Angélique*¹, sera un Pape contemporain du *Grand Celtique*, réintégré par la force des armes françaises sur le trône pontifical, dans Rome, dont la révolution triomphante (*la Libitine*²) avait banni son ou ses prédécesseurs; & qui versera sur le front du nouveau Charlemagne l'huile du saint chrême, en le proclamant son vicaire temporel & en l'investissant, au nom de Jésus-Christ, du gouvernement politique de la chrétienté, afin que les catholiques du monde entier lui obéissent, & qu'il soumette par le glaive ses ennemis de toute langue, de toute secte, de toute race, de toute nation.

Parmi ces derniers, un prince guerrier, que Nostredame nomme *Mars*³, & autour de qui viendront instinctivement se grouper toutes les forces vives du génie révolutionnaire, disputera l'empire au *Grand Celtique*, & lui livrera en France de sanglants combats. Un autre personnage énigmatique, *le Léopard*⁴, parent, peut-être, fils ou allié de *Mars*, se lèvera un peu plus tard en Italie, & sera terrassé à son tour. *Le Grand Selyn*⁵, ou le sultan des Turcs, tombera ensuite; &, après la conquête de Constantinople & la défaite des Ottomans, rien ne s'opposera plus à ce que le *Grand Celtique*, vainqueur de tous ses ennemis en Occident & en Orient, aille, pour accomplir l'oracle, arborer la Croix dans la Mecque & à Médine, au cœur de l'empire turc & jusque sur la tombe de Mahomet.

Après viendra *l'Antechrist*. Nostredame, en certains endroits, le nomme : *Saturne*⁶; & ailleurs :

1. « *Pastor Angelicus*. » (Dictionnaire de Moréri, art. *Malachie*.)

2. *La Libitine*, déesse des funérailles, chez les Romains.

3. *Mars*, planète présidant, soit à sa nativité, soit à son destin.

4. Latin : *leoni par*, semblable ou égal à un lion.

5. Le prince qui arbore l'étendard du Croissant, le sultan des Turcs.

6. *Saturne*, planète présidant, soit à sa nativité, soit à son destin.

le *Posthume*¹. Cette particularité, jointe à d'autres indices trop vagues pour qu'il soit licite d'en faire présentement l'objet d'un thème positif, induit à pré-supposer que l'Antechrist sera issu du sang de quelque personnage illustre, dont la mort prématurée aura fait déchoir ce fils, non encore né (*posthume*), du haut rang qu'il tenait de son origine : rang qu'il parviendra plus tard à reconquérir². Nostredame d'ailleurs se montre sobre de détails sur ce point : soit que l'éloignement des faits prédits ou l'obscurité systématique de l'oracle empêchent le scholiaste d'en bien suivre le fil ; soit que le génie inspirateur de Nostredame ne lui ait pas ouvert de perspective certaine au delà de la période du *Commun Advenement* ou de la grande Révolution française, depuis l'ère républicaine (22 septembre 1792) jusqu'à & y compris le règne du *Grand Celtique*.

III.

Telle est, dans ses traits originaux, l'antique légende dont Nostredame tire, pour couronner son œuvre, un corollaire magistral & digne en tous points des prémisses savantes qui l'ont préparé.

Certes le scholiaste n'a garde de se flatter d'avoir partout & toujours touché juste au fond de l'oracle, ni d'en avoir atteint le sens énigmatique dans ses derniers replis. Pour saisir la pensée de Nostredame sous tous ses voiles, il faudrait s'iden-

1. Enfant né après la mort de son père.

2. Indépendamment du grand Antechrist final, prédit par les prophètes & par les docteurs catholiques, Nostredame en compte trois, qu'il distingue entre eux par les noms de premier, deuxième & troisième Antechrist : lesquels pourraient être, non-seulement les pré-curseurs, mais encore les ancêtres paternels du dernier.

tifier avec cette pensée, user des mêmes artifices, procéder comme elle, & sortir peut-être du cercle qu'un chrétien ne saurait franchir sans un excès de témérité.

Et quand même, bannissant tout scrupule, un libre-penseur hardi aurait l'audace de marcher sur la trace du maître¹ & d'évoquer, lui aussi, dans l'ombre d'une nuit de vendredi saint², selon le rite païen de Branchus³, un rameau de laurier à la main⁴, le génie vapoureux qui répondait à l'incantation de Nostredame⁵ du fond d'un bassin constellé, superposé à un trépied de bronze⁶ & plein d'une eau magique⁷ : peut-être cet essai prohibé par l'Eglise n'aboutirait-il pas ; & l'expérimentateur, présomptueux ou novice, échouerait par un caprice du sort là où, par un destin non moins inexplicable, il a été *exceptionnellement* donné à Nostredame de réussir.

Que Nostredame, exhumant l'art magique avec tous ses raffinements de la poussière des âges où il sommeillait depuis nombre de siècles⁸, ait emprunté son formulaire au rituel païen de Branchus⁹, & qu'il en ait obtenu, — tout frustes qu'ils semblent à des yeux inexpérimentés, — des résultats prodigieux & qui laissent de bien loin en arrière les oracles si vantés autrefois de Delphes, de Dodone,

1. Voir à l'*Exorde des Centuries* (thème I, § II & suiv.) la comparaison des quatrains 1, 2 & 42 de la Centurie I, avec les formulaires magiques tirés du paganisme par Porphyre, Jamblique & Psellus.

2. Cent. I, quatr. 42.

3. « Au milieu de BRANCHES (Cent. I, 2). »

4. « La verge en main (ibid.). » — Le laurier est spécialement consacré à Apollon.

5. « Flambe exigüe sortant de solitude (ibid., 1). »

« ... Le Divin près s'assied (ibid., 2). »

6. « ... Sur la sele d'airain (ibid., 1). »

7. « De l'onde il mouille & le limbe & le pied (ibid., 2). »

8. *Épître à César de Nostredame*, § 29.

9. *Branchus*, jeune homme de Milet, à qui Apollon accorda, de son vivant & après sa mort, le don de prophétie.

de Trophonius, de Sérapis, de Préneste, de Cumes : c'est un point hors de doute, car les textes parlent d'eux-mêmes à qui veut s'y rendre attentif. Mais il ne saurait convenir au scholiaste, fût-il (ce qu'il n'est pas) sûr du succès; il ne saurait lui convenir de suivre un tel exemple. Docile aux lois de l'Église, il s'arrête au seuil du portique défendu, s'abstenant d'y plonger un regard profane; mais satisfait pourtant d'en avoir chrétiennement exploré les pour-tours. Son but sera atteint, sans rien poursuivre d'illicite, s'il parvient à démontrer aux sceptiques érudits, — comme il a la satisfaction de s'en convaincre lui-même, — par l'analyse grammaticale d'un texte trois fois séculaire dont l'authenticité ne permet aucun doute; s'il parvient à démontrer qu'il existe réellement un ordre surnaturel, distinct des fonctions ou des sécrétions les plus hautes de la vie organique, rempli de phénomènes inexplicables, & dont le rayonnement, si affaibli qu'il soit par les ténèbres de l'intellect humain, doit faire naître en celui-ci, non pas une curiosité morbide, non pas le goût de pratiques suspectes qui n'aboutiraient finalement à rien de positif; mais la crainte salutaire des jugements du Seigneur que l'homme n'offense pas impunément ¹, avec la foi, l'espérance, la charité & le faisceau des vertus théologiques qui édifient la piété, illuminent l'âme & conduisent le sage, par l'intelligence des voies providentielles, à la science pratique du vrai bien ².

1. « Principium sapientiæ, timor Domini; & scientia sanctorum, prudentia. » (*Proverbiorum*, IX, 10.)

2. Voir, sur les voies providentielles de Dieu dans la création & le gouvernement de l'univers, mon traité philosophique intitulé : LE DIEU INCONNU (1 vol. in-8°, Paris, 1867).

SOMMAIRE

DES FRAGMENTS FATIDIQUES,

DE 1866 A L'ANTECHRIST.

PRODROME.

	Pages.
Thème XXVI. LA LIBITINE :	299
Argument.	299
Révolution Italienne.	301

MARS.

Thème XXVII. MARS :	315
Argument.	315
Règne de Mars	317

JUPITER.

Thème XXVIII. JUPITER — LE GRAND CELTIQUE :	327
Argument.	327
Règne de Jupiter :	330
Fragment I. Avènement du Grand Celtique.	330
— II. Campagne de France	332
— III. Campagne d'Italie.	341
— IV. Campagne de Turquie.	345
— V. Paix universelle	348

298 SOMMAIRE DES FRAGMENTS FATIDIQUES.

	Pages.
Thème XXIX. LE GRAND PASTEUR :	350
Argument.	350
Pontificat du Grand Pasteur.	351

SATURNE.

Thème XXX. SATURNE-L'ANTECHRIST :	357
Argument.	357
Domination de l'Antechrist.	359

PRODROME.

THÈME XXVI.

LA LIBITINE ¹.

RÉVOLUTION ITALIENNE.

ARGUMENT.

La période des temps fatidiques, jusqu'à & y compris la domination finale de l'Antechrist, sera inaugurée, — si l'on en croit l'oracle, d'accord sur ce point avec certains signes du temps & avec la tradition universelle, — elle sera inaugurée par une grande Révolution italienne (LA LIBITINE), analogue à la Révolution française de 1792 (au COMMUN ADVE-NEMENT), & qui portera, comme celle-ci, les coups les plus désastreux au Saint-Siège Apostolique & à l'Église romaine.

Quand viendra cette crise redoutable ? L'oracle ne le dit point ; il se borne, selon sa méthode toujours énigmatique, à en esquisser à grands traits les principaux événements. C'est donc par les faits mêmes qui en seront l'accomplissement qu'elle se fera reconnaître : à l'instar de toutes les prédic-

1. *Libitine*, déesse qui présidait aux funérailles chez les Romains, c'est-à-dire : *la Mort*.

tions calamiteuses, dont on pressent instinctivement la réalisation prochaine, sans en pouvoir déterminer l'heure précise.

Plaise à Dieu que *la Libitine*, ou la future Révolution italienne, plus menaçante encore pour le Christianisme que sa devancière (*le Commun Advenement*) de 1792, ne déchaîne pas de longtemps sur le monde les fléaux qui lui feront cortège!

RÉVOLUTION ITALIENNE.

I.

Centurie VIII, § 9 :

« Pendant que l'Aigle & le Coq a¹ Savone
 « Seront unis, Mer Levant & Ongrie,
 « L'armée à Naples, Palerme, Marque d'Ancone,
 « Rome, Venise, par Barbe horrible crie. »

Glose :

Pendant que l'Aigle impérial de France (*l'Aigle*²) & le Coq royal de Savoie (*le Coq*³ *de Savone*⁴) seront alliés en Crimée (*mer du Levant*⁵) & contre l'Autriche (*Hongrie*⁶), & que leurs armées occuperont Palerme, Naples, la Marche d'Ancône, Venise & Rome, les démagogues (*Barbes*⁷) pousseront un horrible cri de triomphe.

1. Latin : *a* (prép. qui gouverne l'ablatif), de ; — *a Savone*, de Savone.

2. Antonomase : l'Aigle par excellence, c'est-à-dire : *l'Aigle impérial de France*.

3. Les Piémontais appartiennent à la race Gauloise (*Coq*), dont un rameau s'est étendu, au VI^e siècle avant J.-C., sur le versant oriental des Alpes, dans la contrée qui en a pris le nom de *Gaule Cisalpine*.

4. Synecdoque : *Savone* (la partie), pour : *le Piémont* (le tout).

5. Le feu de la guerre dite d'Orient (en 1855) s'est concentré à Sébastopol, située sur la mer Noire (*mer du Levant*), dans la Russie d'Europe.

6. Synecdoque : *la Hongrie* (la partie), pour : *l'Autriche* (le tout). — C'est par les armes de ses soldats hongrois & croates que l'Autriche a tenu longtemps l'Italie sous sa dépendance.

7. Métonymie : *barbe*, c'est-à-dire : les hommes barbus. — En Italie, comme en France, les démagogues affectent de se distinguer par la longueur de leur barbe.

II.

Centurie II, § 16 :

- « Naples, Palerme, Sicile, Syracuses,
 « Nouveaux tyrans, fulgures¹ feux celestes :
 « Force de Londres, Gand, Bruxelles & Suses²,
 « Grand hecatombe, triomphe faire festes. »

Glose :

Les Deux-Sicules (*Naples, Palerme, Sicile, Syracuse*) chasseront leur roi légitime (François II), pour se donner à de nouveaux maîtres (*nouveaux tyrans*) ; elles attireront sur elles les éclats de la colère divine (*fulgures feux celestes*). La Révolution, soutenue par la force qui lui viendra du Piémont (*Suse*³), de l'Angleterre (*Londres*) & de la Belgique (*Gand, Bruxelles*), sera triomphante, & elle se baignera dans le sang de ses ennemis (*grand hecatombe*)⁴.

III.

Centurie X, § 64 :

- « Pleure Milan, pleure Luques, Florence,
 « Que⁴ ton grand Duc sur le char montera !
 « Changer le siege près de Venise s'avance,
 « Lors que Colonne à Rome changera. »

1. Latin : *fulgur*, l'éclair qui accompagne la foudre.
 2. *Suse*, ville des Etats-Sardes, à 53 kil. O. de Turin.
 3. Synecdoque : *Suse* (la partie), pour : *le Piémont* (le tout).
 4. Roman : *que*, parce que.

Glose :

Pleure, Lombardie (*Milan*¹), pleure, Toscane (*Lucques, Florence*²), quand ton grand-duc (Léopold II) partira pour l'exil (*montera sur le char*). La Vénétie changera de maître (*changera le siège*) vers le même temps où Rome verra abaisser, — ou transférer ailleurs³, — le Saint-Siège Apostolique, colonne monumentale de sa grandeur (*Colonne changera*).

IV.

Centurie III, § 63 :

- « Romain pouvoir sera du tout⁴ à bas,
 « Son grand voisin imiter les vestiges :
 « Occultes haines civiles & débats
 « Retarderont aux bouffons leurs folies. »

Glose :

Les Italiens abattront totalement la souveraineté temporelle du Pape (*Romain pouvoir*) ; ils imiteront l'exemple que les Français (*leurs grands voisins*) ont donné au monde en 1792. Des inimitiés & des rivalités intestines (*débats civils*) retarderont pendant quelque temps les saturnales impies de ces bouffons.

1. Synecdoque : *Milan* (la partie), pour : *la Lombardie* (le tout).
2. Synecdoque : *Lucques & Florence* (la partie), pour : *la Toscane* (le tout).
3. Enigme : ce point est obscur.
4. Roman : *du tout*, entièrement.

V.

Centurie III, § 43 :

- « Gens d'alentour de Tarn, Loth, & Garonne
 « Gardez les monts Apenines passer !
 « Vostre tombeau près de Rome & d'Anconne
 « Le Noir¹ poil cresse² fera trophée dresser.»

Glose :

Zouaves pontificaux, venus en majeure partie du midi de la France (*d'alentour du Tarn, du Lot & de la Garonne*³), pour soutenir les droits du Saint-Siège, gardez-vous de passer les Alpes! Victor Emmanuel II, roi à la barbe crépue (*le Roi poil cresse*), fera dresser votre tombeau près de Rome & d'Ancône, comme un trophée sanglant de ses exploits⁴.

VI.

Centurie X, § 65 :

- « O vaste Rome ta ruyne s'approche,
 « Non de tes murs, de ton sang & substance:
 « L'Aspre par lettres fera si⁵ horrible coche⁶,
 « Fer pointu mis à tous iusques au manche. »

-
1. *Noir*, anagramme de : *Roi* (par aphérèse, en retranchant l'*n*).
 2. Roman : *cresse*, crépu.
 3. Synecdoque : la partie pour le tout.
 4. Cet oracle a reçu un premier accomplissement, — qui pourrait bien n'être pas le seul, — le 18 septembre 1860, au combat de Castelfidardo.
 5. Roman : *si*, synonyme de : très.
 6. *Coche*, entaille, trou.

Glose :

O vaste Rome, ta ruine s'approche : non pas la ruine de tes édifices (*non de tes murs*), mais celle du sacerdoce, qui est ton sang & ta substance. L'homme dans le nom, — ou le surnom, — de qui on trouvera les lettres qui forment le mot *Aspre*, — ou le mot *Aspre* même (*l'Aspre par lettres*¹), — te fera une très-horrible entaille : le fer pointu sera plongé jusqu'au manche dans la poitrine de tes prêtres (*à tous*).

VII.

Centurie II, § 93 :

- « Bien près du Tymbre² presse³ la Lybitine⁴,
 « Un peu devant grand inondation :
 « Le chef du nef⁵ prins⁶, mis à la sentine⁷,
 « Chasteau, palais en conflagration. »

-
1. *l'Aspre*, personnage énigmatique.
 2. Epenthèse : *Tymbre*, pour : *Tybre*, fleuve de l'Italie, qui baigne Rome & se jette dans la Méditerranée.
 3. *Presse*, synonyme de : opprime, domine.
 4. Métaphore : *la Libitine*, déesse qui présidait aux funérailles chez les Romains, c'est-à-dire : *la Mort*.
 5. Métaphore : *le Chef du navire*, ou l'homme qui dirige la barque de saint Pierre, c'est-à-dire : *le Pape*.
 6. Roman : *prins*, pris, captif.
 7. *Sentine*, fond de cale d'un navire; lieu où l'on jette les immondices.

Glose :

Un peu après une grande inondation¹, la Mort (*la Lybitine*) régnera dans Rome (*bien près du Tybre*); le Pape prisonnier (*le Chef du nef prins*) sera jeté à fond de cale d'un navire (*à la sentine*), — ou dans un lieu équivalent; — le château Saint-Ange (*chasteau*²) & le palais du Vatican (*palais*³) seront en feu (*en conflagration*).

VIII.

Centurie VIII, § 98 :

« Des gens d'Eglise sang sera espanché
 « Comme de l'eau en si⁴ grand abondance,
 « Et d'un long temps ne sera restanché :
 « Ve ve⁵, au clerc ruyne & doleance. »

Glose :

Le sang des Ecclésiastiques (*des gens d'Eglise*) sera versé comme de l'eau, en très-grande abondance, & il ne sera pas étanché de longtemps. Malheur, malheur (*væ, vœ*), ruine & désolation au Clergé (*au clerc*)!

1. Hyperbate; construisez : une grande inondation aura lieu un peu avant (*devant*) que la Libitine s'appesantisse (*presse*) bien près du Tibre.

2. Antonomase : le château romain par excellence, *le château Saint-Ange*.

3. Antonomase : le palais romain par excellence, *le palais du Vatican*.

4. Roman : *si*, synonyme de : très.

5. Latin : *væ, vœ* ! malheur, malheur !

IX.

Centurie VIII, § 99 :

« Par la puissance des trois Rois temporels,
 « En autre lieu sera mis le saint Siege :
 « Où la substance de l'esprit corporel
 « Sera remis & receu¹ pour vray siege. »

Glose :

Par la puissance de trois Rois ligués pour faire prévaloir leur pouvoir temporel sur l'autorité ecclésiastique (*trois Rois temporels*), le Saint-Siège Apostolique sera transféré en un autre lieu², où la divine Eucharistie (*la substance de l'Esprit corporel*³) sera reportée & reçue comme en son vrai siège.

X.

Centurie VI, § 13 :

« Un dubieux⁴ ne viendra loing du regne,
 « La plus grand part le voudra soustenir,
 « Un Capitole⁵ ne voudra point qu'il regne,
 « Sa grande charge ne pourra maintenir⁶. »

1. Roman : *receu*, reçu.

2. Peut-être à Jérusalem, qui fut le berceau du christianisme, & où le Saint-Siège transféré, « *par la puissance des trois Rois temporels*, » pourrait être considéré comme rentrant « *en son vray siège*. »

3. Paraphrase : *la substance de l'Esprit corporel*, c'est-à-dire : la divine Eucharistie, ou les saintes espèces du pain & du vin, offertes au saint sacrifice de la messe, & qui deviennent, par le miracle de la transsubstantiation, la substance de N.-S. Jésus-Christ, Dieu & homme tout ensemble (*Esprit corporel*).

4. Latin : *dubius*, douteux, équivoque.

5. Citadelle de l'ancienne Rome.

6. Hyperbate ; construisez : *il ne pourra maintenir sa grande charge*.

Glose :

Un despote, contrefaisant le libéral (*un dubieux*), ne sera pas loin d'être couronné Roi de toute l'Italie (*ne viendra loing du règne*) : il aura pour lui la majorité des suffrages (*la plus grand'part*) ; mais le parti républicain (*un Capitole*¹) s'opposera à son gouvernement, & il ne pourra pas soutenir la grande charge qu'il avait assumée.

XI.

Centurie II, § 15 :

- « Un peu devant monarque trucidé²,
 « Castor Pollux³ en nef⁴, astre crinite⁵ :
 « L'erain⁶ public par terre & mer vuïdé,
 « Pise, Ast⁷, Ferrare, Turin terre interdite.»

Glose :

Un peu avant le meurtre du Roi (*Monarque trucidé*⁸), une comète (*astre crinite*) apparaîtra dans la constellation du Navire (*en Nef*) & dans le signe des Gémeaux (*Castor & Pollux*⁹) ; le trésor

1. Métaphore : *un Capitole*, c'est-à-dire : le parti révolutionnaire italien, par allusion au Capitole, ancien rempart des républicains romains.

2. Latin : *trucidatus*, égorgé.

3. *Castor et Pollux*, le signe des Gémeaux.

4. *Nef*, la constellation australe du Navire.

5. Latin : *crinis*, chevelure ; — *astre crinite*, une comète.

6. Latin : *ærarium*, le trésor public.

7. Apocope : *Ast.*, pour Asti, ville des États Sardes, à 40 kil. S.-E. de Turin.

8. Enigme : l'oracle laisse dans l'obscurité la personne de ce roi, sa nation, l'époque & l'agent du meurtre dont il s'agit.

9. La comète de juillet 1861 fut remarquable, en ce qu'elle a suivi précisément cet itinéraire.

public (*l'airain public*¹) sera épuisé par de grands armements faits sur terre & sur mer; le Piémont (*Turin, Asti*), la Toscane (*Pise*), & la Romagne (*Ferrare*²) seront excommuniés par le Souverain Pontife (*terre interdite*³).

XII.

Centurie V, § 28 :

« Le bras pendu⁴ & la jambe liée,
 « Visage pasle, au sien poignard caché,
 « Trois qui seront jurés⁵ de la meslée
 « Au grand de Gennes sera le fer lasché⁶. »

Glose :

Trois conjurés, désignés par le sort (*jurés de la meslée*⁷), le bras suspendu en écharpe, la jambe bandée⁸, le visage pâle, cachant un poignard dans leur sein, lanceront le fer au cœur du Prince de Gênes (*au Grand de Gennes*⁹).

1. En Italie, — vraisemblablement, — si l'on en juge d'après le dernier vers de la strophe.

2. Synecdoques : *Asti et Turin, Pise, Ferrare* (la partie), pour : *le Piémont, la Toscane, la Romagne* (le tout).

3. *Ferrare* est une terre pontificale, qui ne pouvait guère être frappée d'interdit conjointement avec *Pise, Asti et Turin*, que par suite de sa réunion au Piémont, maître de la Toscane & en hostilité ouverte contre le Saint-Siège, comme cela a eu lieu effectivement.

4. Aphérèse : *pendu*, pour : suspendu.

5. Aphérèse : *jurés*, pour : conjurés.

6. *Lasché*, synonyme de : lancé.

7. Mot à mot : trois conjurés, dont les noms, mêlés avec d'autres (*de la meslée*), auront été tirés au sort par leurs complices.

8. C'est-à-dire que ces hommes feindront d'être estropiés, qui d'un bras, qui d'un pied, afin d'écarter les soupçons & d'approcher de plus près le haut personnage dont il s'agit.

9. Antonomase : le grand prince ou roi de Gênes, personnage énigmatique.

XIII.

Centurie III, § 39 :

« Les sept en trois moins ¹ en concorde,
 « Pour subiuguer les Alpes Apennines :
 « Mais la tempeste & Ligure ² couïarde ³
 « Les profligent ⁴ en subites ruines. »

Glose :

Lorsque les Princes régnant au delà des Alpes seront réduits à trois ⁵, ils seront moins d'accord entre eux (*moins en concorde*) pour gouverner l'Italie que quand ils étaient sept ⁶; & les fureurs de la guerre (*la tempeste*), jointes à la poltronnerie italienne (*ligure couïarde*), causeront bientôt leur ruine.

1. Ellipse : *moins*, pour : seront moins.

2. *Ligurie*, Italie septentrionale.

3. Syncope : *couïarde*, pour : *couardise*, lâcheté, poltronnerie.

4. Latin : *profligare* : abattre, renverser.

5. Les trois souverains restés debout en Italie, après la campagne de 1859, ont été : le Pape, l'Empereur d'Autriche (en Vénétie), & le Roi de Sardaigne.

6. Les sept princes régnant en Italie, avant la campagne de 1859, étaient : le Pape, le Roi de Naples, le Roi de Sardaigne, l'Empereur d'Autriche, le Grand-Duc de Toscane, le Duc de Modène & la Duchesse de Parme.

XIV.

Centurie X, § 32 :

- « Le grand empire chacun en devoit estre,
 « Un sur les autres le viendra obtenir :
 « Mais peu de temps sera son reigne & estre,
 « Deux ans aux naves¹ se pourra² soustenir. »

Glose :

Aux termes du traité de Zurich (17 octobre 1859), une grande confédération devait exister entre les Princes italiens, sous la présidence honoraire du Souverain Pontife régnant (*chacun en devoit estre*). Cette sage combinaison échoua; & il y en aura Un³ qui obtiendra l'empire sur tous les autres compétiteurs. Mais son règne & sa vie (*son règne & estre*) dureront peu, & il ne pourra se soutenir que pendant deux ans dans les États du Saint-Siège (*aux Naves*).

1. Latin : *navis*, vaisseau, pour : les États Pontificaux, figurés métaphoriquement par la barque (*navis*) de saint Pierre.

2. Ellipse : *se pourra*, pour : il se pourra.

3. Personnage énigmatique.

XV.

Centurie VI, § 78 :

« Crier ¹ victoire du grand Selin ² croissant ;
 « Par les Romains sera l'Aigle clamé ³,
 « Ticcin ⁴, Millan & Genes y consent ⁵,
 « Puis par eux mesmes Basil ⁶ grand réclamé ⁷. »

Glose :

On célébrera la victoire d'Abdoul - Medjid, Sultan des Turcs (*du Grand Selyn Croissant*), sur la Russie (grâce aux armées combinées de la France, de l'Angleterre & du Piémont). Napoléon III (*l'Aigle*) sera ensuite acclamé par les Romains, qui mettront en lui leurs espérances. Pavie (*Ticcin*), Milan & Gènes se prononceront pour le nouvel ordre de choses (*y consentiront*). Puis ces mêmes cités, — désabusées, — plus tard ⁸, — appelleront à leur secours le *Grand Celtique* (le grand Βασιλεύς) ⁹.

1. Ellipse : *crier*, pour : on criera.
2. Grec : Σελήνη, la lune ou le croissant ; & par extension : l'Islamisme, qui a le croissant pour étendard. — *Le Grand Selyn* ou le *Grand du Croissant* est : le Sultan des Turcs.
3. Aphérèse : *clamé*, pour : acclamé.
4. Latin : *Ticinum*, Pavie, ville de l'ancien royaume Lombard-Vénitien, bâtie sur le Tessin.
5. Apocope : *y consent*, pour : y consentiropt.
6. Grec : Βασιλεύς, roi.
7. Ellipse : *réclamé*, pour : sera réclamé.
8. Cette époque est totalement énigmatique & incertaine.
9. Personnage fatidique futur. — Voir ci-après le thème XXVIII, intitulé : *Le Grand Celtique*.

XVI.

Centurie II, § 12 :

« Yeux clos ouverts d'antique fantasie,
 « L'habit des seuls¹ seront mis à néant :
 « Le grand monarque chastiera leur frenaisie,
 « Ravir des temples le thresor par devant². »

Glose :

Les yeux fermés (*yeux clos*) à la lumière du Christianisme s'ouvriront pour contempler des fêtes renouvelées du paganisme (*d'antique fantaisie*) ; le sacerdoce (*l'habit des seuls*³) sera aboli (*mis à néant*). Le Grand Celtique (*le Grand Monarque*⁴) châtierà la frénésie de ces impies ; mais ils auront auparavant (*par devant*) spolié les églises (*les temples*) de leurs trésors.

1. Métaphore : *les Seuls*, c'est-à-dire : les prêtres, qui vivent seuls, ayant fait vœu de célibat.

2. *Par devant*, pour : auparavant.

3. Synecdoque : *l'habit des Seuls* (la robe des prêtres), pour : les prêtres mêmes.

4. Personnage fatidique futur, — le même dont il est question au paragraphe précédent (*note 9*).

MARS¹.

THÈME XXVII.

MARS².

ARGUMENT.

MARS, dont le thème fatidique va suivre, sera un prince guerrier qui disputera, les armes à la main, l'empire de la France au GRAND CELTIQUE³. Aussi les destins de ces deux personnages se combinent-ils ensemble à un tel point, qu'il serait impossible de les isoler l'un de l'autre sans rompre l'unité du sujet, & sans affaiblir l'intérêt qui s'attache au tableau émouvant de leur lutte gigantesque, — ou plutôt de celle des deux principes éternellement rivaux dont ils se feront les champions : celui-là (*Mars*), armé de toute la force qui monte de la terre; celui-ci (*Jupiter*), investi de la toute-puissance qui descend du ciel.

J'ai donc dû circonscrire le thème de *Mars* dans

1. *Mars*, planète dont l'influence est pernicieuse (selon les astrologues).

2. *Mars*, le dieu ou le génie de la guerre.

3. Par opposition au nom astrologique de son antagoniste MARS, Nostredame nomme ce prince JUPITER, & c'est pour en révéler l'origine qu'il l'appelle aussi : le *Grand Celtique*.

un cadre étroit, & n'y faire entrer que le petit nombre d'éléments tout à fait indispensables pour en caractériser nettement la personnalité. Quant au complément de ses actes & aux péripéties étonnantes de ses combats, on les trouvera, avec la majeure partie des détails que comporte l'oracle, au thème XXVIII (Fragment II, *Campagne de France*, p. 332), qui sera en cet endroit, pour ainsi dire, le surmoulage & la contre-partie de celui-ci.

Avant d'aller plus loin, je déclare positivement que la plus grande obscurité enveloppe les temps & les personnes dont il va être question; que je m'abstiendrai religieusement de rien mêler du mien à l'oracle & de remplir les lacunes qui s'y rencontreront, en lui prêtant gratuitement ce qui ne serait point à lui; & je répète ici ce que j'ai déjà dit ailleurs : qu'il s'écoulera peut-être plusieurs siècles, — quelques années seulement, peut-être, — avant que le monde, arrivé au dernier période, dont ces événements prodigieux doivent être les avant-coureurs, en voie l'accomplissement.

RÈGNE DE MARS.

I.

Épître à Henry second, § 56 :

« Naistra d'un rameau de la sterile de ¹ long temps, qui ² délivrera le peuple univers ³ de cette servitude benigne & volontaire, « soy remettant à la protection de Mars spoliant Jupiter de tous « ses hôneurs & dignités, pour la cité libre constituée & assise ⁴ « dans un autre exigue Mezopotamie ⁵. »

Glose :

Ce sera d'un rameau de la branche stérile depuis longtemps ⁶ que naîtra l'homme qui délivrera le peuple français (*le peuple univers* ⁷) de la servitude bénigne & volontaire où il se sera placé de lui-même, sous le protectorat de Mars ⁸, & au préjudice de Jupiter ⁹ qui aura été spolié de tous ses honneurs & dignités héréditaires, afin de rendre

1. Roman : *de*, dès, depuis.

2. Latin : *qui*, celui-là qui.

3. Apocope : *univers*, pour : universel.

4. Hyperbate; construisez : *pour constituer* (rendre) libre la cité assise dans...

5. Grec : μέσος ποταμός, entre deux fleuves, c'est-à-dire : région ou ville située au confluent de deux fleuves.

6. Enigme : l'oracle ne précise pas la branche ou l'arbre dynastique dont il s'agit.

7. Antonomase : le peuple universel ou catholique par excellence (*catholique* est synonyme de *universel*), c'est-à-dire : *le peuple français*.

8. MARS, personnage fatidique futur.

9. JUPITER, l'antagoniste de Mars.

libre Paris, cité assise au confluent de Seine-&-Marne (*dans une exigue Mésopotamie*)¹.

II.

Centurie I, § 15 :

« Mars nous menace² par sa force bellique
 « Septante fois fera le sang espandre :
 « Auge³ & ruyne de l'Ecclesiastique,
 « Et plus ceux qui d'eux rien voudront entendre⁴. »

Glose :

Mars⁵, menaçant le monde des fureurs de la guerre (*par sa force bellique*), y fera répandre le sang dans soixante-dix combats⁶ : on verra tour à tour l'exaltation (*auge*) & l'abaissement (*ruyne*) de l'Église, & plus encore la ruine de ceux qui refuseront d'obéir à ses lois (*qui ne voudront rien entendre de l'Ecclesiastique*).

1. C'est l'Île de France, & particulièrement *Paris*, situé au confluent de la Seine & de la Marne, que l'oracle nomme (par antonomase) : *Mésopotamie* (comparer : Cent. III, 61, 99; VI, 43; épît. 93).

2. Lisez : menace.

3. Latin : *augmen*, accroissement.

4. Construisez : & plus ceux qui ne voudront rien entendre d'eux.

5. *Mars*, personnage fatidique.

6. *Soixante-dix* paraît être ici un nombre indéterminé; mais qui n'a rien d'exagéré, comparativement aux guerres de la République & du premier Empire.

III.

Centurie VI, § 25 :

« Par ¹ Mars contraire sera la monarchie
 « Du grand pescheur en trouble ruyneux :
 « Jeune Noir ² rouge prendra la hierarchie,
 « Les proditeurs ³ iront jour bruyneux. »

Glose :

Par suite de l'hostilité de Mars ⁴ contre lui (*par Mars contraire*), le pouvoir temporel du Pape (*la monarchie du Grand Pescheur*) sera menacé & abattu (*en trouble ruyneux*). Un jeune Roi démagogique (*rouge* ⁵) prendra les rênes du gouvernement (*prendra la hierarchie*) ⁶. Les traîtres seront mis à l'ombre (*iront au jour bruyneux* ⁷).

1. Latin : *per*, à cause de.

2. *Noir*, anagramme de : *Roi* (par aphérèse, en retranchant l'*n*).

3. Latin : *proditor*, traître.

4. *Mars*, personnage fatidique.

5. Métaphore : *rouge*, homme qui arbore le drapeau rouge; ou prince allié à ceux qui l'arborent.

6. Enigme : l'oracle ne précise ni le temps ni le lieu du fait dont il s'agit.

7. Métaphore : *jour bruyneux*, c'est-à-dire : l'ombre de la captivité ou de la mort.

IV.

Centurie V, § 42 :

« Mars eslevé en son plus haut befroy ¹,
 « Fera retraire ² les Allobrox ³ de France :
 « La gent ⁴ Lombarde fera si ⁵ grand effroy
 « A ceux de l'Aigle comprins ⁶ sous la Balance ⁷. »

Glose .

Mars ⁸, au plus fort de la guerre (*en son plus haut befroy*), fera perdre à la France la Savoie (*fera retraire les Allobrox*), antérieurement acquise par Napoléon III. La nation lombarde ⁹ causera un très-grand effroi aux Impériaux (*à ceux de l'Aigle*) ¹⁰ campés en Italie (*sous la Balance*) ¹¹.

1. *Beffroi*, clocher du haut duquel on sonne le tocsin, en temps de guerre, pour donner l'alarme.

2. Latin : *retrahere*, tirer en arrière, retirer.

3. *Les Allobroges*, les Savoyards.

4. Latin : *gens*, nation.

5. Roman : *si*, synonyme de : très.

6. Roman : *comprins*, réuni, assemblé.

7. *La Balance*, signe du zodiaque.

8. *Mars*, personnage fatidique.

9. Ou, peut-être, la nation italienne (par synecdoque).

10. Enigme : la France, l'Autriche, la Prusse, la Russie, etc., arborent l'Aigle impériale sur leurs étendards.

11. Selon les astrologues, l'Italie est située sous l'influence directe du signe de la Balance.

V.

Centurie III, § 32 :

- « Le grand sepulchre du peuple Aquitanique ¹
 « S'approchera auprès de la Toscane,
 « Quand Mars sera près du coing ² Germanique
 « Et au terroir de la gent ³ Mantuane. »

Glose :

Le grand tombeau des Français (*du peuple Aquitanique*¹) ne tardera pas longtemps d'être creusé en Italie (*auprès de la Toscane*), quand Mars⁵ sera venu près du quadrilatère autrichien (*près du coing Germanique*) & au territoire de Mantouë.

VI.

Centurie IV, § 100 :

- « Du feu celeste au Royal edifice,
 « Quand la lumière de Mars defaillira,
 « Sept mois grand guerre, mort gens de malefice,
 « Roüan, Evreux au Roy ne faillira. »

1. *Aquitaine*, la Guyenne, une des quatre grandes régions de l'ancienne Gaule.

2. Roman : *coing*, rempart, retranchement ; — *le coing Germanique*, le Quadrilatère formé par les quatre places fortes de Brescia, Crémone, Vérone & Mantoue.

3. Latin : *gens*, nation ; — *la gent Mantouane*, la population de Mantoue.

4. Synecdoque : *la Guyenne* ou l'Aquitaine (la partie), pour : *la France* (le tout).

5. *Mars*, personnage fatidique.

Glose :

Un feu allumé par la colère céleste (*du feu céleste*) brûlera le palais des Tuileries (*le Royal édifice*¹), quand l'étoile (*la lumière*) de Mars² pâlera³; la guerre, — ou le fort de la guerre, — durera sept mois; les méchants périront; la Normandie (*Rouen, Evreux*⁴) sera fidèle à Jupiter (*ne faillira pas au Roy*⁵).

VII.

Centurie VI, § 43 :

« Long temps sera sans estre habitée
 « Où Signe⁶ & Marne autour vient arrouser :
 « De la Tamise & martiaux tentée⁷,
 « Deceus⁸ les gardes en cuidant⁹ repousser. »

Glose :

Paris, situé au confluent de la Seine & de la Marne, sera dépeuplé pour longtemps : assiégé par

-
1. Ou peut-être le Palais-Royal (ce point est douteux).
 2. *Mars*, personnage fatidique.
 3. C'est-à-dire : quand la fortune de Mars sera à son déclin.
 4. Synecdoque : *Rouen & Evreux* (la partie), pour : *la Normandie* (le tout).
 5. C'est-à-dire que la Normandie prendra parti pour Jupiter, contre Mars.
 6. Roman : *Seigne*, Seine.
 7. Latin : *tentata*, assaillie, attaquée.
 8. Latin : *decisus*, coupé, haché.
 9. Vieux mot : *cuidant*, croyant.

les Anglais (*ceux de la Tamise*) & par les soldats (ou les partisans) de Mars (*les Martiaux*), ses défenseurs (*les gardes*) seront taillés en pièces, en s'efforçant de repousser l'ennemi.

VIII.

Centurie VI, § 24 :

- « Mars & le sceptre se trouvera conjoint
- « Dessous Cancer calamiteuse guerre :
- « Un peu après sera nouveau Roy oingt,
- « Qui par ¹ long temps pacifiera la terre. »

Glose :

Un nouveau Roi, qui pacifiera la terre pour longtemps, sera sacré & couronné (*oint*) un peu après qu'on aura vu (*que se sera trouvé*) Mars, avec un autre Roi, son allié (& le sceptre conjoint), engagés dans une guerre calamiteuse en une région située sous le tropique du Cancer (*dessous Cancer*²).

1. Latin : *per*, pendant.

2. Autre interprétation astronomique :

Un nouveau Roi, qui pacifiera la terre pour longtemps, sera sacré & couronné un peu après qu'on aura vu les deux planètes Mars & Jupiter (*le sceptre*) en regard l'une de l'autre (en conjonction, ou en opposition) sous le signe du Cancer.

— L'Égypte, la Perse, l'Inde, la Chine & le Mexique sont les principales régions situées sous le tropique du Cancer.

IX.

Centurie VIII, § 85 :

« Entre Bayonne & à Saint Jean de Lux
 « Sera posé de Mars la promoteur ¹
 « Aux Hanix ² d'Aquilon ³ Nanar ⁴ hostera ⁵ lux ⁶,
 « Puis suffoqué au lict sans adjutoire ⁷. »

Glose :

Le roc (*le promontoire*), contre lequel viendra échouer la fortune de Mars ⁸, attend ce prince (*sera posé*) dans la région située au pied des Pyrénées, entre Bayonne & Saint-Jean-de-Luz ⁹. Une prostituée (*nanar*) mettra fin (*hostera lux*) aux exploits de Mars (*aux hanix d'Aquilon* ¹⁰); & il sera étouffé, — ou étranglé, — dans le lit, sans que personne vienne à son aide (*sans adjutoire*).

1. *Promoteur*, pour : promontoire, pointe de terre qui brise le flot de la mer.

2. Latin : *annixus*, effort.

3. Métonymie : *aquila*, aigle; & par extension : *Mars*, prince impérial.

4. Latin : *nonaria*, courtisane, prostituée.

5. Roman : *hoster*, ôter.

6. Latin : *lux*, lumière; & métaphoriquement : la force & la vie.

7. Latin : *adjutorium*, aide, secours.

8. *Mars*, personnage fatidique.

9. Ces deux villes sont à une distance de 18 kil. l'une de l'autre, sur le littoral de l'Océan, dans les Basses-Pyrénées.

10. *Aquila*, l'aigle de Mars.

X.

Centurie V, § 83 :

« Ceux qui auront entrepris subvertir ¹
 « Nompareil regne, puissant & invincible,
 « Feront ² par fraude : nuicts trois advertir,
 « Quand le plus grand à table lira Bible ³. »

Glose :

Ceux qui auront conspiré de renverser le règne sans pareil ⁴, puissant & invincible dans les combats, le feront par trahison (*par fraude*) : trois nuits (ou la troisième nuit), passées dans des conditions particulières de temps, de lieux ou de personnes, en seront l'avant-coureur & le pronostic (*advertiront*), quand le grand personnage dont il s'agit lira à table dans un livre ⁵.

1. Latin : *subvertere*, renverser.

2. Ellipse : *feront*, pour : le feront.

3. Grec : βιβλος, livre.

4. Le règne de Mars, vraisemblablement.

5. Ce sont là des circonstances à peu près banales & dont aucune, évidemment, n'est de nature à éveiller d'avance la sollicitude du prince qui pourrait avoir intérêt plus tard à y prendre garde.

XI.

Centurie IV, § 14 :

« La mort subite du premier personnage
« Aura changé & mis un autre au regne :
« Tost, tard venu, à si¹ haut & bas âge,
« Que² terre & mer³ faudra que on le craigne. »

Glose :

La mort soudaine de Mars (*du premier personnage*) amènera un changement de règne & fera monter sur le trône Jupiter (*un autre*), prince prédestiné à porter la couronne deux fois (*tost & tard*), dans son enfance⁴ & dans la maturité de l'âge⁵ (*à très-haut & très-bas âge*). Qu'il sera redoutable pour ses ennemis sur terre & sur mer !

1. Roman : *si*, synonyme de : très.

2. Roman : *que*, combien, beaucoup.

3. Ellipse : *terre et mer*, pour : sur terre & sur mer.

4. Par droit de naissance, étant fils ou héritier d'Empereur ou de Roi.

5. Par droit de conquête, comme Napoléon III ou Henri IV.

JUPITER ¹.

THEME XXVIII.

LE GRAND CELTIQUE ².

ARGUMENT.

JUPITER-LE-GRAND CELTIQUE sera, ainsi que nous l'avons exposé précédemment³, ce *Grand Monarque* ou ce dernier Roi des Francs de la légende chrétienne, qui doit, à l'extrémité des âges & immédiatement avant la domination finale de l'Antechrist, s'élever en France, non sans de grands combats; pacifier l'Italie par la force de ses armes; subjuguier la Turquie; faire refleurir la religion du Christ dans tout l'univers; écraser l'hérésie, & implanter la Croix triomphante au cœur de l'Islamisme, à la Mecque & à Médine, sur le tombeau de Mahomet.

Il serait superflu d'entrer ici dans des détails particuliers sur ce personnage fatidique, si peu

1. *Jupiter*, planète dont l'influence est salutaire (selon les astrologues). — Le signe & la vignette fatidique de Jupiter, avec cet exergue : *Jupiter atereâ summâ dominator in arce* (Jupiter dominant au zénith du ciel), sont représentés sur le titre de l'édition de Benoist Rigaud (Lyon, 1568), dans un médaillon ovale, dont le dessin est certainement de Nostredame, & qui est reproduit très-exactement au frontispice de la présente édition *ne varietur* des Centuries (comparer aussi la *Notice sur les Textes-types*, § II, p. 43).

2. Les Français modernes sont issus des anciens Celtes.

3. En la préface de cette troisième section, intitulée : *Mars, Jupiter et Saturne* (p. 285).

connu, & peut-être si éloigné de nous. L'oracle le fera connaître en temps & lieu : & il n'appartient pas à une autorité aussi mince que la nôtre d'y rien mêler du sien ; pas plus qu'il ne lui est licite d'en éteindre les mystérieuses clartés ¹.

Nostredame, suivant sa méthode invariable, lui applique une série très-complexe de noms qualificatifs & d'épithètes symboliques, tirés, les uns de sa personne, les autres de sa mission providentielle, ceux-ci de signes astronomiques, ceux-là d'événements mémorables de sa vie ou de son règne. Ces noms, dont on a déjà vu un sommaire ², vont se révéler d'eux-mêmes & prendre rang, dans le cours des oracles auxquels il a plu au génie parfois capricieux de Nostredame de les attacher.

A côté de la figure imposante du *Grand Celtique*, se dessine celle non moins majestueuse du *Grand Pasteur*, le même, vraisemblablement, que le *Pasteur Angélique* ³ de la succession des Papes prédite par saint Malachie, archevêque d'Armagh, au XII^e siècle. Ce Pape, contemporain du *Grand Celtique*, qui l'aura réintégré de vive force dans Rome sur le trône pontifical, doit, — suivant l'oracle, d'accord avec la légende, — sacrer & couronner le nou-

1. La Sainte Écriture fulmine, au nom du Saint-Esprit, des menaces terribles contre les faux prophètes & les falsificateurs de prophéties :

« J'affirme, dit l'apôtre saint Jean à la fin de son Apocalypse, à « quiconque entendra les paroles de la prophétie contenue en ce livre, « que si quelqu'un y ajoute quelque chose, Dieu le frappera des « plaies qui sont écrites dans ce livre ; & que si quelqu'un en re- « tranche quelque chose, Dieu effacera son nom du livre de vie, l'ex- « clura de la ville sainte, & ne lui donnera point de part aux dons « qui sont écrits dans ce livre. » (Chap. XXII, 18-19.)

2. On en a vu le sommaire dans la susdite préface de la présente section (p. 292). On en trouvera aussi le tableau complet à la *Clef des Noms énigmatiques*, section VIII, personnages fatidiques futurs (tome II, 3^e partie de cet ouvrage).

3. « *Pastor Angelicus*. » (Dictionnaire de Moréri, art. *Malachie*.)

veau Charlemagne : *Empereur Universel*¹, afin que la chrétienté tout entière lui obéisse au nom de Jésus-Christ, comme à son vicaire temporel ; & qu'il soumette par le glaive ses ennemis de toute tribu, de tout peuple, de toute langue & de toute nation².

La mission fatidique du *Grand Pasteur*, admirablement décrite par Nostredame, formera le thème xxix, qui viendra immédiatement après celui du *Grand Celtique*.

1. Nostredame le déclare formellement en ces termes, à la fin de l'épître qu'il lui adresse personnellement, à travers les siècles nombreux qui l'en séparent, sous le voile du nom de son protecteur Henri II :

« J'aurais encore à dire, ô le plus puissant de tous les Rois, beaucoup de choses admirables & qui arriveront certainement sous peu ;
« mais je ne puis ni ne veux les renfermer toutes en cette épître.
« Cependant, afin de comprendre certains faits, qui sont d'horribles
« coups du destin, il en faut effleurer quelques-unes (ce qui ne sera
« pas sans difficulté) : quoique votre majesté, votre humanité à
« l'égard de tous & votre piété envers les dieux soient si grandes,
« que vous paraissiez seul digne de porter le très-auguste nom de
« Roi très-chrétien, à qui doit être déferée l'autorité souveraine de
« toute la religion. » (*Epître à Henry second*, § 115, texte latin.)

2. « In omnem tribum, & populum, & linguam, & gentem. » (*Apocalypsis*, XIII, 7.)

RÈGNE DE JUPITER.

FRAGMENT I.

AVENEMENT DU GRAND CELTIQUE.

I.

Centurie V, § 41 :

« Nay¹ sous les ombres & journée nocturne,
 « Sera en regne & bonté souveraine :
 « Fera renaître son sang de l'antique urne,
 « Renouvellant siècle d'or pour² l'airain. »

Glose :

Né sous les ombres d'un jour néfaste (*journée nocturne*)³, ce Prince régnera avec une puissance & une bonté souveraines; il fera renaître son sang de l'antique urne du temps⁴, & il changera le siècle d'airain en un siècle d'or.

1. Roman : *nay*, né.

2. Latin : *pro*, pour, à la place de.

3. Allusion à quelque particularité énigmatique relative à sa naissance, & qui s'éclaircira sans doute en son temps.

4. Métaphore : c'est-à-dire qu'un sang précieux, qui semblait tari, coulera de nouveau dans ses veines.

11.

Centurie X, § 80 :

- « Au regne grand du grand regne regnant,
 « Par force d'armes les grands portes d'airain
 « Fera¹ ouvrir, le Roy & Duc² joignant,
 « Fort demoly, nef à fons³, jour serain. »

Glose :

Le Grand Celtique fera ouvrir sous son règne, par la force des armes, les portes du temple de la guerre (*les grands portes d'airain*⁴); il régnera & gouvernera tout ensemble (*Rex & Dux*); il n'aura pas besoin de citadelles (*fort demoly*⁵); ses décrets, toujours conformes à l'orthodoxie chrétienne (*nef à fons*⁶), donneront au monde la lumière & la paix (*jour serein*⁷).

1. Ellipse : *fera*, pour : il fera.

2. Latin : *dux*, conducteur, guide.

3. Latin : *fons*, source, principe.

4. Allusion au temple de Janus, dont les portes, chez les Romains, ne s'ouvraient qu'en temps de guerre.

5. Métaphore : *forts démolis*, c'est-à-dire qu'il n'aura aucun ennemi à craindre, du dedans ni du dehors.

6. Métaphore : *le vaisseau à la source*, c'est-à-dire que le vaisseau de l'Etat puisera directement à la source de la vérité chrétienne.

7. Métaphore : *jour serein*, c'est-à-dire : jour heureux, jour propice.

FRAGMENT II.

CAMPAGNE DE FRANCE¹.

III.

Centurie VI, § 3 :

« Fleuve qu'esprouve le nouveau nay² Celtique
 « Sera en grande de l'empire discorde :
 « Le jeune Prince par³ gent⁴ ecclésiastique,
 « Otera le sceptre coronal de concorde. »

Glose :

Le Rubicon (*fleuve qu'esprouve*⁵) franchi par le nouveau César Celtique (Jupiter) excitera une grande discorde en France (*l'Empire*⁶). Ce sera avec le concours de l'Eglise (*par gent ecclésiastique*)⁷, que ce jeune Prince ôtera le sceptre & la couronne (*le sceptre coronal*) des mains de celui (Mars) qui avait jusque-là régné sans opposition (*de concorde*).

1. Pour avoir au complet la : *Campagne de France*, il faut rapporter au présent fragment le thème tout entier de MARS (Thème XXVII).

2. Roman : *nay*, né.

3. Latin : *per*, pour, à cause de.

4. Latin : *gens*, famille, ordre.

5. Métaphore : l'oracle compare ici le Grand Celtique, prêt à entrer à main armée en France, à Jules César, quand cet empereur romain franchit, non sans y hésiter (*quand il mit à l'épreuve*), le Rubicon (*le fleuve*), pour aller porter la guerre en Italie.

6. Antonomase : l'empire français.

7. Ou plutôt : Ce sera en prenant les armes pour (*per*, à cause de) la défense de l'Eglise.

IV.

Centurie III, § 61 :

- « La grande bande & secte crucigere ¹
 « Se dressera en Mesopotamie ² :
 « Du proche fleuve ³ compagnie legere ⁴,
 « Que telle loy tiendra pour ennemie. »

Glose :

La grande troupe & secte des Croisés⁵ se lèvera en l'Île de France, au confluent de la Seine & de la Marne (*en Mesopotamie*⁶). Peu nombreuse (*legere*) à son point de départ (*proche du fleuve*), une loi, édictée contre elle (par Mars), la mettra au ban de l'empire (*la tiendra pour ennemie*).

1. Latin : *crucem gerens*, porteur de croix, croisé.

2. Grec : μέσος ποταμός, entre deux fleuves, c'est-à-dire : région ou ville située au confluent de deux fleuves.

3. Hyperbate; construisez : proche du fleuve.

4. *Légère*, synonyme de : clair-semée, rare.

5. *Croisé*, soldat ou défenseur de la croix.

6. *Mésopotamie*, Paris, situé au confluent de Seine & Marne (comparer III, 99; VI, 43; épît., 56, 93). — Il faut observer néanmoins ici que la ville de Lyon, en France (ville très-catholique & très-importante), est également située au confluent de deux fleuves, le Rhône & la Saône. — Ce point restera donc obscur jusqu'à la fin.

V.

Centurie I, § 26 :

« Le Grand du foudre tombe¹ d'heure diurne,
 « Mal, & predict par porteur postulaire² :
 « Suivant presage tombe d'heure nocturne,
 « Conflict Reims, Londres, Etrusque pestifere. »

Glose :

Le Grand Celtique, semblable à Jupiter qui lance la foudre (*le Grand du foudre*)³, attaque avec impétuosité (*tombe*), mais trop tôt (*d'heure diurne*⁴); il lui en arrive mal, ainsi que le lui avait prédit le porteur d'un avertissement en forme de requête (*le porteur postulaire*). Suivant le sens vrai de l'oracle (*suivant presage*), il attaque plus tard, à l'heure propice (*d'heure nocturne*), & le conflit s'engage avec le Français (*Reims*), l'Anglais (*Londres*⁵) & le Toscan pestilentiel (*Etrusque pestifere*⁶).

1. *Tomber*, synonyme de : tomber dessus, attaquer avec impétuosité.

2. Latin : *postulatio*, requête, prière.

3. Autre interprétation :

Le Grand Celtique déchaînant les foudres de la guerre.

4. Métaphore : *d'heure diurne* (par opposition à *l'heure nocturne* du troisième vers), c'est-à-dire trop tôt, & avant l'heure propice où la fortune de son antagoniste touchera à son déclin (*à son heure nocturne*).

5. Synecdoques : *Reims & Londres* (la partie), pour : *la France & l'Angleterre* (le tout).

6. Il faut remarquer ici que, par suite de la convention dite du 15 septembre 1865, intervenue entre LL. MM. les empereur & roi Napoléon III & Victor Emmanuel II, Florence, ancienne capitale de la Toscane, est devenue la capitale officielle du nouveau royaume d'Italie, fondé en partie sur l'usurpation des Etats de l'Eglise (*Etrusque pestifere*).

VI.

Centurie IV, § 5 :

- « Croix, paix, sous un accomply divin verbe ¹,
 « L'Espagne & Gaule seront unis ensemble :
 « Grand clade ² proche, & combat tres accerbe,
 « Cœur si hardy ne sera qui ne tremble. »

Glose :

La croix & la paix triompheront quand sera accompli l'oracle divin (*divin verbe*) ; l'Espagne sera alliée avec la France ³ ; il y aura bientôt après (*proche*) un grand désastre (*grande clade*) & un combat très-violent (*tres acerbe*) ; bien hardi sera celui qui ne tremblera pas alors !

VII.

Centurie V, § 45 :

- « Le grand Empire sera tost desolé
 « Et translaté près d'arduenne silve ⁴ :
 « Les deux bastards par l'aisné decollé ⁵,
 « Et regnera Ænobarb. ⁶ nez de milve ⁷. »

1. Latin : *verbum*, parole ; — *divin verbe*, prophétie, prédiction.

2. Latin : *clades*, désastre, défaite.

3. C'est-à-dire : avec le Grand Celtique.

4. Latin : *silva*, forêt ; — *Arduenne silve*, la forêt des Ardennes, en France.

5. Lisez : *decollés*, qui ont le cou coupé, la tête tranchée.

6. Métonymie : *anea barba*, barbe de couleur d'airain ; & par extension : *Jupiter*, prince à la barbe blonde.

7. Métonymie : *milvus*, milan ; — *nez de milve*, nez recourbé comme le bec du milan, nez aquilin.

Glose :

L'Empire du Grand Celtique (*le grand Empire*¹), à peine reconnu, sera bientôt désolé par une agression violente de ses adversaires & contraint à battre en retraite sur la forêt des Ardennes (*près d'Arduenne silve*). Et ce ne sera qu'après qu'il aura fait trancher la tête à ses deux — ou à deux de ses — compétiteurs illégitimes (*les deux bastards decollés*), que commencera véritablement à régner le Prince (Jupiter) à la barbe blonde (*Ænobarbe*) & au nez aquilin (*nez de milve*).

VIII.

Centurie VI, § 96 :

« Grande cité à soldats abandonnée,
 « Oncques² n'y eust mortel tumult si proche :
 « O qu'elle hideuse mortalité s'approche,
 « Fors une³ offence n'y sera pardonnée. »

Glose :

Paris (*grande cité*⁴) sera livré à une soldatesque furieuse : jamais on n'y aura vu un si effrayant tumulte. O quelle affreuse catastrophe le menace ! Aucune de ses iniquités n'y restera impunie.

1. Antonomase : *l'Empire du Grand Celtique*.

2. Vieux mot : *oncques*, jamais.

3. Roman : *fors une*, pas une, aucune.

4. Antonomase : *Paris*.

IX.

Centurie VI, § 97 :

« Cinq & quarante degrés ciel¹ bruslera,
 « Feu approcher² de la grand cité neuve,
 « Instant³ grand flamme espars⁴ sautera
 « Quand on voudra des Normans faire preuve⁵. »

Glose :

Un feu allumé par la colère céleste (*par le ciel*) brûlera Lyon, situé par 45 degrés de latitude N. (*cinq & quarante degrés*); l'incendie atteindra bientôt après Paris reconstruit à neuf par Napoléon III (*la grand' Cité neuve*⁶); la flamme menaçante (*instante*) s'étendra partout (*espars sautera*), quand il s'excitera une tentative (*épreuve*⁷) en faveur des princes Normands⁸.

X.

Centurie III, § 84 :

« La grand' Cité sera bien desolée,
 « Des habitans un seul n'y demeurera,
 « Mur, sexe, temple & vierge violée,
 « Par fer, feu, peste, canon peuple mourra. »

-
1. Ellipse : *ciel*, pour : le ciel.
 2. Apocope : *approcher*, pour : approchera.
 3. Latin : *instans*, imminente, menaçante.
 4. Latin : *sparsa*, portée, répandue partout.
 5. Aphérèse : *preuve*, pour : épreuve.
 6. Antonomase : *Paris*, rebâti à neuf.
 7. Une sédition ou un complot, vraisemblablement.
 8. Enigme (Voir au Glossaire le mot : *Normand*).

Glose :

Paris (*la grand' Cité*¹) sera désolé; il n'y restera pas un seul habitant²; ses édifices (*mur*) seront saccagés, ses habitants (*sexe*) massacrés, ses églises (*temple*) profanées, ses filles (*vierge*) violées; le peuple y périra par le fer, l'incendie, la peste & les coups de canon³.

XI.

Centurie III, § 93 :

« Dans Avignon tout⁴ le chef de l'empire
 « Fera arrest pour⁵ Paris désolé :
 « Tricast tiendra l'Annibalique ire⁶,
 « Lyon par⁷ change sera mal consolé. »

Glose :

A la nouvelle du désastre de Paris (*Paris désolé*), le Grand Celtique (*le chef de l'Empire*⁸) s'arrêtera dans Avignon avec toute son armée.

1. Antonomase : *Paris*.
2. Amplification : *il n'y restera pas un seul habitant* (la totalité), pour : *il n'y restera qu'un petit nombre d'habitants* (la partie).
3. Comparer le § VII du thème de Mars (p. 322).
4. Roman : *tout*, tout à fait, entièrement.
5. Latin : *pro*, pour, à cause de.
6. Latin : *ira*, colère, haine.
7. Latin : *per*, à cause de.
8. Antonomase : *le Grand Celtique*.

Tricast¹ tiendra² celui (Mars) qui aura juré d'anéantir Paris, comme Annibal fit le serment d'anéantir Rome (*l'Annibalique ire*); Lyon, en changeant de maître (*par change*), n'aura pas à se réjouir (*sera mal consolé*) de celui³ qui entrera dans ses murs.

XII.

Centurie I, § 32 :

- « Le grand Empire sera tost translaté
 « En lieu petit, qui bien tost viendra croistre,
 « Lieu bien infime d'exigüe comté,
 « Où au milieu viendra poser son sceptre. »

Glose :

Bientôt après la destruction de Paris, le siège de l'Empire sera transféré dans un lieu bien petit, mais qui croîtra rapidement : le Grand Celtique viendra poser son sceptre au centre d'un petit comté bien modeste⁴.

1. *Tricast*, nom de lieu énigmatique :

1° Il y a, dans le département de la Drôme, une petite ville nommée Saint-Paul-trois-Châteaux (*tria castra*);

2° Tricast est l'anagramme de Castres, ville importante du Tarn; & de Castries, petite ville de l'Hérault.

2. Amphibologie : *Tricast con-tiendra* dans ses murs, ou *re-tiendra* en échec hors de ses murs.

3. *Mars*, vraisemblablement; — l'oracle laisse ce point douteux.

4. Blois, chef-lieu du département de Loir-&-Cher, & ancienne résidence favorite des Valois, sera vraisemblablement la capitale de l'empire futur du Grand Celtique (comparer Cent. IV, 77; VIII, 38, 52).

XIII.

Centurie III, § 100 :

« Entre ¹ Gaulois le dernier honoré,
 « D'homme ennemy sera victorieux :
 « Force & terroir en moment ² exploré,
 « D'un coup de traict quand mourra l'envieux. »

Glose :

Le Grand Celtique, le dernier qui recevra en France les honneurs royaux (*le dernier honoré*³), ne sera victorieux de son adversaire (*d'homme ennemy*) & ne parcourra en maître, d'une extrémité à l'autre (*en un moment*⁴), le territoire de ses États, que quand Mars (*l'envieux*), qui lui disputait le trône, aura péri de mort violente (*d'un coup de traict*)⁵.

1. Latin : *inter*, parmi.

2. Ellipse : *en moment*, pour : en un moment.

3. C'est-à-dire : le dernier Roi des Francs de la légende chrétienne (après le règne de Mars, & avant la domination de Saturne-l'Antechrist).

4. Métaphore : *en un moment*, c'est-à-dire : avec facilité & rapidité.

5. Comparer les § IX à XI du thème de Mars (p. 324-326).

FRAGMENT III.

CAMPAGNE D'ITALIE.

XIV.

Centurie V, § 6 :

- « Au Roy l'Augur¹ sur le chef² la main mettre³,
 « Viendra prier pour la paix Italique :
 « A la main gauche viendra changer le sceptre,
 « De Roy viendra⁴ Empereur pacifique⁵. »

Glose :

Le Grand Pasteur (*Augur*⁶) imposera la main sur la tête du Grand Celtique (*au Roy*⁷), pour le couronner : il viendra le prier de pacifier l'Italie ; il retirera le sceptre à ceux qui le tiendront alors de la main gauche, pour le donner à celui qui devra le tenir de la main droite. De simple Roi de France qu'il aura été d'abord, par droit de conquête (ou de naissance), le Grand Celtique deviendra ainsi, comme un nouveau Charlemagne, l'Empereur pacificateur de toute la chrétienté.

1. Latin : *augur*, prêtre romain.

2. Le *chef*, synonyme de : la tête.

3. *Mettre*, pour : mettra.

4. Aphérèse : *viendra*, pour : deviendra.

5. Latin : *pacificus*, qui aime la paix & qui la donne (*pacem faciens*).

6. Le Pape régnant alors sera, — vraisemblablement, — le « *Pastor Angelicus* » de la succession des Papes prédite par saint Malachie, au XII^e siècle (voir le Dictionnaire de Moréri, art. *Malachie*).

7. Antonomase : *au Roi des Francs*.

XV.

Centurie VI, § 28 :

« Le grand Celtique entrera dedans Rome,
 « Menant amas d'exilés & bannis :
 « Le grand Pasteur mettra à mort tout homme
 « Qui pour le coq estoient aux Alpes unis. »

Glose :

Le Roi des Francs (*le Grand Celtique*) entrera victorieux dans Rome, y ramenant avec lui les prêtres & les gens de bien que la révolution en avait bannis. Le Pape (*le Grand Pasteur*) fera mettre à mort tous ceux qui se seront ligués (*unis*) au delà des Alpes (*aux Alpes*) pour soutenir l'usurpation du coq royal des Piémontais (*pour le Coq*¹).

XVI.

Centurie IV, § 34 :

« Le Grand mené² captif d'étrange³ terre,
 « D'or enchainé au Roy Chyren⁴ offert :
 « Qui⁵ dans Ausone⁶, Milan perdra la guerre,
 « Et tout son ost⁷ mis à feu & à fer. »

1. Latin : *gallus*, Gaulois, coq. — Le Piémont fait partie de l'ancienne Gaule cisalpine, & les Piémontais sont de race gauloise (*Coq*).

2. Aphérèse : *mené*, pour : emmené.

3. Roman : *étrange*, étrangère.

4. Anagramme : *Chyren*, pour : *Henry* (du latin : *Henricus*).

5. Latin : *qui*, celui-là qui.

6. *Ausonie*, Italie.

7. Vieux mot : *ost*, armée.

Glose :

Le Prince (*le Grand*¹) qui aura perdu la bataille (*la guerre*) dans le Milanais, en Italie (*dans Ausone*), & dont toute l'armée (*tout son ost*) aura été détruite par le feu & par le fer, sera fait prisonnier en pays étranger (*estrange terre*) & livré à prix d'or, chargé de chaînes (*enchaîné d'or*), au Grand Celtique (*au Roy Henryc*).

XVII.

Centurie X, § 20 :

« Tous les amis qu'auront² tenu party
 « Pour Rude en lettres mis mort³ & saccagé.
 « Biens publiés par fisc, grand neanty⁴,
 « Onc⁵ Romain peuple ne fut tant outragé. »

Glose :

Tous ceux qui auront embrassé le parti du spoliateur du Saint-Siège (du *Rude*⁶ en lettres) seront mis à mort, saccagés; leurs biens confisqués & vendus à l'encan (*biens publiés par le fisc*); ils seront

1. Personnage énigmatique futur.

2. Syncope : *qu'auront*, pour : qui auront.

3. Syncope : *mis mort*, pour : mis à mort.

4. Syncope : *neanty*, pour : anéantissement, néant.

5. Vieux mot : *oncques*, jamais.

6. *Le Rude*, personnage énigmatique, le même, peut-être, que *L'Aspre* ou *Apré* (dont le mot *Rude* est un synonyme); — ou peut-être un de ses descendants. — Comparer thème XXVI, § VI (p. 304).

réduits à rien (*grand neanty*); jamais le peuple romain n'aura subi une aussi grande humiliation.

XVIII.

Centurie X, § 78 :

- « Subite joye en subite tristesse,
 « Sera à Rome aux grâces embrassées :
 « Ducil, cris, pleurs, larm.¹ sang, excellent liesse²,
 « Contraires bandes surprinses³ & troussées⁴. »

Glose :

La joie des démagogues se changera subitement en tristesse, quand viendront les actions de grâces & les fêtes publiques de la délivrance de Rome (*aux grâces embrassées*); il y aura pour les méchants deuil, cris, pleurs, larmes & sang versé; les bons seront dans l'allégresse (*excellent liesse*); les bandes révolutionnaires qui infestaient l'Italie seront attaquées & dispersées (*surprinses & troussées*) par le Grand Celtique.

1. Apocope : *larm.*, pour : larmes.
2. Vieux mot : *liesse*, joie, allégresse.
3. Roman : *surprinses*, surprises, attaquées à l'improviste.
4. Roman : *troussées*, enlevées, emportées.

FRAGMENT IV.

CAMPAGNE DE TURQUIE.

XIX.

Centurie X, § 95 :

« Dans les Espagnes viendra Roy tres puissant,
 « Par terre & mer subiugant le Midy :
 « Ce mâle¹ fera, rabaissant le croissant,
 « Baisser les aisles à ceux du Vendredy. »

Glose :

Le Grand Celtique (*le Roy tres puissant*²) viendra en Espagne, afin de ranger sous son obéissance toute l'Europe méridionale (*le Midy*), par terre & par mer. Son bras vigoureux (*mâle*), subiuguant ensuite l'empire turc- (*rabaissant le croissant*), abattra l'étendard (*fera baisser les aisles*) des sectateurs de Mahomet, qui prennent le vendredi pour leur jour de repos (*ceux du Vendredy*).

1. Le texte-type est corrompu en cet endroit dans les deux éditions originales. Pierre Rigaud porte : *Ce ma* ; & Benoist Rigaud : *Ce mal*. Il faut lire : *Ce mâle*.

2. Antonomase : le Roi des Francs.

XX.

Centurie VI, § 42 :

- « A l'Ogmyon¹ sera laissé² le regne³
 « Du grand Selin⁴ qui plus fera⁵ de faict⁶ :
 « Par⁷ les Itales⁸ estendra son enseigne⁹,
 « Regi sera par prudent contrefaict¹⁰. »

Glose :

Le peuple français (l'Ogmyon) subjuguera l'empire des Turcs (le regne du grand Selin) qui cessera d'exister (qui ne fera plus de faict); il étendra son étendard protecteur sur l'Italie (par les Itales); il sera alors gouverné (il sera regi) par un Prince prudent & contrefait¹¹.

XXI.

Centurie X, § 79 :

- « Les vieux chemins seront tous embellys,
 « L'on passera à Memphis somentrée¹² :
 « Le grand Mercure d'Hercules fleur de lys
 « Faisant trembler terre, mer & contrée. »

1. *Ogmion*, le Mercure-Celtique ou Hercule-Gaulois, symbole du peuple français. — Comparer thème XXII, § V (p. 254).

2. *Laisse*, synonyme de : livré, abandonné.

3. Latin : *regnum*, royauté, empire.

4. Grec : Σελίν, la lune; — le grand *Selyn*, le sultan des Turcs, qui ont le Croissant pour étendard.

5. Ellipse : *plus fera*, pour : plus ne fera.

6. Latinisme : *qui non faciet*, qui n'agira plus, qui sera sans force.

7. Latin : *per*, parmi, au milieu de.

8. *Les Itales*, les diverses régions qui constituent la zone italienne.

9. *Enseigne*, drapeau, étendard.

10. On dit d'un homme borgne, bossu, manchot, boîteux, etc., qu'il est : *contrefait* ou estropié.

11. Le temps éclaircira sans doute ce point énigmatique.

12. Mot composé, latin-français : *summa* (suprême, dernière) *entrée*, c'est-à-dire : suprême invasion (*entrée*) ou croisade des Français en Orient.

Glose :

Les vieilles traditions catholiques & monarchiques (*les vieux chemins*) seront remises en honneur (*seront embellys*); l'Europe occidentale se croisera afin de soumettre définitivement (*summa-entrée*) l'Orient (*Memphis*¹) à la foi chrétienne; le peuple français, à l'apogée de sa grandeur (*le grand Mercure d'Hercules*), fera trembler tout l'univers devant son antique oriflamme (*fleur de lys*).

XXII.

Centurie III, § 97 :

- « Nouvelle loy terre neuve occuper²,
 « Vers la Syrie, Judée & Palestine :
 « Le grand empire barbare corruer³,
 « Avant que Phebés⁴ son siecle⁵ determine⁶. »

Glose :

L'Evangile (*nouvelle loy*) régnera sur des contrées ramenées à la foi chrétienne, en Syrie, en Judée, en Palestine. L'empire turc (*le grand empire barbare*) croulera avant que la lune (*Phæbé*) achève, — ou recommence, — son cycle⁷.

1. Synecdoque : *Memphis* (la partie), pour : *l'Égypte & l'Orient* (le tout).

2. Apocope : *occuper*, pour : *occupera*.

3. Latin : *corruere*, s'écrouler (pour : s'écroulera).

4. *Phæbé*, la lune.

5. Grec : κύκλος, période, cycle.

6. *Déterminer*, tracer, décrire.

7. Période indéterminée : L'obscurité de cet oracle ne permet pas au scholiaste d'en tirer une induction positive.

FRAGMENT V.

PAIX UNIVERSELLE.

XXIII.

Centurie X, § 42 :

- « Le regne humain d'Angelique geniture¹,
 « Fera son regne paix union tenir :
 « Captive guerre demy de sa closture,
 « Long temps la paix leur fera maintenir. »

Glose :

Le Grand Celtique, envoyé du ciel (*d'Angelique geniture*²), fera fleurir la paix & l'union sous son sceptre; la guerre enchaînée (*captive*) pendant la seconde moitié de son règne (*demy de sa closture*), laissera le monde jouir longtemps encore du bonheur de la paix.

1. Latin : *genitura*, génération, nativité.

2. Autre interprétation :

Le Grand Celtique, couronné par le Pasteur Angélique (*d'Angelique geniture*), fera fleurir la paix & l'union sous son sceptre. — Le Pasteur Angélique (prédit par saint Malachie), ou le Grand Pasteur, adoptera en quelque sorte le Grand Celtique pour son fils (*d'Angelique geniture*), par le fait même de l'investiture qu'il lui donnera, afin qu'il administre en son nom le temporel de toute la chrétienté.

XXIV.

Centurie IV, § 77 :

- « Selin¹ monarque l'Italie pacifique²,
 « Regnes unis par Roy Chrestien du monde :
 « Mourant voudra coucher en terre blesique³,
 « Après pyrates avoir chassé de l'onde⁴. »

Glose :

Le Grand Celtique, vainqueur des Turcs (*monarque Selyn*⁵), pacificateur de l'Italie (*l'Italie pacifique*), arbitre de tous les royaumes de la terre qui se seront unis pour le proclamer le Roi chrétien de l'univers, voudra finir ses jours à Blois (*en terre Blesique*⁶), après avoir abaissé les Anglais (*pyrates*⁷) & les avoir chassés des mers.

1. Grec : Σελήνη, la lune; & par extension : l'empire turc, qui a le Croissant pour étendard.

2. Latin : *pacificata*, pacifiée.

3. Latin : *Blesæ*, Blois, chef-lieu du département de Loir-&-Cher, & ancienne résidence favorite des Valois.

4. Hyperbate; construisez : après avoir chassé les pirates de l'onde.

5. Mot composé : *Monarque-Selyn*, c'est-à-dire : Dominateur (*monarque*) des Turcs (*Selyn*).

6. Comparer le § XII ci-dessus (p. 339).

7. Nostredame, partageant les sentiments patriotiques de son époque, se montre partout hostile aux Anglais, qu'il qualifie de *pirates* (Cent. IV, 77), de *sordides* (Cent. VIII, 13), de *pillards* (Cent. X, 87), etc.

THÈME XXIX.

LE GRAND PASTEUR.

ARGUMENT.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, LE GRAND PASTEUR, contemporain du *Grand Celtique*, sera vraisemblablement le même personnage que le *Pasteur Angélique* de la succession des Papes prédite par saint Malachie, archevêque d'Armagh (Irlande), au XII^e siècle¹. C'est sous son Pontificat que doit se réaliser, — suivant la légende, — pour un temps court, — & par l'extinction de toute hérésie militante (notamment du double schisme d'Orient & d'Occident), — la parole de N.-S. Jésus-Christ, dont la terre attend l'accomplissement :

« IL N'Y AURA QU'UN SEUL TROUPEAU, ET UN SEUL PASTEUR². »

Il est à remarquer que les sept strophes qui vont suivre se succèdent sans interruption (chose fort rare) dans les oracles de Nostredame. Pour avoir au complet le *Pontificat du Grand Pasteur*, il faut rapporter au présent thème les § XIV & XV du thème précédent³, concernant le couronnement du *Grand Celtique* à Reims, & son entrée à main armée dans Rome, avec le *Grand Pasteur*.

1. Voir le Dictionnaire de Moréri, art. *Malachie*.

2. « Fiet unum ovile, & unus pastor. » (S. JOANNES, X, 16.)

3. Pag. 341-342.

PONTIFICAT DU GRAND PASTEUR.

I.

Centurie V, § 74 :

- « De sang Troyen naistra cœur Germanique
 « Qui deviendra en si¹ haute puissance :
 « Hors chassera gent² estrange³ Arabique,
 « Tournant l'Eglise en pristine⁴ preeminence. »

Glose :

Il y aura un Pape de sang italien (*de sang Troyen*⁵) & de cœur germanique, qui parviendra à une très-haute puissance. Il chassera les hordes mahométanes (*gent estrange Arabique*) hors de l'Europe où elles sont campées, & rendra à l'Eglise latine son antique prééminence sur toute la chrétienté.

1. Roman : *si*, synonyme de : très.

2. Latin : *gens*, nation.

3. Roman : *estrange*, étrangère.

4. Latin : *pristina*, ancienne.

5. Les Romains descendent des Troyens par Énée & par ses compagnons, qui vinrent s'établir dans le Latium, après la ruine de leur patrie. — Suivant l'opinion de quelques savants auteurs du moyen âge, les Français descendent aussi des Troyens par *Francus*, fils de Priam, leur chef, qui leur a donné son nom.

II.

Centurie V, § 75 :

- « Montera haut sur le bien plus à dextre ¹,
 « Demourera assis sur la pierre quarrée,
 « Vers le midy posé à sa senestre ²,
 « Baston tortu en main, bouche serrée. »

Glose :

Il aura une volonté énergique pour faire le bien ; il s'assoira solidement sur la pierre angulaire (*sur la pierre quarrée*) qui sert de fondement à l'Eglise de Jésus-Christ ; les yeux fixés vers le midi, à sa gauche, il se tiendra prêt à marcher partout où il le faudra, la crosse (*baston tortu*) en main & les lèvres serrées ³.

III.

Centurie V, § 76 :

- « En lieu libre tendra son pavillon ⁴,
 « Et ne voudra en cités prendre place :
 « Aix, Carpen ⁵, l'Isle ⁶ volce ⁷, mont Cavaillon ⁸,
 « Par tous ses lieux abolira sa trasse ⁹. »

1. *Dextera*, la main droite, le bon côté.
2. *Sinistra*, la main gauche, le mauvais côté.
3. Métaphore : *la bouche serrée*, signe physiologique de l'inflexibilité du caractère.
4. *Pavillon*, tente, habitation d'un voyageur qui séjourne peu en un endroit.
5. Apocope : *Carpen.*, pour : Carpentras, ville du Vaucluse.
6. *Isle*, petite ville située dans une île de la Sorgue, près de la fontaine de Vaucluse.
7. *Volces* ou *Volques*, ancien peuple celtique, répandu dans la Narbonnaise, & qui a donné son nom au village & à la fontaine de Vaucluse.
8. *Cavaillon*, petite ville sur la Durance, près d'Avignon.
9. Roman : *trasse*, route, chemin.

Glose :

Il dressera sa tente en lieu libre ¹ & ne voudra se fixer dans aucune ville ; il viendra, sans y laisser la trace de ses pas (*il abolira sa trace*), à Aix, à Carpentras, à Isle, à Vaucluse, à Cavaillon.

IV.

Centurie V, § 77 :

- « Tous les degrés d'honneur Ecclesiastique
 « Seront changés en dial ² quirinal ³ :
 « En Martial ⁴ quirinal ⁵ flaminique ⁶,
 « Puis un Roy de France le rendra vulcanal ⁷. »

Glose :

Toutes les Églises dissidentes du globe seront réformées conformément au rite romain (*en dial quirinal* ⁸) : le Grand Pasteur lui-même, à la fois Pontife (*flaminique*), Citoyen (*quirinal*) & Guerrier (*martial*), sera comme recouvert d'une cuirasse impénétrable (*vulcanal* ⁹) par la protection d'un Roi des Francs ¹⁰.

1. Métaphore : en France, *lieu libre*, comme l'indique son nom.
2. Latin : *dialis*, qui dure un jour.
3. Latin : *quirinus*, romain.
4. Latin : *martius*, militaire.
5. Latin : *quirinus*, citoyen romain.
6. Latin : *flamen*, prêtre romain.
7. Latin : *vulcanus*, couvert d'une bonne armure (forgée par Vulcain).
8. *Dial quirinal*, le rituel romain, qui règle les offices de la férie catholique, pour chaque jour de l'année.
9. Métaphore : *vulcanal*, c'est-à-dire : recouvert d'une armure bien trempée.
10. Ce roi des Francs, défenseur énergique du Saint-Siège, sera évidemment le *Grand Celtique*, contemporain du *Grand Pasteur*.

V.

Centurie V, § 78 :

« Les deux unis ne tiendront ¹ longuement,
 « Et dans treize ans au Barbare Satrappe ² :
 « Aux deux costés feront tel perdement,
 « Qu'un ³ benira le Barqué & sa cappe ⁴. »

Glose ⁵ :

Les deux alliés ⁶ ne tiendront pas longtemps &, treize ans après ⁷, ils se heurteront à la Révolution déchaînée (*ils s'attraperont aux Barbares* ⁸). Ils feront alors de part & d'autre des pertes si énormes (*tel perdement*), que les peuples terrifiés béniront l'avènement libérateur du Grand Pasteur (*du Barqué* ⁹) & du Grand Celtique (*sa cappe* ¹⁰).

1. Latin : *tenere*, se soutenir, résister.

2. Lisez : s'attrapent.

3. Lisez : qu'on.

4. Roman : *cappe*, chaperon, capuchon.

5. Tout est énigmatique en ce quatrain : le temps, le lieu & les personnes. Il a cependant une importance manifeste, tant par le rang distingué qu'il tient dans l'oracle, que par la clarté finale qui s'en dégage.

6. *Les deux unis*, personnages énigmatiques.

7. *Dans treize ans*, autre énigme. Rien n'indique quand commenceront ces treize ans, ni quand ils finiront.

8. Cette interprétation est fort hasardée. Mais ce qui suit est plus clair.

9. Trope : *le Barqué*, c'est le Pape, qui dirige la barque de saint Pierre, figure de l'Eglise romaine.

10. Métaphore : le Grand Celtique sera comme le chaperon (*la cappe*) du Grand Pasteur, dont il se fera le champion zélé & le défenseur.

VI.

Centurie V, § 79 :

- « La sacrée pompe viendra baisser¹ les aisles
 « Par² la venue du grand législateur :
 « Humble haussera, vexera les rebelles,
 « Naistra sur terre aucun æmulateur. »

Glose :

La pourpre romaine (*la sacrée pompe*) abaissera les ailes³ des usurpateurs, pour préparer la voie au gouvernement du Grand Celtique (*au grand législateur*) ; elle l'élèvera lui humble, & elle humiliera les superbes : ce Prince n'aura pas d'égal sur la terre.

VII.

Centurie V, § 80 :

- « L'Ogmion⁴ grande Bisance approchera,
 « Chassée sera la barbarique Ligue :
 « Des deux lois l'une l'estinique⁵ laschera,
 « Barbare & franche⁶ en perpetuelle brigade. »

1. Aphérèse : *baisser*, pour : abaisser.

2. Latin : *per*, pour, à cause de.

3. Métaphore : les ailes sont le symbole de la force & de la liberté. Les ailes abaissées par la pourpre romaine seront évidemment celles des ennemis de l'autel & du trône.

4. *Ogmion*, le Mercure-Celtique ou Hercule-Gaulois, symbole du peuple Français. — Comparer thème XXII, § v (p. 254).

5. Latin : *ethnica*, infidèle, païenne.

6. Roman : *Franche*, Française.

Glose :

Les Français (*l'Ogmion*) viendront à Constantinople (*grande Byzance*); l'empire des Turcs (*la Barbarique ligue*) sera abattu. Des deux lois qui se disputent la primauté en Orient (la loi chrétienne & la loi mahométane), l'une, la loi mahométane (*ethnica*), cédera à l'autre (*laschera*)¹ : la barbarie orientale & la civilisation française (*barbare & franque*) rivaliseront de zèle (*seront en perpétuelle brigue*) pour le service de l'Eglise latine.

1. Elle lâchera prise, elle tombera.

SATURNE ¹.

THÈME XXX.

L'ANTECHRIST.

ARGUMENT.

Rien n'est plus mystérieux que SATURNE-L'ANTECHRIST. L'oracle se montre très-sobre de détails sur ce personnage : soit que l'éloignement des faits qui s'y rattachent empêche le scholiaste d'en bien saisir le fil ; soit que le génie inspirateur de Nostredame ne lui ait pas ouvert de vue au delà de la période fatidique qui se clôra par la domination universelle de l'Antechrist.

Suivant l'oracle, le règne de *Saturne* viendra aussitôt après celui de *Jupiter* : de sorte que l'extrême mal & l'extrême bien se succéderont presque sans transition l'un à l'autre, par un effet souvent observé de ces grandes forces cosmiques, physiques ou métaphysiques, dont la détente violente, dans un sens ou dans l'autre, implique instantanément une réaction équipollente à l'intensité de son action.

La légende chrétienne, par la bouche de l'un de ses plus illustres docteurs, concorde avec l'oracle en ces termes :

1. *Saturne*, planète dont l'influence est pernicieuse (selon les astrologues).

« Quelques-uns de nos docteurs disent qu'un
« Roi des Francs possédera l'Empire Romain tout
« entier : lequel Roi viendra au dernier temps, &
« sera lui-même le plus grand & le dernier de tous
« les Rois... Et les mêmes docteurs ajoutent
« qu'aussitôt après, selon la prédiction de l'apôtre
« Paul (*II^e aux Thessal.*, II, 3), paraîtra l'Ante-
« christ¹. »

1. Voir la prédiction de saint Augustin. (Préface de la section, III, p. 290.)

DOMINATION DE L'ANTECHRIST.

I.

Centurie X, § 74 :

« Au revolu du grand nombre septiesme,
 « Apparoistra au temps¹ jeux d'Hecatombe :
 « Non esloigné du grand âge milliesme,
 « Que les entrés sortiront de leur tombe. »

Glose :

Au révolu du grand nombre septénaire² sera le temps du grand jeu de la mort (*jeux d'Hecatombe*), non éloigné de la fin du règne de mille ans³, & où les trépassés (*les entrés dans la tombe*) sortiront de leur tombeau⁴.

1. *Au temps*, pour : en son temps.

2. Suivant la tradition universelle & la légende chrétienne, le monde ne doit subsister dans son état présent que pendant six mille ans, à partir de la création d'Adam; & la fin des siècles coïncidera au commencement (*au révolu*) du septième millénaire.

3. L'opinion la plus plausible est celle qui compte la période dite du *règne de mille ans*, prédite par saint Jean (*Apocalypse*, XX, 1-6), à partir de la fondation du saint Empire romain en 800 par Charlemagne, jusqu'à son abolition en 1806 par Napoléon I^{er}.

4. C'est-à-dire : non éloigné de la résurrection des morts & du jugement universel.

II.

Épître à César, § 46 :

« Selon les signes célestes, le regne de Saturne sera de retour,
 « que ¹ le tout calculé, le monde s'approche ² d'une anaragonique ³
 « revolution. »

Glose :

Les signes célestes annoncent que, tout bien calculé, la Terre approchera de la catastrophe qui en doit causer la destruction (*anaragonique revolution*), quand le règne de la planète Saturne sera de retour au firmament ⁴.

III.

Centurie V, § 24 :

« Le regne & loy sous Venus eslevé,
 « Saturne aura sus Iupiter empire :
 « La loy & regne par ⁵ le Soleil levé,
 « Par Saturnins endurera le pire. »

1. Roman : *que*, de même que, en même temps que.

2. Apocope : *s'approche*, pour : s'approchera.

3. Mot composé : ἀναρίσιν-γενικός, qui engendre, qui produit la destruction. — Quelques scholiastes substituent le mot : *anaxagorique*, au mot : *anaragonique*, qui leur paraît corrompu ; & ils l'interprètent en ce sens qu'Anaxagore, célèbre philosophe grec du v^e siècle avant J.-C., a prédit la destruction future du monde par le feu & par l'eau.

4. Selon les astrologues, chaque planète règne alternativement sur le globe terrestre, qui en subit l'influence pendant un certain temps ; & l'influence de Saturne est la plus pernicieuse de toutes.

5. Latin : *per*, pendant.

Glose :

Quand le règne & l'influence sidérale passeront à la planète Vénus (*Venus eslevé*), Saturne aura la prépondérance sur Jupiter; & l'influence & le règne de cette planète (*Jupiter*), qui avaient prévalu pendant l'éclat du jour (*par le Soleil levé*), auront à souffrir de grands maux (*endureront le pire*) de la part des adhérents de Saturne (*par Saturnins*¹).

IV.

Épître à Henry second, § 44 :

« Le grand Empire de l'Antechrist commencera dans la Atila²
 « & Zerses³ descendre en nombre grand & innombrable, tellement^t
 « que la venue du Saint Esprit procedant⁴ du 48. degré⁵, fer^a
 « transmigrat[i]on, dechassant⁶ à l'abomination de l'Antechrist, fai-
 « sant guerre contre le Royal qui sera le grand Vicaire de Iesus-
 « Christ, & contre son Eglise, & son regne *per tempus, et in occa-*
 « *sione*⁷ *temporis*⁸. »

Glose :

Le grand empire de l'Antechrist commencera à fondre sur l'Europe par la Hongrie (*Atila*) & la

1. Saturne, l'Antechrist.

2. Métaphore : la *Attila*, la Hongrie moderne, ancien royaume d'Attila, roi des Huns.

3. Synecdoque : Zerses, ville de Dalmatie (la partie), pour : la Dalmatie (le tout).

4. Latin : *procedere*, sortir de.

5. Enigme : Paris, situé par 48 degrés de latitude N.

6. Roman : *dechassant*, qui fuit devant.

7. *Occasione*, synonyme de : *occasu*, chute, fin.

8. Traduction & paraphrase : la durée de son règne sera pendant un temps (court), et au temps propice (à ses desseins), qui sera aussi la fin du temps.

Dalmatie (*Zerses*) avec des armées innombrables : tellement que l'Esprit de sagesse & de force (*le Saint-Esprit*) se retirera de Paris (*situé par 48 degrés de latitude N.*), où il avait régné (avec le Grand Celtique), remontera au ciel (*fera transmigration*), & cédera la place (*déchassera*) à l'abomination de l'Antechrist. Celui-ci fera la guerre au Pape (*au Royal*) qui sera alors le grand Vicaire de Jésus-Christ, & à l'Église romaine ; le temps de son règne, qui sera court, sera celui de la fin du temps (*in occasione temporis*).

V.

Centurie X, § 75 :

« Tant¹ attendu ne reviendra jamais,
 « Dedans l'Europe en Asie apparoïstra
 « Un de la ligue yssu du grand Hermes,
 « Et sur tous Roys des Orients croïstra. »

Glose :

Le bonheur & la paix, tant désirés des mortels, auront fui pour toujours (*ne reviendra jamais*). Il apparaîtra en Europe (*dedans l'Europe*) & en Asie un Prince issu de la lignée du grand Hercule-Gaulois (*du Grand Hermes*²), & dont le règne croîtra rapidement au-dessus de tous les Rois orientaux.

1. Latin : *tantum*, beaucoup.

2. Latin : *Hermes*, le Mercure-Celtique ou Hercule-Gaulois, symbole du peuple français.

VI.

Centurie I, § 25 :

- « Perdu trouvé¹, caché de si long siecle,
 « Sera Pasteur demy Dieu² honoré :
 « Ains³ que la Lune acheve son grand siecle⁴,
 « Par autres vents sera deshonoré. »

Glose :

Perdu, puis retrouvé, après avoir été obscurci pendant tant de siècles par l'impiété humaine, le Pape (*Pasteur*) se sera vu honoré comme un demi-Dieu⁵. Mais avant que la lune ait achevé son grand cycle (*acheve son grand siecle*⁶), il sera deshonoré de nouveau par la tempête (*autres vents*) que l'Ante-christ déchaînera contre lui.

VII.

Centurie II, § 13 :

- « Le corps sans ame plus n'estre en sacrifice,
 « Jour de la mort mis en nativité :
 « L'esprit divin fera l'ame felice⁷,
 « Voiant le verbe en son eternité. »

1. Aphérèse : *trouvé*, pour : retrouvé.

2. Ellipse : *demy Dieu*, pour : comme un demi-Dieu.

3. Roman : *ains*, mais, avant.

4. Grec : κύκλος, période, cycle.

5. Pendant le règne du Grand Celtique, indissolublement uni au Grand Pasteur.

6. Période indéterminée. — Comparer thème XXVIII, § xxii.

7. Latin : *felix*, heureuse.

Glose :

La Divinité, invisible aux mortels sous les espèces eucharistiques du pain & du vin (*le corps sans âme visible*), ne sera plus offerte en holocauste au saint Sacrifice de la Messe (*ne sera plus en sacrifice*) ; le jour du martyre (*le jour de la mort*) sera pour les saints le jour de la vie (*en nativité*¹) : & le Saint-Esprit (*l'Esprit divin*) rendra leur âme bienheureuse (*felice*) par la contemplation du Divin Verbe (*voyant le Verbe*) en son éternité.

1. C'est-à-dire que le jour du martyre sera, pour les saints, le jour de la résurrection, qui leur ouvrira immédiatement les portes de la vie éternelle.

TABLE
DES
QUATRAINS ET FRAGMENTS EXPLIQUÉS.

TABLE

DES.

QUATRAINS ET FRAGMENTS EXPLIQUES.

A

	Cent.	Quat.	Pag.
A L'Ogmyon sera laissé le regne	VI	42	346
A soustenir la grand cappe troublée.	VIII	19	192
Alors qu'un bour. sera fort bon.	Quat.	VII	181
Amas s'approche venant d'Esclavonie	IV	82	219
Après le siege tenu dix-sept ans.	V	92	255
Au chef du monde le grand Chyren sera.	VI	70	112
Au regne grand du grand regne regnant.	X	80	331
Au revolu du grand nombre septiesme.	X	74	359
Au Roy l'Augur sur le chef la main mettre.	V	6	341
Au temps du dueil que le felin monarque	X	58	123
Avant l'assaut l'oraison prononcée.	III	37	274

B

Bien près du Tymbre presse la Lybitine.	II	93	305
Bossu sera esleu par le Conseil	III	41	88

C

Ce grand monarque qu'au mort succedera	V	38	132
Ce sera au moysd'Octobre que quelque grande trans- lation.	Epit.	46	159
Celuy qu'aura tant d'honneur & caresses.	VI	83	258
Celuy qu'en luitte & fer au faict bellique.	III	30	73
Celuy qu'en Sparte Claude ne peut regner	VI	84	249
Cent fois mourra le tyran inhumain.	X	90	233
Ceux qui auront entrepris subvertir.	V	83	325
Chef de Fossan aura gorge couppee	III	96	238
Cinq & quarante degres ciel bruslera.	VI	97	337
Classe Gauloise n'approche de Corseque	III	87	121
Cœur, vigueur, gloire, le regne changera.	III	15	131
Comme un gryphon viendra le Roy d'Europe.	X	86	221
Corps sublimes sans fin à l'œil visibles.	IV	25	167
Crier victoire du grand Selin croissant.	VI	78	312
Croix, paix, sous un accomply divin verbe.	IV	5	335

D

	Cent.	Quat.	Pag.
D'esprit de regne munismes descriés.	VI	23	169
D'un nom farouche tel proferé sera	I	76	206
D'un rond, d'un lis naistra un si grand Prince.	Six.	4	242
Dans Avignon tout le chef de l'empire.	III	93	338
Dans la Sardaigne un noble Roy viendra.	VIII	88	197
Dans les Espaignes viendra Roy tres puissant.	X	95	345
De Barselonne par mer si grand' armée	III	88	109
De gent esclave chansons, chants & requestes.	I	14	164
De l'Aquilon les efforts seront grands	II	68	125
De la cité marine & tributaire	VII	13	213
De là les Alpes grande armée passera.	V	20	275
De maison sept par mort mortelle suite	Prés.	40	77
De nuict dans lict le supresme estranglé.	I	39	251
De nuict viendra par la forest de Reines.	IX	20	174
De retour d'Ambassade, don de Roy mis au lieu.	Prés.	141	91
De sang Troyen naistra cœur Germanique.	V	74	351
De soldat simple parviendra en empire.	VIII	57	214
Dedans Bolongne voudra laver ses fautes.	VIII	53	269
Des gens d'Eglise sang sera espanché.	VIII	98	306
Des principaux de cité rebellée	V	33	196
Des sept rameaux à trois seront reduicts.	VI	11	78
Du Bourg la reyne parvièdront droit à Chartres.	IX	86	230
Du feu celeste au Royal edifice.	IV	100	321
Du plus profond de l'Occident d'Europe.	III	35	205
Du regne Anglois le digne dechassé	III	80	139
Du vrai rameau de fleur de lys issu.	V	39	248

E

En bref seront de retour sacrifices	I	44	194
En l'an qu'un œil en France regnera.	III	55	93
En lieu libre tendra son pavillon	V	76	352
Encores par la dernière foy trembleront tous les Royaumes de la Chrestienté	Eplt.	109	157
Entre Bayonne & à Saint Jean de Lux.	VIII	85	324
Entre deux cymbes pieds & mains attachés.	VI	89	222
Entre Gaulois le dernier honnoré	III	100	340
Estant assis de nuict secret estude.	I	1	52
Et Ferdinand blonde sera descorte	IX	35	257
Et pour ce, la plus part des quatrins prophetiques sont tellement scabreux.	Eplt.	10	154
Et sera le commencement se comprenant de ce que durera.	Eplt.	89	156

F

	Cent.	Quat.	Pag.
Faux exposer viendra topographie.	VII	14	167
Fleuve qu'esprouve le nouveau nay Celtique	VI	3	332

G

Gand & Bruceles marcheront contre Anvers	IX	49	141
Gens d'alentour de Tarn, Loth, & Garonne.	III	43	304
Grande cité à soldats abandonnée	VI	96	336

H

Hercules Roy de Rome & D'annemarc.	IX	33	208
Heureux au regne de France, heureux de vie. . . .	X	16	237

I - K

Istra de mont Gaulfier & Aventin.	V	57	199
Jamais par le descouvrement du jour	VIII	61	209
Jusques au fond la grand arq demolue	V	9	271

L

L'Æmathion passer monts Pyrennées.	IX	64	129
L'Aigle poussée entour de pavillons	II	44	220
L'aisné Royal sur coursier voltigeant.	VII	38	260
L'arbre qu'estoit par long temps mort seché	III	91	244
L'entendement créé intellectuellement ne peut voir occultement	Préf.	26	56
L'Ogmion grande Bisance approchera	V	80	355
La Dame seule au regne demeurée.	VI	63	74
La dechassée au regne tournera.	VI	74	160
La grand' Cité sera bien desolée.	III	84	337
La grand' Cité qui n'a pain à demy	six.	52	90
La grande bande & secte crucigere	III	61	333
La grande Pesche viendra plaindre, plorer	VII	35	96
La mort subite du premier personnage.	IV	14	326

	Cent.	Quat.	Pag.
La paix s'approche d'un costé, & la guerre.	IX	52	71
La pitié grande sera sans loing tarder	VI	69	193
La republique de la grande cité.	III	50	98
La Royne Érgaste voyant sa fille blesme.	X	17	184
La sacrée pompe viendra baisser les aisles.	V	79	355
La vefve sainte entendant les nouvelles.	VI	29	94
La verge en main mise au milieu de Branches	I	2	53
Las! qu'on verra grand peuple tourmenté	I	53	165
Le blonde au nez forche viendra commettre	II	67	232
Le bras pendu & la jambe liée	V	28	309
Le captif prince aux Itales vaincu	X	24	227
Le corps sans ame plus n'estre en sacrifice.	II	13	363
Le dard du ciel fera son estandue	II	70	229
Le divin mal surprendra le grand Prince.	I	88	216
Le dix Calendes d'Avril de faict gotique.	I	42	59
Le grand Baillif d'Orleans mis à mort.	III	66	86
Le grand Celtique entrera dedans Rome.	VI	28	342
Le grand conflit qu'on appreste à Nancy	X	7	119
Le grand du foudre tombe d'heure diurne.	I	26	334
Le grand Empire chacun en devoit estre.	X	32	311
Le grand Empire de l'Antechrist commencera dans la Atila.			
Le grand Empire sera par Angleterre.	X	100	143
Le grand Empire sera tost desolé.	V	45	335
Le grand Empire sera tost translaté.	I	32	339
Le grand mené captif d'étrange terre.	IV	34	342
Le grand pillot par Roy sera mandé.	VI	75	87
Le grand sepulchre du peuple Aquitanique.	III	32	321
Le gros mastin de cité dechassé.	V	4	240
Le jeune nay au regne Britannique	X	40	138
Le lyon jeune le vieux surmontera.	I	35	72
Le lys Daufois portera dans Nanci	IX	18	114
Le nepveu grand par force prouvera.	IV	73	277
Le Noir farouche, quand aura essayé	IV	47	89
Le part solus mary sera mitré.	IX	34	177
Le procréé naturel d'Ogmion.	VIII	44	267
Le rang Lorrain fera place à Vendosme.	X	18	107
Le regne & loy sous Venus eslevé.	V	24	360
Le regne humain d'Angelique geniture.	X	42	348
Le regne prins le Roy convicra.	IX	77	185
Le Roy Gaulois par la Celtique dextre.	II	69	215
Le Roy-Roy n'estre, du Doux la pernicie.	Prés.	58	103
Le second chef du regne D'annemarc	VI	41	273
Le successeur de la Duché viendra.	V	3	247
Le tiers premier pis que ne fit Neron	IX	17	191
Le trop bon temps, trop de bonté royale.	X	43	180
Les bien aisés subit seront desmis.	VIII	17	189
Les deux unis ne tiendront longuement	V	78	354
Les ennemis du fort bien esloignés	IX	93	122
Les exilés deportés dans les isles	I	59	263
Les sept en trois moins en concorde.	III	39	310

TABLE DES QUATRAINS.

371

	Cent.	Quat.	Pag.
Les sept enfans en hostaine laissés.	IV	60	80
Les vieux chemins seront tous embellys.	X	79	346
Long temps sera sans estre habitée	VI	43	322
Lors qu'on verra les deux licornes.	Quat.	VII	276
Lou grand eyssame se levera d'abelhos.	IV	26	211

M

Mandosus tost viendra à son haut regne.	IX	50	105
Mars eslevé en son plus haut beffroy.	V	42	320
Mars & le sceptre se trouvera conjoint	VI	24	323
Mars nous menasse par sa force bellique.	I	15	318
Me suis voulu estendre, declarant pour le Commun Advenement	Préf.	II	153
Montera haut sur le bien plus à dextre.	V	75	352
Mort conspirée viendra en plein effect.	VIII	87	179
Multa etiam ô rex omnium potentissime præclara.	Eplt.	II5	329

N-O

Naistra d'un rameau de la sterile de long temps.	Eplt.	56	317
Naples, Palerme, Sicile, Syracuses.	II	16	302
Nay sous les ombres & journée nocturne.	V	41	330
Nouvelle loy terre neuve occuper	III	97	347
O vaste Rome ta ruyne s'approche.	X	65	304

P

Par avarice, par force & violence.	VIII	42	253
Par grand discord la terre tremblera.	I	57	173
Par grands dangiers le captif eschapé	II	66	228
Par l'univers sera fait un monarque.	I	4	217
Par la puissance des trois Rois temporels.	VIII	99	307
Par la responce de dame Roy troublé	I	85	100
Par le decide de deux choses bastards	VIII	43	265
Par le legat du terrestre & marin.	Prés.	76	108
Par Mars contraire sera la monarchie	VI	25	319
Par mort la France prendra voyage à faire.	IV	2	127
Par teste rase viendra bien mal eslire.	V	60	218
Paris conjure un grand meurtre commetre.	III	51	99
Pendant que l'Aigle & le Coq a Savone	VIII	9	301
Perdu trouvé, caché de si long siecle.	I	25	363
Pleure Milan, pleure Luques, Florence.	X	64	302
Plus Macelin que Roy en Angleterre	VIII	76	142

	Cent.	Quat.	Pag.
Plus ne sera le Grand en faux sommeil.	V	69	250
Pol. mensole mourra trois lieûs du Rosne.	VIII	46	202
Pour le plaisir d'edict voluptueux	V	72	97
Premier fils vefve malheureux mariage.	X	39	84
Prince de beauré tant venuste.	VI	92	182

Q

Quand chef Perouse n'osera sa tunique.	V	67	79
Quand dans le regne parviendra le boiteux.	III	73	246
Quand de Robin la traistreuse entreprise.	Six.	6	110
Quand l'animal à l'homme domestique.	III	44	116
Quand la lictiere du tourbillon versée	I	3	162
Quand le fourchu sera soustenu de deux paux.	Quat.	X	118
Qui legent hosce versus maturé censunto.	VI	100	51

R

Romain pouvoir sera du tout à bas	III	63	303
Roy salué Victeur, Imperateur	Prés.	38	235

S

Selin monarque, l'Italie pacifique	IV	77	349
Selon les signes celestes, le regne de Saturne sera de retour	Préf.	46	360
Sept ans sera Philipp. fortune prospere.	IX	89	254
Sept fois changer verrez gent Britanique.	III	57	135
Sera laissé feu vif, mort caché	V	8	270
Serpens transmis en la cage de fer.	I	10	82
Subite joye en subite tristesse.	X	78	344

T

Tant attendu ne reviendra jamais.	X	75	362
Tant d'ans en Gaule les guerres dureront.	I	31	170
Temples sacrés prime façon Romaine.	II	8	195
Terroir Romain qu'interpretoit Augûre	II	99	203
Tiers doigt du pied au premier semblera.	IX	5	261
Tous les amis qu'auront tenu party	X	20	343
Tous les degrés d'honneur Ecclesiastique.	V	77	353
Tout à l'entour de la grande Cité.	V	30	201
Toutes ces figures sont justement adaptées par les divines lettres.	Epît.	113	285
Tranché le ventre naistra avec deux testes.	I	58	187

U - V

	Cent.	Quat.	Pag.
Un chef Celtique dans le conflict blessé	V	10	272
Un dubieux ne viendra loing du regne.	VI	13	307
Un Empereur naistra près d'Italie.	I	60	168
Un grand Roy prins entre les mains d'un Joyne. . .	IX	36	102
Un peu devant monarque trucidé.	II	15	308
Un peu devant ou après très grand'Dame.	six.	55	186
Un qui les dieux d'Annibal infernaux	II	30	163
Un serpent veu proche du lict royal.	IV	93	245
Vieux Cardinal par le jeusne deceu	VIII	68	115

Y - Z

Yeux clos ouverts d'antique fantasie.	II	12	313
---	----	----	-----

TABLE

DU TOME PREMIER.

	Pages.
INTRODUCTION.	3

PROLÉGOMÈNES.

Vie de Michel de Nostredame.	23
Dissertation Bibliographique.	31
Notice sur les Textes-Types :	41
§ I. Édition-princeps de Pierre Rigaud (Lyon, 1558-1566)	41
§ II. Édition originale de Benoist Rigaud (Lyon, 1568)	43
§ III. Principaux Commentaires (1594 à 1864)	45

PREMIÈRE PARTIE.

SCHOLIE DES PRINCIPAUX QUATRAINS.

EXORDE DES CENTURIES.

Thème I. Magie.	51
-------------------------	----

SECTION 1.

FRAGMENTS HISTORIQUES,

DE 1559 A 1792.

Sommaire des Fragments historiques.	67
---	----

MAISON DE VALOIS :		Pages.
Thème II.	Henri II (1559)	71
— III.	Les derniers Valois (1559-1589)	76
— IV.	François II (1559-1560).	84
— V.	Charles IX (1560-1574).	86
— VI.	Henri III (1574-1589).	93

MAISON DE BOURBON-VENDOSME :		
Thème VII.	Henri IV (1589-1610)	105
— VIII.	Louis XIII (1610-1643).	113
— IX.	Louis XIV (1643-1715).	118
— X.	Louis XV (1715-1774).	131

HISTOIRE D'ANGLETERRE :		
Thème XI.	L'Angleterre (depuis Elisabeth).	135

SECTION II.

LE COMMUN ADVENEMENT,

DE 1792 A 1866.

Sommaire du Commun Advenement.. . . .	147
---------------------------------------	-----

PRODROME :

Thème XII.	Chronologie fatidique du Commun Advenement.	153
— XIII.	Révolution Française.	162

PREMIÈRE RÉPUBLIQUE :

Thème XIV.	Louis XVI (1774-1793).	173
— XV.	La Convention Nationale (1792-1795).	189
— XVI.	Pie VI (1797-1799)	199

PREMIER EMPIRE NAPOLEONIEN :

Thème XVII.	La Dynastie Napoléonienne.	205
— XVIII.	Napoléon I ^{er} (1799-1814).	211

TABLE DU TOME I^{er}.

377

RESTAURATION DES BOURBONS-VENDÔSME :

Pages.

Thème	XIX. Louis XVIII (1814-1824).	235
—	XX. Charles X (1824-1830).	240
—	XXI. Le Duc de Bordeaux (1820-1830).	242

USURPATION DE LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS :

Thème	XXII. Louis-Philippe I ^{er} (1830-1848).	249
—	XXIII. Ferdinand, prince royal (1830-1842).	257

DEUXIÈME RÉPUBLIQUE :

Thème	XXIV. L'Assemblée Nationale (1848-1851).	261
-------	--	-----

DEUXIÈME EMPIRE NAPOLEONIEN :

Thème	XXV. Napoléon III (2 décembre 1851).	265
	Epilogue (1 ^{er} janvier 1867).	279

SECTION III.

FRAGMENTS FATIDIQUES,

DE 1866 A L'ANTECHRIST.

Mars, Jupiter & Saturne.	285
Prédiction attribuée à saint Augustin.	290
Sommaire des Fragments fatidiques	297

PRODRÔME :

Thème	XXVI. La Libitine.	299
-------	----------------------------	-----

MARS :

Thème	XXVII. Mars.	315
-------	----------------------	-----

JUPITER :

	Pages.
Thème XXVIII. Le Grand Celtique.	327
— XXIX. Le Grand Pasteur	350

SATURNE :

Thème XXX. L'Antechrist	357
-----------------------------------	-----

Table des Quatrains & Fragments expliqués.	367
--	-----

Rebacked 1972.

